

GEORGES SAVONNET

ATLAS DES STRUCTURES
AGRAIRES
AU SUD DU SAHARA 12

LES BIRIFOR DE
DIEPLA ET SA REGION
INSULAIRES
DU RAMEAU LOBI

(Haute-Volta)

collection publiée sous le patronage
de la Maison des Sciences de l'Homme



**LES BIRIFOR DE
DIEPLA ET SA REGION
INSULAIRES
DU RAMEAU LOBI
(Haute-Volta)**

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

ATLAS DES STRUCTURES AGRAIRES
AU SUD DU SAHARA

collection publiée avec le concours
de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
et de l'École Pratique des Hautes Études (VI^e section)

12

PARIS

MOUTON & CO

LA HAYE

MCMLXXVI

GEORGES SAVONNET

LES BIRIFOR DE
DIEPLA ET SA REGION
INSULAIRES
DU RAMEAU LOBI

(Haute-Volta)

ORSTOM

PARIS

1976

© 1976 *ORSTOM et Ecole Pratique des Hautes Etudes*
Imprimé en France

ISBN 2-7099-0399-7

GLOSSAIRE DES TERMES BIRIFOR UTILISES DANS LE TEXTE

Prononciation :

añ – platane ẽñ – peine ãñ – praline ou – jour
an – sang in – vin on – long w – tramway

ba : bas-fond, champ sur terres alluviales.
balo : clan.
barembir : terre grise gravillonnaire.
berdion : sorgho rouge tardif.
bin : haricot (en général).
binda : haricot noir.
binpla : haricot blanc.
bir : da (*Hibiscus cannabicus*).
bobouro : devin.
bokparinsé : grenier double.
bokpwin : grenier familial.
bopour : grenier de femme.
bor ou *bour* : grenier (en général).
bwĩmbiri : bourrelet de berge.

da : cône de terre battue destiné à supporter les ustensiles de cuisine sur le foyer.
dabor : jardin potager.
dakiyĩñ : mur de la ferme.
dakiyĩñ-dola : cône de terre battue reposant sur la bande inférieure d'un mur en construction et qui permettra d'arrimer solidement la bande suivante.
dakon : Dieu suprême (ciel, foudre . . .).
dan : bière de mil.
dankbwèrè : pare-feu en terre placé entre le grenier et le foyer.
dãnyir : autel à effigie anthropomorphe.
dasèr-pouro : lattis serré de pièces de bois formant plafond.
dèrs : échelle dite "à perroquet".
dié : type de tenure foncière, sorte de droit "éminent", appartenant au premier occupant d'une terre et à ses descendants.
diépla ou *yiépla* : terre blanche.
diébour : petit grenier de femme.
dolo : lignage.
dyãm-bala : remise.
dyié : chambre.
dyié : petit mil.
dyiésabla : petit mil (espèce tolérant l'humidité).

fila : réceptacle de terre battue, installé dans les chambres et destiné à recueillir et à évacuer les eaux de pluie.
gar : terrasse.
gazounor : ouverture pratiquée dans la terrasse pour permettre l'accès dans les chambres.
gour : autel à effigie zoomorphe.

harbilé : neveu utérin appelé à exercer une sorte de tutelle sur les fils de son oncle maternel, ses cousins croisés matrilinéaires, et chargé de contrôler la production et la circulation de certains biens (production du mil et circulation des biens d'échange et de prestige).

kobda : entraide.
konéré-pouo : type de tenure foncière (droit de culture).
kosiworo : murette anti-érosive.
koukobar : surface rocheuse ou cuirassée dénudée.
koulé : houe à manche droit et à soc étroit.
kountyi : maïs (terme générique).

kountyi-dyon : maïs précoce.
kour : houe à manche courbe et à large fer.
kwanpwo : hache.

nanéré : terre rouge argileuse.
natouan : pourgère (*Jatropha curcas*).
nèbir : meule mobile servant à écraser le mil.
nébo : creux aménagé à l'extrémité du *nèbir* destiné à recueillir la farine.
négou : ensemble de la meule dormante.
nièr : meule fixe sur laquelle les femmes écrasent le mil.

ounsalo : gombo (*Hibiscus esculentus*).

pokpwin : première épouse.
pola : patate douce.
poue : champ de brousse.
poulé : champ individuel.
pouokpwin : champ collectif (familial).

salo : gombo.
saman : champ de case.
samba : sorgho rouge hâtif.
san-yero-bié : fils de la soeur du père.
so : représentant d'un patrilignage détenteur de droits "éminents" sur la terre.
sor : haie vive.
souléwor : banquette de terre battue située sous l'ouverture de la terrasse (*gazounor*) et destinée à recueillir et à évacuer les eaux de pluie.
soumé : arachide.
soumkouloul : pois de terre.

téon : terre damée des terrasses.
tièntiao : champ semi-permanent faisant suite au champ de case.
tingãndãñ ou *têngãndãñ* : rituel annuel pratiqué par un segment de lignage en hommage à la terre et aux ancêtres.
tĩngãnsob ou *têngãnsob* : chef de terre (prêtre de la terre).
toba : houe à manche droit et à fer très étroit.
tyi : sorgho rouge (terme générique).
tyié : autel féminin, placé dans les chambres des épouses.
tyièbar : fossé de drainage.

vapoubala : butte volumineuse (1 à 2 m²).
voukoulé : butte haute, rétrécie à son sommet (surface inférieure à 1 m²).

wéo : solive.
wésabla : terre noire des bas-fonds.
wor : clôture faite de branchages.

yakpwin : chef d'un *yié*.
yié : cellule socio-économique à l'intérieur d'un *yir*.
yir : la ferme – ses occupants.
yirsob : chef de famille, – celui qui a le commandement du *yir*.
your : jarre à eau, en forme d'amphore.

PRESENTATIONS

I

Il est inutile de présenter l'auteur de cet ouvrage, ni de dire sa parfaite connaissance des paysanneries du Sud-Ouest de la Haute-Volta. Voici quinze années qu'avec une modestie qui n'a d'égal que l'esprit de suite, Georges SAVONNET s'attache à connaître et faire connaître à travers une variété de publications, dont un premier volume déjà paru dans la même collection, les systèmes agraires et les paysages ruraux de ces confins humides de la zone soudanienne. A des degrés variés, la formule régionale d'exploitation du sol associe l'intensif pratiqué au cœur des terroirs ou sur les sols de moins médiocre qualité, à la culture temporaire. L'habitat oscille entre un pôle villageois, chez les Bobo ou chez les Bwa, et un pôle de dispersion relative, où de grosses fermes se distribuent en nébuleuse au sein de l'aire de culture intensive. L'organisation segmentaire de la parenté est dans un cas subordonnée au principe local d'unité villageoise, dans l'autre laissée libre de s'inscrire dans l'espace agraire, en un partage du sol et une distribution des cellules familiales dont le paysage tire des traits originaux.

Les Birifor de Diépla appartiennent à cette seconde catégorie, au même titre que les Dagari ou les Lobi par exemple, leurs proches voisins. Mais le hasard de leurs migrations passées les a conduits dans un environnement suffisamment contrasté pour que l'organisation de l'espace agraire en soit très fortement marquée. Du point de vue du potentiel agronomique, le meilleur et le pire se côtoient à Diépla, comme dans les terroirs environnants.

Le pire, ce sont les dalles ferrallitiques, à nu ou sous faible recouvrement, des plateaux où les vallées sont incisées, et de certains glacis de pied de versants ; les emplacements les moins défavorables y relèvent au mieux d'une culture temporaire, pratiquée à de très longs intervalles.

Le meilleur, ce sont les sols de bas-fonds, compacts mais de bonne composition chimique, enrichis par du matériel en provenance des massifs de roches vertes, à l'amont du réseau hydrographique.

Dans de telles conditions, une fraction seulement de la surface disponible est réellement utilisable, et les densités simplement moyennes réalisées par les Birifor traduisent en fait une pression démographique déjà très forte sur le peu d'étendue qui se prête à un usage agricole normal. Quant aux sols de bas-fonds, étalés sur le large plancher de la vallée (large en comparaison de l'insignifiance de l'axe de drainage), il a fallu pour en tirer parti un véritable aménagement collectif, d'un type très rare en Afrique tropicale : un système complexe de drains, tantôt parallèles, tantôt branchés les uns sur les autres à angle droit, et dont la profondeur atteint couramment deux à trois mètres. Le réseau naturel de drainage s'en trouve totalement oblitéré. D'avion, on se rend compte à quel point ce dispositif est systématique, étendu et cohérent dans tout le secteur géographique dont fait partie Diépla. Je n'en connais d'autre exemple que celui qu'a repéré, à l'état fossile mais encore bien reconnaissable, en bordure des « mayos » de la région de Banyo (Cameroun), un autre géographe spécialiste des systèmes agraires.

C'est le mérite et le très grand intérêt du travail de Georges SAVONNET d'avoir su étudier, en spécialiste compétent de la morphogenèse tropicale, un cadre naturel aussi limitatif. L'analyse anthropologique de l'occupation du sol, telle que les cartes la matérialisent, va donc de pair dans ce volume avec un traitement véritablement écologique au sens qu'un géographe peut donner à ce mot, du matériel fourni par une société agraire dans son environnement naturel. C'est une façon d'aborder un « terroir » qu'aucun autre, parmi tous ceux qui ont participé à la recherche collective dont l'« Atlas » est l'expression, n'a su jusqu'ici mener avec autant d'à-propos, de détermination et de talent. Une lacune se trouve ainsi comblée, et je lui en sais gré.

G. SAUTTER

II

Diépla, village birifor, fait partie d'un ensemble régional plus vaste occupé également par les Wilé, les Dagari et les Lobi. Ces populations appartiennent à un même type de société.

Dans un pays de collines, de plateaux cuirassés et de plaines arrosées par la Volta noire et ses affluents, ces populations dispersent leurs fermes châteaux-forts avec le souci de maintenir leur autonomie familiale et leurs traditions. D'autres ethnies africaines donnent le même exemple. Mais peu semblent s'adapter aussi mal au monde contemporain, à une démographie progressive, à une économie de marché : elles ne cherchent même pas de terres neuves, ne corrigent pas ce qui pourrait être corrigé de leurs techniques, paraissent rétifs aux nouveautés ; rares même sont les jeunes qui pratiquent l'émigration temporaire ; elles semblent se maintenir à l'écart du mouvement. G. SAVONNET emploie à leur sujet l'expression d'économie de survie plutôt que de subsistance, et cette survie ne serait qu'un lent suicide si un nouveau comportement n'était pas adopté à l'égard de la nature et des techniques.

Pourquoi ? G. SAVONNET pose la question non sans angoisse. Sont-ce les conditions naturelles qui sont sans espoir ? En vrai géographe, il les analyse avec soin. Il classe les divers types de relief en relation avec la structure géologique, l'érosion différentielle, les formations superficielles. Il décrit avec précision les sols et la végétation dans le cadre des saisons. Naturaliste, il tente d'expliquer systèmes de pente, drainages, cuirasses, non point pour proposer seulement une interprétation des aspects principaux du pays, mais pour mesurer les ressources utilisables par l'homme ; celles que les familles de la région de Diépla utilisent vraiment et comment elles les utilisent.

Car elles les utilisent avec les astuces de paysans qui connaissent admirablement les potentialités de leurs sols et les dangers qui les menacent. Mais elles semblent incapables d'agir sur la nature autrement que par un effort limité au groupe familial. Dans la crainte de ne pas assurer la soudure, le paysan prépare son champ trop vite et trop tôt, en mai. Il ne se garde pas des dangers de la petite saison sèche qui l'oblige souvent à recommencer semailles et plantations. Attaché à son terrain familial, il l'insère dans une mosaïque compliquée par la dissociation des familles et la croissance démographique sans aller chercher des terres neuves qui, pourtant, seraient à sa portée s'il avait l'esprit pionnier.

Ce n'est pas la nature qui est ingrate. G. SAVONNET doit donc analyser les structures sociales. Il doit compléter son étude physique par une approche ethnographique, sociologique, psychologique. En partant toujours d'exemples précis, il décrit tour à tour la famille, les coutumes et pratiques juridiques et religieuses, lève le plan cadastral de Diépla et fait un recensement exhaustif. Ce sont bien les structures familiales et la fidélité aux traditions qui expliqueraient l'étrange incapacité des paysans de Diépla à s'adapter à un monde que troublent non seulement la petite saison sèche mais les modifications aux conditions de la vie apportées par la colonisation, l'impôt, l'économie monétaire.

Le patient effort de G.SAVONNET, poursuivi depuis 1964 pour comprendre la région de Diépla, est la manifestation bien typique d'un tempérament de géographe. Usant tour à tour des

méthodes des sciences naturelles ou de l'ethno-sociologie, il pourra paraître présomptueux. Il l'eut été certes, s'il n'eut été très seul et il faut reconnaître qu'il s'est efforcé d'assimiler de son mieux les méthodes des disciplines voisines. Son étude pourra prêter à discussion. Certaines de ses conclusions pourront paraître pessimistes. On ne saurait nier du moins le soin apporté à l'enquête, la prudence des conclusions et — condition première de toute enquête de ce genre — la sympathie profonde qu'éprouve G. SAVONNET pour ces paysans perdus dans une brousse africaine et dont la société ébranlée est si mal adaptée au monde contemporain.

J. DRESCH

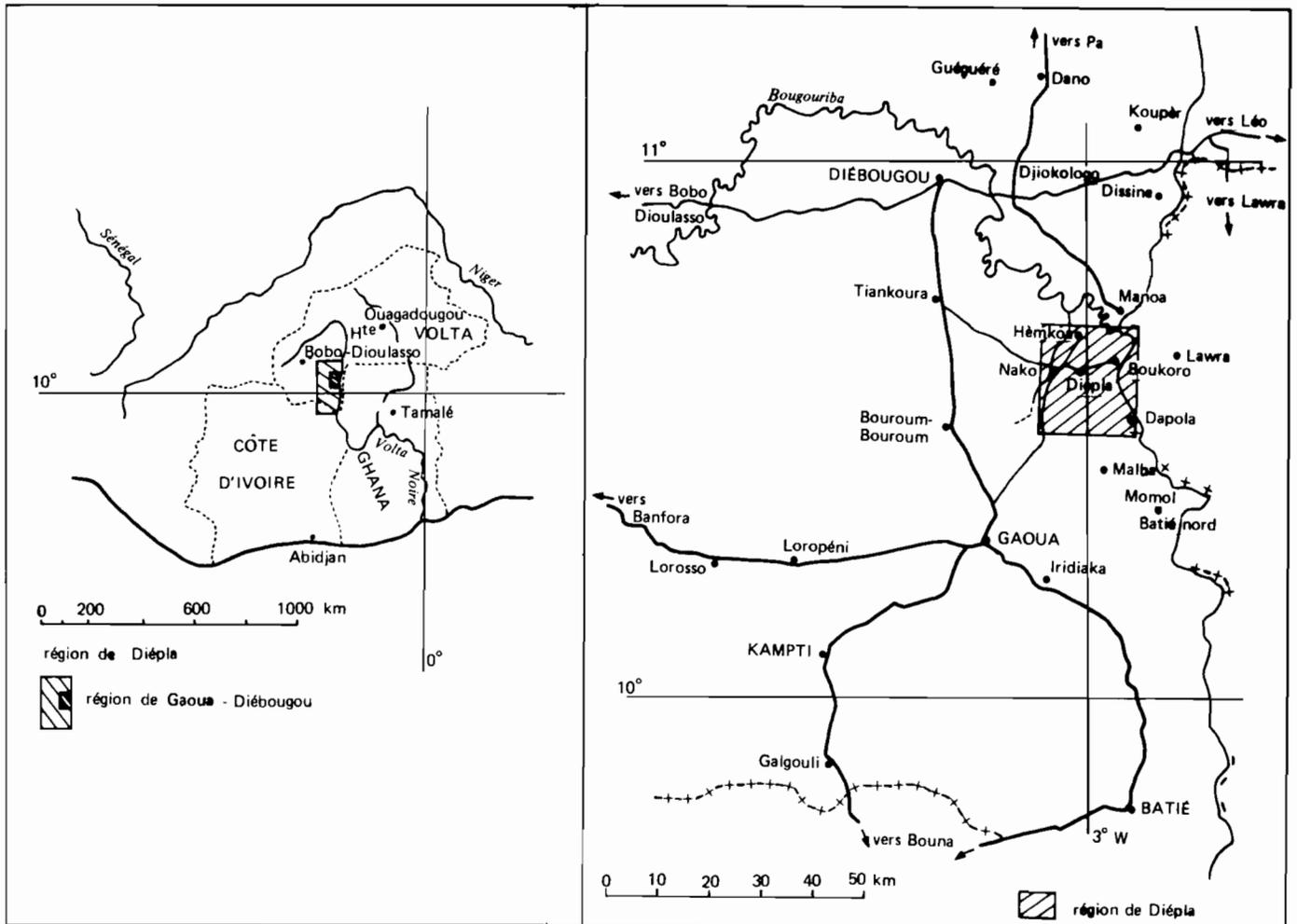


Figure 1

Croquis de situation de la région de Diépla

AVANT-PROPOS

Les paysans birifor, patients ordonnateurs des terroirs qui font l'objet de cette étude, appartiennent à une ethnie qui groupe, au total, un peu moins de 100.000 individus, à peu près équitablement répartis de part et d'autre de la Volta Noire, c'est-à-dire, par moitié, sur le sol ghanéen et sur le sol voltaïque.

Apparentés par le langage aux Dagari et aux Wilé, leurs voisins septentrionaux, ils ont adopté, dans la région qui nous occupe, la plupart des coutumes des Lobi établis sur les marges occidentales de leur territoire. S'il ne nous appartient pas de situer avec précision le groupe birifor dans la « chaîne » des ethnies voltaïques, nous pensons néanmoins qu'il constitue un maillon intermédiaire entre l'ensemble mossi (dont la langue est également proche de la sienne) et le groupe lobi.

Farouchement repliée sur elle-même, difficile à cerner et à appréhender dans ses fermes isolées et ses hameaux éparpillés, cette population active et ingénieuse a su imaginer des techniques culturelles propres à tirer le meilleur parti des quelques terres fertiles que la nature lui a dispensées sans générosité; et, en particulier, parvenir à une maîtrise assez remarquable des terres alluviales et inondables des vallées. Sur ce dernier point, le cultivateur birifor est proche du paysan sénoufo qui vit dans le sud-ouest de la Haute-Volta, aux environs de Banfora.

A ces deux particularités qui affectent tout à la fois l'habitat et les modes d'organisation de l'espace et qui, à elles seules, suffiraient à justifier l'intérêt du géographe pour une population qui a su inscrire sur le sol — et avec quelle netteté — son projet d'humanisation d'une nature plutôt hostile, la région en ajoute une troisième, bien propre à retenir en ces lieux un voyageur fatigué de la pesante monotonie des savanes africaines : l'originalité des formes du relief. Comment en effet, ne pas être surpris et conquis tout à la fois par le contraste permanent des paysages que révèle le capricieux cheminement de la piste : immenses plateaux secs, inhospitaliers, dénudés et sauvages débouchant soudainement sur un vaste bassin entièrement humanisé, limité par les petits massifs ou les chaînes miniaturisées de quelque haute colline aux formes souvent hardies...

Contraste des formes du relief, ingéniosité des techniques culturelles, dispersion spatiale d'une population cloisonnée en multiples hameaux minuscules, tant de caractères originaux ne pouvaient que piquer la curiosité du chercheur et le décider à fixer en ces lieux le point de départ d'une série d'enquêtes.

L'occasion lui en fut donnée dès 1961 dans le cadre d'une étude sur les structures foncières en Haute-Volta. Les enquêtes devaient se poursuivre, épisodiquement, jusqu'en 1966, puis déborder largement par la suite le cadre primitif des études sur les régimes fonciers pour s'intéresser à bien d'autres problèmes. C'est ainsi que, peu à peu, l'observation des terroirs conduisait à une réflexion sur les formes de l'occupation humaine puis, pour finir, à une étude de plus en plus exigeante du milieu naturel comme de l'environnement socio-culturel.

Nous devons dès maintenant présenter au lecteur, une explication sur le libellé du titre : les « insulaires du rameau lobi... ». La région de Diépla est isolée des contrées voisines : à l'ouest comme à l'est, des plateaux cuirassés ou de vastes glacis inhospitaliers, au sud, un ensemble de collines aux pentes raides et rocailleuses, au nord, un cours d'eau profond et encaissé (la Bougouriba), ne

favorisent guère les échanges avec les populations extérieures. Influencées peut-être par ce milieu physique fermé, dans lequel elles ont leurs activités, les familles birifor ont tendance à vivre, chacune isolée dans sa ferme, sans essayer de nouer des relations avec leurs voisins, ni, à plus forte raison avec les groupes installés hors de leur petite région. Peu sociables, repliés sur eux-mêmes, les Birifor ont préservé jalousement ce qui fait leur unité : leurs traditions, leur genre de vie, qu'ils défendent farouchement contre toute atteinte venue de l'extérieur. Placés en quelque sorte en dehors de notre temps par le refus obstiné à recevoir ce qui émane du monde moderne, les gens de Diépla et de sa région se comportent comme des « insulaires » traditionnalistes, ayant conservé leurs techniques de production, leur organisation sociale, leur système foncier à peu près intacts. Il est toujours tentant pour un chercheur d'observer une telle société résolument opposée à accepter des modes de vie nouveaux. Nous verrons dans quelle mesure, elle a réussi dans son entreprise orgueilleuse.

Le choix de la famille-type qui devait, tout au long de nos enquêtes, nous servir de fil conducteur, nous a placé par contre devant un difficile dilemme. Nous pouvions en effet choisir un groupe familial qui présenterait les normes quantitatives de la cellule économique moyenne de la région — c'est-à-dire fort tout au plus de 15 à 18 membres —, mais alors, ce groupe n'offrait pas un champ d'exploration suffisant pour mener à bien une analyse sociologique approfondie. Nous pouvions également nous arrêter à un groupe familial plus important qui, lui, présentait l'avantage d'offrir un champ d'analyse beaucoup plus ouvert.

C'est ce second terme de l'alternative qui fut retenu, en adoptant le *yir* (la maison) de Londouté Da : avec ses 34 occupants, il se situe très au-delà des normes numériques des *yir* de la région, mais nous ne devons pas regretter ce choix : outre qu'il ouvrait un large éventail de « situations » qui devaient singulièrement faciliter l'approche sociologique comme l'étude économique des communautés familiales, nous devons vite constater que le volume de ce *yir*, exceptionnel pour les temps actuels qui poussent à l'éclatement des familles et à l'émiettement des *yir*, était conforme à la tradition du groupe.

Si donc l'analyse sociologique privilégie, pour les raisons qui viennent d'être exposées, le *yir* de Londouté Da plutôt que tout autre, l'étude des terroirs nous imposait par contre, de recenser successivement chacune des exploitations de Diépla.

Cette opération qui débuta en 1964, fut largement facilitée par l'utilisation d'une couverture aérienne à l'échelle du 1/10.000^e que l'Institut Géographique National avait réalisée en mars 1963 à la demande de M. le Professeur G. SAUTTER dont l'aide matérielle et morale ne nous fit jamais défaut durant les nombreuses années passées en Haute-Volta.

Si nous avons pu conduire de façon à peu près satisfaisante nos recherches sur le milieu naturel (géomorphologie, pédologie, végétation), nous avons dû abandonner tout espoir de mener à leur terme les enquêtes projetées sur les rendements, sur certains aspects de l'économie familiale ou des institutions religieuses ; cette étude qui ne pouvait, certes, avoir l'ambition d'épuiser son sujet, n'est donc pas aussi complète que nous l'aurions désiré.

De 1961 à 1966, c'est dans l'isolement le plus total que nous avons poursuivi nos recherches sur le terrain ; mais le travail de rédaction, quant à lui, fut suivi et encouragé de façon très sympathique par nombre de professeurs, chercheurs et collègues qui acceptèrent de prendre connaissance de nos premières épreuves et de nous communiquer leurs observations et leurs critiques (1).

(1) Que Mme S. DAVEAU-RIBEIRO, professeur à l'Université de Lisbonne, MM. les professeurs DRESCH, MONOD, ROUGERIE, MM. COMBEAUX, PARROT, respectivement pédologue et géologue à l'ORSTOM, M. J. CAPRON, sociologue africaniste au CNRS, MM. RENARD et MULLARD, respectivement ancien directeur du Service de météorologie et des eaux et forêts à Ouagadougou, veuillent bien trouver ici l'expression de notre profonde gratitude pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée dans l'élaboration de ce travail.

Nous n'oublions pas l'équipe d'enquêteurs du Centre Voltaïque de Recherche Scientifique animée par Robert TOE qui a assumé tout au long de nos rudes tournées à Diépla et dans la bonne humeur, les levés topographiques, les inventaires et les enquêtes par sondage. Je sais enfin ce que je dois à ma femme qui s'est chargée de relire les manuscrits et d'assumer la frappe de ce travail.

PRESENTATION DU PAYS

Lorsqu'au village de Tiankoura, on quitte la route qui relie Diébougou à Gaoua pour emprunter la piste qui conduit à Nako, on traverse sur une trentaine de kilomètres une région monotone occupée par les Lobi. Le pays est légèrement vallonné, le sol sablonneux ; quelques rivières, au cours souligné par une ligne de végétation arborée, asséchées pendant la plus grande partie de l'année, rompent de temps à autre l'uniformité du paysage. Le fond « en berceau » de la vallée est recouvert d'un épais manteau de sable auxquels se mêlent de nombreux gravillons latéritiques issus des cuirasses supérieures. La pente des versants est douce ; elle se raccorde au sommet du plateau par un léger ressaut qui correspond à l'affleurement de la cuirasse (1). Masquée généralement par un sol plus ou moins épais, sableux et gravillonnaire, cette formation ferrugineuse apparaît cependant par places sous l'aspect d'un chaos de blocs latéritiques de couleur brun sombre parmi lesquels s'est implanté un taillis d'arbustes et de buissons chétifs, tordus et noircis par les feux de brousse. A quelques dix kilomètres avant le petit village de Nako, il semble que les formes du relief s'accroissent : les vallonnements sont plus serrés, les replats moins vastes, les pentes plus rapides.

On chercherait en vain, dans ce pays de colonisation lobi, l'empreinte de l'homme sur le paysage : les champs, envahis par de nombreux rejets d'arbrisseaux, se distinguent mal des taillis qui les entourent, rendant leurs limites imprécises. Les quelques hameaux, les rares fermes que l'on découvre le long de la piste, paraissent s'être implantés là de façon toute provisoire dans des espaces à peine dégagés de la brousse vigoureuse qui les cerne de toutes parts.

Après la traversée du Balangbir (petit affluent de la Volta Noire), le paysage change brutalement : une corniche vigoureuse, couronnée par une végétation épaisse, domine d'une dizaine de mètres la dépression dans laquelle se sont installées les fermes du village de Nako. Le chemin qui conduit au poste administratif, gravit avec peine le talus rocailleux du plateau. La surface de ce plateau, d'une horizontalité presque parfaite, offre un paysage dépouillé, dont l'hostilité a rebuté la végétation arbustive : elle se regroupe par plages, laissant à découvert de vastes espaces de carapace nue.

La piste qui se dirige au nord vers Hemkoa, traverse sur un kilomètre environ ce milieu désolé avant d'atteindre brusquement le rebord septentrional de la corniche ; un raidillon conduit dans une vallée étroite, dotée de sols riches si l'on en juge par la densité des champs, curieusement cloisonnés par de profonds fossés rectilignes.

Après avoir enjambé le ruisseau, le chemin qui mène à la Volta Noire et, de là, au Ghana, s'infléchit vers l'est ; sur un glacis cuirassé qui domine légèrement le thalweg, il s'insère dans le défilé qui sépare les deux plateaux. Après quelques centaines de mètres, la corniche du plateau méridional se

(1) Nous donnons au terme "cuirasse" le sens de : formation ferrugineuse fortement indurée.

décroche vers le sud et dégage une sorte de cirque largement ouvert vers l'est sur un vaste bassin qui se prolonge loin vers le nord et vers le sud. (carte h.t. n° 1).

C'est là, à l'entrée du défilé, que s'est installé le village birifor de Diépla. Les fermes sont dispersées de part et d'autre du ruisseau, à quelque distance de celui-ci, au milieu de leurs cultures et généralement à proximité du talus du plateau. Phénomène rare en Afrique : le paysage qui s'offre ici est remarquablement humanisé et contraste vivement avec l'aridité des plateaux. Tout ici trahit la main de l'homme ; les fermes, les champs, les clôtures, les sentiers, les fossés, et, dans une certaine mesure, les jachères elles-mêmes constituent autant de témoignages évidents de la présence permanente du paysan.

Au-delà de Diépla, vers l'est, s'échelonnent les fermes de Bouloumbié, de Nokono, de Bélé ; puis, la piste traverse à nouveau un plateau abandonné à la brousse avant d'atteindre la fertile plaine alluviale de la Volta Noire, assez peuplée, elle aussi.

Ce rapide croquis des paysages que l'on découvre dans la région de Nako permet de saisir toute la diversité de ces marches frontalières du sud-ouest de la Haute-Volta. Aux monotones vallonnements de l'ouest, s'oppose la vigueur des plateaux orientaux découpés par des passages étroits. Aux contrastes qui affectent les formes du relief, s'ajoutent encore les oppositions nées de l'action de l'homme sur le milieu : à l'ouest, sur les terres qu'il occupe, le Lobi n'entame que faiblement le couvert végétal, toujours prêt à se reconstituer dès que la présence du paysan se fait moins agissante ; tandis que sur son domaine oriental, par l'efficacité de ses techniques, la permanence de ses activités, le Birifor a réussi à modeler un paysage organisé dans chaque secteur favorable à son économie.

S'agissant plus particulièrement de cette région occupée par les Birifor, objet de cette étude, nous constatons dès l'abord qu'elle offre, elle aussi, des caractères fort contrastés, reflets de conditions physiques particulières, mais qui sont en même temps soulignés et accusés par les aménagements humains. Sur les plateaux secs et arides où la cuirasse stérile affleure partout, le paysan n'a pas tenté d'organiser le milieu naturel : seuls, les feux de brousse fugaces qu'il allume périodiquement en fin d'hivernage sélectionnent dans une faible mesure le peuplement végétal. Par contre, dans les bassins et les vallées aux terres fertiles et bien irriguées, le paysan a volontiers édifié ses installations, créant un type de paysage ordonné et élaboré.

L'étude de Diépla et de sa région se présentera en forme de dyptique : le premier volet s'intéressera au milieu physique, tandis que le second tentera d'aborder les problèmes humains.

Dans la première partie, nous avons essayé d'appliquer la méthode dite d'études intégrées des paysages (1) dans laquelle l'analyse sectorielle du milieu physique est complétée par une analyse écologique. La région se prête fort bien à ce genre de démarche : les collines, les dépressions et les bassins, les plateaux cuirassés et les vallées alluviales forment les éléments essentiels du paysage. Nous étudierons donc séparément chacun des éléments aux plans géomorphologie, pédologie, écologie, avant de procéder à une analyse globale de la petite région. A partir de cette démarche, nous essaierons de dégager les données essentielles susceptibles d'expliquer les modes d'utilisation de l'espace pratiqués par le paysan. Dans l'étude du climat, rejetée en fin de la première partie, nous insisterons surtout sur ses irrégularités qui, chaque année, perturbent profondément les activités agricoles.

La seconde partie nous conduira à une tentative d'approche de la société birifor sous ses multiples aspects. En effet, tout ce qui a trait à l'organisation du milieu naturel — types de terroirs, implantation de l'habitat, secteurs réservés aux pâturages, jachères... — nous posera un certain nombre de problèmes qui ne pourront trouver leur solution que dans une étude plus systématique de la société elle-même, de ses coutumes et de son histoire. Ces quelques données nous entraîneront tout naturellement à apprécier qualitativement la valeur de cette économie régionale et à nous pencher sur ses perspectives d'avenir et ses possibilités de développement.

(1) G. BERTRAND, 1972.

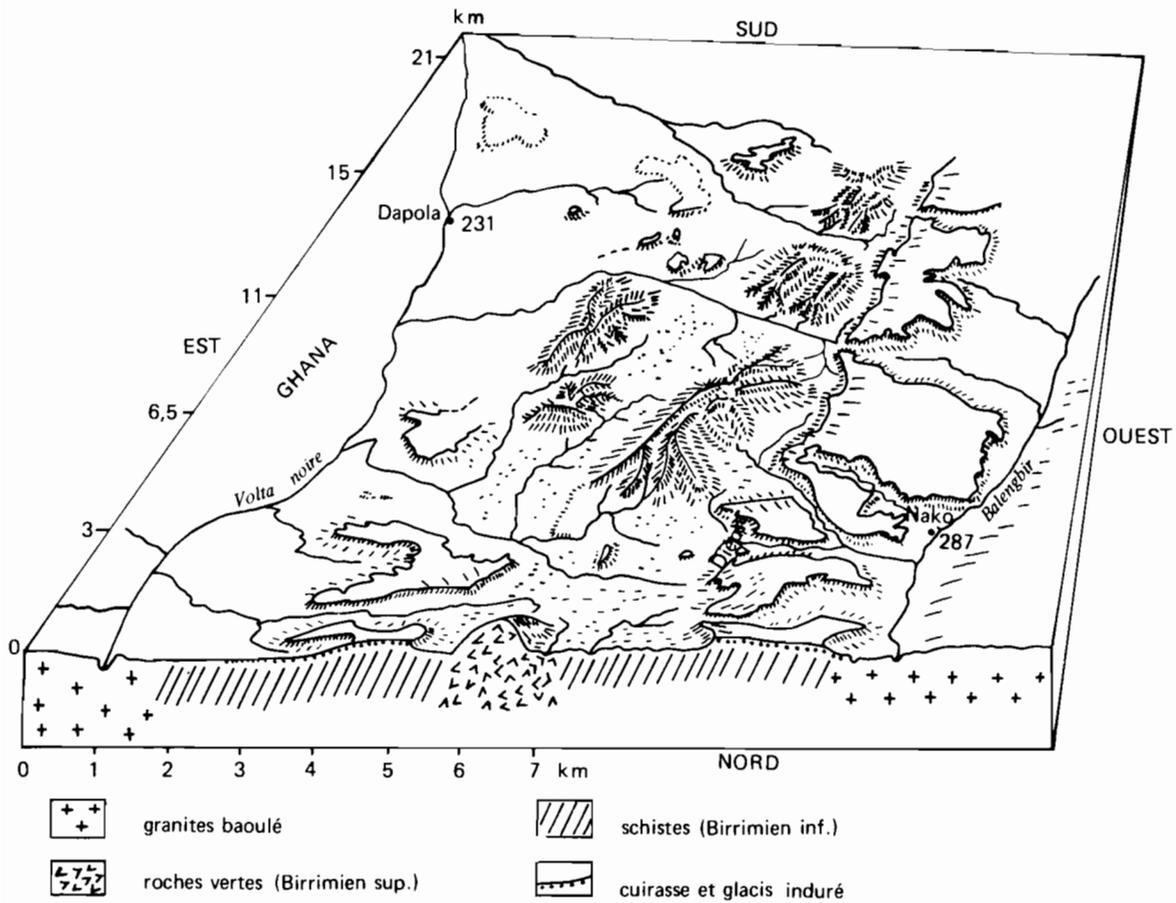


Figure 2

Bloc-diagramme de la région de Diépla

I. — LE MILIEU PHYSIQUE

La région de Diépla qui s'étend dans le sud-ouest de la Haute-Volta, est à quelque 600 km du golfe de Guinée et, respectivement, à vol d'oiseau, à 150 et 250 km de Bobo-Dioulasso (à l'ouest) et de Ouagadougou (au nord-est). Située sur le 3^e méridien ouest et le 10^e 30 parallèle nord, elle bénéficie d'un type de climat à deux saisons : l'une totalement sèche d'octobre à avril, l'autre humide de mai à septembre (les précipitations les plus importantes apparaissent en août); annuellement, la hauteur moyenne des pluies dépasse légèrement 1.000 mm (Gaoua au sud : 1.162 mm, Diébougou au nord : 1.040 mm).

Le bloc diagramme (fig. 2) traduit assez bien l'agencement des principales formes de relief observées dans la région de Diépla : de part et d'autre d'une série de chaînes, de collines orientées dans le sens méridien, burinées par l'érosion, s'étendent des bassins mamelonnés, de largeur variable et allongés, eux aussi, suivant cette même direction nord-sud. Vers l'est, les bassins orientaux sont largement ouverts sur la Volta noire; quelques lambeaux de plateaux au nord, quelques buttes témoins tronquées au sommet, au sud, limitent parfois leur extension. Les bassins occidentaux, par contre, sont beaucoup plus étroits et prennent la forme d'une vallée : en effet, une suite à peu près ininterrompue de corniches, correspondant aux rebords orientaux de vastes plateaux, forme un front rectiligne qui enserme de plus en plus près le bassin.

Les deux bassins versants, correspondant aux niveaux de base de la Volta noire et du Balangbir, sont inégalement développés : le réseau hydrographique est étriqué, malingre à l'ouest, les collecteurs parviennent difficilement à traverser les plateaux avant de se jeter dans le Balangbir; à l'est, les ruisseaux forment un chevelu relativement dense, certains d'entre eux s'avancent loin vers l'ouest : au-delà des chaînes de collines, leurs bassins versants paraissent même empiéter largement sur celui de leurs homologues occidentaux, ils drainent vers la Volta noire une partie des eaux qui devraient revenir au Balangbir.

La première est un fleuve permanent large de 100 à 150 m qui, après avoir parcouru 600 km environ, roule ses eaux vers le sud à une altitude de 232 m dans la région de Diépla; le second, ruisseau temporaire, large de quelques mètres seulement, collecte sur une vingtaine de kilomètres les eaux de ses affluents et s'écoule vers le nord à un niveau supérieur à celui de la Volta : 287 m au lieu de 232 m.

L'examen de la coupe géologique (fig. 2) complète utilement l'analyse rapide des formes du relief. Les formations géologiques s'articulent symétriquement de part et d'autre d'un filon-couche de « roches vertes » (1); large tout au plus de 1 à 2 km, il est orienté dans le sens nord-sud.

(1) Comme nous l'examinerons plus loin, le terme "roches vertes" correspond à toute une variété de roches éruptives de couleur plus ou moins foncée qui, sous l'action de l'érosion chimique, prennent une couleur verdâtre, dans la partie superficielle altérée.

Relativement dures, les roches vertes ont donné naissance aux chaînes de collines qui dominent les bassins d'une bonne centaine de mètres. De part et d'autre apparaissent les formations schisteuses ; elles s'étendent sur quelques kilomètres à l'est et à l'ouest et correspondent aux bassins mamelonnés ; plus loin encore, les schistes sont en contact avec les granites sur lesquels la Volta noire et le Balangbir ont leur vallée dans cette région (1).

Dans ces conditions, nous sommes amenés à penser qu'il existe une relation très étroite entre la structure et le relief dans la région de Diépla.

La multiplicité des formes de relief, dont nous venons de faire l'inventaire, la diversité, sur un espace aussi réduit (300 km² tout au plus) des formations géologiques susceptibles d'engendrer des horizons pédologiques variés, confèrent à cette zone une originalité qui lui est propre et offrent aux populations rurales qui y vivent un large éventail de possibilités d'aménagement. Certes, les options prises par les groupes humains en place pour utiliser le milieu naturel, sont fonction de leurs moyens techniques, de leur outillage, de leurs habitudes culturelles et alimentaires, de leur organisation sociale... Mais ici, dans la région de Diépla, plus qu'ailleurs, la grande diversité du milieu physique contraint le paysan à opérer des choix, à imaginer des solutions, (ou même à renoncer à son entreprise) dans chacun des secteurs qu'il décide d'aménager pour ses besoins.

Aux formes de relief dérivant directement de la structure — collines, bassins mamelonnés — s'ajoutent ou plutôt, se superposent par endroits des formations superficielles et tout spécialement les plateaux cuirassés. Inclines doucement de part et d'autre de l'alignement des collines birrimiennes, mais toujours séparés de celles-ci par une dépression, ils occupent dans le paysage une place importante. Si l'on estime que leur stade plus ou moins avancé de démantèlement est fonction de l'activité des cours d'eau qui les drainent, il apparaît évident que le réseau hydrographique oriental est beaucoup plus efficace que son homologue occidental.

Mais avant d'entrer dans le détail de cette étude physique, il est nécessaire de situer le pays birifor de Diépla et ses environs dans un contexte régional plus vaste.

1. — *ESQUISSE GEOLOGIQUE REGIONALE*

L'examen de la carte géologique couvrant le sud-ouest de la Haute-Volta et le nord-est de la Côte-d'Ivoire, permet de replacer dans un contexte plus large les formations géologiques de la région de Diépla (fig. 3).

Au nord d'une ligne joignant Katiola (au sud-ouest) et Boudoukou (au sud-est) le Birrimien se présente sous forme de lanières plus ou moins étroites qui s'insinuent dans le socle cristallin, suivant une direction méridienne.

Au nord-ouest, dans la région de Banfora - Bobo-Dioulasso, une couverture gréseuse (son épaisseur dépasse souvent une centaine de mètres) (2) masque la presque totalité des formations sous-jacentes ; seuls, quelques pointements de roches éruptives (dolérites) ont réussi ici et là à transpercer les grès.

Le Birrimien (qui intéresse tout spécialement la région de Diépla) se subdivise en trois formations : le Birrimien supérieur constitué par des « roches vertes », le Birrimien inférieur représenté par des schistes et le Tarkwaïen (ou pseudo-Tarkwaïen) (3) caractérisé par la présence de grès arkosiques ou grossiers ou encore d'arkoses. A l'ouest comme à l'est, les formations birrimiennes sont encadrées par des granites syntectoniques baoulé.

Le Birrimien supérieur est plus largement représenté dans la partie orientale du pays que dans l'ouest où il apparaît seulement sous forme d'enclaves étroites, dispersées dans le Birrimien inférieur.

(1) A l'est, la Volta noire coule sur les schistes birrimiens à partir de Dapola, jusqu'au sud de Batié (voir fig. 3).

(2) A l'ouest de Banfora la cote 749 m (le mont Koura-Kouron, appelé aussi Tchékomou), point culminant de la Haute-Volta, est situé au sommet d'un plateau gréseux qui domine de près de 400 m la plaine voisine (cote 359 m à l'ouest) s'étendant au Mali.

(3) Les recherches entreprises n'ont pas permis jusqu'ici de déterminer avec précision l'origine de cette formation.

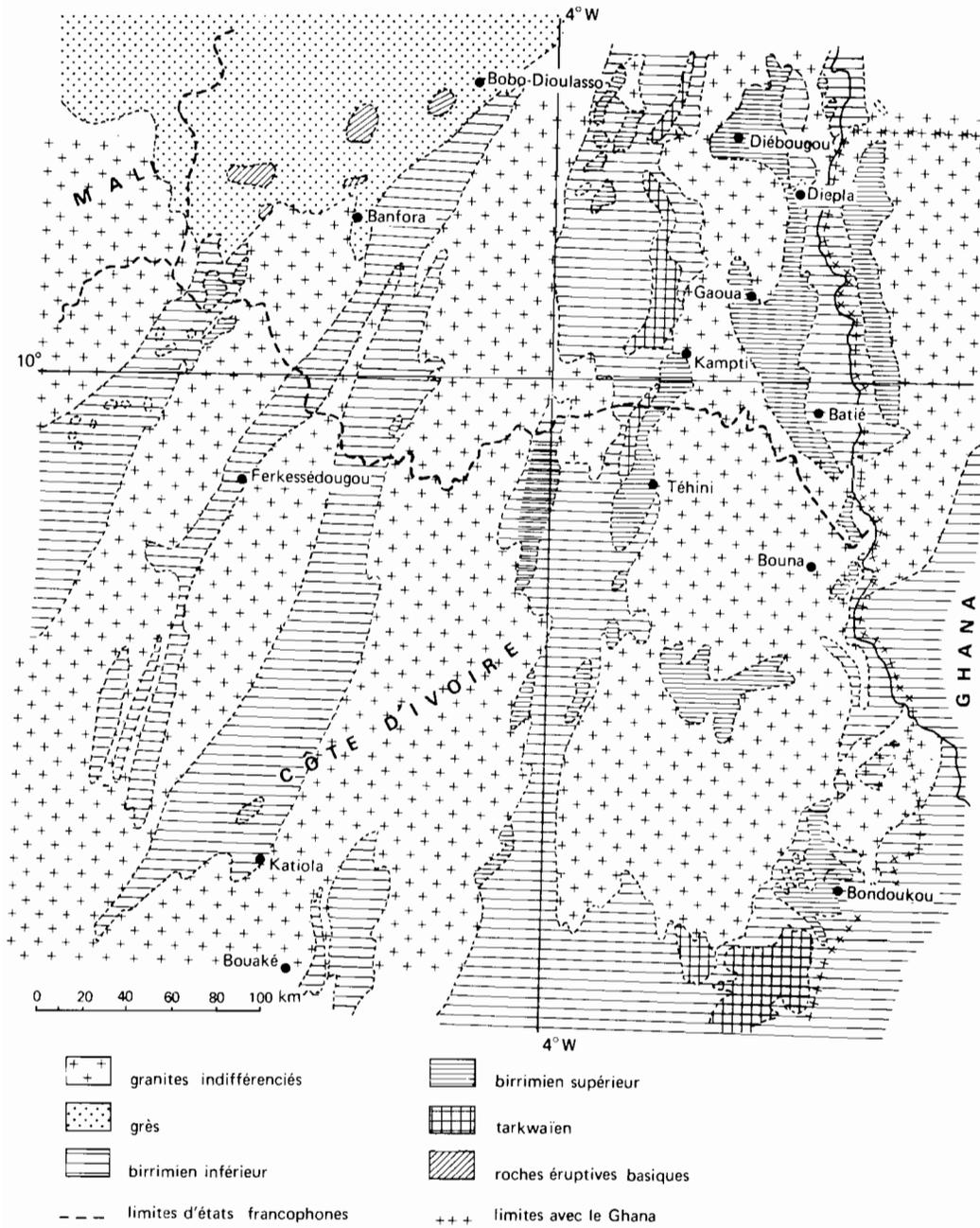


Fig. 3 – Esquisse géologique du S-W de la Haute-Volta et du N de la Côte-d'Ivoire

La formation birrimienne orientale intéressant la région de Bondoukou se divise en deux branches : l'une occidentale, passe par Téhini et Kampti, l'autre qui part de Bondoukou, après s'être infléchi à l'est de la Volta noire (au sud-est de Bouna) semble se raccorder à la branche intéressant les régions de Batié, Gaoua, Diépla et Diébougou. Il est intéressant de remarquer que la vallée de la Volta Noire, entre Diépla et Batié, creusée dans le Birrimien inférieur semble avoir été canalisée par deux longs pédoncules de Birrimien supérieur qui à l'ouest comme à l'est, l'encadrent sur une bonne centaine de kilomètres.

Les « roches vertes » du Birrimien supérieur, résistent d'une façon efficace aux agents de l'érosion du climat tropical comme en témoigne la présence des collines dans la région de Diépla. Les cartes topographiques de Gaoua et de Houndé (1) sont éloquentes à ce sujet : au sud de Gaoua une série de chaînes de collines alignées dans le sens sud-nord dépassent souvent l'altitude de 500 m et dominant de 250 à 300 m les bassins et les vallées qui se développent à leur pied (les monts Koyo et Katou dans la région d'Iridiaka atteignent respectivement 592 et 520 m). Cette ligne de reliefs se prolonge vers le nord : dans le cercle de Diébougou (carte de Houndé) les collines birrimiennes de Guéguéré et de Navronkwé s'élèvent respectivement à l'altitude de 558 et 534 m.

Dans la région de Diépla, les hauteurs sont plus modestes : elles dépassent rarement 400 m ; le Hirpo au sud de Diépla culmine à 420 m tandis que le Mara et le Hemkoa au nord atteignent respectivement 380 et 390 m d'altitude environ.

L'orientation privilégiée des collines de la région de Diépla correspond bien par conséquent à celle adoptée généralement dans cette partie de l'Afrique par les reliefs appartenant à cette formation. Il est intéressant maintenant de savoir si les formes de relief observées à Diépla et dans ses environs reflètent fidèlement tous les aspects morphologiques que l'on peut découvrir dans des régions birrimiennes.

L'environnement de chaque massif ou chaîne de collines birrimiennes est typique : quelles que soient son altitude, sa puissance, une dépression périphérique plus ou moins bien dégagée l'isole totalement des plateaux voisins dont le revers cuirassé descend en pente douce de part et d'autre de la dépression. La colline elle-même, avec ses pentes raides, burinées par les torrents, son sommet arrondi, déchiqueté ou tronqué prend, dans le contexte régional monotone et sub-horizontale, une allure de petite montagne. Il est vrai que les chemins d'accès caillouteux, escaladant les talus rapides des plateaux, se glissant parfois dans un étroit défilé dominé de part et d'autre par une corniche élevée, gravissant péniblement un petit col, accentuent encore chez le visiteur, cette impression de zone montagneuse.

Les formations birrimiennes soumises à un climat de type soudanais, semblent bien avoir donné naissance à un type de paysage morphologique original semblable en tout point à celui observé dans la région de Diépla. Toutefois un observateur attentif serait amené à apporter quelques retouches à ce schéma : il constaterait en effet, après avoir visité divers sites des zones birrimiennes de Haute-Volta, que les collines de dimensions modestes présentent rarement un sommet plat (il offre souvent une forme arrondie, parfois déchiquetée) ; par contre tous les volumes atteignant une altitude élevée sont tronqués au sommet : une cuirasse plus ou moins épaisse, généralement très étroite (quelques dizaines de mètres) couronne chaque colline ou chaîne de collines dépassant la cote altimétrique de 500 m. A Guéguéré, tout spécialement, sur les chaînes de collines septentrionales, il est facile de constater que la cuirasse sommitale disparaît totalement à chaque inflexion de la ligne de crête (une quinzaine de mètres de dénivellation sont suffisants ici) ; elle réapparaît par contre à une bonne centaine de mètres plus loin, lorsque l'altitude de la colline dépasse à nouveau la cote « fatidique » des 500 m. A Iridiaka (au sud de Gaoua), à Pilimpikou (à quelque 250 km au nord de Diépla) la cuirasse sommitale est présente à partir des altitudes respectives de 570 m et 520-540 m.

Il existerait donc, dans les zones birrimiennes, une relation étroite entre l'altitude des volumes et la présence ou l'absence de cuirasse sommitale, la présence ou l'absence de sommet tronqué. Aucune des collines birrimiennes de la région de Diépla n'atteignant la cote des 500 m, nous n'évoquerons ce problème, dans les chapitres suivants, qu'à titre d'information (2).

(1) Carte IGN à 1/200.000^e, coupure de Gaoua f. NC 30 XV et XVI, de Houndé f. NC 30 WWI.

(2) Jean DRESCH, 1947.

2. — STRUCTURE ET RELIEF DANS LA REGION DE DIEPLA

A. — LES FORMATIONS DU SOCLE

I. LES COLLINES DU BIRRIEN SUPERIEUR

Les premiers géologues ont désigné sous l'appellation de « roches vertes » tout le matériel lithique formant les collines birrimiennes. Cette dénomination imagée qui correspond à la couleur verdâtre de la zone altérée des roches, couvre en fait toute une catégorie de matériaux d'origine intrusive, mis en place vraisemblablement au Précambrien moyen, à composantes minéralogiques différentes et à structures pétrographiques variées.

C'est ainsi que les collines de Mara au nord, celles du Lemka septentrional sont formées de roches mélanocrates à grains très fins (leur faciès pétrographique est comparable à celui des roches éruptives). La roche se fragmente en éléments de forme polyédrique et donne naissance à des volumes ayant une configuration arrondie, généralement groupés par trois ou quatre ; la courbure de leurs versants très rapides (la pente est de l'ordre de 20 à 30°) est légèrement convexe.

Toutes différentes, sont les collines du Hirpo, du Komo septentrional et du Mara méridional : étirées dans le sens nord-sud, couronnées par une crête souvent très étroite et sub-horizontale, de part et d'autre de laquelle descendent des versants légèrement concaves, les chaînes sont toutes trois étayées par des filons-couches de quartzites subverticaux et épais, orientés dans le sens méridien. La roche se désagrège par plaques qui se brisent dans leur chute et jonchent les parties planes, tandis que le long des versants convexes à pentes rapides (25 à 35°), elles glissent jusqu'au premier replat où elles s'amoncellent.

Caractères communs à ces deux types de volumes : un véritable chaos de rochers, souvent volumineux, coiffe le sommet des collines (1); sur les versants, la taille des roches s'amenuise rapidement à mesure que l'on descend : il ne reste plus, au bas des pentes, que des cailloux ou de la pierraille dont la plus grande dimension dépasse rarement 15 à 20 cm.

La zone de contact entre les schistes redressés du Birrimien inférieur et les roches mélanocrates massives des collines de Mara et du Lemka médional est facilement repérable sur le terrain. Sur une quinzaine de mètres (voire même sur quelques mètres), on peut observer dans le lit d'un ruisseau, le passage d'une formation à l'autre. Par contre, sur le versant occidental du Hirpo, la transition entre les filons-couches quartzitiques épais et les schistes redressés aux feuillet minces du Birrimien inférieur, se déroule d'une façon progressive, insensible, de telle sorte qu'il est difficile de savoir si l'on est encore en présence du Birrimien supérieur ou déjà sur le Birrimien inférieur. Cette observation nous amène à évoquer l'« accident tectonique » du sommet du Hirpo lequel se traduit par le dédoublement de sa ligne de crête (fig. 4).

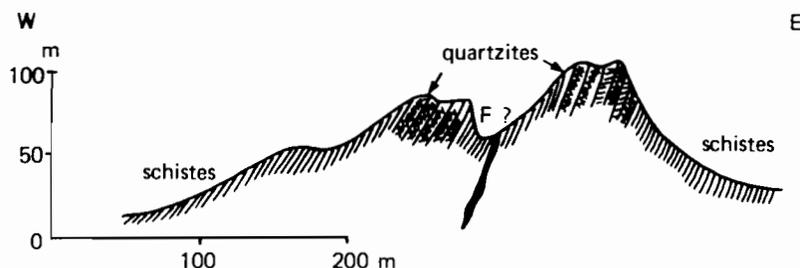


Figure 4

Coupe géologique de la colline birrimienne : le Hirpo

(1) Sur les sommets sub-horizontaux (du Hirpo par exemple), les filons de quartzite traversent par endroits le plancher et forment alors un enchevêtrement inextricable de plaques énormes basculées ou sub-verticales.

Certains géologues ont cru reconnaître dans cette profonde gouttière, la présence d'une faille de direction birrimienne (1) ; les dernières prospections faites au printemps 1972, m'incitent à penser que cet « accident » serait plutôt le résultat d'une double intrusion de filons quartzitiques très épais et parallèles, distants l'un de l'autre d'une centaine de mètres, coinçant entre eux des formations de type schisteux à feuillet minces et subverticaux (leur épaisseur moyenne varie entre 4 et 8 mm). La gouttière séparant les deux lignes de crêtes parallèles — sa plus grande profondeur est de l'ordre de 30 à 40 m — serait le résultat de l'érosion différentielle s'exerçant avec beaucoup plus d'efficacité au centre, sur les schistes feuilletés, que sur les lèvres supérieures, solidement charpentées par les quartzites.

II. LES BASSINS DU BIRRIMIEN INFÉRIEUR

La coupe géologique présentée dans le bloc-diagramme de la fig. 2, les cartes géologiques font apparaître la place importante occupée par les schistes dans l'ensemble des formations birrimiennes : dans la région de Diépla, ils sont présents sur 75 % environ du territoire. Mais une partie non négligeable d'entre eux est recouverte par les plateaux cuirassés, les glacis colluviaux (qui débordent d'ailleurs largement sur les granites baoulé) de telle sorte que les sols issus directement des schistes, utilisables par le paysan, ne représentent en réalité, que 50 à 55 % de la région de Diépla.

Les dépressions du Birrimien inférieur qui encadrent à l'ouest comme à l'est les lignes de collines, apparaissent entre deux volumes parallèles, sont formés de schistes redressés à feuillet généralement minces (0,1 à 0,5 cm) très perméables. Entre Bélé et Nokono, par exemple, ils sont constitués de fins fragments de roches détritiques broyées, d'origine sédimentaire ou éruptive qui ont été profondément remaniés, ressoudés entre eux par de fortes pressions d'origine tectonique (2).

La structure feuilletée des schistes, leur position sub-verticale, les éléments hétérogènes qui les composent, sont autant de facteurs favorables à l'énergique action de l'érosion : celle-ci devrait aboutir, là où elle n'est pas entravée par la présence des plateaux, à la formation d'une pédiplaine régulière (dans la zone orientale, par exemple). Or il n'en est rien, les bassins schisteux, lorsqu'ils ne sont pas recouverts par un manteau colluvial, sont généralement mamelonnés ; la présence de monticules rocaillieux, de bourrelets étroits, d'éperons effilés, de buttes témoins au sommet tronqué... donnent à chaque bassin une originalité qui lui est propre. Quelques exemples nous feront mieux apprécier la grande variété des paysages morphologiques (carte h.t. I).

Dans la dépression délimitée par les chaînes de collines du Hirpo à l'ouest, du Lemka à l'est, au nord par le plateau de Bélé, bien dégagé de toutes formations allogènes, les mamelons ont l'allure de galettes aplaties au sommet ; légèrement bombés ils s'élèvent péniblement à 3 ou 4 m au-dessus du lit du ruisseau qui les circonscrit. Le réseau hydrographique est dense : les collecteurs au lit profondément encaissé, au fond tapissé de débris rocheux de toutes sortes, s'impriment à l'intersection des pentes convexes des mamelons et serpentent entre chacun d'eux.

Dans l'ouest, la dépression coincée entre le Hirpo et les plateaux de Nako, présente la même physionomie, mais déjà les dépôts allogènes descendus des talus, ou les alluvions grossières déposées par les ruisseaux en période d'inondation, recouvrent le plancher schisteux de la frange occidentale.

Dans le triangle inscrit entre les villages de Bouloumbié, Nokono au nord et la retombée septentrionale du Hirpo, au sud, les formations schisteuses, plus résistantes, ont donné naissance à un pédiment (3) subhorizontal qui s'infléchit en pente douce vers l'ouest (la dénivellation est de l'ordre de 4 à 5 m), plus rapide vers l'est (différence de niveaux est de 12 à 15 m). Rares sont les collecteurs qui parviennent à creuser leur lit dans les matériaux relativement épais (0,5 à 1,5 cm) et très durs qui

(1) Jeu de 16 cartes géologiques de la région de Diébougou, Gaoua, Volta Noire au 1/50.000^e ; Géophoto service, Denver, Colorado-Texas, avril 1966.

(2) Ces observations ont été faites par M. PARROT, géologue à l'ORSTOM, après examen au microscope des lames minces.

(3) Entendre pédiment dans le sens adopté par J. DRESCH : "surfaces taillées dans les terrains durs de la montagne". H. BAULIG, 1966, p. 52.

charpentent l'ensemble ; il est vrai que les ruisselets s'écoulant dans un sens est-ouest, perpendiculaire par conséquent à celui des schistes, se heurtent dans ces conditions à une résistance plus grande des matériaux.

Plus au nord, dans la région de Mara, mais surtout de Hemkoa, Yabar, Tiéka, la dépression périphérique ressemble par endroit à un véritable chaos : les ruisseaux, profondément encaissés serpentent entre les monticules d'importance inégale, aux pentes convexes, raboteuses, couronnés au sommet par des plaques de schistes redressés ou même de blocs de roches vertes. Souvent le Birifor choisit le faite du monticule pour y construire sa ferme à laquelle on accède par un bref raidillon rocailleux.

Dans la zone orientale, le Birrimien inférieur envahit le bassin de la Volta à un kilomètre au nord de Dapola (se substituant ainsi aux granites baoulé sur lesquels elle s'écoule plus au nord). Ici, la force abrasive de la rivière s'est exercée avec pleine efficacité sur les schistes finement feuilletés, les réduisant en une étroite pédiplaine descendant en pente douce vers le lit du fleuve ; seuls subsistent encore quelques mamelons mieux armés (certains d'entre eux sont encore recouverts par des morceaux de cuirasse) qui dominent d'une dizaine de mètres le plancher.

Trois facteurs essentiels peuvent être tenus pour responsables de la grande diversité des formes observées dans les dépressions et bassins appartenant au Birrimien inférieur :

- . inégalité dans l'action des agents de l'érosion,
- . plus ou moins grande dureté des matériaux,
- . structure géologique souvent hétérogène.

A ces trois facteurs principaux facilement décelables s'en ajoute un quatrième qui échappe à une observation rapide, il s'agit de la plus ou moins grande perméabilité des formations schisteuses. Ce dernier facteur est en effet déterminant dans le degré d'altération des roches en place ; l'érosion des eaux courantes s'exerce d'autant mieux sur les formations que leur degré de décomposition est plus avancé ; la profondeur des sols enfin est fonction du degré d'altération.

La combinaison, l'inter-réaction de ces facteurs variés découlant tous plus ou moins de la structure des couches géologiques en place, expliquent assez bien la diversité des formes observées sur les formations birrimiennes de la région de Diépla. Toutefois, s'il est possible, à partir des différentes observations présentées précédemment, de saisir les grandes lignes de la morphogenèse régionale, le géographe, dans l'état actuel de ses connaissances, est dans l'incapacité de proposer une étude géomorphologique régionale satisfaisante ; les exemples proposés ci-dessus posent beaucoup plus de problèmes qu'ils n'en résolvent, seule une étude détaillée, minutieuse et précise, réalisée par des géologues permettrait de mieux comprendre ce qu'est en réalité le Birrimien inférieur et les formes qui en dérivent (1).

III. LES GRANITES BAOULE

Encadrant les formations birrimiennes, ils occupent une place marginale dans la région qui nous intéresse.

A l'ouest, rappelons qu'ils donnent naissance (entre Tienkoura et Nako, c'est-à-dire en dehors de la région de Diépla) à un paysage vallonné (2) ; les ondulations de large amplitude (2 à 3 km) sont soulignées au sommet par une cuirasse peu épaisse en voie de démantèlement, tandis que le fond des vallées en berceau est encombré par des arènes granitiques pulvérulentes.

A l'est, sur les bords de la Volta, le paysage est totalement différent : tout le long du fleuve, se développe sur 2 ou 3 km de largeur, une plaine qui s'allonge vers le nord (plus au sud, entre

(1) Le Tarkwaïen semble absent de la région de Diépla. Cependant, à mi-distance des points A et D de la carte h.t. 1, à quelque 500 m au nord de la piste conduisant à la Volta Noire, nous avons découvert en avril 1972, sur une largeur de 10 à 15 m, un affleurement de roches ressemblant à des grès (couleur grise, grains très fins).

A l'examen microscopique de la lame mince, il s'agirait d'arkose micacée contenant de la chlorite et des cristaux importants de calcite. Si l'on se réfère aux travaux (déjà anciens) de SAGAZKI, l'échantillon découvert, par la situation du gisement au bas des collines birrimiennes, par sa composition minéralogique, pourrait appartenir au "Tarkwaïen".

(2) Voir ci-dessus, page 7.

Boukoro et Dapola, rappelons que les granites sont remplacés par les formations du Birrimien inférieur). Il est probable que la rivière très proche n'est pas étrangère à ce nivellement qui intéresse non seulement les granites mais aussi une mince frange orientale du Birrimien.

La plaine qui aurait été ainsi formée par le fleuve, prend naissance à quelques centaines de mètres en deçà des talus des plateaux, s'abaisse jusqu'au bourrelet de berge de la Volta suivant une pente faible (0,5 %, à proximité du talus, 0,2 %, dans le voisinage de la rivière). Par le jeu des pulsations annuelles de la Volta qui inonde régulièrement ses rives et les alluvionne sur une largeur de 1 à 1,5 km, par l'épandage de colluvions issues des plateaux et entraînées par les eaux de ruissellement, les formations en place (granites à l'est, schistes à l'ouest), sont recouvertes d'un sol de nature et d'épaisseur variable, en fonction principalement de l'éloignement des sources alluviale et colluviale. Généralement, au lieu de convergence des ruisselets descendus des plateaux le sol moins épais se déchire par places; à la grande surprise de l'observateur, ces « déchirures » laissent apparaître, non pas les roches *in situ*, mais une cuirasse de bas-fond, scoriacée et totalement stérile qui épouse la forme de la pédiplaine et descend doucement vers la rive du cours d'eau.

Ceci nous amène à évoquer l'omniprésence des formations de transport dans la région de Diépla : en effet, tout au long des développements précédents consacrés à la structure et aux formes de relief issues des formations birrimiennes et granitiques, nous avons été conduits à signaler à chaque instant, la présence de cuirasses, de glacis colluviaux, de dépôts alluvionnaires qui occupent une place non négligeable, même dans les secteurs les mieux dégagés par l'érosion.

B. — LES FORMATIONS DE TRANSPORT (OU SUPERFICIELLES)

- Elles peuvent être classées en plusieurs catégories, en fonction de leur dureté :
- les cuirasses indurées; elles se subdivisent elles-mêmes en deux séries :
 - . les plus dures (généralement les plus épaisses) protègent le revers des plateaux;
 - . les secondes, installées au pied des talus, sont plus fragiles et moins épaisses (cuirasses de bas de pente ou de bas-fond);
 - les glacis colluviaux constitués par de matériaux gravillonnaires épandus par les eaux courantes forment des surfaces sub-horizontales légèrement indurées au niveau supérieur;
 - enfin les plaines ou les bassins alluviaux formés de dépôts fins et meubles, se développent le long des ruisseaux ou des rivières.

I. LES CUIRASSES INDUREES

a) les plateaux (carte h.t. 1)

L'emprise de ces plateaux latéritiques et de leurs formations dérivées (buttes-témoins et glacis), leur massivité, confèrent à ces vastes reliefs uniformément plats une importance toute particulière dans le paysage local. Disposés dans une position de retrait de part et d'autre du sillon birrimien, ils occupent environ 20 % de la surface de cette région.

L'absence complète de réseau hydrographique, même embryonnaire, sur ces surfaces partiellement dénudées, s'oppose au chevelu serré des collecteurs de tous calibres qui drainent le bassin. On est amené à penser que toutes les eaux reçues par ces surfaces tabulaires puissamment cuirassées, ont glissé en surface vers les dépressions qu'elles ont affouillées et profondément entaillées. En effet, l'attaque de l'érosion ne s'exerce efficacement qu'au pied des volumes qu'elle dissèque. Son activité s'est traduite de façon particulièrement nette sur l'ensemble des plateaux orientaux : au nord, de larges vallées conséquentes (1) séparent de vastes lambeaux déchiquetés. Si la corniche qui domine

(1) Bien que nous n'ayons pas affaire ici à des "cuesta", nous aurons souvent recours, pour désigner les éléments de ce relief particulier, à certains termes de leur vocabulaire descriptif.

le bassin birrimien apparaît largement dégagée, elle s'estompe progressivement lorsqu'elle s'infléchit vers l'est et finit par disparaître sous l'amas des matériaux de démantèlement. Au sud ne subsiste plus qu'une série de buttes-témoins isolées.

Les plateaux occidentaux aux formes nettement affirmées constituent un ensemble plus compact qui s'étire dans le sens méridien. Les blocs plus massifs présentent vers la dépression centrale une suite à peu près continue de fronts vigoureux, à peine séparés par d'étroites percées conséquentes qui, contrairement au schéma classique, s'élargissent vers l'aval (1). Le revers prend un aspect plus digité : de longs pédoncules aux bords escarpés emprisonnent des reculées étriquées qui pénètrent fort avant dans la masse du plateau.

Nous appuyant sur des observations recueillies principalement dans le secteur de Diépla-Tiéka-Divon, nous tenterons d'analyser les formes de ce relief.

● Les revers

L'horizontalité du plateau n'est pas aussi parfaite qu'il apparaît. Chaque série de plateaux — occidentaux et orientaux — s'incline de manière générale de part et d'autre de la dépression birrimienne. Cette inclinaison est faible et ne dépasse guère 2° (2).

Mais en même temps, le revers de chacun des plateaux s'incline lui-même dans une direction qui lui est propre et qui varie sensiblement de la direction générale est-ouest (fig. 5). Certains d'entre eux, séparés seulement par une percée conséquente, accusent des inclinaisons orientées dans des sens orthogonalement opposés. C'est ainsi que l'axe des plateaux de Tiéka (A) et de Diangara (B), bien que fort voisins, présente respectivement un angle de 30° sud et de 40° nord par rapport à la direction générale. L'axe du plateau de Bélé (C) fait un angle de 60° sud contre 10° sud pour celui de Mara (D).

Ces quelques données traduisent bien la complexité d'un agencement morphologique dont les volumes tabulaires tendent à s'ordonner suivant une distribution en couronne autour d'un noyau central formé par les collines birrimiennes. Deux de ces ensembles se partagent la région : le premier, au nord, se développe autour des collines de Hemkoa et de Mara ; l'autre, au sud, s'organise de part et d'autre des chaînes du Hirpo, du Komo et du Lemka. Les cours des deux ruisseaux qui s'écoulent l'un vers l'ouest en passant par Diépla (E), l'autre (F) vers l'est en drainant les terres de Bouloumbié, Nokono, Bélé, matérialisent la ligne de séparation des deux ensembles.

Les revers de plateaux ne sont pas aussi monotones qu'il apparaît tout d'abord. Certes, on y relève de vastes espaces totalement dénudés, recouverts d'un manteau de gravillons brun foncé et brillants d'où émergent çà et là quelques gros blocs ferrugineux ; ou encore, des endroits où la cuirasse apparaît à nu, entièrement débarrassée des pisolithes : sans doute les passages successifs des nappes d'eau qui descendent de l'amont après les orages ont-ils tout entraîné avec eux, laissant de part et d'autre des marges non balayées. Mais ces *koukobar*, comme les dénomment les Birifor, qui s'étirent généralement en longueur dans le sens de la pente et peuvent atteindre des dizaines d'hectares, sont environnés d'une sorte de taillis établi en ordre lâche, composé de buissons touffus, de lianes et d'arbrisseaux qui ont réussi, à la faveur des diaclases, à plonger leurs racines au-delà de la cuirasse ferrugineuse. Notons toutefois que cette végétation malingre a tendance à s'implanter en aval du revers, là où l'accumulation du matériel transporté forme un sol suffisamment épais. Mais c'est le long de la corniche qu'on découvre les végétaux les plus vigoureux et les plus variés. Sur une frange qui ne dépasse pas une dizaine de mètres, là où la cuirasse en porte-à-faux tend à se briser, des arbres majestueux, des buissons épais enchevêtrés de lianes, ont trouvé refuge contre les feux de brousse et plongent leurs racines, à travers les diaclases qu'elles dilatent, dans l'argile meuble et constamment humide des couches sous-jacentes.

Les prairies elles-mêmes ne sont pas absentes de ce paysage, somme toute assez varié. La plus légère dépression, le plus petit replat susceptible de favoriser l'accumulation de dépôts et la formation

(1) Ce qui indiquerait qu'elles se sont creusées par érosion régressive.

(2) L'inclinaison du revers a été calculée à l'aide d'un altimètre, en descendant le plateau suivant l'axe de la plus grande pente, sur plusieurs centaines de mètres, voire un ou deux kilomètres.

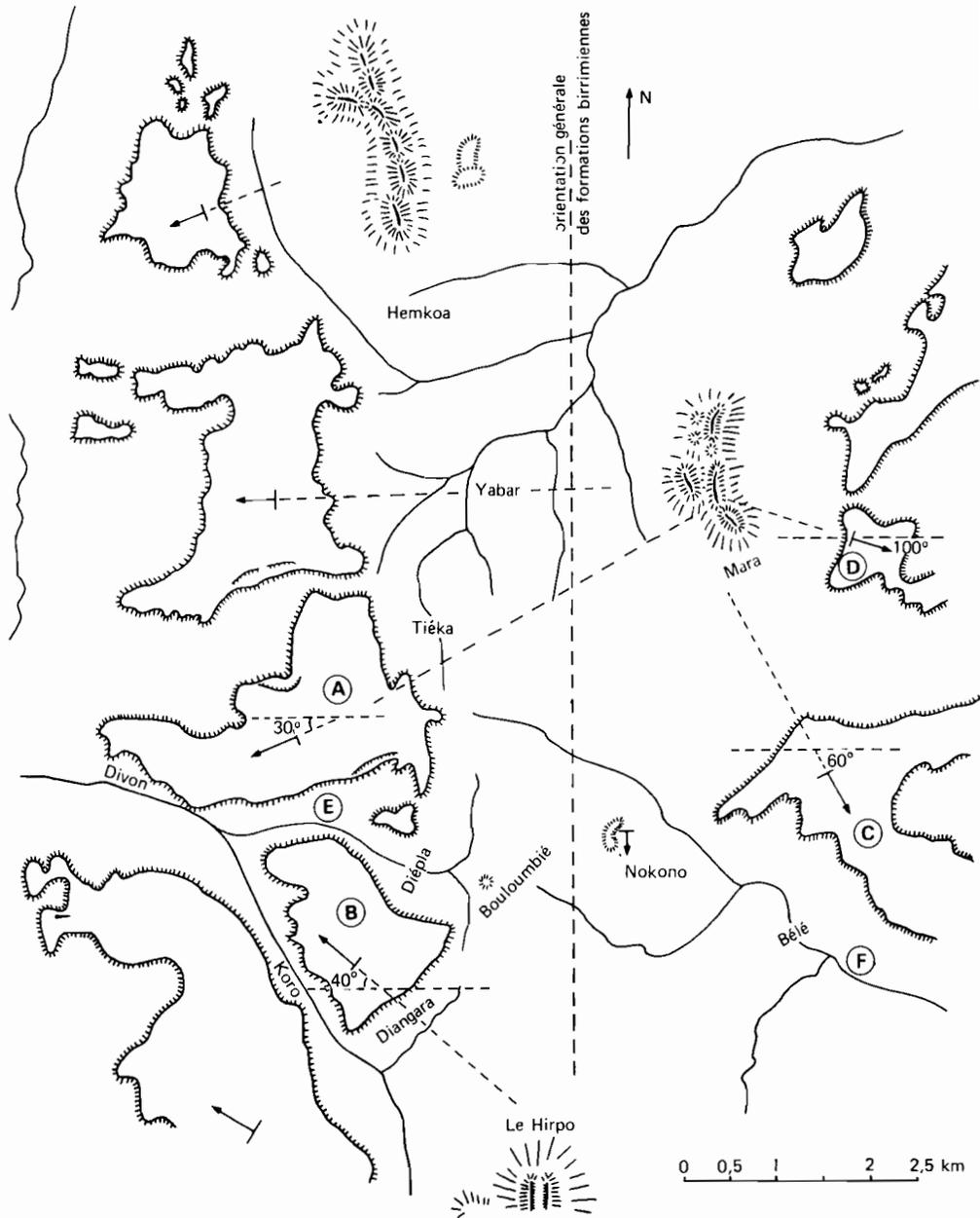


Fig. 5 – Dispositif rayonnant des plateaux autour des collines birrimiennes

d'un « sol » mince, se couvre, dès le mois de juin, d'un véritable gazon serré, temporairement baigné par une couche d'eau qui, lentement, s'écoule après chaque averse.

● Le système de drainage (carte h.t. 2)

Les revers de plateaux se signalent par l'absence de tout réseau hydrographique. Le système de drainage se perçoit sporadiquement par la trace d'un sillon discret dans les gravillons qui recouvrent la cuirasse ; il serpente entre les blocs rocheux et les souches des arbres pour disparaître subitement sous le couvert d'un manteau de débris plus épais.

Sur le plateau de Diangara, les eaux sont drainées du sud-est vers le nord-ouest (1). Ce drainage s'organise en une série de filets qui s'insinuent entre les divers obstacles naturels et tendent à converger vers deux secteurs voisins, l'un situé au sud de la corne septentrionale (point 1 sur la carte n° 2), l'autre encadrant le pied du pédoncule occidental (point 2). Le premier correspond à un creux en voie de comblement au-delà duquel les eaux en surplus s'écoulent, soit directement vers le ravineau proche, soit vers le second secteur en forme de gouttière très évasée. Les dépôts colluviaux amassés au bord de la corniche sont suffisamment épais et fertiles pour supporter les cultures qu'y installe le paysan birifor après avoir pris le soin d'y dresser quelques alignements de pierres anti-érosifs. L'ensellement local du revers qui débouche sur deux ravins disposés de part et d'autre d'un pédoncule semble canaliser la plus grande partie des pluies que reçoit le plateau : des entailles profondes, pratiquées dans le talus par l'écoulement des eaux de ruissellement témoignent de leur activité régulière. Toutefois, sur le rebord qui domine la vaste échancrure septentrionale du plateau, une étroite zone cuirassée, décapée par le passage des eaux de ruissellement qui descendent le long du talus par trois médiocres ravineaux, semble correspondre à une inclinaison locale de la cuirasse vers le nord (point 3).

Sur le plateau de Tiéka, l'axe de la pente est souligné par une suite de bandes cuirassées, étroites, jonchées de gros blocs latéritiques, privées de toute végétation qui se succèdent du sommet de la corniche orientale, à quelque distance du rebord méridional du plateau, vers l'extrémité ouest. S'agit-il d'une zone dépressionnaire ? Ou bien se trouve-t-on en présence d'un « bombement » linéaire ? Les traces du cheminement latéral des eaux qui, après avoir suivi la pente générale du plateau, s'écartent de cette direction pour emprunter une déclivité imperceptiblement plus accentuée conduisant vers le rebord du revers, permettent de trancher ce problème en faveur de la seconde hypothèse : il s'agit bien ici d'une série de points hauts formant ligne de partage des eaux (A-B). Relativement étroite et linéaire dans le secteur oriental, elle s'étale à l'aval de la piste de Nako en une sorte de glacis aux pentes légèrement inclinées vers les corniches qui circonscrivent l'avancée occidentale. Paradoxalement, une végétation arbustive s'est installée de part et d'autre de cet axe dénudé, et ceci, en dépit d'une pente souvent plus forte, susceptible par conséquent d'accélérer l'érosion (2).

Les eaux reçues par le revers du plateau tendent à s'écouler tout le long de la corniche ; le talus et le glacis de piémont qui le prolonge jusqu'au ruisseau du bas-fond ne portent l'empreinte d'une érosion plus active qu'en trois points privilégiés.

À Tiéka (point 4 sur la carte), au sud du raidillon qui gravit la côte et conduit à Nako, un ravineau profond draine une mince frange du revers, mais l'insuffisance des eaux qu'il collecte ne lui permet guère de dégager plus avant l'échancrure qu'il a déblayée dans les terres meubles sous-jacentes.

Au sud-est du village de Sansirko (points 5 et 6), l'attaque de la corniche est plus active. En effet, une bonne partie des eaux qui descendent du revers septentrional du glacis s'écoulent vers l'ouest. Canalisées par des ravins qui dégringolent le talus abrupt, elles ont réussi à déblayer deux

(1) Le sens de l'écoulement des eaux est plus facile à décèler sur les photographies aériennes que sur le terrain ; on le repère aisément d'après les longues traînées blanchâtres déposées par les eaux courantes à partir des termitières érodées.

(2) Sans vouloir anticiper sur ce qui sera exposé plus loin, nous pouvons déjà avancer que la composition et la puissance des formations ferrugineuses interviennent de façon déterminante sur l'installation de la végétation : une cuirasse sub-horizontale, mais dure et profonde, par conséquent peu fissurée, offre un milieu très défavorable à l'implantation d'une flore arborée ou arbustive qui, pour survivre, doit plonger ses racines au-delà de la cuirasse.

reculées qu'elles tendent à élargir. Mais la dureté de la cuirasse qui se dédouble en deux corniches superposées, offre une forte résistance à l'action trop sporadique de l'érosion.

Le troisième secteur (point 7) est situé au fond de l'amphithéâtre qui a été dégagé au sud-est du plateau. La corniche semi-circulaire, haute d'un mètre environ, qui domine l'amphithéâtre, fait suite à la pente du revers dont l'inclinaison ne dépasse pas 4° . Trois ruisselets, au tracé à peu près rectiligne, partagent le talus en trois secteurs triangulaires (a, b, c, sur la carte) légèrement bombés que l'on peut apparenter à d'anciens cônes alluviaux. L'originalité de cet ensemble réside ici dans la ferruginisation à peu près achevée de toutes les formes du relief : talus, chenaux des collecteurs et plancher paraissent figés par le cuirassement. Deux points particuliers doivent retenir l'attention : d'une part, la prépondérance des pentes locales sur l'inclinaison générale du revers ; d'autre part, la ferruginisation à peu près complète de cet amphithéâtre.

● Hypothèse sur le découpage des plateaux par les anciennes vallées

Poursuivons l'analyse du plateau de Tiéka. Nous l'avons constaté à plusieurs reprises, les rebords du plateau ont subi un affaissement par gravité plus ou moins accentué de part et d'autre du revers, incliné ici vers le sud-ouest. Cette inclinaison locale tend à s'accroître au fur et à mesure que l'on se rapproche de la vallée consécutive : à la hauteur du bord septentrional de l'amphithéâtre, il est de 4% ; au sud du pédoncule oriental du plateau, il atteint 6° et dépasse 8° sur la butte-témoin de Diépla dont l'inclinaison vers l'ouest s'accroît elle aussi et passe à 4° . La résultante de ces diverses pentes orientées dans des sens à peu de choses près orthogonalement opposés, a été la formation d'une zone déprimée qui, vraisemblablement, était située à l'origine quelque peu à l'ouest de l'actuel amphithéâtre. Lieu de convergence des eaux de ruissellement, l'érosion put efficacement poursuivre le débâiement de cette dépression et, récemment, trancher le pédoncule qui unissait encore le plateau à la butte-témoin de Diépla.

Nous sommes donc amenés à nous demander si ces pentes locales ou secondaires sont particulières au revers du plateau Tiéka ; autrement dit, si elles restent un phénomène limité au secteur que nous venons d'étudier.

Rappelons les principales caractéristiques de ce revers : incliné de façon générale du nord-est vers le sud-ouest, selon une pente moyenne de 2° , il s'abaisse plus rapidement sur tout son pourtour, excepté sur le bord nord-ouest qui domine la dépression subséquente. Cet affaissement par gravité plus sensible sur la bordure méridionale où il atteint, nous venons de le voir, une inclinaison de l'ordre de 4 à 6° est très faible vers le nord au-delà de la route Nako-Hemkoa : il ne doit pas dépasser alors 1° .

Le plateau de Diangara accuse les mêmes particularités (carte h.t. II). Son revers qui s'abaisse de façon générale du sud-est vers le nord-ouest selon une pente moyenne de 2° , forme une sorte de bombement allongé dans ce sens. De part et d'autre de l'axe des points hauts (A'-B'), la cuirasse s'incline très doucement d'abord vers les corniches sud-ouest et nord-est puis, à une cinquantaine ou une centaine de mètres de celles-ci, son inclinaison s'accroît pour atteindre une valeur variant entre 4° et 6° .

Le même phénomène apparaît dans des conditions identiques sur les marges du plateau de Nako où la cuirasse s'incline de 4° à 6° sur le « replat » qui précède la descente de la route dans la vallée de Divon. Le long de la route Nako-Dapola, à la hauteur du village de Toumanié (point B, carte n° 1) le revers a tendance à s'infléchir fortement vers la reculée voisine. Enfin, sur l'étroit pédoncule qui relie les deux ensembles tabulaires du plateau de Nako, là où la route descend le revers, nous constatons qu'elle emprunte une déclivité qui forme un ensellement entre les deux systèmes, juste à la hauteur du point extrême de la reculée.

Le caractère accentué de la pente du revers à proximité des reculées ou des vallées consécutives, qui apparaît ici comme un phénomène général, pourrait nous conduire à formuler l'hypothèse d'un affaissement longitudinal de la cuirasse provoqué par un soutirage des couches meubles sous-jacentes du fait des eaux. Cette hypothèse cependant paraît difficilement admissible. En effet, la marge du revers qui subit cet affaissement — sur plusieurs centaines de mètres souvent — a une largeur bien supérieure à la profondeur de masse meuble mobilisable sur laquelle s'exerce l'action très limitée du soutirage. D'autre part, le fléchissement du rebord devrait affecter indistinctement tout

le pourtour du plateau et non pas seulement certains secteurs privilégiés, ainsi que nous l'avons constaté sur les deux exemples de Diépla et de Diangara. Or, nous avons relevé que la corniche dominant la dépression subséquente ne subissait nulle part, sauf incidents locaux, une telle inclinaison.

Pour notre part, nous pensons que les gauchissements actuels du revers dominant les vallées conséquentes ne sont que les vestiges d'anciens thalwegs drainant autrefois les eaux des massifs birrimiens. En effet — comme nous l'examinerons plus loin (1) — la cuirasse du plateau est composée, sur la corniche frontale (c'est-à-dire celle qui regarde les collines) d'éléments ferruginisés souvent volumineux ($D > 20$ cm) (2), de forme arrondie, qui ne correspondent nullement à la structure feuilletée des schistes redressés sous-jacents (3); par ailleurs, le long de la corniche latérale, la taille des éléments ferruginisés, de forme arrondie, s'amenuise à mesure que l'on s'avance vers l'aval. Ces deux observations militent en faveur d'une origine allogène du niveau supérieur de la cuirasse : la forme arrondie des gros matériaux, l'amenuisement de leur taille vers l'aval, font penser qu'il s'agit là d'un glacis de remblaiement formé à la faveur d'un délestage, en bas de pente, de blocs rocheux arrachés aux sommets par les torrents. Le bien-fondé de cette hypothèse semble se confirmer à l'examen de la carte géomorphologique à 1 : 5.000^e : toutes les vallées conséquentes (carte h.t. 1) cloisonnant les plateaux sont orientées, grosso-modo, dans la direction des massifs birrimiens, et emprunteraient par conséquent les anciennes gouttières aménagées autrefois par les torrents traversant le glacis de remblaiement, s'appuyant sur les versants des collines (fig. 6 A).

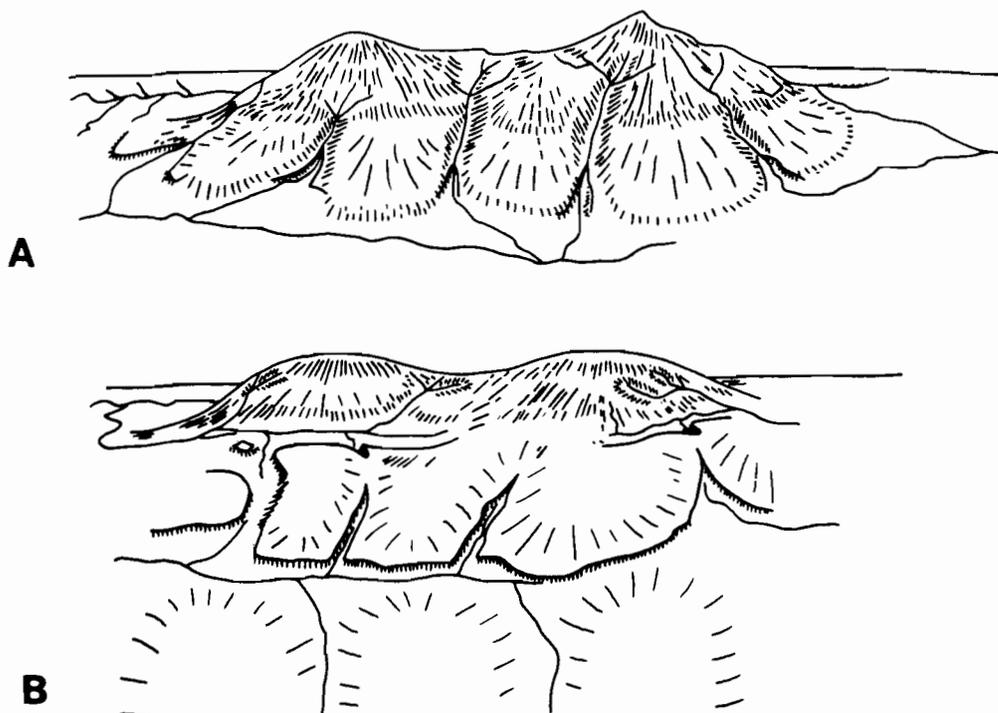


Fig. 6 – Démantèlement des collines (A) et mise en valeur des plateaux (B)

(1) Voir pages 24 et suivantes.

(2) Nous classerons dorénavant les différents matériaux en 3 catégories par référence à leur plus grande dimension D. Eléments fins : D inférieur à 1 cm ; éléments moyens : D compris entre 1 cm et 5 cm ; gros éléments : D supérieur à 5 cm.

(3) Nous examinerons plus en détails les phénomènes d'érosion chimique et de cuirassement ; voir page 35 et suivantes.

Plus tard après le déblaiement de la dépression périphérique (fig. 6 B), le revers du glacis de piedmont, privé des eaux descendues des volumes, se dessèche, se durcit, se cuirasse. Médiocrement alimentés, les ruisseaux du plateau actuel (ancien glacis) ne parviennent pas à approfondir leur lit à l'amont; à l'aval, le débit des collecteurs s'étant accru par l'apport d'affluents, les eaux peuvent attaquer avec succès les parois et le fond du chenal au revêtement latéritique moins épais et peut-être aussi plus fragile. Il en résulte un élargissement et un approfondissement de la vallée inférieure qui, peu à peu, remonte vers l'amont. Toutefois la progression vers l'amont se heurte à des obstacles nombreux : accroissement de la dureté et de l'épaisseur de la cuirasse, masse plus considérable de matériaux à déblayer par une quantité d'eau plus réduite, l'aire de drainage se rétrécissant vers le haut du plateau. L'affaiblissement de l'attaque explique le rétrécissement des vallées et parfois (à la hauteur de Toumanié, point B, carte h.t. I, par exemple) la formation de reculées. Dans l'est, il est possible que la présence d'un fleuve puissant, la Volta noire, capable d'évacuer rapidement les matériaux transportés par ses affluents, et d'approfondir son niveau de base ait favorisé grandement le démantèlement des glacis orientaux, ne laissant subsister que des lambeaux de plateaux et quelques buttes témoins.

● Structure du revers

La puissance de la cuirasse sommitale est souvent difficile à évaluer avec précision en raison de l'épaisse couche de débris qui masque le pied de la corniche. On peut cependant estimer qu'elle varie de 2,50 m (extrémité occidentale de la butte témoin de Diépla, point 8) à plus de 7 m, (butte témoin de Nokono, point 9, carte h.t. n° 2).

La structure de la cuirasse n'est pas homogène, trois strates d'importance inégale se succèdent du sommet à la base (fig. n° 7).

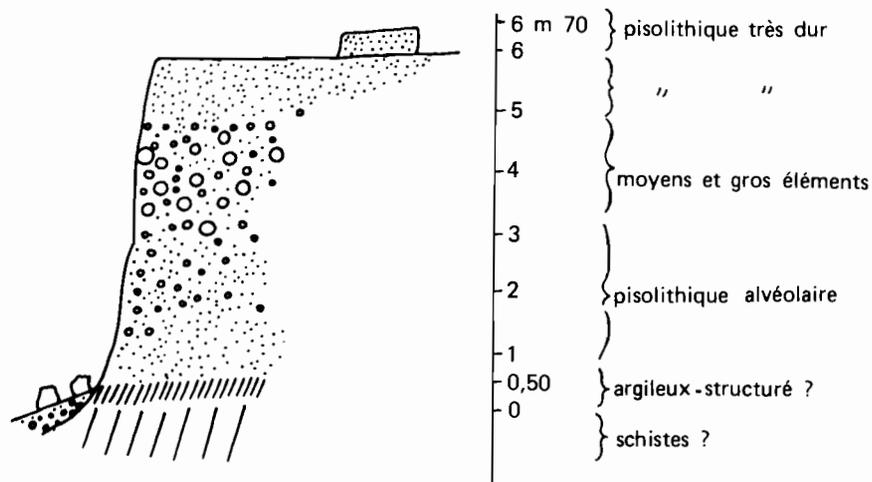


Fig. 7 – Coupe d'une corniche cuirassée

La strate supérieure est constituée de pisolithes très dures. La cassure laisse apparaître des granules ferrugineux accolés les uns aux autres et soudés intimement par un ciment rouge sombre très solide. La croûte superficielle de la cuirasse, de couleur brun-noir, brillante en surface, épaisse tout au plus d'un ou deux centimètres, est extrêmement résistante au marteau.

Les niveaux moyens, souvent très solides eux aussi, de couleur ocre-rouge à brun, sont formés d'éléments plus grossiers et plus volumineux qui vont du gros gravillon de quelques centimètres de diamètre au bloc large de plusieurs décimètres. Tous ces matériaux, différents par leur forme et leur

volume, totalement ferruginisés à l'exception des quartz, soudés entre eux, constituent une masse hétérogène dans laquelle apparaissent de nombreux interstices. Dans les niveaux supérieurs notamment, ces vides sont comblés par des pisolithes qui enveloppent complètement les éléments grossiers (1). Ailleurs, les matériaux de taille moyenne (2) aux arêtes à peine émoussées, solidement liés ensemble, forment une sorte de brèche (3). Dans certains cas, cette strate intermédiaire prend un aspect scoriacé (point 3), peu différent de celui qu'offre la formation sous-jacente.

Les couches inférieures qui ont toujours un faciès vacuolaire, présentent des structures diverses variant en fonction de leur mode de formation et de la nature des matériaux à partir desquels elles se sont constituées. Elles ont parfois une allure scoriacée — les larges alvéoles tapissées de concrétions ferrugineuses présentent des rugosités — ou alvéolaire — elles évoquent alors la pierre ponce ou le pain d'épice. Des éléments grossiers aux contours anguleux ou émoussés, des pisolithes calibrées apparaissent parfois noyés dans un ciment de couleur orange ou ocre, peu induré et qui se réduit facilement en poudre sous le coup du marteau.

Cette formation de base repose elle-même sur un lit plus ou moins épais d'argiles meubles, — d'une couleur variant entre le jaune et le rouge, — qui coiffe la masse des roches en place.

Difficiles à observer (elles sont masquées la plupart du temps par une épaisse couverture d'éboulis descendus de la corniche) les argiles ont conservé la structure de la roche-mère sous-jacente. Au pied de la butte de Nokono (point 9) de la corniche de Bélé (point 15), toutes deux installées sur des schistes redressés, les argiles observées, friables à la main, se délitent en feuillets subverticaux, fragiles. Nous avons bien affaire ici à des altérites dont la formation suppose une longue humidification de la roche, due au fouettement de la pluie mais surtout à l'infiltration des eaux à travers la cuirasse.

Nous avons évoqué précédemment (p. 21) la présence de diaclases sur le revers du plateau, soulignées par des alignements de graminées ou un rideau d'arbustes. Peu nombreuses sur la partie amont du plateau, elles deviennent plus fréquentes vers l'aval et sur les bords latéraux du revers ; ici à quelques mètres de la corniche latérale ou de la retombée aval du plateau, des arbres souvent magnifiques se sont implantés au fond des fractures ; leurs racines plongeant dans les argiles meubles sous-jacentes, ont favorisé le développement des troncs qui, élargissant les diaclases, finissent par faire basculer sur le talus des pans entiers de cuirasse. Ces matériaux de démantèlement seront à leur tour érodés, libérant des pisolithes, dissolvant le ciment ferrugineux qui les liait jusque-là ; en bas de pente, dans la vallée, lorsque les conditions sont favorables (4), les éléments ferrugineux issus du revers du plateau (pisolithes, fragments de latérite) se ressoldent entre eux pour former une nouvelle cuirasse de bas-fond ou de piedmont.

A l'issue de la description sommaire des cuirasses de plateau, retenons que l'imperméabilité du revers du plateau n'est pas aussi évidente qu'une observation rapide pourrait le faire apparaître : on soupçonne qu'une bonne partie des eaux s'écoulant à sa surface pénètrent à l'intérieur du niveau induré, humidifient les roches *in situ* et ressortent à l'aval dans le talus.

b) les cuirasses de bas-fond ou de bas de pente (fig. 8).

Contrairement à celles des plateaux qui, dans la région de Diépla, s'imposent dans le paysage par leurs dimensions et leur stérilité, les cuirasses de bas-fond se singularisent souvent par leur extrême discrétion. A Diépla, de part et d'autre du ruisseau, on la découvre sporadiquement au bas du talus argileux qui descend plus ou moins rapidement de la corniche, pour former un liséré induré, étroit (1 m de large tout au plus), qui domine de quelques décimètres la zone des terres grises ou noires de la vallée alluviale toute proche (points A-B-C-D, S.E. de Diépla, fig. 8). Elle disparaît entièrement sur quelques dizaines, voire plusieurs centaines de mètres sous la nappe argileuse issue du talus, mais la légère rupture de pente qui suit de loin le lit du collecteur fait soupçonner sa présence. Au-delà du « défilé » séparant les deux plateaux, (secteur de Divon), elle se manifeste de façon à peu

(1) Pédoncule méridional du plateau de Tiéka, rebord oriental du plateau de Diangara — Carte h.t. 2, points 10 et 11.

(2) Centre du rebord oriental et septentrional de la corniche de Diangara — Carte 2, points 12 et 13.

(3) Corniche de Diangara, avancée nord, point 14.

(4) Sans vouloir anticiper sur les développements ultérieurs, précisons qu'une bonne humidité, tout au long de l'année, et des pulsations périodiques de la nappe phréatique, paraissent nécessaires à la formation d'une cuirasse de bas-fond.

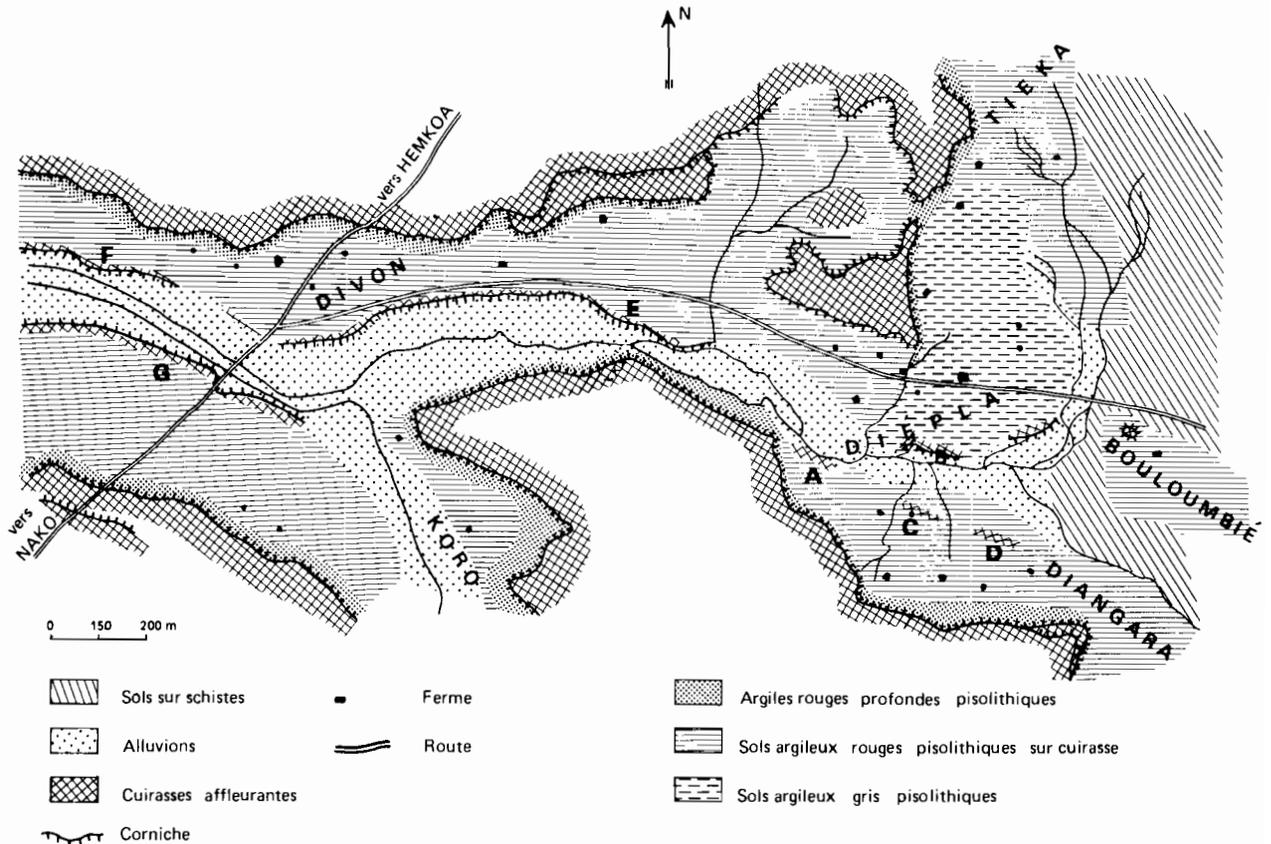


Fig. 8 – Esquisse pédologique du terroir de Diépla

près permanente : sa puissance s'accroît (elle est de l'ordre du mètre) ainsi que la largeur du liséré non recouvert par le sol (il peut atteindre 3 à 4 m), (fig. 8, points E-F-G). En quelques rares endroits, à Bélé notamment, elle fait corps avec l'ensemble du plateau lui-même : la corniche du revers, le rapide talus aux sols entièrement masqués par un épais manteau pisolithique encombré de blocs ferruginisés, et la cuirasse de bas-fond dominant de 3 m le lit du cours d'eau, constituent un seul et même ensemble ferruginisé et totalement stérile.

Phénomène curieux, elle est tout à fait absente des vallées qui drainent la dépression centrale ; tout au plus observe-t-on dans le sud la présence de niveaux gravillonnaires et pisolithiques mal indurés, correspondant à un glacis colluvial hétérogène descendant doucement des derniers contreforts des collines.

Si les cuirasses de bas-fond offrent des aspects, somme toute assez diversifiés, on peut cependant rapporter la majorité d'entre elles à un type que nous allons étudier à partir d'observations faites sur les territoires de Diépla, Tiéka et Bélé ; nous introduirons ici et là quelques retouches à ce schéma lorsque le faciès de certaines d'entre elles différera sensiblement du modèle adopté.

Etude structurale. Selon les travaux de pédologues, la cuirasse de bas-fond qui affleure sous la forme d'une corniche épaisse de quelques décimètres est inclinée sous les argiles meubles du talus comme un coin effilé, suivant un angle de l'ordre de 1 à 2°, assurant un drainage convenable des eaux. Dans le sens latéral, sa pente plus faible (de l'ordre de 1°) est encore, comparable à celle du ruisseau voisin.

La coupe verticale de la corniche (fig. 9) présente généralement dans sa partie supérieure un faciès pisolithique : les granules ferrugineux de couleur brun foncé, fortement soudés les uns aux

autres, forment une succession de lits superposés que l'érosion dégage sur les bords, en marches d'escalier. Ce faciès évolue, dans les niveaux moyens, vers une formation compacte de couleur rouge sombre armée de matériaux ferrugineux de taille moyenne (2 à 5 cm de diamètre). Plus bas, il devient scoriacé tandis que sa teinte s'éclaircit et que sa dureté diminue. Parfois, lorsque le pied de la cuirasse est battu par les pulsations périodiques des eaux du collecteur proche, des galets, des fragments de roches non altérées aux arêtes vives et des sables grossiers mélangés à des produits terreux se trouvent intégrés aux argiles beiges et fragiles de la corniche.

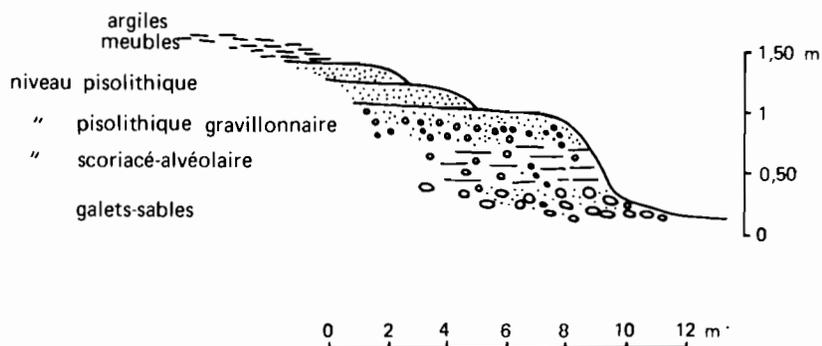


Fig. 9 – Coupe d'une cuirasse de bas-fond (point A de la Fig. 8)

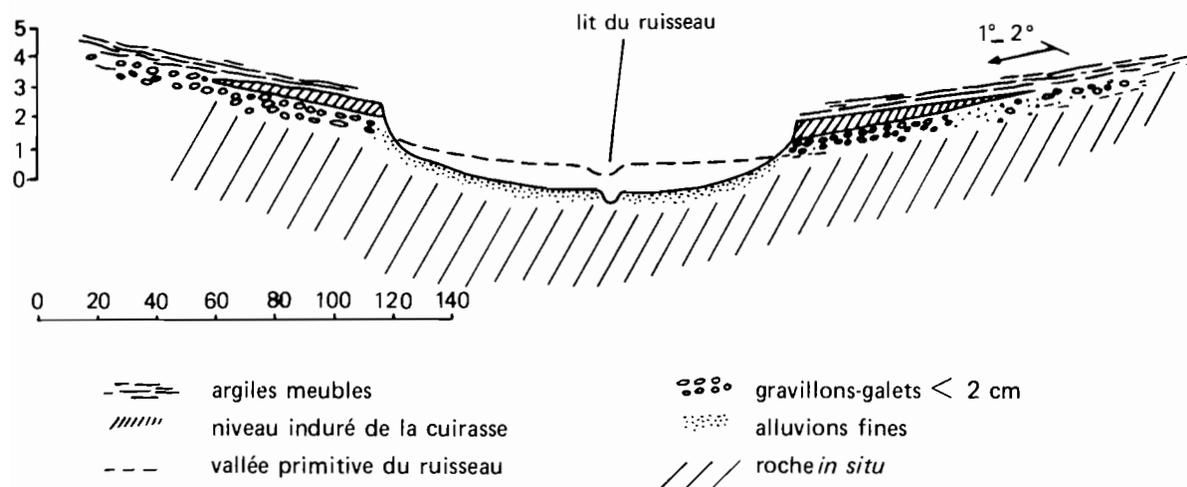


Fig. 10 – Coupe d'une vallée conséquente bordée par une cuirasse de bas-fond (points F-G, fig. 8)

Bien souvent, elle prend l'allure d'une corniche suspendue (fig. 10) à 1 ou 2 m au-dessus du niveau du ruisseau : un talus de terre grise, d'origine alluviale, couvert d'un léger manteau de gravillons ferrugineux prend naissance à son pied et s'incline doucement vers le lit du collecteur distant d'une centaine de mètres tout au plus.

La structure de chacune des cuirasses observées jusqu'ici fait penser qu'il s'agit là de cuirasses allogènes. Leur faciès pisolithique, dur dans les niveaux supérieurs, résulte vraisemblablement de la

consolidation du matériel issu du revers du plateau et épandu en nappes superposées au bas du talus. Les gravillons, sables et galets inaltérés intégrés dans les niveaux argileux du pied de la corniche sont, sans aucun doute, d'origine fluviatile : ces matériaux ont été déposés par les eaux du ruisseau aux époques de crue. Nulle part n'apparaissent ici les traces structurales des formations géologiques sous-jacentes.

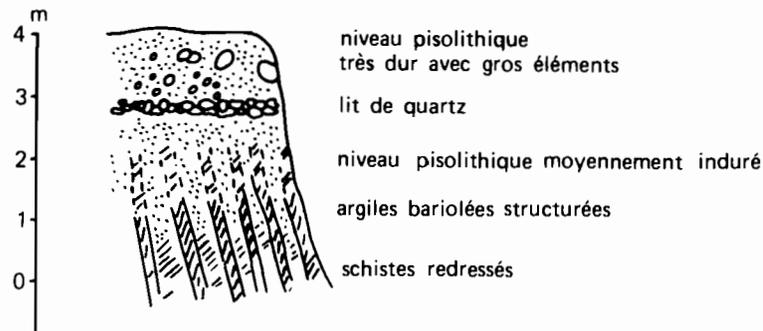


Figure 11
Coupe d'une cuirasse de bas-fond à Bélé

Un dernier type de cuirasse de bas-fond rencontré à Komo et à Bélé mérite d'être analysé pour ses caractères morphogénétiques très particuliers (fig. 11).

A Bélé par exemple (Point 16, carte h.t. 2), l'examen de la corniche dominant de plus de 3 m le fond du lit du ruisseau coulant à son pied, nous permet de distinguer 4 niveaux superposés : au sommet, sur 1 m d'épaisseur, un lit pisolithique de couleur brun foncé, très dur, dans lequel se trouvent ennoyés des matériaux ferruginisés de grosse et moyenne taille, repose sur un lit de fragments de quartz aux arêtes vives, solidement soudés les uns aux autres par une gangue ferrugineuse rouge foncé et bien indurée (son épaisseur ne dépasse pas 20 cm); au-dessous de cet ensemble, sans aucun doute allogène, apparaît un niveau de teinte plus claire et de dureté décroissante de haut en bas ; pisolithique et rouge au sommet, elle évolue progressivement vers des formations de plus en plus argileuses, bariolées, de couleur ocre, à l'intérieur desquelles transparait distinctement la structure des schistes redressés sous-jacents. Au pied de la corniche, durant la saison humide, les eaux du ruisseau lèchent les plaques schisteuses sub-verticales en cours d'altération qui pénètrent dans la masse des altérites. Il s'agit bien là, dans la couche inférieure de la cuirasse de bas-fond, d'une formation *in situ* en cours d'altération.

Ainsi, la cuirasse de bas-fond, du fait de sa situation sous les sols du talus, et de sa position en bas de pente, semble, contrairement aux niveaux indurés du revers du plateau, jouer un rôle non négligeable dans l'attraction qu'exerce sur les populations paysannes le complexe *cuirasse de bas-fond-talus*. La densité de l'habitat implanté au bas de la corniche orientale du plateau de Diangara, le grand nombre des champs ouverts sur le versant des vallées transversales en dépit de leur pente parfois très forte, témoignent des avantages exceptionnels qu'offrent aux paysans ces zones privilégiées.

Installée au pied du talus d'argiles meubles, la cuirasse de bas-fond oppose une sorte de barrage naturel au soutirage des terres vers le collecteur ; légèrement inclinée vers la vallée, (sa pente est comprise entre 1° et 2°), elle facilite le drainage des champs au cours de la saison pluvieuse et évite les engorgements des terres qu'elle supporte ainsi que l'asphyxie des cultures ; situées au-dessus du niveau inondable, placée à proximité de points d'eau permanents et des zones alluvionnaires fertiles, elle constitue un emplacement de choix pour la construction de la ferme à laquelle elle assure de plus une assise solide.

II. LES GLACIS COLLUVIAUX INDURES (cartes h.t. 1 et 2)

Les glacis colluviaux de piedmont ceinturent fréquemment les talus et se développent d'autant plus volontiers que les plaines d'épandage sont subhorizontales.

Au nord de la butte témoin de Bouloumbié (point A, carte n° 1), c'est une frange étroite, d'une quinzaine de mètres tout au plus, qui serre de près le talus ; au-delà, des ruisselets actifs ont déblayé les débris ferrugineux et s'écoulent sur les schistes. Au bord de la rivière qui limite l'extension des glacis au sud-ouest, ils se transforment en une cuirasse de bas-fond plus épaisse et surtout plus solide.

Le glaci induré de piedmont se distingue des autres formations ferrugineuses par des caractères qui lui sont propres : composé en presque totalité de pisolithes transportées, faiblement cimenté, il forme généralement une nappe reposant sur la roche en place ; une croûte moyennement indurée la protège d'un démantèlement rapide.

Quelques exemples précis observés sur le territoire de Diépla et de Talièr nous permettront de décrire avec plus de détails les différents faciès qu'il peut emprunter.

Le long du versant oriental du plateau de Tiéka, s'étend une mince bande de terres incultes, abandonnées à la pâture des chèvres (du point 17 au nord au point 18 au sud, carte h.t. n° 2). Les rares rivières qui drainent cette zone remontent leur tête jusqu'à une centaine de mètres du pied du talus, affouillant profondément le matériel détritique qui s'y est accumulé.

A la hauteur des dernières fermes de Diépla (point 17) une coupe de terrain observée à l'extrémité de la tête du ruisseau, livre un matériel hétérogène, composé en grande partie de pisolithes auxquelles se mêlent des éléments ferruginisés moyens et quelques fragments de quartz aux arêtes vives. Mais on ne remarque pas de strate où prédominerait l'un ou l'autre de ces matériaux : tous ont été intimement mélangés et liés par un ciment ocre et fragile. Toutefois, l'horizon superficiel de couleur rouge foncé, épais tout au plus d'une dizaine de centimètres, offre une résistance plus forte au marteau. La puissance de cet ensemble qui repose directement sur les schistes inaltérés ne dépasse pas 80 cm (Voir fig. n° 12 A).

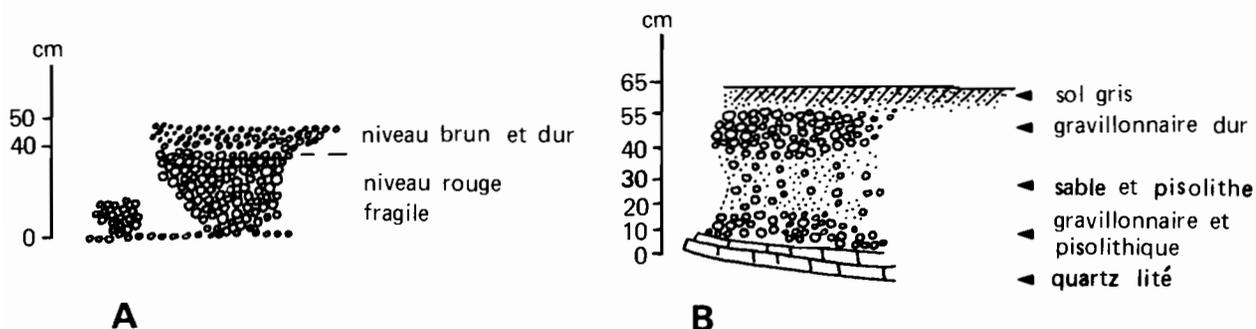


Figure 12

Coupes d'un glacis colluvionnaire à Diépla

A une distance d'un kilomètre environ (point 18) plus au sud, un ruisseau qui draine le replat de piedmont établi à l'est du plateau de Diépla, a creusé sur les dépôts de remblaiement un lit profond à bords verticaux présentant une coupe parfaite des matériaux traversés.

Ici, un horizon de sol gris pulvérulent en saison sèche, recouvre d'une dizaine de centimètres environ la couche colluviale profonde d'un demi-mètre qui, elle-même, repose sur un filon de quartz. Trois strates superposées, assez nettes, constituent cet ensemble colluvial : au sommet, sur quinze centimètres d'épaisseur, apparaît la croûte ferrugineuse dure, composée de gravillons et de pisolithes

soudés par un ciment résistant, de couleur rouge. Au-dessous, des sables grossiers mêlés de pisolithes, se trouvent liés par des argiles blanchâtres et fragiles. A la base, la strate prend une teinte jaune clair : légèrement indurée, elle renferme à nouveau des gravillons ferrugineux mélangés à des pisolithes (fig. n° 12 B).

Ces strates procèdent, selon nous, d'un mode de remblaiement qui est en partie fonction du régime des eaux : l'alternance de débits violents qui approfondissent le chenal et ses abords immédiats y favorisant le dépôt d'alluvions grossières, et de débits calmes propices à l'apport d'éléments fins, explique la faible épaisseur du remblaiement et la mise en place de lits successivement pisolithiques et gravillonnaires.

Le sol gris, peu profond, d'origine récente, qui couvre cette zone de drainage, semble provenir des champs voisins : l'ameublissement des terres que le paysan pratique en hivernage, facilite en effet le lavage des sols gravillonnaires et le dépôt d'alluvions fines dans les parties basses.

Tout autre est le glacis induré de piedmont qui se développe au sud de Talièr (point C carte n° 1) : ses dimensions sont beaucoup plus vastes (plusieurs km²), l'épaisseur du matériel accumulé est plus importante (souvent supérieure à deux mètres). Nous prendrons pour exemple le secteur situé au sud-ouest de Talièr drainé par un ruisseau s'écoulant vers le sud-ouest.

Ici, la plaine de remblaiement est légèrement bombée, suivant un axe de direction ouest-est, matérialisé en gros par le tracé de la route. A l'ouest, se dresse, isolée, une butte-témoin cuirassée de forme altière. A l'est, quelques alignements de schistes redressés encadrent partiellement des collines cuirassées en cours de démantèlement avancé. Brusquement, en se dirigeant vers le sud, on atteint à quelques centaines de mètres de la route, une zone de déblaiement formée d'une suite d'amphithéâtres dégagés par un torrent qui coule vers l'est. Cette partie du cours d'eau est dissymétrique : la rive droite, rectiligne, profondément entaillée par les eaux, laisse apparaître la structure feuilletée des schistes ; la rive gauche, formée d'une série de petits cirques juxtaposés, s'ouvre profondément dans la masse des matériaux de remblaiement.

La paroi de ces amphithéâtres est verticale. Sa hauteur varie en fonction de la puissance des colluvions accumulées mais ne dépasse guère deux mètres. Ces matériaux où prédominent les gravillons ferrugineux sont liés par un ciment fragile de couleur ocre clair, composé d'argiles blanches mélangées vraisemblablement à des oxydes de fer (1). Si, en profondeur, ils se présentent comme une masse compacte mais fragile au marteau, superficiellement, ils sont criblés de trous qui donnent à l'ensemble une apparence scoriacée : le fouettement de la pluie conjugué avec le ruissellement des eaux désagrège facilement le ciment et des vides apparaissent entre les pisolithes.

La surface du glacis n'accuse aucune trace visible d'érosion : plusieurs facteurs contribuent à la préserver :

- sa forme légèrement convexe favorise un lent écoulement des eaux en surface et l'épandage des colluvions ;

- la grande perméabilité des matériaux de remblaiement facilite l'infiltration des eaux qui abandonnent à leur passage une bonne partie des matières en suspension : sables, terre, argile... ;

- ces matériaux fins, délestés principalement dans les niveaux supérieurs du glacis, se durcissent en saison sèche et forment un ciment (de couleur ocre-rouge au sommet, plus clair à la base) qui enrobe gravillons et pisolithes pour former une croûte solide, susceptible de résister efficacement au fouettement des pluies et au ruissellement.

Les glacis colluviaux qui occupent une place non négligeable dans la région de Diépla, se caractérisent donc par leur grande perméabilité et souvent par leur stérilité — fonction elle-même, de la plus ou moins grande épaisseur des déblais accumulés. Dans le village de Diépla (quartier septentrional), le manteau colluvial ne dépasse pas 0,80 m, il permet l'installation d'une flore arborée naturelle et sa croissance normale ; sur le glacis de Talièr, la puissance des matériaux étant de l'ordre de deux mètres et plus, interdit pratiquement toute végétation arborée et arbustive (2).

(1) S'agit-il de kaolin formé par l'altération de roches en milieu constamment humide ? Aucune analyse n'ayant été faite, nous ne pouvons le préciser. Voir MAIGNIEN, op. cit., p. 155.

(2) Autour de l'école de Talièr, l'instituteur avait creusé, en 1970, des trous profonds de 0,70 m ; après les avoir remplis de terre, il avait planté des manguiers ; la plupart d'entre eux avaient péri en 1972, malgré les soins qui leur furent apportés tout au long de l'année par les écoliers.

Le contraste est frappant entre les glacis de piedmont déshérités, souvent dénudés et les vallées ou les bassins alluviaux qui s'étendent à quelques centaines de mètres de là ou à leur pied : les aménagements dont ils font l'objet de la part du paysan, les riches récoltes qu'ils portent en fin d'hivernage, témoignent de la richesse exceptionnelle de leur terre.

III. LES VALLEES ET BASSINS ALLUVIAUX

Les plaines alluviales ne font pas défaut dans la région de Diépla, si l'on en juge par l'extension assez extraordinaire des zones inondables qui bordent la Volta noire à l'est, le Balangbir à l'ouest et leurs affluents, dans leur cours inférieur ; une véritable ceinture de terres alluviales circonscrit l'ensemble du système birrimien précédemment analysé (1) ; les vallées alluviales (certaines d'entre elles s'insinuent même à travers les divers blocs de plateaux pour empiéter sur les bassins intérieurs), confèrent à ce coin de Haute-Volta des possibilités agricoles assez exceptionnelles pour l'Afrique de l'ouest (2).

A l'ouest, les ruisseaux issus des collines birrimiennes offrent dans leur cours inférieur, deux types de vallées alluviales : les premières, les plus étroites, se développent en amont du « défilé » traversant les plateaux cuirassés, les secondes, plus vastes, à l'aval, précèdent leur confluence avec le Balangbir.

Les premières forment une sorte de bac de décantation qui retient les matériaux grossiers portés jusque-là par le ruisseau : galets roulés (de roches inaltérées), pisolithes, sables grossiers, mais aussi une masse d'éléments fins qui constituent une terre noire, épaisse (de 0,50 à 1 m), assez fertile pour être mise en culture chaque année, sans amendement. Sur les marges latérales de la vallée, rarement atteintes par l'inondation, à proximité des cuirasses de bas-fond, les argiles rouges issues du talus voisin gagnent sur les alluvions qu'elles recouvrent.

La perméabilité des alluvions est bien assurée par la présence de matériaux grossiers qui « arment » en quelque sorte la couche pédologique meuble. Le ruisseau qui coule sur les schistes en place intervient doublement, en irrigant, puis en amendant les terres au cours de brèves inondations annuelles. Pendant la récession des pluies, à la fin de juin (voir plus bas, p. 156 et suivantes), les jeunes plantules ne semblent pas souffrir de la sécheresse : l'intense évaporation qui se manifeste à la surface des champs, déclenche vraisemblablement une remontée des eaux phréatiques peu profondes, par capillarité ; elle suffit à maintenir pendant un certain temps la fraîcheur et la vigueur des plantations. En fin de saison des pluies, en octobre, la baisse du niveau du ruisseau facilite l'égouttement des sols et précipite la maturité des récoltes. Durant la saison des pluies, en août, l'inondation des terres basses est sporadique : après quelques jours, voire quelques heures de submersion, le flot se retire, non sans avoir déposé ses fines alluvions (les matériaux les plus volumineux étant charriés au fond du lit). Les pulsations saisonnières du ruisseau, provoquées par l'importance et la durée des précipitations, sont accentuées par la présence d'un goulot d'étranglement du collecteur situé dans le « défilé » séparant deux plateaux : les volumineux débris de cuirasse détachés de la corniche dégringolent le talus jusque dans le ruisseau où ils forment des barrages naturels ; si ces obstacles toutefois prolongent la durée de l'inondation à l'amont, ils évitent à l'aval une immersion dangereuse des terres et des cultures.

A l'aval en effet, le collecteur, anastomosé en de nombreux chenaux, reçoit non seulement les eaux drainées par les ruisseaux issus de la dépression centrale, mais aussi celles qui descendent des

(1) Un peu plus au nord, la Bougouriba s'écoule dans une vallée alluviale très large, elle aussi.

(2) Il convient de préciser dès maintenant que trois populations détiennent chacune, dans leur secteur respectif, des droits coutumiers sur des portions de vallées : à l'ouest les zones inondables du Balangbir et de ses affluents font partie du patrimoine foncier lobi ; seules les branches supérieures des vallées qui se glissent à travers les plateaux et débordent sur les bassins intérieurs reviennent aux Birifor (villages de Diépla, Diangara, Toumanié, Koro et Divon). A l'est, ce sont les Dagari qui, installés sur les rives de la Volta, détiennent des droits éminents sur les terres s'étendant à l'est des plateaux : les villages birifor de Bélé et Lemka possèdent cependant des droits de culture sur la portion supérieure des vallées orientales. En somme, la population birifor ne peut exploiter qu'une infime partie des terres alluviales : dans les perspectives d'une approche du milieu physique utilisé par elle, nous examinerons tout spécialement les deux types de vallées ou de bassins alluviaux mis en valeur par cette population et nous emprunterons nos exemples principalement à la zone occidentale du pays.

revers des plateaux ; malgré la profondeur des canaux (que le paysan cure chaque année), le phénomène d'accumulation des flots venus de l'amont et de l'aval (Balangbir), se reproduit ici sous une forme plus atténuée. De juillet à septembre, lorsque les terres sont saturées, une forte précipitation peut déclencher le blocage du système d'évacuation avec, pour conséquence, une longue immersion des parcelles aval, entraînant l'asphyxie des racines et le jaunissement des feuilles. Aux premières grosses tornades d'hivernage, on peut même observer un véritable délestage des matériaux sableux et pisolithiques balayés du plateau par une puissante tranche d'eau et transportés jusque dans la vallée : en mai 1964, nous avons pu constater, sur le bord d'un chenal, à 2 ou 300 m du talus, privé de toute végétation en cette saison, la présence d'une couche de 30 à 50 cm de sables et de pisolithes étouffant les plantules de maïs. C'était après le passage d'un grain accompagné de fortes précipitations.

Au cours de la saison pluvieuse, fin août, début septembre, le danger d'inondation ne provient plus de l'amont, mais de l'aval : à cette saison, les pluies sont moins fréquentes, moins abondantes, mais les terres sont encore saturées d'eau. La vallée de la Volta noire, formant un niveau de base local pour la région de Diépla, reçoit à cette époque le flot abondant issu de son immense bassin versant septentrional ; les eaux montent, submergent les bourrelets de berges et envahissent lentement dans la région de Boukoro, les plaines voisines sur une largeur variable (un kilomètre, et souvent plus). Dans ces conditions, l'écoulement de tous les affluents du fleuve est bloqué ; au nord, la Bougouriba (dans laquelle se jette le Balangbir) non seulement est incapable d'évacuer ses eaux, mais subit la crue de la Volta noire : le flot remonte sa vallée sur plusieurs centaines de mètres, se mélange à celui venu de l'amont, submerge les berges, s'étale sur les bassins voisins. Ainsi, de proche en proche, tout le réseau hydrographique est atteint par la crue avec plus ou moins de retard. C'est ainsi que les petits bassins alluviaux s'étendant à la sortie des plateaux de Nako-Diangara, n'étaient inondés, jusqu'en 1966, que fin septembre, début octobre, pendant quelques jours, une ou deux semaines tout au plus, tandis que les vallées alluviales amont ne subissaient pas le contre-coup de la crue.

Malgré les dangers de submersion, le paysan birifor n'a pas compté ses efforts pour tirer le meilleur parti des terres de bas-fond et pratiquer des cultures sous pluies : les multiples aménagements observés dans les vallées traversant les villages de Diangara, Diépla, Koro, Divon en sont le témoignage. Depuis 1969-1970 les choses ont changé : toutes les parcelles de bas-fond cultivées à l'ouest de la piste Nako-Hemkoa, sont anéanties chaque année par une remontée plus précoce des eaux. Dès les premiers jours de septembre, l'inondation gagne la vallée moyenne des affluents du Balangbir (1) submerge les cultures de maïs de sorgho, asphyxie les racines, anéantit toutes les récoltes... La venue prématurée de l'inondation, observée depuis quelques années, ne semble pas correspondre à un accroissement exceptionnel de la pluviométrie. Selon toute vraisemblance, la précocité de la submersion, sa durée (les eaux ne se retirent maintenant que dans la seconde quinzaine d'octobre), sa légère progression vers l'amont des affluents seraient l'une des conséquences directes de la mise en service du barrage d'Akosombo construit au Ghana sur la Volta entre 1958 et 1965 (2). Le plan d'eau du fleuve relevé de quelques mètres a pour effet de ralentir son débit, ceci tout spécialement pendant la saison des pluies. L'évacuation des eaux étant moins rapide, il se produit un engorgement de la vallée dès que les pluies deviennent plus abondantes et plus régulières, c'est-à-dire à partir du mois d'août. Par vagues successives, tous les affluents sont touchés avec un mois d'avance par l'inondation qui submerge les terres des vallées moyennes et s'étend même au-delà de ses limites anciennes.

Si cette hypothèse était vérifiée, le terroir birifor serait amputé d'une bonne partie des terres riches de bas-fond.

A l'est, la frange des plateaux démantelés qui sépare la dépression birrimienne du cours de la Volta noire ne constitue pas un obstacle sérieux au passage des axes de drainage qui confluent vers le

(1) Nous prenons ici l'exemple du Balangbir qui draine la partie occidentale de la région de Diépla ; le même phénomène se développe avec la même intensité dans la partie orientale du pays.

(2) Le barrage d'Akosombo s'élève à une centaine de kilomètres au nord-est d'Accra (6^e parallèle). Le plan d'eau qui envahit les vallées remonte jusqu'à Tamalé (au-delà du 9^e parallèle) et se développe sur une longueur de 300 kilomètres ; le remplissage de cet immense réservoir s'est donc effectué lentement, et les effets évoqués, (que nous supposons causés par l'élévation du plan d'eau), n'auraient été ressentis à l'amont que quelques années après la construction de l'ouvrage.

fleuve. Ici, les vallées sont spacieuses et n'ont rien de commun avec les défilés qui sectionnent la masse des plateaux occidentaux. Les étroits bassins alluviaux qui se sont amorcés à l'aval s'élargissent en traversant les formations ferrugineuses (leur largeur varie entre 100 et 200 m). Au sol brun de l'aval, produits de décomposition des roches vertes, se mêle ici une forte proportion de pisolithes. Le drainage de la vallée est en tous points comparable à celui des bassins alluviaux de l'ouest : le lit du ruisseau se subdivise en plusieurs branches parallèles qui découpent dans ces terres fertiles des séries de lanières. Bien mises en valeur par le paysan, ces plaines alluviales, longues de 3 à 4 km s'ouvrent vers l'est sur la vallée de la Volta noire. Le lacis des canaux rejoint alors le collecteur unique qui serpente paresseusement jusqu'au fleuve.

La proximité d'une rivière puissante, subissant chaque année de fortes crues qui se répercutent par ondes successives sur le cours inférieur de chacun de ses tributaires, joue par conséquent un rôle essentiel dans l'extension assez exceptionnelle des vallées alluviales ceinturant la région de Diépla. Au plan géomorphologique, il est probable que, dans le passé, la Volta noire contribua indirectement au démantèlement plus complet des volumes dans la partie orientale du pays en facilitant l'évacuation rapide des matériaux transités jusqu'à elle par ses affluents ; le déséquilibre constaté entre la zone ouest, encombrée par d'immenses plateaux cuirassés et la zone est, largement déblayée de ses anciens glacis colluviaux, renforcerait cette hypothèse. Le corollaire de cette opposition morphologique se traduit par l'organisation différente des réseaux hydrographiques orientaux et occidentaux.

C. LA VOLTA NOIRE ET LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE DANS LA REGION DE DIEPLA (carte h.t. 1)

La ligne de partage des eaux entre les deux réseaux, rejetée très loin vers l'ouest à faible distance du talus des plateaux occidentaux, traduit sans ambiguïté l'activité plus grande déployée par les collecteurs orientaux. Dans le sud, entre les collines du Hirpo et celles du Komo méridional, les tributaires directs de la Volta ont poussé leur tête jusqu'au pied du talus descendant des plateaux occidentaux (point F), dégagant ainsi en totalité la dépression périphérique qui circonscrit le Komo septentrional. Ici, dans le sud, tous les ruisseaux encore mal dégagés des glacis sur lesquels ils se sont installés, inclinés vers la Volta, persistent à couler dans le sens ouest-est. Dans la partie centrale et septentrionale (points G et G'), le réseau présente plus de complexité. Si certains collecteurs empruntent une direction sub-méridienne, conforme à la structure du Birrimien (ruisseaux de Lemka, de Yabar, de Mara) d'autres, par contre, s'infléchissent brutalement vers l'est (point H) après avoir roulé leurs eaux dans le sens méridien (ruisseau de Bélé, par exemple). Dans ce dernier groupe, tout se passe comme si nous avions affaire au raccord de deux systèmes de drainage, le premier s'étant conformé à la direction des schistes, le second s'étant orienté d'après l'inclinaison des revers des plateaux qu'il franchit.

Nous sommes ainsi amenés à penser que le partage du réseau hydrographique en différents systèmes de drainage, trahit une inégale action des cours d'eau sur les matériaux en place : au sud, les collecteurs ont du mal à se frayer un chemin dans l'épais manteau colluvial qui, par places, recouvre la roche *in situ* (cf. pp. 29-31), chacun d'eux roule ses eaux suivant la pente même de l'ancien glacis s'abaissant vers l'est ; au centre, comme au nord, l'érosion paraît avoir agi avec plus de vigueur, les formations en place sont bien dégagées, la direction des ruisseaux est conforme à la structure ; le brusque changement de direction observé à la hauteur de Nokono et de Bélé, correspond, selon nous, à une ancienne gouttière médiane des anciens glacis descendant respectivement des volumes birrimiens (Hemkoa et Mara au nord, Hirpo et Lemka au sud), gouttière qui se prolongeait plus à l'ouest dans la zone de Diépla-Divon, encadrée par les plateaux de Tiéka et de Diangara, issus respectivement du Hirpo et du Mara (cf. p. 19).

Le développement du réseau hydrographique oriental, relativement dense, paraît donc intimement lié à la proximité du niveau de base local de la Volta noire située à une altitude de 235 m environ à la hauteur de Boukoro. Par contre, le Balangbir qui tient lieu de niveau de base local pour

le secteur occidental de la région, coule à un niveau moyen supérieur de 20 m à celui de la Volta (altitude 260 m à la hauteur de Nako et 240 à la latitude des dernières buttes-témoins de Hemkoa). Dans ces conditions, l'activité des ruisseaux orientaux sollicités par une forte pente, a favorisé une rapide érosion des reliefs et le dégagement des formations schisteuses du bassin. Ceci explique aussi le démantèlement plus complet des plateaux de l'est.

Parmi ces derniers, l'ensemble méridional a subi une très intense érosion. Il n'en subsiste plus, au sud de Lemka que d'étroites buttes-témoins et des lambeaux déchiquetés dominant vers l'est un glacis d'érosion en forme de demi-lune qui s'étend jusqu'à la Volta noire. Ne peut-on imaginer, pour tenter d'expliquer ce démantèlement à peu près total des plateaux méridionaux, éloignés de 4 à 5 km de la Volta, et la présence de ce glacis d'érosion semi-circulaire, un déplacement du cours du fleuve qui, autrefois, aurait mordu profondément sa rive occidentale à la hauteur de Lemka, comme le fait aujourd'hui son méandre oriental situé en aval du confluent de la Bougouriba (voir carte h.t. n° 1, le tracé supposé du cours de la Volta noire) (1)? Ceci nous amène à évoquer brièvement le rôle de la Volta noire dans la région.

A la hauteur de Boukoro (latitude de Diépla), la Volta Noire occupe un lit profond de 7 à 8 m, large de 50. Un bourrelet de berge, discontinu, haut de 2 m, doucement incliné vers le bas-côté de la vallée, souligne le tracé de sa rive droite. Sa vallée qui, depuis Dédougou à 300 km plus au nord, semble s'être conformée à la structure des formations birrimiennes, descend vers le sud selon une pente variant entre 0,05 : 1.000 et 0,1 : 1.000 et s'établit alternativement sur le Birrimien inférieur et sur les granites. A partir de Dapola et jusqu'au nord de Batié, c'est-à-dire sur une centaine de kilomètres, elle traverse des formations schisteuses.

Un point est à souligner : ce fleuve qui, sur plusieurs centaines de kilomètres, traverse du nord au sud des régions différentes, ne constitue pas, comme on pourrait le penser, un trait d'union entre les zones septentrionale et méridionale. Sur toute la longueur de son parcours, il est en effet enfermé dans un couloir de végétation profond de plusieurs kilomètres, qui forme écran à l'extension des terroirs et leur interdit l'approche de ses rives. Seule exception à cette règle : les terroirs du canton de Dissine, à 15 km plus au nord, qui s'étendent jusqu'à quelques centaines de mètres seulement du fleuve. Quelques rares exceptions encore à Boukoro, à Dapola plus au sud, où des fermes, établies à 2 ou 3 km de la Volta, ont installé leurs cultures sur des plaines fertiles proches de ses rives.

L'action dans l'ensemble répulsive du fleuve, tient à un certain nombre de facteurs parmi lesquels il faut mentionner : les difficultés techniques de mise en valeur des plaines inondables (2), la présence de nombreuses pentes couvertes d'un épais manteau de débris ferrugineux, difficilement cultivables, enfin et surtout, la redoutable menace des maladies endémiques propres au voisinage des espaces marécageux (onchocercose, trypanosomiase, etc.).

Environnée de toutes parts, sauf au sud, par une ceinture de terres inondables plus ou moins étendues et abandonnées à la nature, la dépression de Diépla, avec ses terres relativement fertiles, les sols profonds de ses collines, ses ressources en eau suffisantes et bien distribuées, constitue une petite enclave régionale, propice au développement d'une société humaine repliée sur elle-même et, partant, conservatrice. L'alignement des plateaux ferrugineux stériles qui, à l'ouest comme à l'est, limitent ce bassin, ajoute encore à son isolement géographique.

(1) Cette hypothèse a été retenue après examen de la photographie aérienne, elle n'a pas été vérifiée sur le terrain.

(2) La remontée des eaux sur les plaines alluviales des vallées qui se produit dès la fin du mois d'août interdit l'installation de toute culture sèche : mil, maïs, arachide. Des essais de rizières et de jardins sont en cours dans la région de Boukoro depuis 1970.

3. — LES SOLS ET LA VEGETATION

A Diépla, le paysan birifor distingue par ordre croissant de fertilité cinq types de sol : *kosébar* (cuirasse ou affleurement rocheux, totalement stérile), *barembir* (terre grise gravillonnaire), *yépla* ou *diépla* (1) (terre blanche), *nanéré* (terre rouge, lourde), et *wésabla* (terre noire). Nous tiendrons compte de cette classification dans l'étude pédologique proposée ci-après.

A. LES COLLINES BIRIMIENNES ET LES BASSINS SCHISTEUX

Précédemment (p. 15 et suiv.), nous avons esquissé leurs caractères morphologiques essentiels : leur forme allongée ou arrondie (suivant la structure des formations géologiques), leur pente rapide (variant entre 20° et 35°), l'amoncellement de blocs rocheux enchevêtrés au sommet entouré par une auréole de pierraille, large de 10 à 15 m, enfin les sols d'argile rouge mélangés à des fragments de roche qui recouvrent le reste des versants.

La succession à partir du sommet de trois zones bien tranchées (roches en place, auréole de pierrailles et argiles) sur une distance ne dépassant pas une centaine de mètres suppose une désagrégation rapide sur place des formations lithiques, et une altération non moins rapide des débris. L'examen attentif des blocs rocheux amoncelés au sommet, témoigne d'une érosion plus profonde qu'on pouvait le soupçonner au premier abord. Les épaisses plaques composées en grande partie de quartzite, subverticales ou basculées, de forme massive, laissent apparaître sur la tranche supérieure (la plus exposée aux intempéries) une sorte de « carie » profonde mettant en valeur la schistosité de la roche : le ciment qui liait intimement les feuillets entre eux a disparu ou s'est transformé en argiles de couleur rouille, fragile. La « carie » gagnant en profondeur le bloc rocheux, favorise l'exfoliation des plaques schisteuses qui, dans leur chute, se brisent en éléments plus fins.

L'érosion de la seconde catégorie des roches vertes à structure plus massive (collines de Lemka, par exemple) se traduit par une desquamation des blocs : les écailles épousant la forme du rocher finissent par se détacher et glisser le long de la paroi, elles éclatent « en mille morceaux » sous l'effet du choc au sol.

En somme, quelle que soit la nature, la structure du matériel lithique armant la colline, l'érosion se charge de fragmenter sur place la roche, soit par exfoliation, soit par desquamation. Les débris les plus fins sont entraînés sur les versants par l'action du ruissellement, tandis que les plus lourds ont été projetés sur un faible rayon au moment de la rupture, de l'éclatement du fragment rocheux sur le sol (2).

Les argiles rouges qui tapissent le flanc des collines sont plus épaisses en bas de pente (1 m à 1,50 m) qu'au sommet (0,30 m à 0,50 m) : la coupe naturelle du sol, dégagée par le lit d'un torrent qui remonte sa tête très près du sommet, permet l'examen de la couche pédologique tout le long de la pente (fig. 13).

En surface, sur une profondeur ne dépassant pas 15 à 20 cm, les débris lithiques aux angles vifs, forment une sorte de dallage serré — les fragments de roches les plus gros apparaissent généralement au haut de la pente. Au-dessous apparaissent les argiles rouges mêlés à des gravillons auxquels s'ajoutent quelques gros éléments lithiques aux formes arrondies et des morceaux de quartz apparemment intacts. Le tout repose sur les roches *in situ* aux contours émoussés.

La fertilité des sols de collines est bien connue du paysan qui, en dépit de l'abrupt de la pente, y établit ses champs de mil ; en dehors des quelques ravineaux qui entaillent profondément le versant

(1) Le nom de la localité de Diépla donné par les Birifor se réfère à la couleur blanche de la terre, en cet endroit.

(2) Les morceaux de roches érodées sous forme de plaques larges et relativement peu épaisses, restent sur place, à l'endroit où ils sont tombés, même sur une pente rapide. Ceci expliquerait peut-être le faible dispersément des fragments de roches écaillées . . .

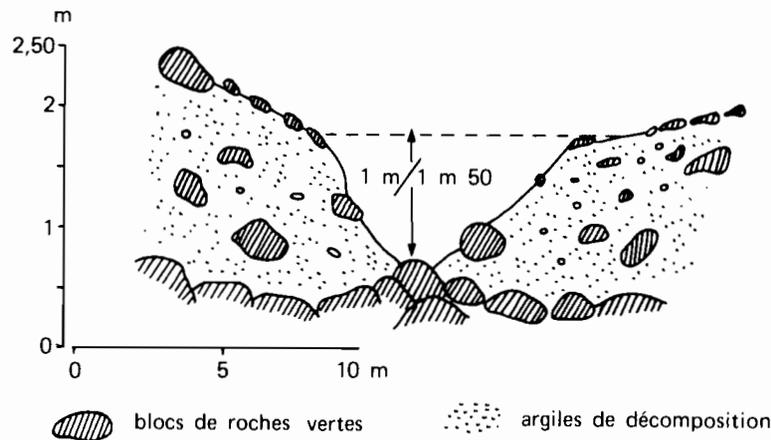


Figure 13

Coupe d'un torrent à mi-pente d'un versant de colline

et le drainent suivant sa plus grande pente, l'érosion paraît négligeable — sur les zones non cultivées. Toutes ces observations ayant trait aux sols de collines posent le problème de la formation et du maintien sous une forte épaisseur d'horizons pédologiques recouvrant des pentes qui dépassent souvent, rappelons-le, 30°.

Revenons aux débris de roches vertes, émoussés et « pavant » la surface des pentes. L'examen d'un de ces débris, ramassé sur le versant, laisse apparaître, en sa face exposée à l'air une mince pellicule ferrugineuse dure (épaisse de 1 à 2 mm), qui se desquame au moindre choc. En retournant le bloc, on remarque sur sa partie enterrée, une pellicule argileuse, rouge, meuble et qui colle à la roche ; après l'avoir facilement retirée à la main, on peut observer la roche-mère, de couleur bleu-anthracite, piquetée d'une multitude de petites alvéoles au fond roussâtre. Tout paraît indiquer que les sols rouges recouvrant les pentes des collines birrimiennes sont issus de l'altération des roches vertes : placées dans des conditions d'humidité favorables, elles sont soumises à l'érosion chimique des eaux qui donne naissance chaque année à un mince film d'argile meuble (1).

D'après les travaux des pédologues et des géomorphologues, la surface rugueuse du bloc déterré correspondrait à la zone d'altération chimique de la roche. C'est donc pendant la saison des pluies (2), de mai à octobre, que le processus d'altération chimique se développe le plus intensément. En effet, pendant six mois de l'année, les pluies imprègnent d'autant mieux le sol en profondeur que les crevasses de rétraction, ouvertes pendant la saison sèche, sont plus nombreuses. La chaleur, l'humidité qui règnent durant la période des pluies sont suffisantes pour déclencher une dissociation des éléments constituant les roches vertes (3) : les éléments les moins stables (calcium, potassium, phosphore, etc.) sont entraînés par les eaux tandis que le fer, l'alumine et la silice, restent « accrochés » à la roche-mère et forment une argile meuble qui enrobe sa surface. Lorsque, pour une raison quelconque (ameublissement des terres par le paysan, poussée des racines des arbres...) le bloc bascule, cette pellicule exposée à l'air et au soleil se durcit formant une croûte qui se desquame au moindre choc ; la partie du rocher, maintenant enterrée, placée dans des conditions d'érosion chimique favorable, se décompose lentement tant que l'humidité est suffisante. Entre novembre et mai, pendant la saison sèche, l'altération chimique est bloquée par l'absence d'humidité ; elle ne reprendra son activité qu'aux premières pluies.

(1) Nous nous sommes inspiré dans ce chapitre des travaux de pédologues et de géomorphologues cités dans la bibliographie à la fin de cette étude.

(2) Nous savons (p. 11) que la région de Diépla située dans la zone sud-soudanienne est soumise à un climat comportant une saison sèche (d'octobre à avril), une saison humide (de mai à fin septembre).

(3) Nous relevons de l'analyse rapide des lames minces examinées aux laboratoires de l'ORSTOM à Bondy, roches vertes de Mara : "minéraux bourrés d'épidotes et de chlorites"; Hirpo occidental : "ortoamphibolites et calcites prédominants".

En profondeur, l'évaporation moins intense favorise une humidité plus durable : il n'est pas rare en effet d'observer en décembre, au fond du lit d'un torrent, un égouttement discret de l'eau qui alimente quelques mouilles. Dans ces conditions, il est probable que l'altération des matériaux enterrés se poursuive plus longtemps qu'en surface (8 ou 9 mois au lieu de 6 mois); par ailleurs cette altération est généralisée sur toute la surface du bloc qui prend alors une forme plus ou moins ovoïde, semblable à celle des gros galets roulés; seuls les morceaux de quartz conservent dans les sols de versant leurs arêtes vives.

Nous sommes donc amenés à penser que de nos jours, sous climat sud-soudanien, l'altération chimique s'exerce avec efficacité sur les matériaux lithiques et qu'une fraction des sols qui tapissent les versants des collines (1) sont le résultat de l'altération actuelle agissant non seulement sur le matériel mélangé aux argiles, mais aussi sur les roches *in situ*; la forme émoussée des roches vertes observées en dégageant le pied de la berge du torrent, paraît confirmer cette hypothèse. L'épaisseur des horizons pédologiques des versants, serait donc fonction du degré d'intensité de l'altération des roches (c'est-à-dire du volume des pluies annuelles reçues, de leur répartition) et de l'activité de l'érosion mécanique s'exerçant en surface (érosion éolienne et pluviale).

En surface, les fragments de roches vertes ne subissant que faiblement l'action dissolvante des eaux (sur leur face enterrée seulement, pendant quelques mois de l'année), forment une sorte de dallage qui protège les sols meubles sous-jacents des effets de l'affouillement des eaux sauvages.

Après chaque averse, les eaux, divisées en multiples filets qui serpentent à travers les obstacles qu'ils rencontrent, sont momentanément incapables de décaper en profondeur les argiles meubles. Elles parviennent cependant à converger finalement vers un sillon du versant qui les canalise; leur volume et leur compétence leur permettent d'affouiller profondément le sol, ce qui se traduit par l'ouverture brutale d'un chenal étroit; le torrent, atteignant la roche en place, dévale le versant suivant sa plus grande pente. Périodiquement, il remonte légèrement sa tête vers l'amont : à la faveur d'une forte précipitation, la masse de terre du front du collecteur, sapée à la base, s'effondre sur quelques décimètres, voire quelques mètres.

Sur les collines birrimiennes de roches vertes, il s'établit ainsi une sorte d'équilibre entre divers facteurs : inclinaison des versants, érosion mécanique et chimique des matériaux, protection des sols meubles par dallage, climat alternativement sec et humide. Cet équilibre est rompu de temps à autre du fait du cultivateur. En dépit de la raideur des pentes le paysan birifor y ouvre périodiquement des champs temporaires, détruit la végétation spontanée, épierre sa parcelle et la travaille à la houe plusieurs fois l'an. Toutes ces opérations, indispensables à la bonne venue des produits, bouleversent l'équilibre du milieu. Remuées superficiellement au début de la saison des pluies, les argiles se gorgent d'eau sur une grande épaisseur; leur plasticité s'accroît et elles deviennent d'autant plus facilement mobilisables que la plupart des obstacles qui s'opposaient à leur transit ont été supprimés... Les effets du ruissellement après une forte averse sont souvent catastrophiques pour les cultures et pour les sols : des ravines de 30 à 50 cm de profondeur et larges de plus d'un mètre traversent le champ suivant sa plus grande pente, entraînant sur leur passage cultures et fragiles murettes de pierres anti-érosives et entament sur quelques mètres les sols non défrichés qui, en bas de pente, jouxtent les cultures. Là, sur les terres inutilisées, le « flot sauvage », insuffisamment alimenté, rencontrant un terrain moins vulnérable, s'assagit, dépose ses matériaux les plus lourds de part et d'autre de la gouttière qui va s'amenuisant, et finit par disparaître sous une épaisse couche de sable et d'éléments fins. Au-delà de la zone d'épandage, les eaux poursuivent leur course sous forme de nappe qui se divise à nouveau en ruisselets serpentant à travers le dallage de pierraille.

Il est vraisemblable que la répétition, tout au long de l'hivernage, d'une action de ravinement s'exerçant aussi intensément sur les champs, finirait par anéantir toutes les cultures. Conscient de cette menace, le paysan birifor ne manque jamais, après chaque grain, de réparer les dégâts et de

(1) Il est vraisemblable que l'épaisseur actuelle des sols de collines est le résultat de toute une suite de processus d'érosion différente ayant agi au cours des temps précédant notre époque. On peut supposer, par exemple, que les nombreux fragments de roches vertes, aux formes émoussées découverts dans le sol, ne proviennent pas forcément de l'érosion actuelle (donnant naissance à des éléments de dimensions plus réduites) mais d'une période plus ancienne soumise à un climat sub-désertique, favorable à la formation d'éboulis rocheux sur les pentes.

consolider ses champs en comblant de terre une ravine peu profonde, en édifiant, au fond du lit du torrent une série de barrages en pierres pour dompter le flot qui déferlera lors de la prochaine tornade, ou bien en amorçant, à l'amont de ses cultures, des drains obliques qui, collectant les eaux venues des sommets, les canaliseront de part et d'autre de son champ.

S'il parvient ainsi tant bien que mal à limiter l'affouillement des eaux sur ses terres aménagées à flanc de collines, le cultivateur ne paraît pas s'attacher à maîtriser les légers glissements de terrain qui se manifestent sur celles-ci après quelques années de mise en valeur. Il est vrai que ces loupes de glissement qui apparaissent au bas d'un bref décrochement du versant et ne dépassent pas quelques mètres carrés de superficie, ne contrarient que faiblement ses activités agricoles. Elles témoignent cependant d'un déséquilibre intervenu dans le milieu pédologique, essentiellement causé par l'action prolongée de l'homme. Ces légers glissements de terrain ne se manifestent en effet que sur des champs anciens ou sur des jachères récentes. Dans ce dernier cas, les formes caractéristiques de ces loupes apparaissent beaucoup plus voilées. On peut supposer que le processus aboutissant au glissement de la masse de terre se déroule de la façon suivante : constamment ameublie par le cultivateur au cours de la saison pluvieuse, affouillée par les racines des plantes cultivées (remplacées chaque année (1)), l'épaisse couche argileuse s'humidifie de plus en plus en profondeur, devenant plus malléable. Lorsque l'eau atteint en quantité suffisante le plancher de la roche-mère qu'elle lubrifie, toute une partie du sol devient mobilisable, prêt à glisser vers le bas de la pente au cours d'une averse plus forte ou sous l'action de ruisselets qui convergent en cet endroit devenu instable. Toutefois il semble se produire à l'aval un effet de tassement des sols qui opposerait une vive résistance à la poussée de la masse de terre et arrêterait rapidement le mouvement.

L'intérêt que manifeste le paysan pour les terres de collines birrimiennes et qui se traduit par l'ouverture, sur leurs versants, de champs qu'il exploite cinq ou six années de suite et plus (2), nous amène à parler de la fertilité de ces sols. Le tableau I nous permet de comparer la composition des sols issus des roches vertes (que nous venons de présenter) et ceux formés sur les schistes (que nous examinerons plus loin).

L'analyse granulométrique des sols de collines de roches vertes fait apparaître une répartition sensiblement égale de sable, d'argile et de limons ; nous avons donc affaire ici à des terres lourdes ; toutefois ce type de sol peut être « allégé » par la présence de gravillons, de pierrailles, d'éléments lithiques (dont la plus grande dimension supérieure à 2 mm), refusés au cours du tamisage précédant l'analyse. Pour les échantillons de sols analysés le « refus » est faible (20 à 35 %), il ne modifie donc guère la structure du sol. Par contre les indices de fertilité sont très élevés pour l'Afrique de l'ouest, si l'on en juge par la teneur en matières organiques et en cations échangeables, l'acidité du sol, par ailleurs étant nulle.

En somme, nous avons affaire ici à des terres difficiles à travailler lorsqu'elles sont sèches : les argiles contenant une proportion importante de sesquioxides de fer et d'alumine se durcissent ; elles deviennent collantes au cours de la saison pluvieuse (argiles et limons ont la propriété de se gonfler en présence d'eau). Leur richesse agrologique est cependant indéniable par la présence de limons et d'éléments assimilables et indispensables à la vie de la plante ; dans ces conditions, on comprend tout l'intérêt porté par le paysan pour ces terres difficiles à ameublir, pénibles à travailler lorsqu'elles couvrent des pentes rapides.

Les sols schisteux sont plus légers : la proportion de sable est beaucoup plus forte que sur les terres de collines (près de 60 %) ; celle d'éléments refusés au tamis atteint ici 64 % ; par contre leur fertilité apparaît plus médiocre : les pourcentages en matières organiques et en cations échangeables sont souvent très faibles ; peu épais, ils sont aussi très perméables : la faible teneur en argile et en limon, susceptibles de colmater les interstices et de retenir les eaux, la présence d'un plancher schisteux, perméable par la position subverticale de ses feuillets, ne favorisent guère une humidification

(1) Contrairement à la végétation spontanée dont le système racinaire reste vivace tout au long de la saison sèche avant sa "résurrection" dès les premières pluies d'avril, les plantes cultivées périssent pour la plupart après la récolte, devenant la provende des insectes, et surtout des termites.

(2) L'abandon de champs de versant après 5 ou 6 années de culture est moins dû à l'épuisement des sols qu'à l'impuissance du paysan à contrôler les effets de l'érosion des eaux courantes.

Tableau I

TABLEAU RESUMANT LES RESULTATS D'ANALYSES PEDOLOGIQUES
(SOLS SUR ROCHES VERTES ET SUR SCHISTES)

	Refus mat. >2mm	Granulométrie			Matière organique			Acidité	Cations échangeables en mé						
		Argile	Limon 2 à 50 μ	Sables 50 à 200 μ	C	N	Acides humiques	pH	Ca	Mg	K	Na	P	Al	Fe
Sol sur collines de "roches vertes"(1)	20 à 35 %	35,1	28,9	24 à moy. 41 33	6,4	0,53	3,15	6,8	13 à 22	6,0	0,12	0,10	0,32	14	14,15
Sol sur schistes (2)	64 %	24,2	11,5	59,3	0,9	0,06	–	6,4	5,4	8,95	0,12	–	0,4	–	–

(1) Ces chiffres se rapportent à 3 échantillons pédologiques prélevés sur des collines différentes. Lorsque les écarts entre les valeurs sont faibles, nous donnons un chiffre moyen ; lorsque les écarts sont importants, nous présentons les données extrêmes.

(2) Correspondant à un seul échantillon prélevé dans le territoire du village de Hemkoa.

N.B.: Les données présentées dans le tableau doivent être interprétées comme des exemples : il existe des variations sensibles d'une colline à l'autre, en fonction de la nature même de la roche, d'un point à l'autre d'un versant (sommet ou bas de pente).

suffisante des matériaux accumulés, humidification indispensable à leur altération profonde, c'est-à-dire à la formation de sols cultivables.

Sur le versant occidental du Hirpo, les formations schisteuses sub-verticales qui le charpentent, sont responsables de son aspect raboteux : l'alignement de plaquettes redressées suivant grossièrement les courbes de niveau, favorise l'installation de petits replats naturels sur lesquels s'accumulent des débris. On ne découvre d'horizons pédologiques utilisables par le paysan que dans les bassins, les dépressions périphériques ou sur les larges replats de bas de pente de la colline. Ces lieux privilégiés, bien irrigués par les torrents qui délestent leurs matériaux au niveau de la rupture de pente sont placés dans de bonnes conditions d'altération chimique. Il est possible que le dépôt de fines pellicules d'argiles issues de l'altération des schistes du sommet et des pentes (1) soit suffisant pour colmater les interstices du plancher et l'imperméabiliser temporairement. Il se formerait donc, dans ces conditions, un horizon pédologique peu profond (20 à 30 cm, dans les endroits les plus favorisés), très fragile où prédominent les sables, les matériaux lithiques de tout gabarit. Malgré leur fertilité médiocre, les secteurs schisteux sont périodiquement mis en valeur par le Birifor. C'est alors que, sous l'action conjuguée de la houe et de l'affouillement des racines le fragile équilibre pédologique est rapidement détruit : le plancher argileux retenant les eaux de pluie est bousculé, les argiles remontées à la surface sont d'autant plus vite entraînées par les eaux courantes que le paysan ne procède, sur ces terres médiocres, à aucun aménagement destiné à réduire le décapage des horizons superficiels (2). Après deux ou trois années de culture, le Birifor abandonne le champ totalement épuisé, profondément érodé ; il ne le remettra en culture qu'après une très longue jachère (15 ou 20 ans), lorsque les débris issus des points élevés, les argiles de décomposition, se seront accumulés suffisamment, pour être cultivés.

Toutefois, dans la zone étroite (quelques centaines de mètres) qui s'étend entre Bélé et Diépla, au nord de la route conduisant au Ghana, les terres sur schistes paraissent plus fertiles et plus profondes qu'ailleurs si l'on en juge par les belles cultures qu'elles portent chaque année. Ici, les schistes redressés observés sont très altérés sur au moins 25 ou 30 cm de profondeur ; ils ont donné naissance à des sols rouges épais, très évolués, caillouteux. Sans doute possible, ces sols profonds sont le résultat d'une longue altération par les eaux. Si les nombreux ruisselets qui drainent cette zone sont capables actuellement d'éroder les schistes de leur lit et de leurs berges, il paraît peu probable qu'ils soient à l'origine de l'altération des matériaux étayant les petits monticules qu'ils circonscrivent (4). Dans ces conditions, on ne peut trouver d'autre explication que celle d'une très ancienne et longue érosion chimique par des eaux qui autrefois devaient emprunter ce couloir étroit, de direction ouest-est (ou y stagnaient).

Les observations précédentes relatives au dispositif rayonnant des plateaux, au réseau hydrographique régional (pp. 18 et suiv. et 33), paraissent étayer cette hypothèse. L'agencement des plateaux en couronne autour de chacun des deux ensembles de collines (Mara et Hemkoa au nord, Hirpo et Lemka au sud), le brusque changement de direction dans le tracé des ruisseaux septentrionaux et méridionaux, à la hauteur d'une ligne Diépla-Bélé, font penser qu'il existait autrefois dans cette zone transversale, une large gouttière qui recueillait les eaux issues des massifs et les transitait soit à l'est, soit à l'ouest. En supposant cette hypothèse vérifiée, il est probable que les roches formant le plancher de cette large gouttière transversale, ont été profondément altérées par le passage ou le séjour des eaux.

Le couvert végétal. On imaginerait volontiers une flore abondante et vigoureuse sur les argiles profondes et une végétation malingre et souffreteuse sur les flancs schisteux de la colline. Or, il n'en est rien : les pentes orientales sont généralement couvertes (en dehors des parcelles mises en culture) d'un tapis de graminées qui ne dépassent guère le mètre, sauf sur les très anciennes jachères où dominent les Andropogonées d'une taille supérieure à celle d'un homme. Quelques arbres : le karité (*Butyrospermum parkii*) et le néré (*Parkia biglobosa*) sont précieusement conservés par le paysan.

(1) Voir ci-dessus, p.

(2) Au moment de l'ouverture et de l'aménagement de son nouveau champ, le paysan prend soin de briser les "murettes anti-érosives" naturelles formées par les alignements de schistes redressés, pour faciliter le binage.

(3) Ces monticules qui dominent de 3 à 4 m le fond des ruisseaux, sont recouverts, eux aussi, de sols argileux épais.

Bauhinia, *Lannea* (de l'espèce *acida* notamment), parfois quelques bosquets aérés d'*Acacia* (où dominent les espèces *senegal* et même *gourmaensis*) complètent l'inventaire de la flore arborée et arbustive, somme toute assez sommaire et peu abondante (1). En bas des versants et à proximité des torrents, on découvre parfois une liane sarmenteuse au feuillage vert sombre et brillant portant de gros fruits rouges : *Sarcocephalus esculentus*. Sur les berges des collecteurs, la flore devient plus abondante et plus variée : elle forme sur une vingtaine de mètres de largeur un rideau d'arbres disposés en ordre lâche ; aux variétés précitées, il faut ajouter *Manilkara multinervis* (de loin, on le confond avec le karité, à cause de son feuillage dense, en forme de boule), associé à *Bombax costatum*, *Azelia africana*, *Ficus gnaphalocarpa*, *Diospiros mespiliformis* (au tronc droit et de couleur noire). En dehors de ces zones peu cultivées — rives des torrents et pied des versants — la pauvreté de la végétation et son aspect malingre apparaissent comme le résultat de l'action humaine sur le milieu naturel : l'ouverture de champs temporaires, les feux de brousse qui, chaque année, embrasent les collines et dévorent les graminées sèches, ne favorisent pas l'implantation d'une végétation vigoureuse et abondante.

Le versant schisteux du Hirpo, inutilisé par le cultivateur, offre par contre une formation buissonneuse beaucoup plus dense, dominée par des essences plus rustiques, moins variées : *Combretum*, *Gardenia* et *Acacia* ; on note qu'ici, *Diospiros mespiliformis* prend une forme arbustive. Sur les formations schisteuses de la dépression, on relève à peu de choses près les mêmes variétés arbustives auxquelles s'ajoutent quelques arbres utiles : karité, néré et raisinier (*Lannea microcarpa* qui porte des fruits en forme de grappes, très appréciés) et une liane à caoutchouc : *Landolphia senegalensis*, utilisées pour les menues réparations et peut-être aussi dans la vannerie.

B. — LES GLACIS COLLUVIAUX ET LES FORMATIONS CUIRASSEES

Les glacis de piedmont formés en grande partie par une couche plus ou moins épaisse de pisolithes descendues des plateaux voisins épanchées sur des surfaces planes, constitue un milieu très perméable, peu favorable à l'établissement d'horizons pédologiques cultivables : les dépôts meubles, les débris de toutes sortes, transités jusque-là par les eaux de ruissellement après les forts orages d'avril ou mai, rapidement desséchés ensuite, se durcissent et forment une croûte légèrement indurée, impropre à l'agriculture. C'est cependant sur des glacis de piedmont que les villages de Diépla, (quartier septentrional), de Diangara et de Bélé ont été construits. En hivernage, la luxuriance des champs de case qui s'étendent sur un rayon de plusieurs dizaines de mètres, autour de chaque exploitation tendrait à infirmer la médiocrité des sols si cette indigence de la terre n'était affirmée sans ambiguïté par les résultats de l'analyse pédologique :

<u>Refus</u>	<u>Argile</u>	<u>Limon</u>	<u>Sable</u>	<u>C</u>	<u>N</u>	<u>Ac. hum.</u>	<u>PH</u>	<u>Ca</u>	<u>Mg</u>	<u>K</u>	<u>P</u>
70 %	16,8	19,2	59,7	3,03	0,26	0,4	6,2	1,25	0,4	0,07	0,05

La présence de nombreuses pisolithes mélangées à la terre, explique le taux élevé du « refus » : 70 %. Les argiles médiocrement représentées ici, sont compensées par une teneur en limon relativement élevée (19,2 % contre 28,9 % sur les versants des collines. Dans ce sol neutre (PH = 6,2) où prédominent les sables (59,7 %), nous découvrons des taux d'éléments indispensables à la vie végétale légèrement inférieurs à ceux relevés dans les échantillons de sols schisteux, peu fertiles. Dans ces conditions, la discordance relevée entre les résultats de l'analyse pédologique affirmant un potentiel agrologique médiocre et la présence de cultures vigoureuses autour des fermes ne peut s'expliquer que par une action anthropique organisée.

(1) Il convient de leur ajouter quelques colonies d'*Annona senegalensis*, hauts de moins d'un mètre, qui offrent aux petits bergers des fruits jaunes, sucrés et succulents.

Il paraît évident que la situation privilégiée des glacis entre les points d'eau permanents, les riches zones de bas-fonds, et les plateaux susceptibles d'accueillir en hivernage le troupeau, représente des avantages indéniables pour l'établissement des fermes ; par ailleurs en bâtissant sa demeure sur des terres médiocres, le paysan réserve les bonnes terres arables à ses cultures (1). Ce choix étant fait, le paysan au cours des années, volontairement ou non, engraisse les zones proches de sa ferme en rejetant au dehors les déchets, les ordures ménagères, le fumier de son troupeau stabulant chaque soir dans sa cour ou dans ses bâtiments. Chaque année, dès les premières averses d'avril et mai, alors que le sol est dénudé, la pluie dilue le compost, l'entraîne sur le glacis et le dépose en auréoles concentriques. D'année en année, les auréoles s'élargissent, les dépôts s'accumulent, facilitant l'implantation d'un tapis de graminées dont le système racinaire fixe le sol rapporté encore très fragile, et retient les éléments fins. C'est ainsi qu'autour des fermes anciennes établies là depuis plus d'un demi siècle (voir cartes h.t. des cultures n° 4 et 5, et tout spécialement les établissements VIII-IX et XII), le cultivateur réussit à élargir son domaine cultivé qui rejoint parfois les limites du champ de case cultivé par son voisin. Il se forme ainsi des ensembles exploités d'un seul tenant relativement vastes (une dizaine d'hectares dans l'exemple proposé). Par contre, les fermes plus récentes (n° XI en particulier), ne disposent pas encore d'auréoles d'épandage naturel suffisamment larges pour pousser leurs champs de case plus avant sur le glacis (2).

Par-delà les cercles de bonnes terres anthropiques, la couche arable, quand elle existe, est trop mince pour être mise en valeur. Il arrive cependant que, dans une dépression, à la faveur d'une légère gouttière du glacis, des dépôts s'accumulent en couches assez épaisses pour être cultivés. Les ameublissements successifs nécessités par les cultures ne tardent pas, comme sur les sols schisteux, à déclencher un ravinement des eaux sauvages qui atteint les roches *in situ*.

Il en va tout autrement pour le glacis immense de Talièr où l'épaisseur des dépôts très perméables, interdit l'implantation de toute végétation arborée ou arbustive ; il est vraisemblable que ce milieu inhospitalier, sans arbre, sans buisson, dépourvu de tapis herbacé n'a pas tenté le paysan.

Bien que l'hostilité des revers des plateaux soit moins accentuée que sur le glacis de Talièr, le Birifor n'y construit jamais sa ferme ; par contre, il ouvre volontiers une parcelle temporaire non pas sur les dépressions inondables à terres noires, couvertes en saison pluvieuse d'une magnifique pelouse de graminées, mais sur des colluvions grossières, déposées par le ruissellement en quelques endroits limités souvent très proches de la corniche.

Le manque d'intérêt manifesté par le cultivateur pour les terres noires des dépressions du revers provient pour une grande part de leur pauvreté en éléments fertiles, comme en témoignent les résultats d'analyse :

Refus	Argile	Limon	Sable	C	N	Ac. hum.	PH	Ca	Mg	K	Al	Fe
56,4	4,2	10,1	83,8	13,7	0,99	2,6	6,1	0,9	0,24	0,08	6,01	16,5

Les terres noires remblayant les dépressions du plateau ne sont nullement acides : le PH est 6,1 semblable à celui des terres de collines birrimiennes. Mises à part la forte teneur du carbone (13,7 contre 6,4 sur les sols de roches vertes) la proportion non négligeable de limon (10,1), tous les éléments nécessaires à la croissance d'une plante à cycle végétatif normal (4 mois pour le mil) sont faiblement représentés. D'autre part, la couche d'eau qui submerge de juillet à fin septembre ces dépôts, puis le dessèchement rapide du sol en octobre ne permettent guère une exploitation même temporaire de ces zones.

(1) Rares en effet sont les fermes construites sur les sols riches des talus ou des versants de collines.

(2) Anticipant sur la seconde partie de cette étude, il convient de préciser que le paysan birifor répand actuellement sa fumure sur un rayon de 50 à 70 m tout au plus autour de son habitation, alors que les dimensions de l'auréole cultivée en permanence dépassent largement cette distance.

Les sols rapportés des bords de cuirasse, composés de colluvions hétérogènes où se mêlent de nombreux gravillons ferrugineux, des débris végétaux, des argiles, conviennent mieux au paysan qui périodiquement les aménage pour ses cultures temporaires. L'épaisseur du sol rapporté, très gravillonnaire, ne dépasse pas 20 cm; bien irrigué pendant la saison pluvieuse (il s'étend sur le passage d'un ruisseau), il conserverait une humidité suffisante pendant les quelques semaines qui succèdent aux derniers grains, pour permettre la maturité des récoltes. En l'absence de toutes données sur la composition chimique de ces sols, on peut admettre que le rapide abandon de la parcelle à la jachère après 2 ou 3 années de culture, atteste sa médiocre fertilité : 10 à 15 années de repos seront nécessaires pour qu'à nouveau ces terres soient remises en valeur.

Si le revers du plateau n'est guère favorable aux établissements humains et aux activités paysannes, il couvre cependant d'une végétation dont la densité des sujets, leur variété, leur vigueur sont liées au démantèlement plus ou moins profond de la cuirasse. A l'amont du plateau, les espèces sont des plus rustiques : *Combretum*, *Terminalia*, *Lannea*; les dépressions inondables, tapissées de terre noire, sont colonisées par des graminées, parmi lesquelles on remarque *Cymbopogon* (son système racinaire aérien constitue un véritable piège qui intercepte au passage les moindres débris poussés par les eaux ou par le vent qui viendront grossir au-dessus de la cuirasse la boule de sol rapporté nourricière); ailleurs, quelques alignements de végétation herbacée (*Loutetia togoensis*) se sont fixés sur de petites fissures dont elle souligne la rectitude.

Lorsque l'on se rapproche de la retombée aval du plateau ou de ses corniches latérales, le nombre de spécimens et de variétés s'accroît, tandis que le port des sujets devient plus vigoureux. On remarque tout spécialement, en épais buissons, *Hexalobus sp.*, *Grevia sp.*, *Diospiros mespiliformis*, *Acacia ataxacantha*, souvent couverts de lianes : *Sarcocephalus esculentus*, *Oncoba spinosa*.

A quelques centaines de mètres de là, la cime des arbres qui souligne les contours de la corniche. Sur quelques dizaines de mètres, la flore arborée, arbustive ou buissonnante forme un enchevêtrement inextricable. Outre les espèces précédemment citées formant taillis, on note les sombres frondaisons de *Manilkara multinervis*, *Butirospermum parkii*, *Parkia biglobosa*, *Bauhinia sp.*, *Khaya senegalensis* (caïlcédrat), *Sclerocarya birrhoa* (le « prunier » africain) dont les puissantes racines pénètrent profondément à l'intérieur des crevasses, les élargissent, et parviennent à soulever des blocs ferrugineux qui, déséquilibrés finalement, dévalent la pente rapide du talus.

C. — LES SOLS DE BAS-FOND ET DE TALUS

Le tableau II présente les données essentielles caractérisant la composition des sols de bas-fond et de talus; à titre de référence, nous avons ajouté les données correspondant aux sols sur roches vertes.

Tableau II

	Refus	Argile	Limon	Sable	C	N	Ac. hum.	pH	P	Ca	Mg	K	Al	Fe
1)	0 %	33,9	58,3	5,6	21,68	1,35	6,23	7,1	0,50	14,86	7,86	0,45	13,03	9,45
2)	54,5	36,9	21,7	38,5	4,71	0,39	0,65	6,6	0,40	5,69	2,04	0,05	20,38	17,15
3)	?	33,7	20,0	41,5	0,5	0,03	?	8,94	0,02	9,72	10,14	0,25	?	?
4)	20 à 35 %	35,1	28,9	33,0	6,4	0,53	3,15	6,8	0,32	13 à 22 %	6,0	0,12	14	14,5

- 1) alluvions des vallées aval des plateaux.
- 2) terres de talus sur cuirasse de bas-fond (Diépla).
- 3) terres de talus proches de la cuirasse sommitale (Tiéka).
- 4) rappel des données relatives aux terres sur roches vertes.

La comparaison de ces chiffres fait apparaître sans ambiguïté la plus grande richesse des sols alluviaux : les taux de cations échangeables, de matières organiques, la teneur en limon, éléments indispensables à la croissance de la plante sont plus élevés que ceux des autres sols. Par contre, la faible proportion de matériaux grossiers (refus : 0 %) de sable (5,6 %) contribue à alourdir la terre : compacte et dure en saison sèche, elle devient gluante pendant les pluies.

Moins riches que les terres de bas-fond et de versants de collines birrimiennes, les sols de talus possèdent des qualités physiques et agrologiques incontestables. Si les pourcentages d'argile et de limon sont importants, ceux de sable (38 à 41 %) et de matériaux grossiers (54 % à Diépla) sont suffisamment élevés pour « alléger » la terre et faciliter son ameublissement au moment des cultures... Leur teneur en éléments assimilables, en matières organiques, sensiblement inférieure à celle des sols sur roches vertes est cependant suffisante pour permettre, bon an mal an, des récoltes honorables.

Si l'on découvre aisément l'origine de la constante fertilité des plaines alluviales, engraisées chaque année par les dépôts fins et riches amenés par les crues, on imagine difficilement les causes susceptibles d'expliquer la fécondité des sols de talus, installés sur la cuirasse de piedmont ou sur les schistes, et faisant suite au revers cuirassé et stérile du plateau. Par ailleurs, l'exploitation ininterrompue des talus depuis plus d'un siècle et demi — par les Lobi d'abord dès le début du XIX^e siècle, puis par les Birifor dès 1850/1860 — ajoute encore au « mystère de l'étrange fertilité » des talus de plateau.

I. SOLS DE BAS-FOND ET COUVERT VEGETAL

Nous ne nous attarderons pas sur l'étude pédologique des sols alluviaux ; (voir pp. 31 et suiv.), mais nous insisterons davantage sur l'inventaire du couvert végétal.

La végétation qui peuple les berges des rivières rappelle, par sa densité (là où elle n'a pas été éliminée par l'homme), celle du rebord des corniches cuirassées. On y découvre même de nombreuses espèces communes à ces deux milieux : *Diospyros* qui prend ici sa forme arborée, *Manilkara*, *Baobab*, *Entada sudanica*, les acacias et toutes sortes de lianes. Cette flore toutefois, ne présente plus l'allure étriquée et chétive qu'elle adoptait sur les plateaux cuirassés ou sur les jachères périodiquement débroussaillées. Les sujets sont si vigoureux qu'il est parfois difficile de reconnaître en eux des espèces rencontrées ailleurs : la puissance de leur port, l'épaisseur de leur tronc et la taille de leurs feuilles témoignent de leur parfaite adaptation à ce milieu éminemment favorable.

Des espèces nouvelles, pour la plupart hygrophiles, viennent compléter ce premier inventaire : *Vitex* sp. aff. *cuneata* à feuilles cinqfoliolées qui donne des fruits noirs et brillants de la taille d'une grosse cerise, mais bien fades ; *Adina microcephala*, bel arbre à feuilles lancéolées qui a tendance à se grouper en colonies. La famille des *Ficus* est abondamment représentée : *Ficus capensis*, très branchu, donnant des fruits gros comme des pêches qui adhèrent aux branches et même au tronc ; *Ficus umbellata*, que l'on reconnaît à son feuillage vert sombre et brillant ; *Ficus gnaphalocarpa* possédant des feuilles ternes et grises dont se régalaient les moutons et les chèvres, tandis que ses gros fruits, toujours parasités, font cependant la joie des enfants. *Mytragyna inermis*, aux multiples troncs issus d'une même souche, colonise de vastes secteurs inondables. *Syzygium guineense* se distingue par son tronc sans écorce et ses branches puissantes. Quelque peu en retrait des berges, se rencontre le caïlcédrat (*Khaya senegalensis*) qu'accompagne un arbre au feuillage léger et frissonnant à la moindre brise : *Anogeissus leiocarpus*.

Dans les zones très humides, quelques spécimens de palmiers parviennent à échapper au lacs de lianes qui les étirent : *Raphia vinifera* et même *Elaeis guineensis*. Ici, le tapis herbacé est essentiellement composé d'une graminée de grande taille (*Andropogon*) mélangée à une sorte d'ajonc à feuilles acérées (*Pycneus tremulus*) et au *Vernonia* dont la tige très droite se termine par une fleur composée, de couleur blanche.

Cependant, cette abondante végétation ne forme ici que des reliques qui, attaquées chaque année par le feu ou par la hache, tendent à reculer et à céder toujours un peu plus de terrain. Car c'est sur ces terres fertiles que le paysan conquiert les nouveaux champs dont il a besoin. Les seuls individus qui lui sont utiles : karités, figuiers, nérés échapperont à la destruction et survivront, isolés, au milieu des cultures.

II. LES SOLS DE TALUS

Nous avons évoqué à plusieurs reprises, l'attrait que présentent les talus de plateaux pour les populations birifor, soit pour l'établissement de leurs fermes (villages de Diépla, Diangara, Divon...) soit pour l'ouverture de leurs champs permanents et semi-permanents. Toutefois il convient de rappeler la distinction faite précédemment entre les talus aval et latéraux, bien pourvus en terres meubles, et ceux de l'amont du plateau (regardant les collines) formés de colluvions mélangées à des argiles peu évoluées. S'agissant des talus fertiles, constamment mis en valeur depuis près d'un siècle et demi, on pourrait penser que les terres sont profondément érodées, épuisées ou tout au moins très appauvries. Or, il n'en est rien. On observe non sans surprise que la couche arable sur ces sites privilégiés, atteint une épaisseur de 40 à 70 cm ; sur les champs amendés simplement par le passage des troupeaux, on constate qu'une période de jachère ne dépassant pas deux ou trois années, suffit pour reconstituer des sols fatigués et leur permettre de porter pendant quatre ou cinq années de suite, de belles récoltes.

Ceci nous conduit à examiner plus en détail le complexe morpho-pédologique : corniche du plateau-talus-cuirasse de bas-fond forment une caténa où l'on pressent qu'il intervient, entre les divers éléments la composant, des relations étroites dont l'examen nous permettra sans doute de mieux appréhender la genèse des sols couvrant le talus.

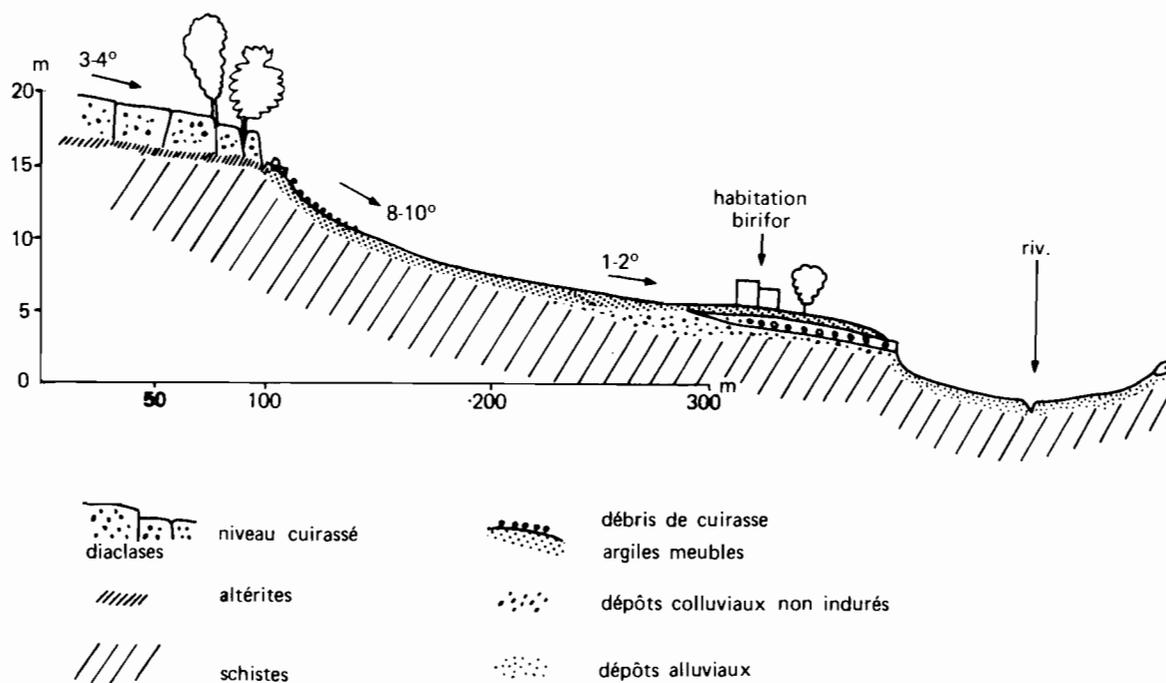


Fig. 14 – Complexe morpho-pédologique du système corniche de plateau - talus - cuirasse de bas-fond

La coupe de la fig. 14 correspond au talus descendant au N. N.E. du plateau de Diangara, sur le territoire villageois de Diépla (voir carte II, coupe X-Y). La corniche du revers, haute de 4 m environ, domine un bref replat précédant la pente supérieure du talus qui s'incline sur une centaine de mètres selon une pente moyenne de 8 à 10°. Au pied de la déclivité, la pente, plus régulière, diminue (elle est de l'ordre de 1 à 2°) jusqu'à la cuirasse de bas-fond formant une haute marche d'un mètre au plus.

Les torrents qui dévalent du talus en adoptant sa plus grande pente, ont ouvert des chenaux qui atteignent le plancher. La coupe des sols qui apparaissent de part et d'autre du lit du collecteur permet

de mesurer l'épaisseur du revêtement pédologique, mais aussi d'en observer la composition. Très rouges au sommet de la pente, mélangées à de multiples débris de toutes tailles issus de la cuirasse supérieure, les argiles ont une puissance supérieure souvent à 0,70 m au bord même du collecteur. Elles prennent une teinte plus claire à mesure que l'on se rapproche de l'aval; les débris moins nombreux sont pour la plupart des pisolithes noyées dans la terre dont l'épaisseur varie de 30 à 50 cm, à une quinzaine de mètres de la cuirasse de bas-fond mise à nu.

Le plancher schisteux raboté par les eaux (il ne porte aucune trace visible d'érosion chimique) apparaît sur le tiers supérieur du cours du ruisseau, c'est-à-dire sur la partie fortement inclinée. En bas de la déclivité, un lit de pisolithes mal consolidées par un ciment rouge clair, sépare les schistes des argiles meubles. Son épaisseur s'accroît vers l'aval, tandis que sa fragilité diminue pour constituer finalement, dans le dernier tiers, une cuirasse de bas-fond solide, à tendance scoriacée dans laquelle on aperçoit des fragments de quartz anguleux et des galets inaltérés de petite dimension, ovoïdes, vraisemblablement d'origine fluviale.

L'analyse du profil transversal du talus permet de mieux apprécier le rôle joué par les colluvions détachées et la cuirasse et par les épais dépôts ferrugineux installés entre la roche-mère et l'horizon pédologique, dans le domaine agro-botanique. Les argiles rouges seraient difficiles à travailler, si elles n'étaient allégées par une forte proportion de pisolithes, de sables qui les rendent plus perméables et moins compactes. Par ailleurs, la proximité sous la couche arable d'un matelas gravillonnaire ou d'une cuirasse, somme toute relativement perméable, favorise l'égouttement rapide des eaux, tout en retenant en profondeur, une certaine réserve d'humidité propre à assurer à la fin de la saison des pluies, une bonne maturité des récoltes (1).

Cette humidité provient bien sûr, des pluies qui tombent sur le talus, mais aussi d'un lent écoulement des eaux emmagasinées sous la cuirasse du revers de plateau. En effet, une fraction non négligeable des pluies tombées sur le plateau s'infiltré, profitant des diaclases ou des multiples fissures, à l'intérieur de la cuirasse; ainsi emprisonnée, elle est protégée, durant la saison sèche, de l'intense évaporation extérieure (2). Par le jeu des pentes, ces eaux finissent par s'écouler au pied des corniches, humidifiant l'épais manteau argilo-colluvial du talus. Sur la retombée occidentale du plateau de Diangara, nous avons pu constater, en pleine saison sèche (fin mars) que la terre argileuse puisée par un paysan birifor dans une carrière profonde de 50 à 70 cm tout au plus, était encore fraîche et se coupait facilement à l'aide de la « daba » (3). Par ailleurs, le ruisseau qui partage le village de Diépla en deux quartiers distincts, formé par la jonction de deux collecteurs drainant les glacis des plateaux septentrionaux et méridionaux, fournit tout au long de l'année, dans des mouilles abritées par les frondaisons épaisses de quelques ficus, suffisamment d'eau pour assurer les besoins de l'ensemble du village.

Ces deux constatations nous permettent d'affirmer que les eaux d'infiltration suivent un long cheminement à travers les glacis colluviaux et les cuirasses du plateau, cheminement qui se poursuit tout le long de l'année. Ainsi, est-on amené à considérer les revers hostiles des plateaux et les glacis colluviaux déshérités comme de précieux et indispensables réservoirs qui dispensent en saison sèche tout spécialement, d'une façon mesurée mais constante, l'eau si nécessaire à la vie des hommes.

Sur le plan pédologique, l'humidité permanente qui règne notamment sous la cuirasse du plateau et sous les argiles du talus, est susceptible de déclencher une altération chimique s'exerçant sur la roche en place, de manière accélérée pendant la saison des pluies, plus réduite pendant la saison sèche.

(1) A travers le matelas gravillonnaire, les racines puisent facilement l'eau dont elles ont besoin. A travers la cuirasse de bas-fond, par contre, la remontée des eaux par capillarité se fait de manière moins satisfaisante. C'est pour cette raison, semble-t-il, que les produits semés sur les terres de bas de pente (à proximité de la petite corniche, par exemple) sont récoltés avec une bonne semaine d'avance sur les produits semés en haut du talus à la même époque; la pénurie d'eau, à partir d'octobre, précipite la maturité.

(2) Des observations précises faites entre 1956 et 1960, par le service de l'hydraulique, ont permis de constater que la tranche d'eau évaporée chaque jour à la surface d'un des barrages alimentant la ville de Ouagadougou variait de 10 à 15 mm, pendant les mois les plus chauds de l'année (mars-avril).

(3) Terme d'origine malinké, utilisé en Afrique occidentale pour désigner la houe.

Deux observations, déjà brièvement présentées, confirment cette hypothèse : l'une concerne la cuirasse de bas-fond examinée à Bélé ; l'autre, la strate indurée, située au pied même de la corniche du plateau.

A Bélé, dans la cuirasse de bas-fond bordant le lit même du ruisseau, nous avons constaté l'altération des schistes redressés en place (1) : leur structure apparaît de façon non équivoque à l'intérieur de la masse argileuse indurée. Or, on peut difficilement admettre que la montée occasionnelle des eaux, après le passage d'un grain, puisse altérer aussi profondément les plaques schisteuses. La brièveté du phénomène (quelques heures, une journée au plus), sa fréquence (10 à 15 fois durant les 4 ou 5 mois humides) interdisent une imprégnation suffisamment prolongée pour déclencher le processus d'altération chimique des roches *in situ*. La remontée des eaux par capillarité paraît, elle aussi, incapable de provoquer l'altération des schistes sur une hauteur de 1,50 m à 2 m au-dessus du lit du collecteur, d'autant plus que celui-ci est à peu près à sec dès la fin de décembre. Dans ce cas précis, nous pensons que ce sont les eaux emmagasinées durant l'hivernage à l'intérieur et sous les cuirasses du revers, dans les argiles du talus et dans le pédiment colluvial qui, tout au long de l'année, descendent vers le niveau de base (le ruisseau). Cette hypothèse paraît d'autant plus plausible que, dans la strate ferrugineuse *in situ*, l'altération atteint un stade plus avancé au sommet de la corniche qu'à son pied. Tout permet de présumer que le pourrissement des schistes, amorcé au cours des périodes antérieures (alors que le lit du ruisseau était moins profond), s'est poursuivi ultérieurement alors même que le niveau des eaux n'atteignaient plus que rarement les niveaux en cours d'altération. Le relais ou la poursuite de l'érosion chimique sur les roches en place ne peut donc avoir d'autre origine que l'action exercée par les eaux souterraines issues des niveaux supérieurs : revers du plateau, glacis colluvial.

Au bas des corniches de plateau, nous avons observé une strate argileuse faiblement indurée de couleur beige qui s'apparente de près à celle du niveau moyen étudiée à Bélé dans la couche autochtone de la cuirasse de bas-fond. Bien que l'empreinte des schistes remarquée dans cette dernière, n'apparaisse jamais de façon évidente (2) à la base des cuirasses de plateau, il est fort probable qu'un processus d'altération semblable agissant sur les formations en place soit à l'origine de ce niveau argileux. Dans ce cas, la base du niveau induré « représente une cuirasse de substitution ou d'imprégnation *in situ* » (3).

Cette hypothèse, si elle était vérifiée, permettrait de résoudre les deux problèmes posés au début de ce développement : maintien d'une épaisseur à peu près constante de la couche arable d'une part, conservation de la fertilité d'autre part. En reprenant pour les compléter les propositions précédemment formulées, on peut imaginer un processus d'altération se décomposant en plusieurs phases :

1 — une fraction des pluies tombées sur le revers pénètrent sous la cuirasse. Au passage, elles transitent du haut vers le bas quelques particules d'oxyde de fer et d'alumine qu'elles déposent dans les strates inférieures, zone d'accumulation relative ;

2 — en atteignant le plancher, elles poursuivent leur cheminement sur les altérites et sur les roches *in situ* qu'elles humidifient profondément en dissociant lentement les éléments qui les constituent ;

3 — chargées des minéraux les plus solubles, elles suivent l'inclinaison du plancher et finissent par s'égoutter à travers le manteau pédologique des talus aval et latéraux (tout spécialement). A l'amont, le talus, incliné dans le sens contraire de la pente du revers, s'en trouve moins bien irrigué ; plus sec, il porte des sols moins profonds et moins évolués : c'est pour cette raison que les talus descendant vers les bassins birrimiens sont la plupart du temps abandonnés à la pâture des chèvres et que les cultures y sont rares. Ils constituent par contre, un site favorable à l'établissement des fermes (Diangara en est un exemple éloquent).

(1) Voir ci-dessus, page 28.

(2) Nous pensons, nous appuyant sur nos observations faites sur le terrain, que la netteté de l'empreinte schisteuse dans les altérites est fonction de l'épaisseur des plaques originelles : minces, elles se noient dans la masse pédologique et perdent toutes traces de leur structure ; épaisses, elles sont capables de garder leur forme. Or le faciès de cette formation étant très variable entre deux points rapprochés, il est possible de découvrir ici (au pied de la butte témoin de Nokono par exemple) un clivage vertical des argiles, là (sur le plateau de Diangara) des argiles sans structure.

(3) S. DAVEAU, H. LAMOTTE et G. ROUGERIE, 1962 (p. 472).

Pour mieux apprécier le rôle important joué par le revers cuirassé dans la fertilité des sols de talus, il convient de voir comment, au cours des saisons, il assure, sous le climat sud-soudanien actuel, le déroulement du processus d'érosion chimique.

Comme nous l'examinerons plus loin, le revers du plateau ne peut avoir d'effet bénéfique sur les terres de talus que dans la mesure où il présente une surface suffisante pour recueillir la quantité d'eau indispensable à la mise en route et à la poursuite de l'altération chimique. Lorsque les eaux sont parvenues à s'infiltrer sous la cuirasse, elles sont protégées de l'évaporation par les niveaux indurés dont l'épaisseur dépasse souvent 2,50 m. On sait par ailleurs que l'action dissolvante des eaux sera d'autant plus active que l'imprégnation des roches en place sera longue : aussi bien, la concentration en substances minérales dissoutes sera d'autant plus forte que la quantité d'eau prisonnière du revers sera plus faible, ce qui arrive à la fin d'avril ou au début de mai, avant que n'éclatent les premiers grains. On peut donc imaginer qu'à cette époque de l'année, les pluies s'infiltrant à travers les fissures et diaclases exercent une forte pression sur les eaux prisonnières du plateau ; chassées vers l'extérieur, ces dernières contenant en solution un taux élevé d'éléments dissous (1), au moment des premières semailles, mettent ainsi à la disposition des plantules toute une gamme de substances indispensables à leur croissance.

De juin à octobre — période de croissance des végétaux — les précipitations sont suffisamment abondantes pour imprégner la totalité du manteau pédologique du talus et pour « réactiver » l'érosion chimique des schistes (ou granits) sous-jacents, en sommeil durant la saison sèche. Les substances utiles, libérées des roches, sont à la disposition du système racinaire des plantes. Ces éléments mobilisables, riches pour la plupart, provenant de la décomposition du plancher du talus, prennent en quelque sorte le relais de ceux, issus de l'amont, dilués à cette époque par les eaux d'infiltration plus nombreuses (2).

A partir d'octobre, les pluies cessent, la chaleur s'accroît, l'évaporation devient intense et cependant, certaines plantes cultivées, comme le sorgho blanc ou le petit mil qui ne seront récoltés qu'à la fin de novembre, ont besoin d'eau pour gonfler leurs épis. Celle-ci semble leur être fournie en quantité suffisante par un égouttement léger mais constant de la cuirasse.

Le second problème qui précédemment nous préoccupait, était le maintien d'une épaisseur à peu près constante de la couche arable. Il concerne le mode de remplacement des niveaux pédologiques décapés par le ruissellement.

L'érosion superficielle des terres argileuses est vraisemblablement moins forte qu'on pourrait l'imaginer. P. MICHEL, étudiant ce phénomène de décapage en Sénégal-Gambie (régions placées dans une zone climatique semblable à celle de Diépla), sur des terres fragiles (il s'agissait en l'occurrence de périmètres défrichés, dans la région de Séfa, à l'aide de gros engins), rapporte que les pédologues ont, sur des parcelles expérimentales cultivées, évalué à 4,75 t/ha et 11,81 t/ha la masse de terre entraînée par le ruissellement sur des pentes de 1 et 2 % respectivement (4). Or, ici, sur les talus de plateaux, incliné selon une pente minimale de 2 à 3 % en bas de pente, les effets devraient être désastreux. Or, il n'en est rien. Bien sûr, le cultivateur procède à toutes sortes de travaux destinés à garantir ses terres contre l'érosion : paillage des champs dès la récolte, mise en place, entretien de murettes anti-érosives, saignées obliques canalisant vers le collecteur les eaux dévalant à l'amont du champ. Mais tous ces aménagements auraient peu d'effet, si par leur structure les argiles, dans certaines conditions, ne s'opposaient efficacement à l'érosion.

Selon les pédologues (3) les argiles durcies pendant la saison sèche, crevassées, offrent une bonne résistance aux premières précipitations d'avril-mai, lorsque le sol est dénudé : une partie de l'eau s'introduit dans les crevasses, le reste s'écoule sans pouvoir éroder la croûte superficielle ;

(1) Des nitrates, précisent les pédologues.

(2) Cette hypothèse pourrait être vérifiée par une série d'analyses pratiquées sur les eaux recueillies à l'intérieur du talus, à différentes époques de l'année. On pourrait ainsi connaître le taux de concentration des éléments solubles dissous dans les eaux phréatiques.

(3) P. MICHEL, 1973 (voir sp. p. 652).

(4) Je remercie bien vivement M. COMBEAUX, pédologue de l'ORSTOM, qui, au cours d'un récent entretien, m'a apporté ces précisions. Voir MARTIN, SIEFFERMANN et VALLERIE, in Cah. ORSTOM sér. pédologie, n° 3, 1966, "les sols rouges du nord Cameroun" : pp. 3-28.

lorsque les argiles commencent, à la fin de l'orage, à être gorgées d'eau, à devenir meubles en surface, donc mobilisables, la pluie, généralement, cesse ; au cours des journées ensoleillées suivantes elles se dessèchent, se durcissent à nouveau et offriront au cours du prochain grain, une nouvelle résistance à l'érosion.

C'est au cours des mois pluvieux (juillet à septembre) que les dangers d'érosion sont les plus grands : à cette époque les argiles gorgées d'eau sont très plastiques ; une faible partie, cependant est entraînée par les pluies dans les petits torrents aux eaux bouillonnantes et de couleur rouge : à cette époque, la végétation spontanée ou cultivée, en pleine vigueur, s'oppose au ravinement : les multiples racelles retiennent la terre. Il est certain cependant que l'érosion décape, annuellement, quelques dizaines, voire quelques centaines de kilogrammes d'argile à l'hectare, suivant l'inclinaison plus ou moins forte du talus.

Le remplacement des horizons pédologiques érodés chaque année, est assuré, selon nous, par deux sources différentes : l'une est l'érosion chimique du plancher du talus (précédemment étudiée) ; l'autre est perceptible dans un lent mouvement de creeping des masses argileuses formées sous la cuirasse du revers.

Nous n'insisterons guère sur la première source, sinon pour signaler qu'elle devrait provoquer à la longue un affaissement du profil du talus accentuant sa concavité. Or, il semble que plus d'un siècle de cultures, contribuant à accélérer les effets de l'érosion superficielle, n'ait pas entraîné de modifications profondes dans son profil.

Il paraît donc possible que cette « compensation » des terres érodées provienne d'un lent mouvement *per descendum* des argiles meubles issues de la zone d'altération chimique située au bas de la cuirasse du plateau. Plusieurs observations semblent militer en faveur de cette hypothèse : la cuirasse, épaisse de trois ou quatre mètres reposant sur la strate des altérites meubles, exerce sur celle-ci une pression de l'ordre d'un kg/cm², suffisante, semble-t-il, pour chasser les argiles vers l'extérieur. Le bref bourrelet ou l'étroite avancée argileuse qui borde parfois le pied de la corniche pourrait être le résultat visible de ce mouvement de creeping. L'inclinaison de plus en plus accentuée du revers cuirassé à quelques dizaines de mètres du bord de la corniche (elle peut atteindre 2 à 3°), confirme le lent soutirage des argiles meubles vers le talus.

Une autre hypothèse qui n'exclut nullement celle du creeping des argiles, envisagerait un recul des niveaux indurés du revers parallèlement à lui-même sous l'action conjuguée de l'érosion et de la poussée des racines des arbres. En dégringolant en bas de pente, le pan de cuirasse découvre un niveau d'argiles qui, irrigué par les eaux phréatiques issues du revers, conserve une humidité suffisante pour que se poursuive l'érosion chimique des formations sous-jacentes en place. En même temps, l'érosion mécanique s'attaque aux argiles meubles rendues plus vulnérables par l'éradication de la cuirasse protectrice et les entraîne vers le bas. Simultanément, elle agit sur les débris de la corniche qui, fractionnés en éléments fins, se mélangent au sol du talus. Tous ces apports de terre, de pisolithes, de débris de cuirasse, sont capables de compenser les niveaux pédologiques décapés.

Ce processus d'érosion qui rétablirait le profil d'équilibre du talus lorsque celui-ci se creuse dangereusement dans son tiers supérieur, suppose un recul de la cuirasse sommitale, recul préparé par une érosion chimique profonde des formations en place.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, une bonne irrigation des matériaux en place, pendant une bonne partie de l'année, apparaît comme la condition nécessaire à la formation d'une couche pédologique profonde sur le talus (ceci rejoint nos réflexions sur la pédogénèse des sols de collines birrimiennes, p. 36 et suiv.). Or, le revers cuirassé qui joue ici le rôle de réservoir d'eau, est placé parfois dans des conditions telles qu'il ne peut assurer la bonne irrigation des talus : c'est le cas des talus descendant en sens inverse de celui du plateau ou de ceux issus de revers cuirassés à surface trop modeste (buttes-témoin, par exemple).

Les talus descendant dans le sens contraire de la pente du revers, privés de ce fait des eaux de résurgence issues du plateau, ne subissent que l'érosion pluviale. Prenons pour exemples les talus orientaux de Tiéka et de Diépla (ce dernier, de forme triangulaire). Tous deux se caractérisent par leur aspect figé : parsemés d'énormes éboulis ferrugineux, accrochés à la pente, encombrés d'un manteau pisolithique qui masque une terre de couleur ocre-rouge, dure et peu évoluée, ils descendent la corniche par une pente rapide (20 à 25°) pour aboutir au glacis colluvial de bas de pente. Une maigre

broussaille, quelques bouquets d'arbustes rabougris — combrétacées — se sont installés sur cette terre ingrate, abandonnée à la pâture des chèvres, et l'on n'aperçoit nulle part la trace d'un ancien champ.

Ces dernières observations confirment, *a contrario*, l'importance de l'érosion chimique dans la formation des sols meubles, et son rôle éminent dans le dégagement, la mise en valeur des formes du plateau. Ici, l'accumulation des débris sur le talus, au pied des corniches et en bas de pente (glacis colluvial), la présence de sols ocre-rouge peu évolués, enfin la rectitude à peu près parfaite des corniches regardant la dépression centrale, soulignée au début de cette étude (p. 11), témoignent d'une certaine impuissance de l'érosion mécanique lorsque celle-ci s'exerce sur du matériel mal préparé chimiquement à sa mobilisation par les eaux.

Les talus de la plupart des plateaux orientaux, à quelque catégorie qu'ils appartiennent (frontal, latéral ou aval), présentent des caractères semblables : sols ocre-rouge, souvent recouverts d'un manteau de débris de toutes tailles, végétation chétive... Le déchiquetage des plateaux en lambeaux souvent étroits, provoqué vraisemblablement par la présence de la Volta noire toute proche et de ses tributaires (nous y reviendrons plus loin) semble être à l'origine de la stérilité de leur talus : très mal irrigués par les eaux phréatiques, ils sont incapables d'évoluer vers des formations meubles. Dans ces conditions, nous présumons l'existence ici d'une étroite corrélation entre la surface même du revers, sa capacité de rétention en eau et la puissance, la fertilité des sols du talus.

Sans vouloir aborder ce problème au fond, (ceci exigerait toute une série de données que nous ne possédons pas), nous pouvons éprouver la valeur de cette thèse en la trouvant trois fois vérifiée dans les environs immédiats du village de Diépla, sur des exemples que nous connaissons bien :

— le revers du plateau de Diangara occupant environ 150 ha permet une infiltration d'eau suffisante à la formation d'une quarantaine d'hectares de bonnes terres de talus (1);

— plus au nord, le petit plateau triangulaire de Diépla qui ne dépasse pas 7 ha est entouré d'un talus de 5 ha environ à peu près stérile;

— la butte-témoin de Bouloumbié, situé à l'est de Diépla, constitue le cas limite : elle est couronnée par un étroit replat cuirassé (0,2 ha à 0,3 ha), entouré par un talus à pentes rapides envahies par d'énormes blocs ferrugineux reposant sur un épais manteau de gravillons qui masquent les argiles rouges dures ; ici, la superficie du talus totalement stérile ne dépasse pas 1 ha.

Pour comparer valablement ces 3 types de relief, nous pouvons, à partir des estimations de leur surface, établir pour chacun d'eux le rapport $\frac{\text{surface du talus}}{\text{surface du revers}}$ que nous évaluerons en pourcentage, et en regard duquel nous porterons les qualités pédologiques des terres du talus correspondant :

1 - type Diangara $\frac{St}{Sr} = 25 \% =$ argiles meubles, profondes, fertiles,

2 - type Diépla $\frac{St}{Sr} = 70 \% =$ argiles « sèches », très gravillonnaire, peu utilisables,

3 - type Bouloumbié $\frac{St}{Sr} = 200 \text{ à } 300 \% =$ prédominance de débris de cuirasse, pisolithes, argiles rouges, dures, inutilisables.

Si nous éliminons le dernier type correspondant au stade de vieillissement le plus avancé du plateau, propre précisément aux buttes-témoin, on est amené à penser qu'entre les types Diangara et Bouloumbié, il est vraisemblablement toute une gamme de rapports en ordre croissant, correspondant à des types de plateaux dont la valeur agrologique des terres de talus va en diminuant.

(1) Il s'agit uniquement des talus latéraux et aval, irrigués par les eaux phréatiques du revers.

Nos observations n'ont pas été assez poussées pour nous autoriser à aller au-delà de ces considérations d'ordre général. Tout au plus peut-on imaginer que, lorsque la surface du talus n'est plus que la moitié de celle du revers (rapport $\frac{St}{Sr} \geq 50\%$), la qualité des terres (épaisseur, fertilité, facilité du travail) devient extrêmement médiocre, tandis que l'érosion mécanique tend à l'emporter sur l'altération chimique, ce qui se traduit par l'envahissement des pentes par une couche de plus en plus épaisse de débris issus de la cuirasse.

En appliquant cette méthode d'investigation aux plateaux orientaux de Mara, Bélé et Lemka, on découvre que le rapport $\frac{St}{Sr}$ est respectivement de 80 %, 65 % et 30 %. Le découpage des deux premiers plateaux en bandes étroites accroît considérablement la longueur des talus et réduit d'autant la « provision » d'eau phréatique emmagasinée sous le revers et mise à leur disposition. Il n'est pas étonnant dès lors que les sols des talus, peu évolués, ne constituent pas une zone attractive pour les cultures, et ce, d'autant moins qu'ils sont enfouis sous une couche souvent épaisse de matériaux grossiers descendus des corniches. Toute cette zone orientale du pays, en effet, porte les traces profondes d'une puissante érosion qui, lorsqu'elle n'a pas arasé totalement les plateaux, les a ébranlés et rongés avec vigueur.

Le plateau de Lemka, à la différence des deux autres, a réussi à conserver une forme ramassée ($\frac{St}{Sr} = 30\%$, rapport très voisin de celui que présente le plateau de Diangara) favorable à l'érosion chimique des roches en place. Toutefois, son revers, intensément buriné, érodé, facilitant de ce fait l'infiltration d'une fraction très importante des pluies reçues, ne dispose en surface que d'une quantité d'eau de ruissellement insuffisante à déblayer, puis à transiter jusqu'à la Volta Noire la masse de débris accumulés. Dans ces conditions, les colluvions plus ou moins grossières se trouvent épandues sur le talus et en bas de pente, sous forme de couches épaisses qui rendent inaccessibles les formations pédologiques sous-jacentes meubles et probablement fertiles.

Ainsi, prédominant dans la zone orientale des formes de relief et des types de sols, profondément différents de ceux que nous avons observés dans la zone occidentale. Tous ces éléments nouveaux : plateaux réduits à l'état de buttes-témoin ou de lambeaux sévèrement échancrés, revers ferrugineux érodés, burinés, talus et bassins recouverts par des colluvions, peu favorables aux établissements humains et aux activités agricoles, — sont en somme l'héritage d'un passé relativement récent au cours duquel la Volta noire et ses tributaires ont réussi à bouleverser considérablement la physionomie du secteur oriental (voir pp. 33-34).

Les types de végétation qui colonisent les talus diffèrent selon qu'il s'agit de sols peu évolués et secs, encombrés de débris de cuirasse, ou de sols plus évolués, argileux et profonds.

Les talus appartenant à la première catégorie conviennent aux espèces rustiques, peu exigeantes que nous avons déjà rencontrées sur les sols schisteux ou sur le revers des plateaux : les combrétacées prédominent, *Diospyros mespiliformis* prend une forme buissonnante, ici et là on découvre *Grewia* et des acacias à l'aspect souffreteux.

Les terres argileuses et fertiles, lorsqu'elles ne sont pas cultivées (ce qui est rare), accueillent un véritable fouillis de végétation arbustive et sarmenteuse. On distingue dans ce désordre végétal inextricable le néré, le karité, *Manilkara*, *Lannea*, *Diospyros*, *Cassia sieberiana*, *Afrormosia*... de petite taille, recouverts par des lianes de toutes sortes : *Sarcocephalus*, *Oncoba*, *Landolphia*, etc. Les arbrisseaux qui ont peine à se dégager du lacis de la végétation sarmenteuse, témoignent par leur taille médiocre de leur implantation récente sur le talus : périodiquement, le Birifor, en mal de bonnes terres, usant de la machette et du feu, nettoie un morceau de talus difficilement accessible par sa pente rapide et les gros éboulis de latérite qui l'encombrent, et lui confiera ses semences de mil. Après quelques années de culture, la végétation reprendra à nouveau possession du sol.

Partout où il manifeste ses activités agricoles, dans chaque parcelle occupée brièvement ou d'une façon permanente, le paysan préserve les espèces végétales qui lui sont utiles : karité, néré tout spécialement. L'environnement végétal du village témoigne d'une organisation sélective fonction de ses propres besoins.

D. — L'ENVIRONNEMENT DU VILLAGE, LA VEGETATION

Autour de sa ferme, le paysan a créé un paysage végétal où ne subsistent plus que de rares spécimens des essences naturelles : le karité (*tantié* en birifor) dont le fruit est utilisé à la fabrication d'un beurre végétal, base de la cuisine africaine ; le néré (*dotié*) aux ramures et au feuillage très aérés qui donne de longues gousses jaunes dont les graines après fermentation, sont consommées comme condiment ; le *Ficus gnaphalocarpa* (*kakaon*), préservé à la fois pour ses feuilles qui servent de fourrage et ses fruits fort appréciés des enfants ; *Diospyros mespiliformis* (*ga*), taillis buissonnant qui offre au petit cheptel un abri contre l'ardeur du soleil et aux animaux de basse-cour une cache qui les dérobe à la vue des rapaces.

Quelques essences nouvelles ont été implantées : *Acacia albida* au tronc gris, aux solides ramures, caractéristique par son cycle de foliation inversé : il met ses feuilles en saison sèche et les perd en hivernage (1) ; *Blighia sapida* (*tyira*), planté à proximité des habitations pour l'ombre épaisse qu'il procure : son feuillage dense, sombre et brillant, ses gros fruits d'un rouge écarlate retiennent l'attention ; *Ceiba* sp. ou « fromager » (*gon*) se signale de loin par ses hautes cimes ; le « saucissonnier » — *Kigelia africana* (*lono*), et le baobab — *Adansonia digitata* (*totié*) sont deux arbres très ressemblants par leur forme massive et leurs fruits volumineux de forme ovoïde suspendus à l'extrémité d'un long pédoncule.

Jardins et sentiers sont bordés de haies vives d'une euphorbiacée très vivace, appelée *natouan* en birifor (*Jatropha curcas* : purghère). A proximité de la ferme, des arbres fruitiers ont été plantés : manguiers (*Mangifera* sp.) et papayers (*Carica papaya*) que côtoie *Strophantus hispidus* ; ce buisson sarmenteux, de forme semi-sphérique donne de curieux fruits, en fuseaux doubles et opposés, dont les graines entrent dans la fabrication d'un redoutable poison utilisé pour la chasse.

Si les jachères temporairement abandonnées à la pâture du troupeau offrent à ce dernier un maigre tapis végétal composé pour la plus grande part de graminées : *Loudetia togoensis*, *Hypparrhenia* sp., *Pennisetum* sp., *Cymbopogon schoenanthus*, sur le pourtour des fermes, régulièrement engraisées par les détritiques ménagers, se sont implantées des espèces rudérales (2) couvrant parfois de vastes secteurs : *Triumfetta penderata* aux petites feuilles en forme de losanges et sciées sur les bords ; *Hyptis spicigera* que caractérisent ses fleurs en chandelles situées à l'extrémité de ses branches et la forte odeur de menthe que dégagent ses feuilles ; *Mitracarpus scaber*, rubiacée remarquable par ses fleurs en boules posés au nœud des branches ; *Amaranthus spinosus* dont les fleurs terminales se présentent en épis et dont les branches adventices sont armées de petites épines doubles.

4. — LE CLIMAT

Le climat de la région de Diépla, qualifié de sud-soudanien, se caractérise par ses contrastes. L'année est partagée en deux saisons nettement tranchées : la saison des pluies (communément appelée « hivernage ») et la saison sèche, au cours desquelles la température, le degré hygrométrique, le régime des vents, etc., subissent des variations considérables.

Conditionné par la continentalité du milieu, il est soumis aux influences de deux centres de hautes pressions diamétralement opposés, l'un situé au nord-est du Sahara, l'autre aux environs de l'île de Sainte-Hélène (l'anticyclone des Açores ne joue ici qu'un rôle très secondaire). Chaud et très sec lorsqu'il subit l'emprise des masses d'air septentrionales, il devient frais et humide lorsque les masses d'air issues de l'anticyclone austral envahissent la région. Il en résulte de fortes variations de la

(1) La présence d'*Acacia albida* est bénéfique à l'agriculture. Cf. P. PELISSIER, 1966, pp. 265-274.

(2) J. MARCHE-MARCHAD, 1967. Nous nous sommes reportés souvent dans l'approche des paysages végétaux, aux ouvrages de A. AUBREVILLE, 1950 ; du R.P. G. BERHAUT, 1967 ; et de F. BUSSON, 1965.

température et du degré hygrométrique d'une saison à l'autre, et, à certaines périodes, au cours de la même journée (cf. fig. 15) (1).

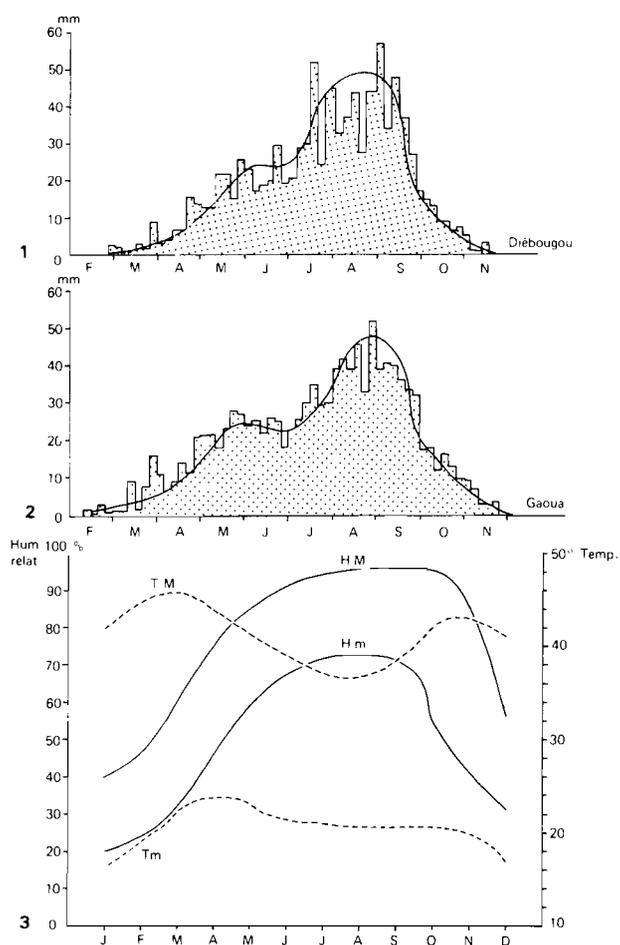


Fig. 15 – Eléments du climat.

1, 2 : Pluviométrie (courbes pentadaires). 3 : Courbes comparatives des températures et de l'humidité relative maxima et minima à Gaoua.

A Gaoua, l'amplitude thermique entre les minima et les maxima absolus est de l'ordre de 30° (température minimale enregistrée en janvier 1961 : 12°08, température maximale en mai 1948 : 42°). Les écarts de températures journalières les plus importants sont observés en janvier et février avec un écart de 25% entre le jour et la nuit.

L'amplitude des variations moyennes annuelles du pourcentage d'humidité entre la saison sèche et l'hivernage est très forte : la teneur en vapeur d'eau descend au-dessous de 20 % en janvier et atteint 96 % en septembre. Dans la journée, les écarts maxima entre 6 et 12 heures apparaissent après l'hivernage lorsque le soleil chauffe intensément une terre encore gorgée d'eau : en octobre, le degré hygrométrique passe de 93 % à 6 heures, à 56 % à midi, accusant un écart de 37 % ; en

(1) A.S.E.C.N.A. Haute-Volta, 1966, pp. 2-8.

novembre, il n'atteint que 84 % en moyenne à 6 heures mais descend à 41 % à midi, ce qui représente un écart de 43 %.

Ces quelques chiffres soulignent assez l'inconfort du climat. Si la continentalité de la région accentue notablement ses caractères contrastés, la présence de deux pôles de hautes pressions joue un rôle prépondérant dans le rythme des saisons.

Nous nous attacherons plus spécialement à l'étude de la saison humide, parce que le régime des pluies et leur répartition sont déterminants pour l'économie essentiellement agricole de la région.

Les hyétogrammes, tracés à partir des données recueillies dans les stations les plus proches : Gaoua et Diébougou, indiquent une lente progression des chutes d'eau à partir de mars (1). Après un bref palier en juin, la courbe atteint son point le plus élevé à la fin d'août et au début de septembre, avant de redescendre rapidement au cours des mois d'octobre et novembre. La dissymétrie des deux hyétogrammes, très semblables par ailleurs dans leur forme générale, l'irrégularité de leur section ascendante, sont le reflet de particularités climatiques qu'il convient d'examiner.

A. — LE PHENOMENE « TORNADE »

La surface de contact — appelée communément Front Inter-tropical (F.I.T.) — entre les deux masses d'air, humide issue de l'anticyclone austral et sec de l'anticyclone saharien, qui suit avec quelque retard le déplacement apparent du soleil, est liée à une zone dépressionnaire instable, favorable au développement de perturbations atmosphériques.

Le passage du soleil au zénith dans la région de Diépla (11° parallèle) à la fin d'avril et à la mi-août, déclenche dans les semaines qui suivent, des phénomènes orageux souvent violents : c'est l'époque des « tornades » ou, mieux, des grains.

Tableau III

FREQUENCE DES ORAGES A GAOUA

Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
0,4	1,9	5,9	10,9	14,6	13,1	11,6	10,2	16,2	11,8	5,3	0,7

Les météorologues distinguent deux sortes de grains : les grains locaux et les grains associés (ou ligne de grains). Les premiers sont issus de formations nuageuses plus ou moins isolées et se développent sur des secteurs limités (quelques centaines de kilomètres carrés). Les seconds ont la même origine mais intéressent des régions beaucoup plus vastes (sud-est de la Haute-Volta - Nord-Dahomey - Nord-Togo, par exemple).

Ces derniers, les plus spectaculaires, se déroulent de la façon suivante (fig. 16) :

(1) Ces chiffres sont les moyennes de la pluviosité enregistrée dans ces deux stations de 1931 à 1960. Cf. A.S.E.C.N.A., op. cit.

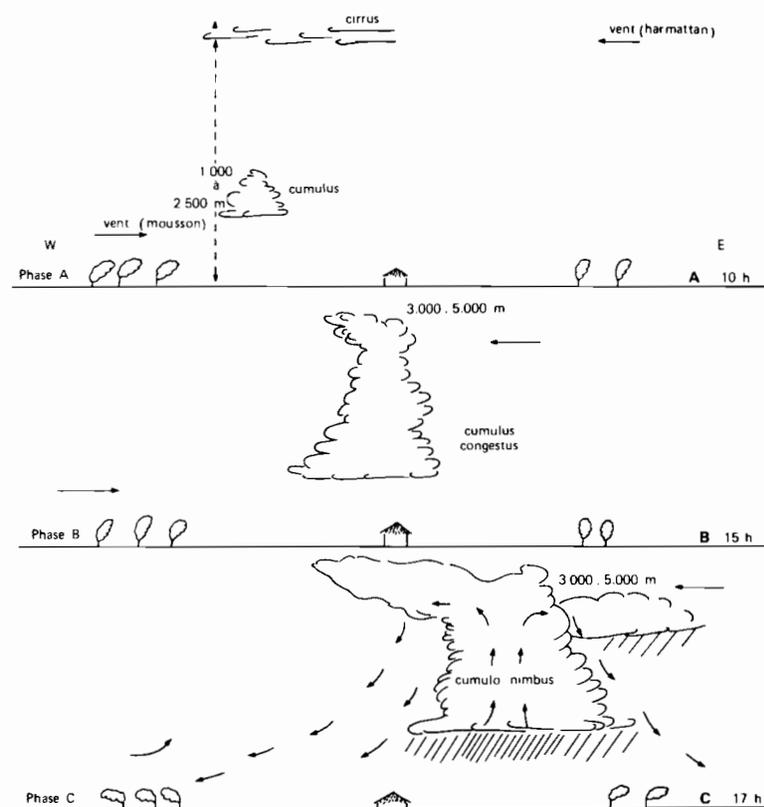


Fig. 16 – Formation d'un grain local

— phase A :

Le ciel, très bleu au lever du soleil, se trouve à partir de midi, progressivement envahi par les traînées blanches des cirrus se dirigeant vers l'ouest. L'atmosphère s'alourdit. Le vent souffle du sud-ouest, par à-coups, un air chaud chargé d'humidité. Vers 15 heures, il souffle plus fort : le ciel recouvre sa pureté et la chaleur humide tend à devenir insupportable. Vers l'est, l'horizon est souligné par une « barre » nuageuse très noire qui progresse lentement. Le vent peu à peu s'apaise. Une période de calme qui n'excède pas une demi-heure, précède le déclenchement de l'orage. Rien ne bouge, toute vie est en attente...

— phase B :

Un rouleau brun roux semble ourler la base des cumulus qui s'avancent rapidement. Dans le lointain, vers l'est, s'élève un grondement sourd qui va s'amplifiant. Les feuilles frissonnent, puis c'est le premier coup de vent, brutal et frais cette fois, venu du levant ; d'autres lui succèdent, de plus en plus violents : la poussière, les feuilles, les branches sont aspirées en un irrésistible tourbillon.

— phase C :

La masse nuageuse, souvent accompagnée de phénomènes électriques, assombrit le ciel resté clair jusque-là. Parfois, une véritable trombe d'eau s'abat sur le pays, noyant tout en quelques instants : la terre, pourtant assoiffée, ne peut absorber cette masse de pluie qui la submerge, et les collecteurs, rapidement gonflés, se révèlent impuissants à évacuer les matériaux arrachés par la bourrasque. Mais il arrive aussi que les nuages ne libèrent que quelques énormes gouttes de pluie avant de se dissiper vers l'occident, ne laissant derrière eux qu'une fugitive impression de fraîcheur.

Le phénomène orageux n'a duré qu'une heure tout au plus, et le soleil jette un dernier éclat sur les dommages causés par la « tornade » alors que se lève un petit vent d'ouest frais et humide.

A cette époque de l'année, l'anticyclone austral chaud et humide a rejeté vers le nord les couches d'air sec saharien. Toutefois, la masse d'air humide qui se développe sur l'océan, plus épaisse sur la côte que dans l'intérieur du continent, pénètre à la façon d'un coin sous l'air sec continental qui se trouve ainsi repoussé à des altitudes supérieures (de l'ordre de 1.500 m). Ce phénomène détermine l'apparition de deux courants opposés : le premier, issu du sud-ouest, dans les basses couches ; le second, venant de l'est, en altitude. Le processus de formation de la « tornade » est à peu près le même, qu'il s'agisse de grains locaux ou de grains associés. Leur origine est essentiellement due à la convection : au cours de la journée, les basses couches de l'atmosphère constituées par des masses d'air humide d'origine marine (« mousson ») s'échauffent au contact du sol et s'élèvent. La température qui s'accroît jusqu'à 15 heures augmente l'épaisseur de la couche d'air humide et chaud. Lorsque celle-ci atteint une latitude telle que la tension de vapeur d'eau devient saturante pour la température qui y règne, il se forme un nuage. Le mouvement ascendant se poursuit de lui-même et la structure verticale de la température en cette période de l'année facilite le développement vertical du nuage qui peut atteindre et dépasser l'altitude de 8.000 m. Environné d'air froid venu de l'est, il se déplace vers l'ouest.

Mais, au mouvement ascendant du nuage est associé un fort courant en sens contraire qui descend de part et d'autre. En atteignant le sol, il provoque des coups de vent violents, qui peuvent avoir des directions différentes suivant le lieu qu'occupe l'observateur par rapport au nuage. Ceci explique la forte bourrasque venue de l'est, précédant le passage de la « tornade » et, après l'orage, le vent frais et humide soufflant de l'ouest (voir fig. n° 16 C). Enfin, le passage du grain lui-même s'accompagne, sinon de chutes de pluie, du moins d'une forte baisse de température provoquée par l'arrivée, dans les couches inférieures, de gouttes issues des zones froides supérieures du nuage et qui s'évaporent avant d'atteindre le sol.

Ce type de temps instable, avec orages déclenchés, par le passage du Front Intertropical, sévit sur la région de Diépla pendant tout le mois de mai. Il se manifeste à nouveau à la fin de la saison des pluies, en septembre.

En juin, les pluies diminuent d'intensité et cessent parfois tout à fait pendant quelques jours, puis elles s'accroissent régulièrement en juillet pour atteindre leur fréquence et leur hauteur maximales à la fin d'août et au début de septembre.

B. — LA PETITE PERIODE SECHE

Le ralentissement des chutes de pluie en juin, souligné par un palier très net dans la courbe pentadaire, (fig. 15) semble correspondre à un changement de régime climatique avec installation progressive, dans la région, du flux d'air maritime. Durant cette période, le ciel est souvent voilé sous un plafond de cirrus, les vents du sud-ouest faibles ; les formations orageuses qui s'accumulent au nord-est, sur les marges méridionales du Front Intertropical, grondent dans le lointain sans parvenir toutefois à éclater plus au sud.

L'absence de pluies compromet alors dangereusement la croissance des cultures. Les sols, insuffisamment humidifiés ou trop vite asséchés par suite de la grande perméabilité du sous-sol, durcissent et se craquèlent ; les cultures fanent et périssent.

La petite période sèche, qui peut durer de quinze jours à trois semaines, est le grave souci du paysan qui, chaque jour, interroge le ciel et, plein d'inquiétude, procède à de nombreux sacrifices destinés à ramener la pluie...

Nous avons essayé de définir les caractères de cette période particulière (que l'on dénomme parfois improprement « petite saison sèche » en raison de son apparition assez régulière en mai et juin), en tenant compte avant tout des besoins de l'agriculture en eau. Elle se reconnaît donc au fait qu'elle se situe à la suite d'une période suffisamment pluvieuse pour avoir permis au cultivateur de procéder aux semailles, et que sa durée met en péril les jeunes pousses. D'après les observations que nous avons pu relever sur le terrain, elle pourrait se définir comme la période de l'année (égale ou

Sa durée est extrêmement variable; elle peut s'installer pour tout un mois : à Diébougou en 1958, il n'est tombé du 16 mai au 15 juin que 45 mm d'eau (la moyenne générale durant cette même période est de 128 mm); à Gaoua, elle a sévi pendant 35 jours entre le 26 mai et le 30 juin 1952 : la hauteur de pluie recueillie n'a pas dépassé 64 mm (au lieu de 167 mm, moyenne calculée sur trente années).

Les périodes de sécheresse absolue (0 mm d'eau) sont rares et brèves. Au cours des vingt années de référence, elles n'apparaissent que trois fois à Diébougou : en mai 1942, juillet 1943 et mai 1950; une seule fois à Gaoua : en juin 1951.

Réciproquement, les années sans petite saison sèche sont exceptionnelles : à Gaoua, deux campagnes agricoles seulement ont été épargnées par le fléau : en 1954 et 1959; deux également à Diébougou, en 1951 et 1959.

On constate quelquefois des chutes de pluie diminuant dangereusement à plusieurs reprises au cours du même hivernage. En 1942, à Diébougou, la pénurie d'eau sévit à la mi-mai, puis de nouveau à la fin de juin et au début de juillet. Le même phénomène se reproduit en 1956 dans cette même ville où l'on enregistre deux périodes sèches : l'une en mai, l'autre en août (non indiquée sur la fig. 17). Si les semaines de sécheresse qui sévissent au début de l'hivernage entrent, sans doute possible, dans la période de récession normale des pluies, il paraît difficile d'y admettre celles qui surviennent après le 15 juillet.

Les périodes sèches qui affectent à partir de juin la région de Gaoua et à la mi-juillet celle de Diébougou, correspondraient, selon les hypothèses des météorologistes, à une avancée exceptionnelle de l'anticyclone austral vers le nord et au rejet du F.I.T. au-delà du parallèle de Port-Etienne - Tessalit (limite extrême du F.I.T. en période normale). Cette avancée provoquerait le glissement vers le nord des quatre zones méridionales correspondant à des types de temps différents (fig. 18). C'est ainsi que les régions de Gaoua et Diébougou, placées normalement en août dans la zone C (pluvieuse) subiraient momentanément les influences de la zone D, ne recevant que des précipitations médiocres et espacées. (1)

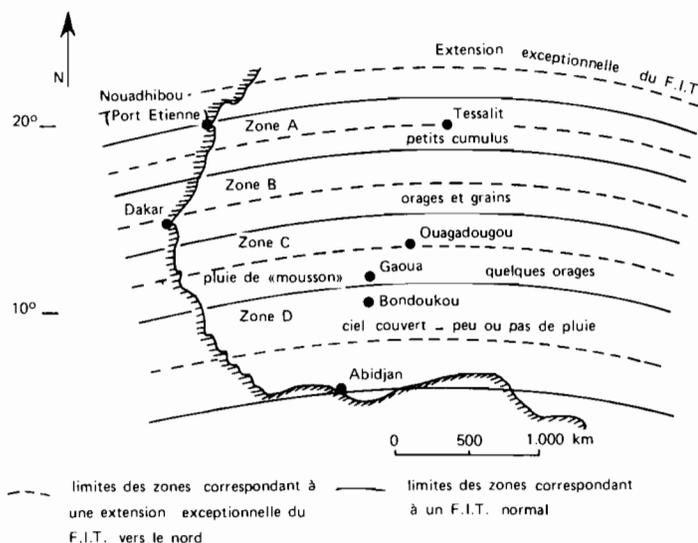


Fig. 18 -- Types de temps possibles en Afrique de l'ouest entre le 15 juillet et le 15 août

(1) Ces incertitudes dans la définition même de la petite période sèche d'hivernage pourraient être levées par une étude systématique du phénomène qui ne peut être entreprise que par des spécialistes et à l'échelle ouest-africaine.

A partir de juillet s'installe normalement un temps humide et frais avec précipitations régulières et fréquentes. Les phénomènes orageux se raréfient pour réapparaître à la mi-septembre, début d'une période annonciatrice de la fin de l'hivernage : éclairs et grondements de tonnerre accompagnent alors les précipitations.

A Diépla, le type de temps d'hivernage présente des caractères qui ne sont pas ceux de la mousson — nuages bas, pluies fines et régulières s'installant pour la journée entière — ni ceux des grains précédemment décrits.

Le matin, un plafond de cumulus noirs, venus généralement de l'ouest, obscurcit le ciel dès le lever du soleil. La pluie apparaît vers 9 ou 10 heures, serrée et abondante, puis, diminuant peu à peu d'intensité, cesse de tomber. Un rayon de soleil parvient quelquefois à crever l'écran des nuages que chassent progressivement des vents d'est. Il arrive que ces derniers ramènent ainsi, pour quelques heures ou quelques jours, un temps incertain, mais sans pluies, avec de belles éclaircies.

Ce type de temps où prédomine l'influence des masses d'air atlantique n'est donc pas exempt de fugaces retours de flux d'air plus secs venus de l'est qui, temporairement dissipent les nuages et interrompent les pluies. Ces périodes de répit marquées par le retour d'un chaud soleil, favorisent la croissance des plantes et sont bénéfiques à l'agriculture. Cependant, leur durée trop prolongée devient vite catastrophique comme en témoigne par exemple le déroulement de la campagne agricole de 1966.

L'examen des hauteurs globales de pluie tombées au cours de l'hivernage de 1966 révèle un total satisfaisant, parfois même supérieur à la moyenne : pour Gaoua : 1.094,7 mm (moyenne 1.162); pour Diébougou : 1.204,3 (moyenne 1.039,9); pour Dissine : 959,2 mm.

Pourtant, la figure 19 fait ressortir les très nombreuses périodes sèches qui ont jalonné cet hivernage, ont compliqué à mesure la tâche du paysan et, pour finir, annihilé ses efforts.

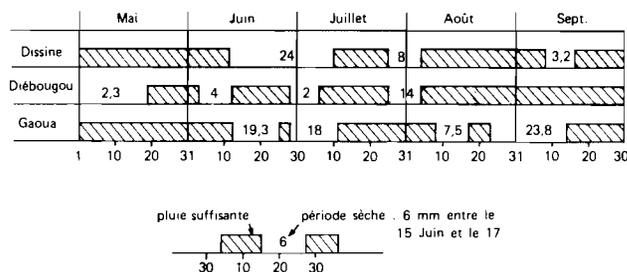


Fig. 19 – Répartition des pluies pendant l'hivernage de 1966 dans la région de Gaoua

Au 12 juin, il est déjà tombé 346 mm d'eau à Gaoua ; les semailles sont virtuellement terminées. Du 12 au 25 juin, c'est-à-dire pendant 13 jours, les pluies diminuent puisqu'il ne tombe que 19 mm d'eau : les jeunes pousses, en pleine croissance sur des sols trop perméables (sols schisteux, arènes granitiques) ont peine à survivre. Les 35 mm de pluie qui humidifient le sol entre le 25 et le 28 juin rétablissent la situation que compromet aussitôt la sécheresse qui sévit jusqu'au 11 juillet : la plupart des champs sont anéantis et la récolte de maïs hâtif destiné à assurer la soudure à la fin de juillet, fort compromise. Seules, les terres de bas-fond ont conservé assez de fraîcheur pour permettre aux cultures qu'elles supportent de ne pas trop pâtir. Il faut ensemercer à nouveau la majorité des champs avec les dernières graines, non sélectionnées, des fonds de greniers. Les fortes précipitations qui surviennent à la fin de juillet et au début d'août (222 mm) redonnent espoir au paysan. Mais les pluies diluviennes qui s'abattent sur la région le 8 août (71 mm en quelques heures) déracinent bon nombre de pieds de mil, de maïs et d'arachide. Le cultivateur doit repiquer du petit mil sur une partie de ses terres, et consolider les plants arrachés par les eaux. Du 8 au 17 août, les chutes de pluie diminuent dangereusement, à la période même où la plante exige, pour sa croissance, une grande humidité. Tout commence à dépérir lorsque surviennent les trop brutales

précipitations des 18 et 19 août (116 mm) qui causent des dégâts considérables. La sécheresse qui couvre la période du 23 août au 14 septembre (23,8 mm d'eau seulement en 17 jours) achève de ruiner les derniers espoirs du paysan...

Pour exceptionnel qu'il soit, ce calendrier donne toute la mesure de la grande irrégularité du temps au cours de l'hivernage.

La saison sèche, qui s'installe sur la région au mois de novembre pour s'achever en avril, offre encore en fin d'année quelques possibilités culturelles, cependant très limitées. Dans les bas-fonds, l'humidité des sols et la présence d'une abondante rosée, permettent d'aménager d'étroits jardins qui reçoivent quelques cultures d'arrière-saison.

A partir de janvier, la chaleur qui augmente pour atteindre en mars ses maximums, la sécheresse de l'atmosphère entretenue par les vents d'est, qui grille impitoyablement toute végétation herbacée, l'absence totale de pluie, tout contribue à susciter un paysage étrange où dominent le jaune, le rouge et le noir, et d'où toute vie s'évanouit sous l'écrasant soleil de midi et sa lumière aveuglante.

CONCLUSIONS SUR LE MILIEU NATUREL

Au terme de cette longue étude intégrée des paysages observés dans la petite région de Diépla, au cours de laquelle nous avons procédé à un inventaire systématique des données sectorielles (analyse des principaux éléments du milieu, combinaison et interaction de ces divers éléments) il nous reste à découvrir le dynamisme propre à cet ensemble régional, dans le cadre duquel se déroulent les activités de quelque 7.000 Birifor (1).

Le « nœud » de cet ensemble géographique se situe, sans conteste, dans la présence de deux groupes de volumes birrimiens (l'un au nord, l'autre au sud) qui forme un géosystème central duquel dérivent plus ou moins directement tous les autres : dispositif rayonnant des plateaux, avec leur revers orienté, dépressions schisteuses plus ou moins bien dégagées, vallées alluviales larges ou étroites, au sol profond ou mince.

Comme nous l'avons analysé, chacun des géosystèmes évoluent séparément, en fonction principalement des agents climatiques et surtout de l'action anthropique : les collines birrimiennes aux sols profonds, favorables par conséquent à l'installation d'une végétation vigoureuse, sont dénudées par l'action répétée du paysan ; par contre les revers stériles de plateaux sont recouverts de broussailles et, sur le bord des corniches, sont ceinturés d'un rideau de sujets arborés magnifiques.

Par l'agencement des éléments de relief qui la délimitent, par la variété des géosystèmes qui la constituent, la petite région de Diépla forme donc pour les populations qui y vivent, un milieu clos et bien circonscrit ayant son dynamisme propre ; l'évolution actuelle de cet ensemble se développe principalement à partir d'une action constante de l'homme qui aménage ses terroirs, sélectionne la végétation, lutte contre l'érosion, contre l'inondation... et tente de subsister sous un climat particulièrement capricieux. L'agriculture étant la principale de ses activités, il convient, avant d'aborder le second volet de cette étude, de connaître et de quantifier (dans la mesure de nos moyens) le potentiel agrologique de cette petite région.

A partir des analyses précédentes, nous pouvons classer les terres en trois catégories principales en fonction de leurs qualités (tableau IV). Anticipant quelque peu sur la seconde partie de ce travail, nous avons retenu pour brosser ce tableau des possibilités agricoles, le territoire effectivement occupé par les Birifor, territoire couvrant quelque 140 km², tandis que la région toute entière précédemment étudiée sur le plan physique, groupant également les Lobi et les Dagari, atteint 300 km² environ (fig. 20).

(1) En 1967, les recensements administratifs donnaient le chiffre de 6 692.

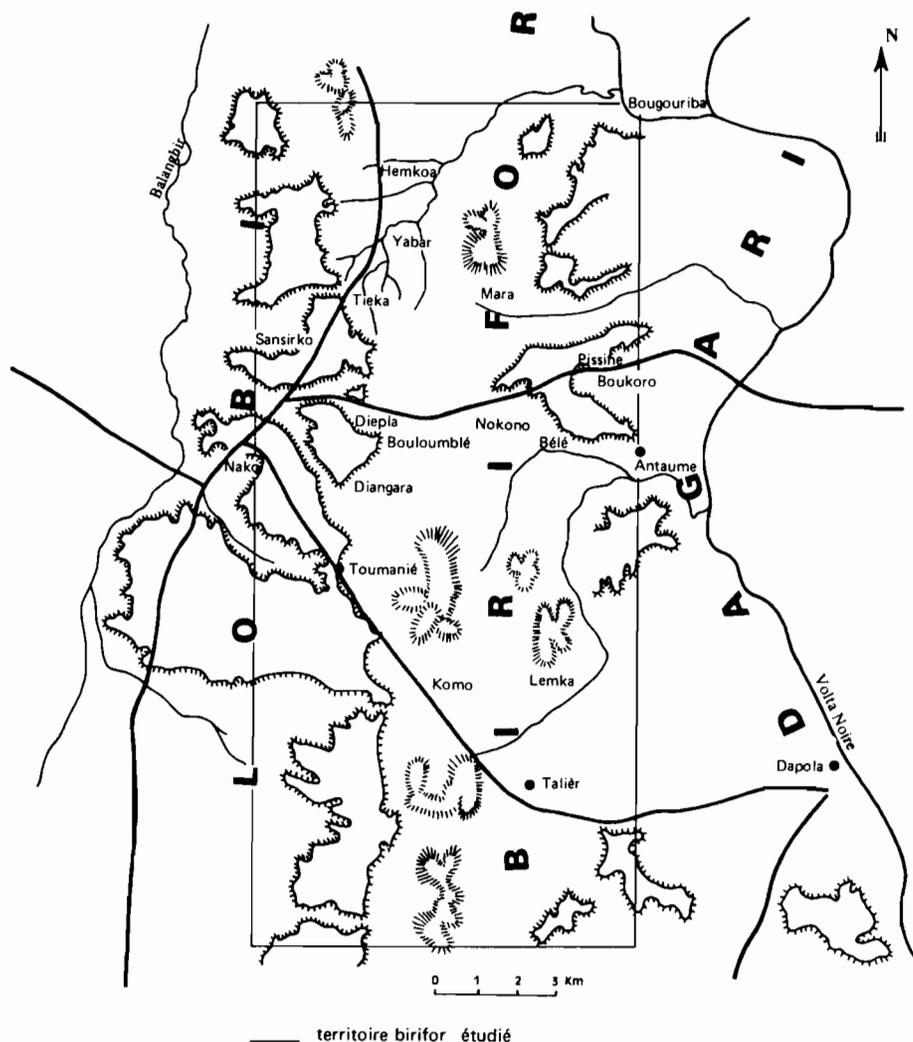


Figure 20 — Découpage de la grande région de Diépla entre Lobi, Birifor et Dagari

Tableau IV

Type de sols	Situation	Surface absolue	Surface relative
1) sols stériles ou difficilement utilisables	a) cuirasse de plateau	15 à 18 km ²	12 %
	b) glacis colluviaux	3 à 5 km ²	3 %
2) sols médiocres	sur schistes	95 à 105 km ²	68 %
3) bonnes terres	a) sur talus de plateau	1 à 1,5 km ²	1 %
	b) sur versants de colline	18 à 22 km ²	15 %
	c) dans vallées alluviales	1 à 2 km ²	1 %

La densité moyenne, 50 habitants au km² apparaît élevée pour l'Afrique des savanes (1). Chaque habitant disposerait de 0,35 ha de bonnes terres, et de 1,3 à 1,5 ha de terres médiocres soit au total 1,65 ha à 1,85 ha par personne.

Cette première approche qui donne, pour chacune des deux catégories de terres exploitables, leur surface globale brute, ne correspond pas aux exigences culturelles annuelles des exploitations : certains sols

(1) A titre de référence, la densité moyenne de la Haute-Volta est actuellement de 18 hab/km².

s'épuisent ou s'érodent plus ou moins rapidement que d'autres, le paysan doit, après les avoir utilisés quelques années, les abandonner à la jachère ; en d'autres termes, chaque Birifor ne dispose pas annuellement d'une surface de terres cultivables comprise entre 1,65 ha et 1,85 ha, mais seulement d'une fraction de ces superficies qu'il convient d'estimer.

Pour cela, examinons chacune des catégories énumérées plus haut et calculons pour chacune d'elles, en fonction de ses possibilités agrologiques, l'étendue des terres susceptibles d'être effectivement mises en valeur par le paysan.

a — Les terres alluviales, les plus fertiles sont amendées naturellement par l'inondation annuelle qui dépose en surface une couche d'éléments fertilisants ; par ailleurs, l'épaisseur des alluvions offre des possibilités « inépuisables » aux cultures. Dans ces conditions la totalité des surfaces de terres alluviales peut être cultivée à chaque campagne agricole, soit 150 ha.

b — Les sols de versants de collines birrimiennes, moins riches que les alluvions, présentent des aptitudes agrologiques indéniables, à condition de les préserver contre l'érosion et le décapage par les eaux sauvages. Lorsque le paysan ne procède à aucun aménagement, ce qui est la règle sur les versants à pentes rapides, il peut utiliser le sol pendant 4 années en moyenne, mais doit les laisser au repos pendant 8 à 10 ans. Sur les 21 km² utilisables, 1/3 seulement est susceptible d'être mis en valeur chaque année, c'est-à-dire 700 ha au total.

c — Les terres de talus généralement aménagées contre l'érosion, résistent mieux à la dégradation des eaux, mais il est nécessaire de les abandonner à la jachère pendant deux années après quatre de culture. Des 150 ha disponibles, 100 seulement sont utilisables annuellement.

d — Les sols sur schistes, peu épais, fragiles, peu fertiles en général, ont besoin d'une longue période de repos : 15 années à la suite de 3 campagnes agricoles ; les surfaces capables de porter des cultures sur zones schisteuses, sont de l'ordre de 2.000 ha. annuellement.

En somme, les 7.000 Birifor ne disposent effectivement chaque année que de 950 ha de bonnes terres, soit 0,13 ha par personne, et de 2.000 ha de sols médiocres soit 0,30 ha/personne.

Ces deux dernières valeurs doivent être cependant interprétées comme une approche ; pour serrer de plus près la réalité, il convient d'examiner quelques cas particuliers.

Il est vrai que sur le bas des versants de collines, là où la pente devient très faible, l'érosion a moins de prise sur la terre, dans ce cas le paysan a la possibilité de cultiver plus longtemps ; dans le bassin schisteux qui se développe entre Diépla et Bélé, le sol plus profond, plus évolué (1) rend possible un cycle de culture plus long que sur les autres sols du même type, et nécessite des périodes de repos plus courtes ; enfin, les champs de cases « construits » souvent sur des glacis colluviaux — non recensés dans notre inventaire — sont constitués de terres rapportées, créées par les amendements successifs du paysan (2). Tous ces ajouts de sols arables soigneusement préservés, engraisés par le cultivateur autour de son habitation, pourvus d'aménagements anti-érosifs sur les talus et les bas des versants, accroissent d'une manière non négligeable la superficie de ses champs. S'il nous est impossible de calculer avec précision la superficie de terres cultivables gagnées sur le milieu naturel, on peut, sans risque d'erreur grave, estimer que bon an, mal an, chaque individu disposerait dès lors de 0,2 ha de bonnes terres au lieu de 0,13 ha et de 0,3 ha de terres médiocres, soit, en gros de 0,5 ha de terre chaque année.

Ces données numériques, calculées à partir de l'analyse du milieu physique, expriment dans leur brutalité le problème fondamental que doit résoudre le paysan birifor : la pénurie des terres cultivables. Déjà on est à même de soupçonner les préoccupations multiples de cette population vivant sur un territoire démographiquement surchargé, soumise à un climat capricieux qui trop souvent ruine en quelques jours tous ses espoirs, pratiquant des cultures sous pluie, ce qui lui interdit d'utiliser au mieux les vallées alluviales.

L'étude du milieu humain que nous allons aborder maintenant précisera les solutions adoptées par le Birifor pour domestiquer le milieu naturel et subvenir à ses besoins, compte tenu de ses techniques, de ses habitudes, de son organisation sociale.

(1) Voir page 40.

(2) Voir pages 41-42.

II. — LE MILIEU HUMAIN

Exception faite pour les deux facteurs favorables que constituent la présence de nombreux points d'eau pérenne et celle de quelques étendues, trop réduites cependant, d'excellentes terres, les conditions physiques apparaissent donc plutôt médiocres dans la région de Diépla. Les hommes néanmoins n'ont pas hésité à y implanter leurs établissements, recherchant surtout les bordures de plateaux.

Par quelles méthodes culturales, au moyen de quelles techniques d'utilisation et de conservation des sols, par le secours de quel appareil socio-technologique le paysan de Diépla parvient-il à tirer sa subsistance d'une terre plutôt ingrate, c'est là tout le problème, difficile mais combien passionnant, de l'installation et de l'enracinement d'une population sur un terroir.

Pour réaliser son projet de domestication du sol, il n'est pas de moyens que l'homme n'ait imaginés, depuis les outils plus simples jusqu'aux institutions juridiques et sociales qui forment le cadre de son organisation foncière. De telle sorte que le géographe qui interroge un terroir ne peut espérer appréhender la totalité de cette matière riche et mouvante s'il ne consent, en dépit des risques encourus et dont il est conscient, à devenir un peu sociologue, un peu juriste, et économiste et historien...

Mais, avant d'examiner dans le détail l'appareil technique mis en œuvre par le paysan birifor pour la meilleure utilisation de ses terres, il nous semble utile de définir à grands traits ses modes d'occupation du sol.

1. — L'HOMME ET L'ESPACE AMENAGE

Une première constatation s'impose à l'examen des photographies aériennes : l'opposition franche qui apparaît entre le revers du plateau totalement désolé et la dépression densément peuplée. Sans plus insister sur le caractère particulièrement inhospitalier des plateaux, nous nous attacherons à l'étude de l'habitat établi dans le bassin birrimien et les vallées conséquentes : sa forte densité, sa dispersion très inégale, ses regroupements en nébuleuses sont ici évidents.

A. — UN HABITAT DISPERSÉ (cf. carte h.t. 2)

La dispersion de l'habitat s'offre comme un phénomène général qui ne souffre aucune exception. Pas de village groupé, pas d'agglomération : l'éparpillement des installations est tel qu'il est souvent

difficile, au vu des photographies aériennes, de rattacher certaines fermes isolées à une localité plutôt qu'à une autre. Cette dispersion, toutefois, n'est pas homogène : les habitations s'établissent de préférence sur les côtés de la dépression, évitant la partie médiane qui, au nord de la route du Ghana, est vide sur plusieurs kilomètres. A l'opposé, certains sites, plus accueillants que d'autres, regroupent l'habitat en nébuleuses plus ou moins serrées, formant ainsi de véritables petits quartiers : Diangara à quelques centaines de mètres à l'est du talus, Nokono au sud de la route, Mara au nord-est. Parfois, les fermes s'alignent les unes à proximité des autres, le long de la corniche du plateau ou sur les points hauts de la ligne de partage des eaux (à Diangara tout spécialement).

Quelques chiffres, relatifs d'une part à la distance moyenne minimale séparant les habitations, *yir* en birifor, d'autre part à leur densité au kilomètre carré, rendent compte de l'importance de ce phénomène de dispersion dans la partie du bassin, vaste tout au plus de 16 km², située à l'est des plateaux de Diépla et de Diangara. Ces chiffres atteignent respectivement 120 m et 12 fermes au km². Si l'on admet que chaque ferme abrite en moyenne de 12 à 15 personnes, la densité humaine se situerait entre 140 et 160 habitants au km².

Le tableau V permet de juger les variations de ce phénomène d'un secteur à l'autre :

Tableau V

LES INEGALITES DANS LA REPARTITION DE L'HABITAT, PAR SECTEUR

Localisation	Distance moyenne entre <i>yir</i>	Densité <i>yir</i> /km ²	Densité humaine/km ²
Vallées conséquentes	300 m	5	60-75
Tiéka	250 m	5	60-75
Diépla	130 m	12	140-180
Est (Bélé-Mara)	110 m	16	190-240
Diangara	60 m	40	480-600

C'est à Diangara que la densité est la plus forte. Ce site offre en effet de bonnes conditions d'établissement : quelques ruisseaux au cours subséquent suivent à courte distance le bas du talus. Alimentés en saison sèche par un égouttement léger mais continu du glaciais, ils fournissent assez d'eau pour couvrir les besoins des habitants ; au bas du talus, sec et encombré de débris de cuirasse, le glaciais colluvial qui lui fait suite, peu épais, non inondable, est favorable à l'édification de la ferme comme à l'établissement du champ de case (1). La proximité de larges espaces s'étendant au sud-est jusqu'aux derniers contreforts septentrionaux du Hirpo, et la présence des terres alluviales de la vallée de Koro permettent de pousser les cultures sur des zones riches. Enfin, l'accès facile du sommet du plateau offre des pâturages abondants en hivernage et un asile sûr dans les périodes d'insécurité.

A Diépla, Boulombié, Bélé, les conditions d'installation sont moins favorables : les sols reposant sur le glaciais pisolithique de piedmont, souvent épais de plus d'un mètre, qui font suite au talus du plateau ou de la butte-témoin, sont peu profonds et trop perméables pour supporter sans dommage de longues séries de cultures. Dans le nord-ouest, à Tiéka, à la perméabilité des sols pisolithiques ou schisteux, à leur fragilité, s'ajoute le grave inconvénient de l'absence de points d'eau permanents. Dans les vallées conséquentes enfin, les sites d'établissement seraient excellents si le paysan disposait à distance raisonnable d'étendues de terre suffisamment fertiles pour ses cultures sèches.

Région relativement accueillante, la dépression birrimienne se caractérise donc par une grande dispersion de l'habitat et de fortes densités de population. Le premier point peut sans doute s'expliquer

(1) Rappelons que les détritiques de la ferme, le fumier du troupeau, épandus autour de la ferme, sur le glaciais, forment à la longue un sol rapporté très fertile.

par les particularités — qui seront examinées plus loin — du système social birifor. Le second point nous conduit à soulever immédiatement le problème d'une éventuelle surcharge humaine que favorisent tout à la fois les qualités physiques du milieu et les techniques culturales mises au point par le paysan.

Examinant dans un chapitre précédent la variété, somme toute assez étendue des divers types de sols, nous avons insisté sur la fragilité de la plupart d'entre eux. Dans ces conditions, une charge humaine anormalement élevée ne risque-t-elle pas d'entraîner de graves déséquilibres dans la structure même des horizons pédologiques? On peut craindre en effet qu'un amenuisement des surfaces cultivables ne contraigne le paysan à allonger dangereusement la durée de ses cultures et à raccourcir celle des jachères, compromettant ainsi la régénération des sols qui deviennent trop vulnérables à l'érosion. Toutefois, la mise en place d'aménagements appropriés, la pratique d'amendements réguliers peuvent réduire ou même annuler le processus d'usure des terres. L'examen de la photographie aérienne, complété par des observations sur le terrain, permet de situer les secteurs les plus atteints et d'apprécier leur degré de fatigue tant sur les parcelles cultivées que sur les jachères.

Au nord-est, le terroir de Mara, installé en partie sur les sols généreux issus de la décomposition des roches birrimiennes (les derniers contreforts des collines s'élèvent à quelques centaines de mètres au nord), les plaines alluviales des vallées conséquentes semblent avoir échappé jusqu'ici à toute attaque profonde de l'érosion. Celle-ci se manifeste quelque peu sur les terres de Tiéka bien que faiblement peuplées cependant, ce qui prouve la fragilité des horizons pédologiques formés sur les schistes. Elle s'accroît sur les champs de Bélé et de Nokono aménagés sur des sols identiques, pour s'aggraver le long des ruisselets qui drainent les multiples mamelons de la dépression.

Mais c'est dans le quartier septentrional de Diépla et à Diangara qu'elle se fait le plus menaçante. Le replat de piedmont qui fait suite au talus du plateau, doté de terres peu profondes mais intensément exploitées, est strié par les multiples sillons que provoque la pluie frappant de plein fouet ce secteur. Les éléments les plus fins étant entraînés, ne subsiste plus que la couche gravillonnaire. Au-delà, le bassin, constamment ameubli par le cultivateur, laisse à découvert le long des collecteurs et dans les endroits les plus vulnérables des plages de cuirasses ou de schistes stériles qui, progressivement, s'élargissent vers l'amont. De son côté, la végétation spontanée qui tarde à s'installer sur les jachères, souligne, par son port chétif, son allure malingre et la faible densité de ses sujets, la grande indigence du milieu.

B. — DES TECHNIQUES ORIGINALES D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Conscient de la menace qui pèse sur ses terres et qui, chaque année, risque de compromettre la bonne venue de ses récoltes, le paysan s'efforce, par des méthodes rudimentaires mais efficaces, de limiter les dégâts causés par le ruissellement et de maintenir la fertilité de ses champs. La construction de murettes anti-érosives, l'aménagement de sillons de drainage, le paillage et le buttage des champs constituent l'essentiel de ces techniques.

I. LA LUTTE ANTI-EROSIVE

Sur les versants les plus rapides comme sur les pentes les plus faibles, le cultivateur aligne, le long des courbes de niveau, des séries de pierres de bonne dimension recueillies dans le voisinage. La distance qui sépare deux alignements, la hauteur des murettes (*kosiworo* en birifor) varient en fonction du degré d'inclinaison de la pente; les murettes sont tout à la fois plus élevées et plus rapprochées sur le talus que sur le glacis qui lui fait suite. Lorsqu'en hivernage, le paysan pratique le binage de ses cultures, il ne manque jamais de consolider, à l'aide d'une ceinture de cailloux prélevés à proximité, les parcelles les plus exposées à l'attaque de l'érosion. Après les récoltes, les champs, débarrassés de leurs moissons, portent quelque temps encore la trace de ces aménagements provisoires,

vagues auréoles de pierres discontinues. De construction plus solide, les *kosiworo* résistent plus durablement à l'action du ruissellement : dans quelques secteurs situés à l'ouest de Divon, ils dessinent sur les pentes des talus des séries de marches d'escalier aux formes empâtées, totalement envahies par la végétation.

Dans le courant des mois de mai et juin, le régime des pluies est caractérisé par la brièveté des « grains » et le volume des précipitations. Les nappes d'eau qui dévalent les pentes à l'issue des orages, décapent d'autant plus profondément les horizons superficiels des champs que ces derniers ont été ameublés au cours des précédentes semailles et des premiers désherbages. Si les alignements successifs de pierres et de murettes ralentissent notablement la violence du courant, ils ne réduisent pas pour autant le volume des eaux qui, en bas de pente, finissent par submerger et étouffer les jeunes pousses. Pour tenter de pallier ce danger, le Birifor ouvre, de place en place, des sillons obliques destinés à canaliser les eaux vers le lit du collecteur voisin qui rejoint en aval le ruisseau principal. Rapidement comblés par des dépôts alluviaux, ils doivent être périodiquement recrusés pour être en mesure d'assurer un bon drainage des terres.

Le paillage des sols, qui semble être d'une pratique courante ici, protège efficacement les champs contre l'érosion éolienne. De janvier à mars, l'harmattan soufflant chaque jour en violentes rafales soulève d'épais tourbillons de poussière arrachée aux sols dénudés. Les éléments pédologiques les plus fins, souvent les plus fertiles, se trouvent alors entraînés au loin, et il ne reste en surface aux premières pluies d'avril que des gravillons et des pisolithes stériles. La couverture de tiges de mil ou de maïs alignés à même le sol après la moisson limite la dégradation superficielle des champs et, en même temps, retarde la dessiccation en profondeur. Elle procure en outre une provende fort appréciée des troupeaux abandonnés, dès la fin des moissons, à la vaine pâture, et restitue à la terre, après incinération de la paille pratiquée dès les premières pluies, des éléments fertilisants.

Le buttage des champs, technique assez répandue parmi les populations du sud-ouest de la Haute-Volta, constitue un moyen efficace de lutte contre les eaux : les nappes qui, après chaque averse, dégringolent les pentes, sont divisées en multiples ruisselets qui serpentent entre les buttes. Le plant, solidement maintenu par le petit monticule de terre amassé à son pied bénéficie par là même d'une humidification profonde qui lui permet, le cas échéant, de résister dans de meilleures conditions à de courtes périodes sèches.

II. L'AMENAGEMENT DES PLAINES ALLUVIALES

L'aménagement systématique de réseaux de drainage dans les plaines alluviales, l'extension de la fumure sur de vastes espaces, témoignent par ailleurs d'un surprenant souci d'efficacité dans l'organisation du milieu naturel.

Compte tenu de la médiocrité des moyens matériels à sa disposition, l'organisation méthodique des plaines alluviales par le paysan laisse préjuger une excellente connaissance du milieu, une maîtrise certaine de techniques déjà élaborées et des efforts vigilants et constants pour maintenir le bon fonctionnement du système. Pour qui n'ignore pas les difficultés d'une mise en valeur des bas-fonds, (présence d'une végétation herbacée vigoureuse et difficile à extirper durablement, des sols pénibles à remuer, inondations brutales), il est permis de s'étonner que le paysan soit parvenu à dompter ce milieu et à l'aménager de façon aussi parfaitement rationnelle. On est tenté de supposer qu'un plan d'ensemble, mis au point et appliqué collectivement, a présidé à cette mise en exploitation. Or, il n'en est rien : l'ouverture récente des derniers champs cultivés à l'aval de la zone aménagée infirme cette hypothèse et souligne le caractère individuel, ou plutôt familial, de l'opération.

L'exiguïté des terres qui environnent les quelques fermes de Divon contraint le cultivateur à étendre ses cultures dans le bas-fond. Au cours d'une première étape, il prolonge ses champs gravillonnaires de versant (installés sur le talus et le glacis du plateau) sur les terres alluvionnaires des berges, faciles à travailler. Placée au-dessus du niveau des crues, privée du tapis herbacé à rhizomes qui envahit les zones constamment humides, cette frange de sols peu profonds mais fertiles est cependant exposée aux dangers d'érosion provoquée par les eaux qui, après chaque tornade, dégringolent rapidement du plateau. Un quadrillage serré de chenaux, rapidement ouverts, les

canalisent aisément et évitent une submersion temporaire des cultures en même temps qu'ils favorisent une humidification plus profonde des parcelles protégées. Après quelques années de culture, ces sols peu épais qui ne reçoivent aucun amendement, donnent des signes d'épuisement. Abandonnées momentanément à la jachère, les parcelles usées doivent être remplacées par d'autres, de fertilité et de superficie au moins équivalentes. L'extension du domaine vers la partie médiane du bas-fond devient indispensable. Mais là, le paysan se trouve placé devant un dilemme : doit-il poursuivre son défrichage sur les terres argilo-gravillonnaires des berges, ou ne doit-il pas plutôt installer ses nouvelles cultures au bord même du ruisseau ?

C'est le plus généralement à la seconde solution que s'arrête le paysan qui, dès la fin de décembre, prépare son nouveau champ de bas-fond (*ba* en birifor). A cette époque, le fond du collecteur a conservé assez d'humidité pour être travaillé sans difficulté. Une équipe de cultivateurs approfondit le lit ; la terre, rejetée sur la berge du futur champ forme un bourrelet — *buimbiri* — haut d'un demi-mètre environ qui le mettra hors d'atteinte des crues trop brutales. Plus tard, lorsque les feux auront détruit le tapis de graminées aux feuilles acérées, leurs longues racines seront arrachées, mises en tas puis brûlées. Les buissons et les arbres inutiles seront coupés, mais la sécheresse aura à ce point durci la terre qu'on devra abandonner l'essartage jusqu'aux premières pluies d'avril. Lorsque les premières tornades auront quelque peu amolli la terre, le paysan reprendra le débroussaillage dans la direction des berges de la vallée et sèmera ses premières graines dans les parties les plus proches de la rivière. Dans ce milieu meuble et humide, leur germination est rapide et bientôt les jeunes pousses atteignent une taille qui leur permet d'échapper au risque d'être étouffées par les herbes qui, elles aussi, se développent avec vigueur. Fin mai, les opérations de débroussaillage sont abandonnées : les graminées sont alors trop hautes et coupantes pour être arrachées ; le cultivateur doit d'autre part, procéder aux sarclages répétés de ses cultures et préparer des fossés de drainage.

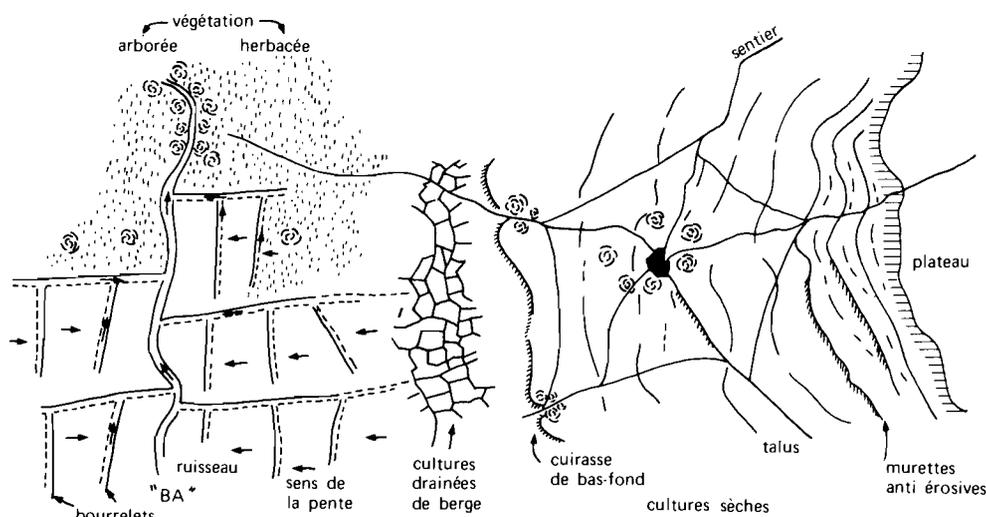


Fig. 21 — Aménagement de bas-fonds alluviaux.

Il est temps en effet de préserver le nouveau champ des inondations qui peuvent se produire dès le mois de juin : une pluie abondante peut à cette époque entraîner une brutale montée des eaux, capables de submerger en quelques heures les parties basses de la vallée. Leur stagnation pendant quelques jours aurait pour effet d'asphyxier les racines et de compromettre les récoltes. Pour éviter pareille catastrophe, le cultivateur ouvre aux deux extrémités de son *ba* un fossé (*tyibra*) perpendiculaire à l'axe du ruisseau. La terre, rejetée sur le bord du chenal, constitue une diguette suffisamment élevée pour défendre les cultures contre le flot qui, s'écoulant de l'amont, emprunte le

tyibra et se déverse dans le cours d'eau. A l'autre extrémité, la parcelle peut facilement s'égoutter dans le second chenal, le bourrelet de berge ayant été installé sur le bord opposé au secteur aménagé (fig. 21).

Ce dispositif rationnel qui protège la parcelle de l'inondation venue de la vallée supérieure doit être complété à l'intérieur même du nouveau ba. Au cours de l'hivernage en effet, une partie des eaux qui descendent du plateau atteignent les parties basses du champ et s'accumulent le long de la diguette qui longe le ruisseau. Pour éviter tout risque de submersion, le paysan ouvre dans son champ, à quelques dizaines de mètres de la rivière, un *tyibra* parallèle à cette dernière qui canalise vers le chenal inférieur les eaux descendues du talus. Parfois, d'autres fossés de même direction seront aménagés pour assurer un meilleur assainissement des terres.

Durant la première année, devant l'écrasant labeur que nécessite l'entretien de ses terres, le paysan limite l'extension de ses cultures à un étroit secteur qui pénètre comme une sorte de presqu'île dans une mer de hautes herbes. Il doit en effet tout à la fois lutter par des binages répétés contre l'envahissement des graminées, consolider les diguettes (la terre insuffisamment tassée permettant des infiltrations), les réparer lorsqu'elles sont rompues, nettoyer périodiquement les fossés de drainage et en retirer les dépôts que chaque tornade y accumule. Le plus léger retard, la moindre négligence, surtout en début d'hivernage, peut compromettre la bonne venue des cultures. Aussi se voit-il parfois contraint d'abandonner une partie de son champ faute de pouvoir y apporter tous les soins désirables.

Mais, au cours des années suivantes, les premières parcelles ouvertes réclament moins de travail, la destruction systématique des rhizomes et des racines affaiblissant considérablement la poussée envahissante des mauvaises herbes, et les diguettes mieux assises opposant une meilleure résistance aux infiltrations. Le paysan pourra donc songer à pousser vers les rives hautes de la vallée ses cultures de bas-fond, qui, dans certains cas, rejoindront les cultures de berges.

Ainsi, par petits morceaux successifs, la plaine alluviale se trouve progressivement aménagée : chaque nouvelle parcelle, gagnée sur la prairie s'adapte à l'ensemble comme les pièces d'un jeu de construction. Aucun plan d'ensemble n'intervient dans leur assemblage. Leur agencement ordonné relève surtout d'un schéma-type de drainage, conçu suivant des techniques mises au point une fois pour toutes, et appliqué de façon systématique par chaque paysan lorsqu'il ouvre son ba. L'absence d'organisation collective, le défaut de coordination, qui, dans la plupart des cas, ne semble pas entraver la progression rationnelle des aménagements de bas-fonds, peut constituer cependant de temps à autre un sérieux obstacle au bon fonctionnement du système. Ceci arrive lorsque l'un des propriétaires se trouve dans l'incapacité momentanée d'entretenir les fossés de drainage qui circonscrivent son domaine. Le « bouchon » qui s'oppose alors à l'évacuation normale des eaux déclenche à l'amont de la vallée, un relèvement notable du plan d'eau qui submerge les cultures. Les propriétaires des pièces les plus menacées doivent alors unir leurs efforts pour aménager des fossés provisoires qui détournent vers des secteurs inutilisés les eaux d'inondation.

Le bon fonctionnement du système nécessiterait aussi la poursuite des travaux d'entretien par-delà la zone aménagée, dans le lit du ruisseau lui-même. Chaque année en effet, les dernières parcelles ouvertes à la tête du dispositif se trouvent périodiquement submergées à partir de juillet. Le flot qui, jusque-là, coule sagement, discipliné par les divers canaux de l'amont, se heurte ici à un chenal étroit, encombré d'herbes et de matériel divers accumulé au cours de l'année précédente. Le débit se ralentit, le niveau s'élève et les parties inférieures des champs, à l'aval, se trouvent inondées.

On peut regretter cette absence de coordination qui limite l'efficacité du système et qui est sans doute le fait d'une organisation sociale peu centralisée, médiocrement hiérarchisée (cf. p. 105 et suiv.). Mais les techniques du drainage, compte tenu de la pauvreté en moyens matériels, sont assez remarquables et servent parfaitement l'objectif poursuivi : la mise en valeur des bas-fonds. La circulation des eaux à travers les multiples drains du périmètre d'aménagement diminue leur acidité (rappelons que le pH est ici supérieur à 7) et autorise par là même la mise en place de cultures variées. L'humidité est entretenue de façon satisfaisante jusqu'à la mi-décembre par la présence, à faible profondeur, de la nappe phréatique. L'érosion en surface est insignifiante. L'épaisseur des dépôts alluviaux fertiles offre des possibilités d'exploitation pratiquement illimitées, sans recours aux amendements.

La suite ininterrompue des champs qui, sur plusieurs kilomètres, quadrillent le fond des vallées de Koro, Diépla et Divon, témoigne de l'intérêt que porte le paysan à la mise en valeur de ces terres qu'il utilise de façon à peu près permanente. Elles constituent, avec les champs de case, les seuls espaces exploités sans interruption ; mais dans le cas des cultures installées sur terres sèches, la fumure doit compenser chaque année les éléments fertiles puisés par les plantes.

III. FUMURE ET CULTURE INTENSIVE

Si les paysans de l'Afrique des savanes pratiquent volontiers la fumure, ils se contentent le plus souvent de répandre autour de la ferme les détritux ménagers ainsi qu'une faible partie de l'engrais recueilli dans le parc ou l'étable qui abrite le troupeau. L'auréole des champs amendés dépasse rarement une dizaine de mètres de rayon. Ici, chez les Birifor, le bétail stabule chaque nuit dans la ferme. Périodiquement et avec grand soin le fumier est retiré et mis en tas à proximité de l'habitation, de préférence à l'ombre d'un arbre. Transporté dès les premières pluies sur les lieux de son utilisation, il est intimement mélangé à la terre préalablement ameublie. Les champs de case sont les seuls à bénéficier de la fumure, mais leur extension, fonction de l'importance du troupeau, peut atteindre un rayon de 50 à 80 mètres.

De l'inventaire de ces diverses techniques mises en œuvre par le paysan birifor, nous pouvons conclure au caractère intensif de certaines de ces cultures. L'étendue relativement importante des champs fumés, les aménagements poussés des terres de bas-fonds, les procédés utilisés pour protéger les sols devraient concourir à procurer, sur des superficies réduites, une fraction substantielle des récoltes nécessaires au groupe. Il serait intéressant de savoir si ces méthodes d'exploitation, mises en œuvre avec un si grand souci du rendement, étaient déjà acquises lors de son installation dans la région, ou si, poussé par des impératifs toujours plus pressants (accroissement continu de la population, impossibilité matérielle d'ouvrir de nouveaux champs dans le voisinage immédiat des habitations), le groupe birifor fut contraint, pour résoudre le problème de sa survie, d'améliorer constamment ses méthodes culturales. Il est difficile, dans le cadre étroit de cette étude, de répondre à cette question, faute d'éléments de comparaison. Quelle que soit l'origine de ces connaissances, il faut bien admettre que pareille organisation du milieu naturel ne s'improvise pas. Elle est, sans aucun doute, le fruit d'une longue expérience, d'observations attentives, mais le paysan applique-t-il ses méthodes culturales à bon escient ? avec le maximum d'efficacité ? Les chapitres prochains nous renseigneront sur ce qu'il faut en penser.

La culture intensive n'est cependant pas la seule qui soit pratiquée ici : champs de village et champs de brousse non fumés tiennent une place importante dans l'exploitation, quant à la superficie tout au moins.

C. — PAYSAGES RURAUX ET SOCIÉTÉ BIRIFOR (Voir fig. 22)

Conditionné dans une large mesure par la localisation et la disposition de l'habitat, l'aménagement du milieu naturel donne naissance, dans la région de Diépla, à trois types de terroirs : l'un, émietté, dans le nord-ouest à Tiéka, le second, groupé, à Diangara ; un type intermédiaire apparaît dans l'est à Bélé, Nokono et Mara.

I. LES TYPES DE TERROIRS

Le terroir de Tiéka présente deux types de champs : les uns, disposés en auréoles concentriques autour des habitations, les autres, dispersés en brousse.

Un parc clairsemé où domine l'*Acacia albida* (*guatié*) entoure la ferme sur un rayon dépassant

à peine une centaine de mètres. Il correspond à l'emprise approximative du champ de case fermé, appelé *saman*. Un étroit passage rectiligne bordé de part et d'autre de haies vives (*sor*) ou de clôtures de branchages (*wor*) canalise les allées et venues du troupeau et lui interdit, pendant l'hivernage, l'accès des cultures toutes proches.

Au-delà du *saman* et lui faisant suite, s'étendent de vastes parcelles de forme plus ou moins triangulaire qui, accolées les unes aux autres, forment un ensemble vaguement circulaire, souvent dissymétrique, parsemé d'arbres sélectionnés. On le nomme *tientiao*. Les sentiers rectilignes qui convergent vers la ferme, délimitant les divers secteurs cultivés, dessinent, vus d'avion, une immense toile d'araignée accrochée à quelques lambeaux de brousse. Champ semi-permanent, le *tientiao* est amendé exclusivement par le passage des troupeaux au cours de la saison sèche. Chaque année par conséquent, les parcelles les plus fatiguées doivent être abandonnées à la jachère. Elles forment des enclaves plus sombres à l'intérieur des cultures. Les plus proches des habitations servent pendant l'hivernage de pâture aux chèvres attachées par de solides longes. Quelques aménagements sommaires : alignements de pierres sur les pentes, sillons ou fossés de drainage dans les zones inondables, manifestent l'intérêt que porte le paysan au *tientiao* dont les dimensions dépassent ici celles du champ de brousse, dénommé *poue*.

Ouvert à quelques centaines de mètres seulement des champs de village, le *poue*, de surface plus réduite, se développe de façon irrégulière et sans direction privilégiée dans la brousse voisine. Il ne reçoit aucun soin particulier : utilisé jusqu'à complet épuisement, il est ensuite abandonné à une longue jachère. Ses limites restent visibles après plusieurs années, car le couvert végétal a peine à se reconstituer sur les terres schisteuses et très perméables du nord de la dépression birrimienne.

La dispersion de l'habitat et la proximité de grands espaces libres ont favorisé sur le terroir de Tiéka l'apparition de domaines familiaux étendus, indépendants les uns des autres, formant un ensemble structuré au-delà duquel se devinent, noyés dans une brousse lâche, de rares champs isolés ou de vagues jachères aux limites incertaines. (cf. fig. 22).

La distinction entre champs de brousse et champs de village est moins précise à l'est. Le léger regroupement des fermes qui caractérise les villages de Mara, Bélé et Nokono, concourt à réunir les diverses auréoles de cultures — *saman* et *tientiao* — en de vastes secteurs souvent d'un seul tenant. La couronne d'arbres sélectionnés qui, à Tiéka, ceinturait étroitement chaque concession s'élargit ici en un parc aéré, à quelque distance duquel se sont établies la plupart des fermes. La densité des aménagements ruraux : murettes et fossés, haies vives ou clôtures de branchages, arbres sélectionnés, autels et jardins, confère à ces ensembles un caractère fortement humanisé. Les parcelles, cultivées ou livrées à la jachère, s'articulent les unes aux autres en une sorte d'immense marqueterie où la netteté des contours s'estompe progressivement du centre à la périphérie pour se fondre finalement dans la grisaille de la brousse voisine.

Il arrive que les *poue* prolongent les champs permanents, à Mara principalement. On les distingue de ces derniers par leurs dimensions plus importantes, leur forme massive et la densité plus élevée des arbres utiles qu'ils portent. Mais le plus souvent, seule les en sépare une bande de jachères ou de terres incultes occupées par des taillis buissonneux. Rarement établis sur les sols secs des mamelons schisteux qui s'épuisent rapidement, ils occupent de préférence les berges humides des ruisseaux. A Bélé par exemple, ils s'échelonnent sur la rive est du cours d'eau sur des terrains vraisemblablement alluvionnaires. Au nord de Mara, les terres argileuses qui s'étendent au pied des collines birrimiennes, drainées par un réseau hydrographique serré, offrent un milieu éminemment favorable à une mise en valeur semi-permanente. Installées le long des multiples ruisselets parallèles qui alimentent ce secteur, des séries de *poue* se rassemblent en larges pièces de cultures qui séparent jachères ou forêts. Nulle trace d'aménagement hydro-agricole. Il s'agit donc bien de champs de brousse qui, à l'avant, mordent sur la forêt, tandis qu'à l'arrière leurs sols épuisés sont progressivement reconquis par la végétation arbustive. Ce mode d'agriculture itinérante traduit le caractère extensif de la plupart des exploitations des villages orientaux pourvus de grands espaces fertiles et libres. A Diangara, la surcharge démographique a entraîné l'occupation à peu près permanente des terres de village qui se développent sur un très large rayon et rejoignent les champs de brousse et ceux de bas-fonds.

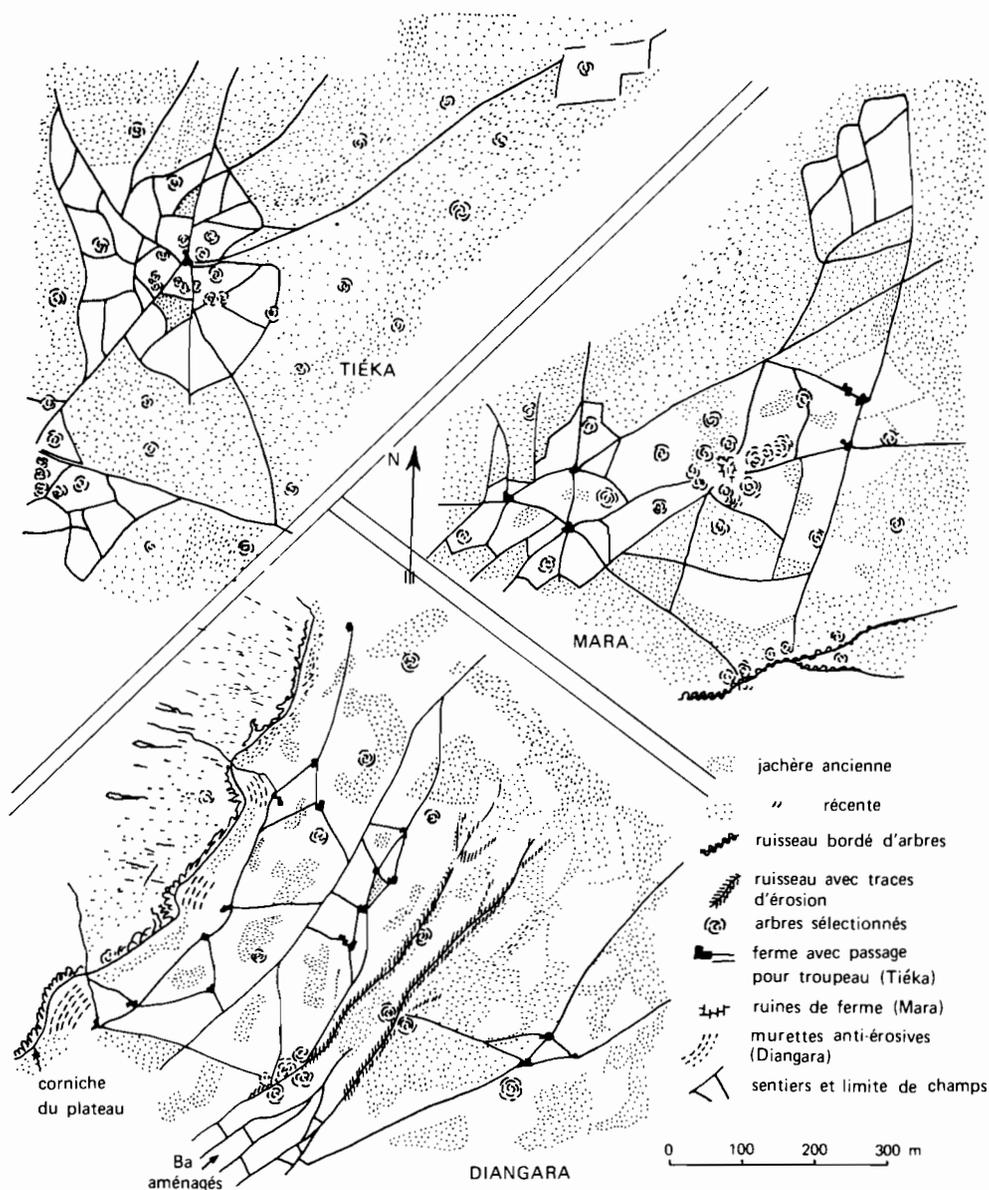


Fig. 22 – Trois types de terroirs birifor (d'après photographies aériennes)

Le paysage en effet qui s'offre à l'est du plateau de Diangara restitue fort bien par sa confusion, par l'intense morcellement des champs, par l'absence de délimitations franches entre jachères et cultures, l'intensité des besoins en terres d'une population trop nombreuse. On a peine à découvrir ici l'expression d'un terroir organisé. Le parc à *Acacia* qui souligne à Tiéka l'emprise du *saman* disparaît totalement ; les quelques arbres sélectionnés sont dispersés en ordre très lâche dans le périmètre habité. Les parcelles étroites, de forme capricieuse, cultivées ou pas, s'imbriquent les unes dans les autres, dessinant un immense puzzle qui déborde sur la dépression birrimienne. Les champs de brousse qui leur succèdent ont des limites incertaines et se confondent avec les récentes jachères voisines. Partout, le sol présente des signes d'épuisement, les périodes de repos étant trop brèves pour le régénérer ; buissons et graminées ont peine à se réinstaller sur les terres fatiguées. Les traces d'érosion qui

soulignent à l'aval le lit des ruisselets et peuvent être confondues avec des zones de cultures, ajoutent encore à l'enchevêtrement des éléments multiples et disparates du paysage. Seul, le tracé régulier et géométrique des canaux de drainage qui découpent en damiers les plaines alluviales du sud, apporte à ce terroir confus et désordonné quelque élément d'organisation.

II. L'ORGANISATION DE L'ESPACE, REFLET DES STRUCTURES SOCIALES?

Cette rapide description des divers modes d'occupation du sol pratiqués par le paysan birifor — sur un espace qui, rappelons-le, n'excède pas 16 km² — traduit son incontestable aptitude à tirer le meilleur parti des conditions naturelles, mais aussi, et ce point n'est pas le moins important à souligner, une véritable incapacité à organiser son terroir dès lors qu'il est amené à vivre en groupe. Si l'on est en effet confondu par l'ingéniosité et la minutie des techniques mises en œuvre pour conserver la fertilité des sols ou pour aménager les terres de bas-fonds, on n'est pas moins surpris par le contraste qui apparaît entre l'ordonnancement régulier et structuré des fermes isolées de Tiéka et la confusion qui règne dans le village groupé de Diangara et son environnement. Tout se passe comme si le Birifor, très à l'aise lorsqu'il est libre de disposer sans contrainte de ses terres, s'avérait incapable d'organiser le milieu naturel dès lors qu'il vit en groupe.

Ne peut-on entrevoir, dans ce paysage agraire, une sorte de projection de l'organisation sociale, une transposition assez fidèle de dispositions fort particularistes d'où résulteraient des attitudes et des comportements différents suivant que le paysan agit isolément ou qu'il vit en groupe?

Des trois types de groupements humains que nous avons décrits, celui de Tiéka est sans doute celui qui reflète le mieux les tendances profondes du groupe birifor. La précision des limites foncières, le soin minutieux apporté à l'aménagement des terres sèches, la netteté de l'emprise des jachères à l'intérieur des domaines cultivés, la proximité d'espaces libres prévus pour l'extension des cultures à venir, tout ceci rend compte de la réelle aptitude du paysan à organiser l'espace qu'il occupe et à y appliquer rigoureusement ses ingénieuses techniques. De plus, le dispositif des fermes, dispersées sans ordre apparent, isolées, enserrées à l'intérieur d'un parc sélectionné, environnées de larges pièces cultivées nettement séparées des domaines voisins, évoque volontiers l'image d'une société fermée, individualiste, organisée seulement à l'échelon d'un groupe familial. Tous ces traits si caractéristiques du paysage : diaspora de l'habitat, regroupement des domaines fonciers autour des fermes, précision des limites, sont les signes évidents que se trouve réalisé un certain équilibre entre l'homme et le milieu.

Cette situation initiale toutefois, qui semble convenir si parfaitement au génie du groupe et à sa conception propre de la vie en société, se trouve souvent détériorée par suite de circonstances diverses : éclatement de la famille en cellules économiques indépendantes, accueil d'émigrants, auxquelles il n'est pas possible de se soustraire.

L'installation de nouvelles fermes à proximité d'un ancien établissement, entraîne un partage des terres qui altère profondément la première configuration de l'espace aménagé; l'interpénétration des champs de village, les contacts obligatoires entre voisins, la présence d'animaux domestiques, tout ce qui engendre des servitudes mutuelles est souvent occasion de conflits, et la nouvelle situation paraît mal acceptée.

L'environnement des groupements humains de Bélé, Nokono et Mara, localités situées à l'est de la dépression, traduit assez bien le désarroi de l'habitant, et les difficultés qu'il éprouve à se plier à une discipline communautaire. L'absence de parc autour des nouvelles fermes, signe de la permanence de l'établissement, imprécision des contours des parcelles, leur découpage fantaisiste, l'abandon des vastes espaces qui environnent les champs de village — souvent étroits — à la jachère, manifestent non seulement un grand désordre foncier, mais une rupture d'équilibre entre l'activité humaine et le milieu naturel.

Les causes de ce dérèglement peuvent sans doute être recherchées dans la surcharge anormale de la population qui, pour subvenir à ses besoins, accentue le rythme de ses cultures et appauvrit rapidement les sols, mais aussi sûrement dans la désaffection volontaire du paysan pour des terres sur

lesquelles il n'exerce plus qu'un contrôle partiel. L'absence de coordination entre voisins pour la mise en valeur du *tientiao* tout spécialement, aboutit à un découpage anarchique des champs, à leur exploitation hâtive et désordonnée et à l'abandon des méthodes culturales traditionnelles. Par contre, les champs de village qui cernent les quelques fermes solitaires de Bélé ou de Mara, les champs de vallées, tous exempts de servitudes comme de contraintes communautaires, sont à la fois plus étendus et mieux structurés.

Il est permis de se demander si le dispositif « anarchique » de ce nouveau type de terroir en formation ne traduit pas en fait la difficulté qu'éprouve le Birifor à promouvoir des structures foncières capables de s'adapter à une situation nouvelle, née par exemple de la pression démographique et de la réduction des terres exploitables. Les institutions d'une société — il en est ainsi et surtout de son système foncier — sont en effet conçues à partir d'une situation donnée, et ne se modifient qu'avec lenteur pour s'adapter aux conditions nouvelles. Cette phase d'adaptation, plus ou moins longue, se traduit généralement par un certain désordre foncier dont nous avons ici un exemple probable.

C'est à Diangara, localité où la concentration de l'habitat est exceptionnellement forte, que le défaut d'organisation villageoise se constate le mieux. Il semblerait pourtant que toutes les conditions favorables à l'installation d'une communauté vivante soient réunies là : site propice, population nombreuse, habitat regroupé en hameaux. C'est en vain cependant qu'on chercherait à découvrir, en parcourant ce véritable agrégat de fermes, un indice de vie communautaire. Nous avons décrit les champs de village : leurs formes tarabiscotées, leur interpénétration compliquée, l'absence de toute limite sur le terrain trahissent toute l'incohérence d'un partage foncier aberrant. Il n'existe aucune voie principale qui pourrait servir de trait d'union entre les diverses concessions, mais seulement un réseau de sentiers qui se recoupent et convergent vers l'exploitation qu'ils desservent. Aucun lieu de réunion : place de village, arbre séculaire, abri à palabres, emplacement sacré ou temple où, le soir venu, s'assemblent si volontiers en Afrique la jeunesse ou les vieillards, où s'expriment les joies et les peines communes, où se célèbrent les fêtes et se commémorent les deuils, n'a ici sa place... A Bouloumbié, le marché qui, dans la plupart des agglomérations africaines occupe, en leur centre, une place de choix, est rejeté à la périphérie de la zone habitée.

Si, des trois types de groupements humains, celui de Tiéka nous semble celui qui interprète le mieux l'idéologie birifor, nous pouvons supposer qu'il était autrefois le plus répandu. Il aurait donné naissance à des séries de domaines centrés sur l'exploitation familiale : le *yir*. Adoptant comme définition du terroir celle proposée par G. Sautter et P. Péliissier (1) : « portion de territoire approprié, aménagé et utilisé par un groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence », nous pensons pouvoir affirmer au vu de l'exemple actuel de Tiéka, que le paysage birifor était à l'origine formé d'une mosaïque de terroirs individualisés. La juxtaposition de ces domaines fonciers aménagés en auréoles autour de chaque ferme, constituait des « groupes locaux » (2), plus ou moins alignés le long des vallées ou des cuirasses, disséminés au pied des collines ou au cœur des plaines. Chacun de ces groupes locaux adoptait un nom inspiré soit par une particularité de la topographie et du sol (Tanbil : petite montagne ; Gogombil : montagne qui masque ; Diépla : terre blanche), soit par un type de végétation (Kankani : là où les figuiers sont nombreux), soit par l'évocation d'un fait d'autrefois (Dapola : homme blanc) ; ce nom résonne parfois comme une invitation à la halte ou au repos, au choix du site pour y installer sa demeure (Lèmka : arrête-toi ici pour manger ; Tiéka : arrête-toi pour écouter ; Bouloumbié : fais des boules de terre pour édifier ici ta maison) (3).

(1) G. SAUTTER et P. PELISSIER, 1964, pp. 56-72.

(2) Nous éviterons autant que possible de parler de "village", adoptant de préférence les termes imprécis de "groupe local", "localité" ou encore "unité résidentielle" pour désigner ces aires habitées, ces regroupements humains dus à des conditions de milieu particulièrement favorables (cuirasses de piedmont, talus de plateau, monticule schisteux), plutôt qu'à une volonté de vivre ensemble.

(3) Existait-il alors des limites territoriales entre groupes voisins ? Il est vraisemblable qu'elles ne se précisèrent qu'au fur et à mesure de l'accroissement démographique de chacun d'eux. Dès lors que se réduisaient les réserves de terres disponibles, le paysan dut élargir le domaine de ses cultures permanentes et y multiplier les aménagements qui, destinés à protéger ses cultures et à intensifier leurs rendements, contribuaient en outre à affirmer ses droits personnels sur la terre. Au-delà, des limites plus ou moins précises, matérialisées par le lit d'un cours d'eau, un alignement de monticules, une avancée de corniche, servent à circonscrire l'extension des domaines fonciers de chaque groupe local.

L'accroissement de la population que provoque, sur les meilleures terres, un fort courant migratoire, ne tarde pas à entraîner, dans les régions concernées, une surcharge que nous pouvons qualifier de techno-sociologique : entendant par là que d'une part, l'ensemble des terres aménagées et des terres de culture temporaire ne suffit plus à assurer aux exploitants les récoltes nécessaires à leurs besoins et que, d'autre part, la rigidité du système foncier — lié aux structures sociales — leur interdit de trouver les formules « juridiques » adaptées à la situation nouvelle (témoin l'enchevêtrement des parcelles autour des fermes). Le paysan fait face à la pression démographique en s'efforçant d'utiliser de façon plus rationnelle les espaces cultivables : au « terroir-yir », centré sur chaque exploitation, se substitue un « terroir-local », formé par un ensemble de champs permanents et plus vastes que les précédents, disposés en auréole autour de quelques fermes établies à la périphérie du parc à *Acacia albida* (ancien yir abandonné), et complété par l'aménagement des bas-fonds voisins. La mise en valeur des terres ainsi récupérées se trouve limitée par les possibilités techniques et par l'amenuisement progressif des surfaces exploitables.

La désorganisation des espaces aménagés qui se reflète dans le paysage du « terroir local » trahit surtout, à notre avis, l'inadaptation du système agraire traditionnel à une situation démographique non prévue. Tout se passe comme si les règles foncières, formulées en fonction de possibilités culturelles pratiquement illimitées, se trouvaient, faute d'être remplacées par des formules plus neuves, maintenues au risque de sacrifier les valeurs sociales (le fond) aux institutions (la forme). Cette situation d'inadaptation ou mieux de « décollage » du cadre institutionnel par rapport à la réalité démographique, se constate dans les groupements de Mara, Bélé et Nokono. Elle correspondrait à une situation grave mais non critique puisque la solution à la pénurie alimentaire menaçante peut encore être trouvée dans des méthodes culturelles plus intensives, et dans une tentative d'ajustement du système foncier à une charge démographique accrue.

Le cas de Diangara constituerait, selon toute vraisemblance, le stade extrême d'une surcharge dont le caractère n'est plus seulement techno-sociologique mais essentiellement démographique. Ici, toutes les terres sont intensément mises en culture jusqu'à la limite de l'épuisement et les techniques de préservation ou d'aménagement des sols ont atteint leur seuil de rentabilité. Le vaste terroir qui entoure cette aire densément habitée a conservé le système agraire d'origine puisqu'il présente une suite ininterrompue de champs disposés en auréole autour de chaque ferme, mais il nourrit très insuffisamment sa forte population.

L'extrême confusion qui caractérise le paysage agraire ne provient pas seulement de l'inadéquation du système agraire aux conditions nouvelles et contraignantes de l'occupation humaine, mais surtout du caractère excessif de cette dernière qui pousse le cultivateur à utiliser au maximum toute parcelle de terre. Il semblerait par conséquent que l'impact du système foncier soit relativement peu déterminant.

Etant donné le « modèle » d'implantation humaine que privilégie, technologiquement et sociologiquement tout à la fois, le groupe birifor, et qui se caractérise, comme à Tiéka, par un habitat dispersé et un terroir individualisé, plusieurs questions se posent auxquelles il n'est pas toujours aisé de répondre.

Tout d'abord, pourquoi ce paysan, si enclin à l'isolement vit-il en fait, le cas de Tiéka restant une exception régionale, dans des territoires intensément peuplés? De quel ordre est cette contrainte qui le fait ainsi renoncer à ses tendances profondes?

Aux facteurs pédologiques et topographiques (terres alluviales des vallées, talus de plateaux) qui ont favorisé le regroupement des exploitations à proximité des zones fertiles, il convient d'ajouter des contraintes d'ordre historique : poussée dagomba qui, dès le milieu du XVIII^e siècle, refoula vers l'ouest les populations établies sur la rive gauche de la Volta, pratique d'une politique de regroupement des villages pendant la période de colonisation.

Nous pouvons aussi nous demander comment était autrefois assuré, dans la perspective d'une progression démographique normale, le maintien des structures socio-agraires privilégiées : dispersion et isolement des fermes? Quel était alors le processus d'expansion prévu? Le groupe opérait-il par bonds successifs, par essaimage périodiques de familles entières ou de fractions familiales sur les terres neuves, comme le font actuellement encore les Dagari ou les Lobi? Opérait-il au contraire, par

progression lente et continue sur des secteurs non encore utilisés? Nos enquêtes n'ont pas permis de répondre à ces questions.

III. LA LOCALITE DE DIEPLA

Diépla qui, lors du recensement de 1964, comptait 254 habitants répartis dans 17 fermes, n'appartient à aucun des types d'habitat précédemment décrits. On y retrouve cependant la plupart de leurs caractéristiques : fermes dispersées et alignées souvent le long de la corniche des plateaux, champs disposés en auréoles, exploitations entourées d'arbres sélectionnés, bas-fonds aménagés...

Dans les premières pages de cette étude, nous avons rapidement esquissé sa situation géographique : à l'extrémité d'un « défilé » séparant deux plateaux, les fermes se sont établies, à Diépla comme à Diangara, au pied des corniches cuirassées qui dominent le bassin birrimien. Le ruisseau qui, d'est en ouest, traverse le village, délimite deux zones différentes :

— dans la partie méridionale, l'inflexion du plateau de Diangara a dégagé une sorte de cirque aux sols profonds et fertiles, cultivés de façon intensive (plus des deux tiers de sa surface sont, chaque année, mis en valeur). Toute la végétation inutile ou nuisible a été éliminée et, seuls subsistent à l'entour des fermes quelques *Acacia albida* ;

— au nord, les sols moins fertiles et plus perméables qui reposent sur un glacis de piedmont peu induré, ne sont que partiellement cultivés ; plus de la moitié des terres sont abandonnées à la jachère ou même inutilisées (le haut des talus notamment). Les fermes, souvent alignées au bas de la corniche cuirassée ou bien encore dispersées sur le replat qui la prolonge, disposent, comme à Tiéka, d'espaces libres suffisants pour y pousser leurs cultures. Toute cette aire habitée, organisée, humanisée rappelle, par certains de ses aspects, les paysages bocagers des pays tempérés. Si le karité et le néré dominent dans les espaces utilisés temporairement — les *tientiao* —, l'*Acacia albida* environne chaque exploitation que cernent, en hivernage, les vigoureuses cultures du saman.

Le long de la vallée alluviale, les champs de mil succèdent aux champs de mil, et les fossés de drainage cloisonnent les parcelles étirées tout contre le lit du cours d'eau. Ici, aucune place n'est perdue, aucun arbre toléré, à l'exception toutefois de deux boqueteaux de ficus au feuillage brillant et serré qui défendent efficacement contre l'évaporation les points d'eau permanents. En amont, les rives des deux branches de collecteurs qui descendent du nord et du sud, formant les limites orientales du territoire de Diépla, ne sont pas mises en cultures, l'absence d'alluvions rendant incultes les berges schisteuses au nord et cuirassées au sud.

Vers l'ouest, en dépit de la fertilité de ses sols, une large partie de la vallée est inutilisable, sorgho et maïs ne pouvant résister aux longues inondations qui, en hivernage, submergent pendant des semaines les rives du collecteur (1).

Mais c'est dans la zone de confluence des cours d'eau de Koro et de Diépla que s'étendent les vastes bas-fonds minutieusement aménagés que nous avons longuement décrits. Fait à noter ici : l'ensemble des terres mises en valeur par les gens de Diépla est coupé des derniers champs occidentaux du village par les *ba* de Diangara et de Koro. Ceux-ci en effet, se prolongent au nord jusqu'à la cuirasse de bas-fond qui affleure au pied du plateau septentrional. La dislocation du terroir de Diépla en deux blocs distincts relève d'événements qui se sont déroulés à la fin du siècle dernier (2).

En dépit des solides ponts en béton armé qui enjambent le ruisseau de Divon, la route qui traverse Diépla, reliant Nako à la Volta Noire, est peu fréquentée par les véhicules. C'est que le passage au Ghana ne peut s'effectuer qu'à l'aide de pirogues ne permettant que des échanges

(1) Le lit du cours d'eau qui, à cet endroit, borde de très près le talus du plateau méridional, est encombré d'énormes blocs de cuirasse latéritique issus de la corniche et formant barrage.

(2) Les circonstances qui ont favorisé cette dissociation du terroir de Diépla seront examinées plus en détail dans le chapitre consacré aux systèmes fonciers.

extrêmement réduits. Par ailleurs, les deux routes qui, l'une, mène de Nako à Gaoua (à 50 km au sud), et l'autre, relie Nako à Diébougou (à 80 km environ au N.W.) franchissent le lit des cours d'eau par de fragiles ponts en bois qui, à chaque hivernage, sont emportés par le courant (1).

Les gens de Diépla, comme leurs voisins des localités proches, vivent par suite très isolés et repliés sur eux-mêmes. Ils ont conservé vivaces leurs modes de vie, leurs coutumes, et leur organisation sociale dans le détail desquels il nous faut maintenant entrer.

2. — L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL

Abordant l'étude sociologique par l'extérieur, nous partons d'une description systématique de l'habitation qui abrite la famille, cellule économique de base. Cette première approche nous permettra de mieux percevoir, à travers ces éléments matériels, les liens qui unissent les membres de la communauté familiale et les diverses tâches qui incombent à chacun.

A. — LE CADRE DE LA VIE QUOTIDIENNE : LE YIR (2)

Par son allure massive, ses formes trapues, l'absence d'ouvertures sur l'extérieur, par sa terrasse de terre battue substituée au toit de chaume si courant en Afrique Noire, par sa situation aussi qui la trouve souvent perchée sur un mamelon ou adossée à une corniche, la ferme birifor évoque assez bien une petite forteresse. Les écrits des premiers explorateurs, les rapports des administrateurs, des militaires ou des missionnaires qui ont vécu dans la région ou l'ont traversée, ont toujours insisté sur cet aspect si caractéristique de l'habitat qu'ils décrivent volontiers comme « château-fort... ferme fortifiée... burg, etc. » (3)!

Le *yir* forme en effet un bloc vaguement rectangulaire. Ses murs extérieurs (*dakiyin*), hauts de 2 m à 2,50 m sont élevés à partir de bandes de terre superposées, d'une épaisseur de 15 à 20 cm à la base, de 10 à 15 cm au sommet, et d'une hauteur de 40 cm environ.

I. LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Elles sont aussi simples que rapides. En fin d'hivernage, lorsque la terre est encore molle et l'eau abondante, les hommes creusent une carrière dans les terres argileuses gravillonnaires, à proximité du futur édifice. Les femmes sont chargées d'apporter l'eau du ruisseau voisin. La terre gravillonnaire, malaxée au pied, est mélangée à de l'eau et de la paille hachée : on utilise à cet effet une graminée qui pousse à profusion sur les plateaux et les sols pisolithiques (*Loudetia togoensis*). Pétri en boules énormes, ce mélange humide de terre et de paille appelé « banco » est présenté au maçon qui, préalablement, a préparé les fondations en creusant des rigoles, profonds d'une quinzaine de centimètres environ et destinés tant à procurer une bonne assise à l'édifice qu'à fixer l'emprise des

(1) On les désigne sous le terme imagé de "myriapodes", car ils sont soutenus par de multiples pieux de bois fichés dans le lit du cours d'eau et supportant un tablier en terre battue.

(2) Ce terme qu'on retrouve chez les Dagari et les Wilé, désigne aussi bien l'habitation que les gens qui y vivent. La langue birifor est apparentée au dagara, au wilé et au moré, ce qui implique sinon une origine commune, du moins une longue fréquentation de ces groupes entre eux dans le passé.

(3) LABOURET (H.), 1931. Voir p. 149.

différentes pièces d'habitation. L'argile meuble, façonnée à mains plates, s'allonge en une bande qui circonscrit l'aire de la première chambre. Au cours de cette première opération, le maçon a soin de dresser tous les 50 cm environ, sur la tranche supérieure de ce *dakiyin-dola* de petits cônes de terre, épais de 5 à 6 cm à la base, hauts d'un décimètre, sur lesquels viendra solidement s'arrimer la bande suivante. De la même façon, on élève le mur de fondation des pièces voisines qui, de surface identique, s'alignent parallèlement à la première. On prévoit généralement, à l'avant des locaux d'habitation et perpendiculairement à ces derniers, ou encore dans les ailes du bâtiment, une ou deux pièces destinées à recevoir le matériel agricole, à abriter le troupeau ou la basse-cour (ces sortes de remises sont appelées *dyambla*).

Lorsque l'ensemble des murs de fondation est achevé, on étend la seconde bande de terre qui adhère solidement aux « bittes » de terre durcie, et ainsi de suite jusqu'à ce que le mur d'enceinte et les cloisons intérieures de l'habitation atteignent une hauteur de 2,50 m environ. Il ne reste plus alors qu'à construire la terrasse qui couvre l'ensemble et tient lieu de toit, à damer le sol et à façonner les divers éléments qui meubleront les locaux.

La terrasse, trop lourde pour être supportée par les murs, forme un ensemble indépendant qui repose sur une série de pieux massifs, taillés souvent dans du vène (*Pterocarpus erinaceus*) et fichés à une distance d'un mètre cinquante les uns des autres le long des parois. Ces *lour* — ainsi les nomme-t-on —, fourchus à leur sommet, soutiennent des solives (*wéo*) qui, placées dans le sens de la largeur de la pièce, soutiennent de place en place l'appareillage de la toiture. Celui-ci, constitué par la juxtaposition de pièces de bois serrées les unes contre les autres (*daser-pouro*) forme le plafond sur lequel on étend puis on tasse une couche de terre de 8 à 10 cm d'épaisseur (*téon*). L'« argamasse » — tel est le nom qu'on lui donne couramment en Afrique — est préparée à partir d'une terre choisie pour sa haute teneur en argile. Humidifiée, intimement mélangée à des pisolithes, elle est étendue sur le lattis de bois et patiemment damée par les femmes. Lorsqu'elle est bien sèche, on l'enduit d'un crépi de bouse de vache ou de résidu de beurre de karité qui ont la propriété de l'imperméabiliser temporairement. Avant de poser l'argamasse, on a soin de prévoir un certain nombre d'ouvertures qui assureront l'évacuation de la fumée, permettront l'emmagasinage des récoltes dans les énormes greniers familiaux, et faciliteront le passage des occupants du rez-de-chaussée vers la terrasse (1).

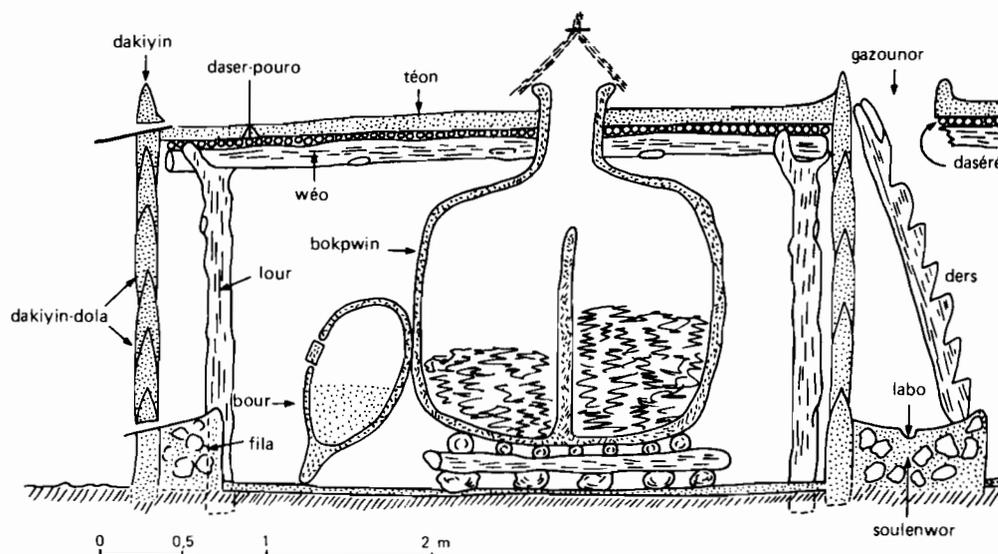


Fig. 23 — Coupe transversale d'une partie de ferme.

(1) La légère inclinaison de la terrasse vers l'extérieur facilite l'écoulement de la pluie vers une gouttière médiane qui traverse la murette. Lorsque cette gouttière est engorgée, les eaux s'infiltrent à l'intérieur des chambres. Elles sont alors reçues au rez-de-chaussée sur la surface concave d'un bloc de "banco" (*fila*) évoquant assez bien nos pierres d'évier, qui les déverse au-dehors (voir croquis n° 23).

Les travaux de finition seront effectués à temps perdu : le sol sera damé par les femmes, de la même façon que la terrasse ; les cloisons intérieures aussi bien que les murs extérieurs seront crépis à la bouse de vache qui leur confère, en séchant, une teinte gris clair. Il ne restera plus qu'à édifier sur place les énormes greniers familiaux (*bokpwin*) (1) qui s'ouvrent sur la terrasse par une bouche circulaire suffisamment large pour permettre le passage d'un homme. Dressé sur un appareillage de pierres et de solides pièces de bois qui lui évite tout contact direct avec le sol, le *bokpwin* est façonné à partir d'une terre grise de marécage à laquelle est ajouté un volume important de paille hachée. Devant lui, à faible distance, est installé le foyer : chaleur et fumée mettront les épis à l'abri de l'humidité et des charençons. Entre les deux, une large plaque de terre battue (*dankbwéré*), haute de 40 à 50 cm, large d'un mètre, solide et épaisse, garantira le grenier contre les risques d'incendie. Les poteries qui servent à la cuisson des aliments prennent appui, à l'avant, sur deux cônes de terre battue (*da*) et à l'arrière sur le *dankbwéré*. Les gros canaris (2) — *youor* — qui contiennent la provision d'eau reposent sur une banquette de terre battue alignée le long du mur proche du foyer. A l'autre extrémité de la pièce, les meules dormantes — *négou* — occupent une place importante : une table massive en « banco » supporte, encastrées dans la surface de travail, des pierres plates appelées *nier* sur lesquelles les femmes écrasent le grain en se servant d'une seconde pierre, mobile celle-là, et, qu'on nomme *nébir*. La farine est recueillie dans un creux (*nébo*) aménagé dans le prolongement de chaque *nier*.

L'accès à la terrasse se fait au moyen d'une échelle à perroquet (*dèrs*) dont les marches sont taillées dans la masse d'un tronc fourchu qui prend appui au sommet de l'ouverture (*gazounor*) pratiquée dans le plafond. L'échelle, à sa base, ne repose pas sur le sol lui-même, mais sur une banquette de terre (*soulenwor*), haute de 40 à 50 cm dont la face supérieure, concave, reçoit les eaux de pluie tombant par le *gazounor* et les évacue à l'extérieur au moyen d'un conduit, appelé *labo*.

Les techniques de construction que nous venons de rapporter, ne sont pas particulières au groupe birifor : elles sont connues dans toute la région qui s'étend au sud-ouest de la Haute-Volta : Dagari, Wilé, Pougouli, Dyan et Lobi procèdent de la même façon. La disposition des locaux, par contre, mérite une mention spéciale car elle est caractéristique de l'habitat birifor.

Nous devons insister sur l'originalité du dispositif qui permet à chaque pièce de former un tout indépendant, où la terrasse et les murs ne sont pas solidaires. Ce système présente de précieux avantages : lorsque le groupe familial s'agrandit, il est possible d'accroître la surface habitable de l'ensemble par l'adjonction des pièces supplémentaires, sans pour autant avoir à réaménager l'ensemble de l'édifice ; réciproquement, lorsque la maisonnée se réduit par suite du départ des filles mariées, ou des garçons émigrés au Ghana ou en Côte-d'Ivoire, on peut envisager d'abandonner les pièces extrêmes de l'habitation : leur détérioration inévitable sous l'action des agents naturels ne compromettra nullement la solidité du reste de la construction. En outre, la dissociation des deux ouvrages principaux de l'édifice : murs et terrasse qui réagissent séparément aux agents atmosphériques évite, lorsque l'un d'eux se détériore, la destruction de l'autre. Il n'est pas rare en effet qu'au cours des violentes tornades d'hivernage, l'un de ces ouvrages, miné par les eaux, ne s'effondre. L'affaissement d'un pan de mur, par exemple, n'occasionnera pas nécessairement l'écroulement de la terrasse, supportée par une charpente indépendante. Par suite de la fragilité des matériaux entrant dans la construction, de tels incidents ne sont pas rares ; ils n'entraînent pas cependant de catastrophe irrémédiable.

La juxtaposition de locaux indépendants, dictée par la technique de la construction, répond vraisemblablement en outre aux tendances profondes de l'usager birifor dont l'esprit indépendant se manifeste ainsi jusqu'à l'intérieur du groupe familial. Chacune des pièces en effet, forme un tout qui peut s'isoler facilement. Il est même fréquent qu'aucune communication avec les autres pièces ne soit prévue et que le *gazounor* qui ouvre sur la terrasse constitue la seule voie de sortie. De même, chaque terrasse (*gar*) correspond très exactement à la surface des chambres du rez-de-chaussée. L'agencement des murs et de la terrasse obligeant en effet les constructeurs à installer le *gar* à quelques

(1) Le "in" de *bokpwin* se prononce comme dans "vin".

(2) Ce terme est couramment utilisé pour désigner les poteries destinées à contenir du liquide : eau, bière de mil, etc.

décimètres au-dessous du niveau supérieur des murs qui circonscrivent les pièces du rez-de-chaussée, celui-ci se trouve compartimenté à l'intérieur de murettes qui délimitent très exactement l'aire utilisable par les occupants des locaux correspondants et qui, en interdisant tout empiètement sur les espaces voisins, évitent toute contestation lors des opérations de séchage des récoltes.

Notons enfin, pour en terminer avec la description de la demeure birifor, que sur la terrasse de la plupart des fermes, est édifiée une chambre de forme soit circulaire, soit rectangulaire, surmontée d'un toit de chaume ou d'une terrasse de terre battue. Ce local, d'une dizaine de mètres carrés, est exclusivement réservé au chef de famille (*yirsob*).

II. LE YIR, CELLULE SOCIO-ECONOMIQUE DE BASE

Si nous voulons à présent entrer dans le détail de l'organisation familiale à l'intérieur de l'habitation, il n'est pas de meilleur moyen que de pénétrer dans un *yir* birifor.

La ferme de Londouté Da (Voir carte n° 4, Yir n° VIII), construite en bordure de la route qui relie Nako à la Volta Noire, invite à cette tentative d'approche (fig. 24).

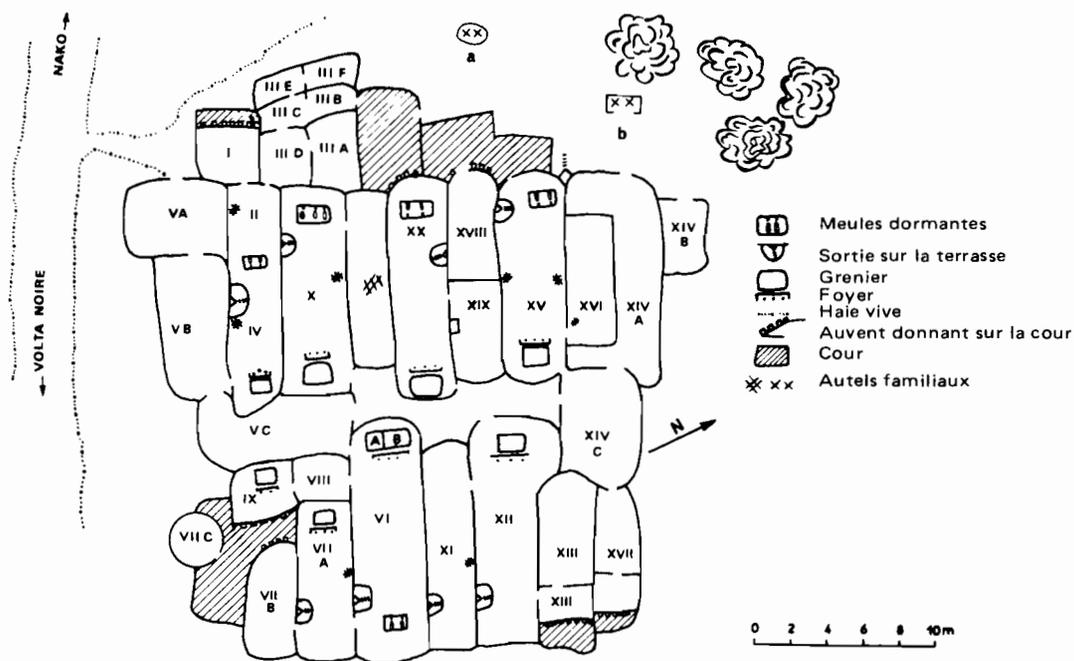


Figure 24

Plan du yir de Londouté

Elle se rattache au type de maison-bloc répandue dans la région. Si sa taille dépasse largement celle des habitations voisines, (sur ce point, elle s'apparenterait plutôt aux demeures de Tiéka), son organisation intérieure répond en tous points au plan-type précédemment décrit. Abritant une communauté familiale de puissance numérique exceptionnelle pour Diépla, elle présente l'avantage d'offrir à l'enquête un certain nombre d'éléments suffisamment expressifs et précis.

Tableau VI

POPULATION MOYENNE PAR MAISON

Nombre d'habitants par ferme	0 - 5	6 - 10	11 - 15	16 - 20	21 - 25	26 - 35
Nombre de fermes	2.	3	17	3	1	1

N.B. A Diépla, la population moyenne par *yir* est de 18 personnes.

De forme vaguement carrée (32 m sur son plus grand côté), la ferme de Londouté est la plus forte concession de Diépla, tant par son volume que par le nombre d'individus qu'elle abrite : 34 au total en novembre 1966.

Conçue suivant le plan-type de l'habitation birifor, elle comporte deux rangées de chambres de 10 à 12 m de longueur, de 4 à 5 m de largeur, disposées côte à côte. Ces deux séries de locaux sont séparés par un couloir sombre sur lequel s'ouvrent la plupart des pièces.

Elle est flanquée aux ailes nord et sud d'un local servant à la fois de bergerie et de poulailler (XIVA, XIVB, et XIVC sur le plan) et de deux étables (VA et VB) qui communiquent avec le couloir central (VC), permettant ainsi l'accès à la plupart des appartements intérieurs. Mais pour atteindre ces chambres de l'extérieur, leurs occupants préfèrent en général grimper sur la terrasse au moyen, soit de l'échelle à perroquet (*ders*) dressée contre le mur nord-ouest, soit du grossier escalier en terre battue qui part d'une courette intérieure, et se glisser ensuite à l'intérieur par l'ouverture du plafond que nous avons déjà décrite (*gazounor*).

Seul, un appartement, ajouté récemment à l'aile occidentale de la ferme, s'écarte radicalement des règles qui président à l'organisation de la maison birifor. Habité par un infirme atteint de poliomyélite et titulaire d'une modeste pension (1), il a été aménagé en fonction des besoins de son occupant : ouvert de plain-pied sur une cour intérieure, il comprend une série d'étroites cellules, groupées autour d'une antichambre, et destinées à accueillir parents et amis (sur la fig. 24, chambres III A-B-C-D-E-F).

Les autres chambres (*dyié*) de l'ensemble sont tout à fait conformes au plan-type qui en a été donné. Cinq d'entre elles, renfermant greniers familiaux, foyers et meules dormantes, sont occupées par des femmes accompagnées de leurs enfants (IV-X-XX-XV et VI). Certaines se prolongent par une petite cour fermée qui tient lieu de cuisine pendant la saison chaude (XV-XVIII-XX-VIIB) ou par une minuscule courette servant de douchière (I-XIII et XVII).

Sur la terrasse, trois cases en terre ont été élevées ; la première, édifée au-dessus du sanctuaire (*daniör*) (XXI sur le plan) et couverte d'une terrasse, était autrefois occupée par le chef de famille, Naba Da, décédé en 1948 ; aujourd'hui, elle sert de remise et de chambre de passage. Les deux autres, plus petites, carrées et coiffées d'un toit de chaume, ont été construites au-dessus des pièces VIII et IIID. Elles sont habitées par Londouté, l'actuel chef de famille et par Lempité, son frère.

A l'ouest, une cour encombrée de pièces de bois, de mortiers, de fagots et de bottes de paille et qu'ombragent un énorme tamarinier et des ficus, s'étend vers le nord jusqu'à la hauteur des dernières constructions (bergerie n° XIV B). En sortant de cette cour, on aperçoit un premier autel familial à triple effigie anthropomorphe (appelé *danyir*, en a, sur le plan), puis un autre qui supporte deux statuettes zoomorphes (nommé *gour*, en b, sur le plan), abrité dans une petite case face à la bergerie. Au-delà s'étendent les champs de case où se remarquent çà et là les troncs noueux des *Acacia albida*.

Le passage qu'emprunte le troupeau pour se rendre au pâturage, est bordé d'une double haie (*sor*) de purgère (*Jatropha curcas*, *matwan* en birifor), euphorbiacée très rustique qui se bouture facilement.

Tel est le cadre où s'ordonne la vie quotidienne d'une communauté familiale qui, en 1966 à l'époque de nos enquêtes, groupait 34 personnes : 16 de sexe masculin et 18 de sexe féminin parmi

(1) Au titre d'orphelin de guerre, son père ayant été tué en Indochine.

lesquelles on comptait 6 garçonnets et 7 fillettes de moins de 14 ans (1). Aucun membre de la famille n'ayant dépassé la soixantaine, on pouvait considérer que 10 hommes et 11 femmes étaient en âge de prendre une part active à l'économie du groupe. De cet effectif, il fallait cependant retrancher deux personnes : l'infirme, Bobo, dont nous avons parlé plus haut, et son frère, Tiéro émigré « temporaire » en Côte-d'Ivoire. Le groupe, en 1966 ne comptait donc en fait que 19 membres actifs : 8 hommes et 11 femmes, réunis en deux unités de production (*yilé*) associées, chacune d'elles étant dirigée par un aîné (*yakpuin*). Cette association se trouvait coordonnée et contrôlée par le chef de famille (*yirsob*), lui-même chef d'un *yilé*.

Lempité dirigeait les activités de son *yilé* qui groupait 17 personnes : il distribuait les tâches, répartissant le travail entre ses gens, possédait en propre des champs sur lesquels il cultivait à sa convenance les produits de son choix, à l'exception cependant du mil qui, obligatoirement, rentrait dans les greniers familiaux (*bokpuin*). De même, il ne détenait pas la garde du troupeau, confié à son frère consanguin, Londouté, chef de la famille et *yirsob*.

Ce dernier, qui commandait aux membres de son propre *yilé* — 17 personnes au total —, dirigeait en outre, en qualité de *yirsob* l'ensemble des activités de la ferme. Il réglait l'impôt de capitation de chacun, procédait aux divers rituels religieux, distribuait la terre à ceux qui en faisaient la demande, arbitrait les différends qui s'élevaient entre membres du *yir* et représentait ce dernier dans les conflits qui l'opposaient aux autres *yir* (2).

Telle est, grossièrement esquissée, la configuration socio-économique du groupe qui nous intéresse ici, et tels sont les deux personnages autour desquels s'organise la vie économique, religieuse et sociale du *yir*.

Il nous reste à découvrir les principes, tant juridiques qu'économiques qui ordonnent et régissent cet ensemble familial.

B. — L'ORGANISATION FAMILIALE, SOCIALE ET ECONOMIQUE

Comme introduction à l'étude socio-économique d'un groupement familial, il est indispensable d'entreprendre au préalable l'étude dynamique de ce groupement, seule susceptible de faire comprendre la « situation » de chacun dans l'ensemble familial et le rôle qui lui est dévolu.

Nous nous proposons ici de procéder selon la méthode qui a guidé nos enquêtes : remontant le temps d'une génération, nous rappellerons les principaux événements qui ont jalonné la vie du *yir* retenu comme modèle (mariages, décès, partage des biens) en analysant, à l'occasion de chacun d'eux les solutions juridiques dictées par la tradition (paiement des redevances matrimoniales, constitution du patrimoine familial, sort des veuves et des orphelins, dévolution successorale, etc.). Nous espérons ainsi obtenir, à partir d'exemples concrets, un certain nombre de « clefs » qui nous permettront de dresser un tableau complet des règles coutumières présidant à l'organisation familiale et sociale chez les Birifor.

Mais avant d'entreprendre l'étude de l'organisation sociale birifor, il paraît nécessaire de préciser quelques termes de parenté : c'est l'objet de la figure 26.

(1) En Afrique, on considère comme "active" toute personne dont l'âge est compris entre 14 et 60 ans.

(2) Le *yir*, nous l'avons dit, recouvre deux réalités : la ferme, mais aussi les gens qui y vivent : la maisonnée. C'est cette seconde acception qu'on retiendra ici. Elle recouvre la famille restreinte (groupe de parents vivant sous un même toit et placés sous l'autorité du *yirsob*). Le *yile* correspond à la famille élémentaire qui comprend le mari, sa ou ses femmes et ses enfants. La famille étendue ou segment de lignage n'est pas désignée en birifor. Elle groupe tous les *yir* liés par des liens de parenté étroits : le groupe des enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, par exemple, forme un segment de lignage.

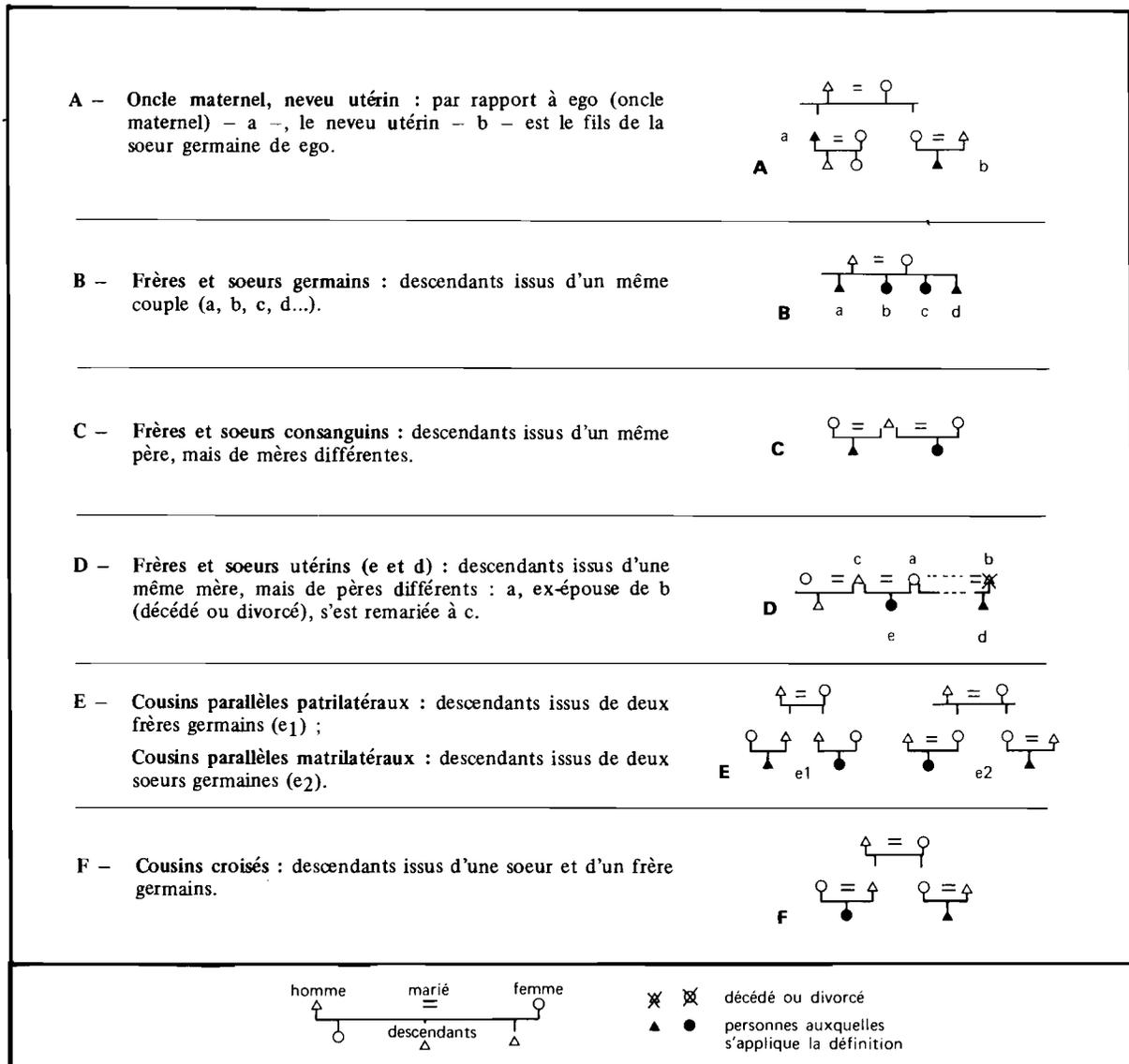


Fig. 25 – Les rapports de parenté intéressant la société birifor.

I. LE YIR DE NABA DA (fig. 26)

Naba Da, père de Londouté et Lempité et fondateur du yir avait quatre sœurs qui se marièrent successivement.

L'aînée, Oho, n'eut qu'une fille qui décéda en bas âge ; la cadette, Yiri, donna le jour à plusieurs enfants, dont un garçon, appelé Bendar ; la suivante, Ko, eut deux fils : Balor et Kontomé ; la plus jeune enfin, Dion, mit au monde trois enfants dont un seul garçon, nommé Pour.

Naba Da, frère germain des quatre filles précitées, avait donc quatre neveux utérins (fig. 25 A). Bendar, Balor, Kontomé et Pour. Tous quatre, nous le constaterons plus loin, apparaîtront au moment de l'ouverture de sa succession, puis interviendront régulièrement dans la vie économique du *yir* de son successeur.

En ce qui les concerne, deux précisions doivent être apportées qui sont la conséquence de deux règles coutumières en usage chez les Birifor :

— la résidence des ménages étant virilocale, et les quatre sœurs ayant dû quitter leur yir natal pour aller vivre sous le toit de leur mari, ils naquirent puis grandirent dans des fermes différentes, loin de Naba Da.

— mais par ailleurs, le nom de l'enfant étant transmis par la mère, tous quatre portent le même nom que leur oncle Naba Da. Ce sont tous des Da : Bendar Da, Balor Da, Kontomé Da et Pour Da.

Nous devons aussi remarquer que Dodéna, père de Naba Da avait une sœur germaine : X qui donna le jour à un garçon, Dien Da et un frère germain (fig. 25 B) Dandéné qui, lui, eut plusieurs enfants, dont deux filles, Lor et Batièr.

Dans la langue des sociologues, nous dirions que Naba Da avait deux cousines parallèles patrilatérales (fig. 25 E) : Lor et Batièr, et un cousin croisé patrilatéral : Dien Da (fig. 25 F).

Dans le contexte social birifor, les enfants nés de frères ou de sœurs germains sont considérés comme de véritables frères et sœurs germains. Première conséquence : Naba Da nommait indifféremment son père et le frère de ce dernier (Dandéné) du même vocable : *sâ*, père, sa propre mère et la sœur de celle-ci par le même nom *mâ* : mère (1). Autre conséquence : il était interdit à Naba Da, sous peine de commettre un inceste, d'épouser l'une ou l'autre de ses cousines parallèles patrilatérales Lor ou Batièr, puisque coutumièrement il devait les considérer comme ses propres sœurs (2).

Nous limitant à l'essentiel, nous pouvons arrêter ici la brève énumération des personnages appelés à intervenir et à jouer un rôle plus ou moins important dans la vie du yir.

Naba Da épousa onze femmes dont il obtint 29 enfants vivants. Parcourant la liste de ses épouses, ce n'est pas sans surprise que nous y trouvons Lor et Batièr ! Ainsi, transgressant les interdits qui frappent de telles unions, Naba Da épousa ses cousines parallèles qui lui donnèrent cinq enfants, dont quatre garçons. Cet acte, délibérément anti-conformiste, traduit parfaitement la forte personnalité du fondateur du yir. Il est également significatif du tempérament birifor : épris d'indépendance, volontiers frondeur, le Birifor n'hésite guère à bousculer les usages sociaux pour agir à sa guise...

Tout n'alla pas sans mal dans ces nombreuses unions conclues par Naba Da puisque, de son vivant même, trois de ses épouses le quittèrent : Batièr, Sodèm et Kouséo. Alors que les deux premières lui préféraient des étrangers à la famille qui remboursaient à Naba Da la redevance matrimoniale qu'il avait lui-même versée, c'est un cousin parallèle de Naba Da, Moukéré, qui ayant enlevé la troisième, s'acquittait de cette même dette entre les mains de Dien Da, cousin croisé patrilatéral de Naba Da. C'est lui en effet, qui, devenu à la mort de Dodéna, père de Naba Da, le *harbilé*(3), sorte de tuteur, de ce dernier, avait, en cette qualité, versé la compensation matrimoniale relative à Kouséo (4).

Les femmes qui abandonnent le foyer conjugal emmènent avec elles leurs enfants en bas âge. Ces derniers cependant, rejoindront la ferme paternelle dès qu'ils auront atteint l'âge de 7 ou 8 ans. De même, les orphelins laissés par Mémène, Diorendobéné, Yiri et Nandéré, les épouses de Naba Da décédées de son vivant, furent élevés par leur tante maternelle jusqu'à ce qu'ils fussent en âge de

(1) Ce qui implique, dans la société birifor, l'existence d'une parenté classificatoire qui apparaît seulement au niveau des descendants de frères et sœurs germains.

(2) A la suite des Africains, les sociologues distinguent la descendance physique : enfants issus d'un mari et de ses femmes, et la descendance sociale : enfants issus de couples liés entre eux par des liens familiaux étroits. Dans cette dernière catégorie, les descendants de deux frères germains et de deux sœurs germains sont considérés comme nés du même couple et ne peuvent par conséquent se marier entre eux.

Cf. 1- Radcliffe BROWN et Daryl FORDE : "Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique", 1953, spéc. pp. 16 et suiv.

2- J. COPANS, S. TORNAY, M. GODELIER, C. BAKES-CLEMENT, 1971 : "L'anthropologie : science des Sociétés primitives ? ", Denoël, 308 p.

(3) Nous examinerons plus loin le rôle essentiel du *harbilé*.

(4) Nous éviterons autant que possible de désigner par le terme de "dot" la redevance matrimoniale payée par la famille du jeune homme à la famille de la jeune fille. Nous utiliserons de préférence les termes de "compensation matrimoniale", "redevance matrimoniale" ou encore "prix de la fiancée".

suivre le troupeau et de s'initier aux travaux de la maison et des champs. Ils furent alors rappelés dans le yir de leur père et pris en charge par ses femmes.

Il nous faut maintenant tenter de préciser ce qu'il advint, après la mort de Naba Da, de ses gens et de ses biens.

II. LA SUCCESSION DU YIRSOB (CHEF DE FAMILLE)

Au décès d'un chef de famille, deux cas peuvent se présenter, suivant qu'il lui reste ou qu'il ne lui reste pas de frère germain.

Dans la première hypothèse, la succession n'est pas ouverte. En effet, nous l'avons signalé, tous les enfants nés de frères germains considèrent chacun de leurs oncles paternels comme leur propre père, le nommant *sa* (père) ou plus familièrement encore *sambilé* (petit père). Lorsque le père décède, l'aîné de ses frères germains le remplace automatiquement : il prend en charge ses femmes et ses orphelins, dirige la ferme, bref, se substitue au défunt.

Dans le second cas — celui où il n'y a plus de frère germain survivant — et c'est le cas qui nous intéresse ici, Naba Da étant le seul enfant de sexe masculin né du couple Dodéna-Wama, la succession est ouverte, et nous voyons entrer en scène le *san-yéro-bié*, c'est-à-dire le fils (aîné) de la sœur (aînée) du père, que désormais les fils du défunt nommeront *harbilé*, terme qui pourrait se traduire par « tuteur » ou encore « répondant ». Ici, c'est Bendar, fils de Yiri (sœur aînée de Naba Da), qui est appelé à remplir cet office (1) (fig. 27). Il nous paraît important de souligner dès à présent qu'à chaque changement de génération intervenant dans la direction de la ferme (après décès du chef de famille et du dernier de ses frères germains), apparaît un nouveau *harbilé* qui, lui, est de la génération des enfants du défunt.

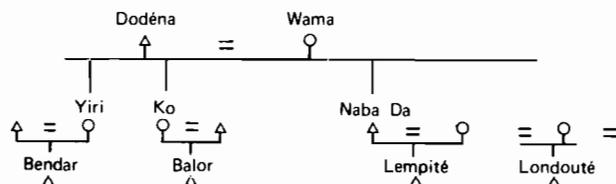


Fig. 27 — Le *harbilé* (Balor) et ses pupilles (Lempité, Londouté...) appartiennent à la même génération.

Avant d'aborder le problème de la dévolution des biens laissés par le chef de famille, il faut se pencher sur le sort réservé à ses veuves.

Compte tenu des divorces et des décès intervenus de son vivant même et qui, progressivement, réduisirent le nombre de ses épouses, il restait, au décès de Naba Da, quatre femmes vivant sous son toit : Lor, Yora, Baséo et Doringuili.

La coutume prévoit que l'héritier des veuves est, en principe, le *harbilé*. Une grande liberté de choix est cependant laissée à chacune pour décider du mari ou du tuteur qui les accueillera. Si l'une d'elles décidait d'épouser un étranger à la famille de son défunt mari (et dans ce cas seulement) le prétendant serait tenu de verser le montant de la redevance matrimoniale à la lignée (maternelle ou paternelle) qui, précédemment, l'avait déboursée.

Cette éventualité ne s'est pas réalisée ici, aucune des veuves n'ayant choisi de sortir de la famille.

Lor, demeurée dans la ferme, est décédée quelques mois plus tard en mettant au monde le plus jeune fils de Naba Da : Sionté.

(1) Lorsque les charges successorales lui semblent trop lourdes, ou qu'il se trouve lui-même trop âgé, le *harbilé* fait appel aux autres neveux utérins du défunt, qui peuvent être soit ses propres frères, soit ses cousins parallèles, pour l'aider dans sa charge : ainsi Balor, Kontomé et Pour interviendront occasionnellement dans les affaires du *yir* à la demande de Bendar.

Yora et ses enfants ont été pris en charge par Bendar, le *harbilé*, et accueillis dans sa maison. Baséo qui avait un fils marié et établi à Diaka, près de Diépla, alla s'installer auprès de lui avec sa fille, Baouré.

Dioringuili, pour sa part, choisit d'aller vivre chez Kontomé, troisième neveu utérin de Naba Da.

Le partage des biens du défunt n'intervient en pays birifor qu'après les fêtes de funérailles que ses enfants organisent après les récoltes. Bien des mois se sont souvent écoulés depuis l'enterrement. Ces réjouissances qui réunissent une foule de parents et d'amis, sont l'occasion de faire étalage de la richesse du disparu et de l'opulence de son yir. La générosité y est de règle : on sacrifie de nombreuses têtes du troupeau familial, et la bière de mil coule en abondance.

Dans les biens à partager, la coutume birifor distingue sans équivoque ceux qui ont trait à l'agriculture et qui sont destinés à assurer la permanence de l'exploitation et la subsistance du groupe (les terres, la ferme et ses annexes, les greniers et leur contenu, l'outillage...) et ceux qui ont été épargnés en vue d'une utilisation ultérieure : le troupeau, le pécule et les cauris (1). Ces deux catégories de biens que, pour simplifier, nous nommerons respectivement « biens-fonds » et « biens d'échange » suivent une destination bien différente.

a) Les biens-fonds et les prérogatives du nouveau chef de famille

Héritier du commandement du yir, le fils aîné du défunt recueille la totalité des biens constituant le fonds de l'exploitation familiale. La coutume le désigne comme le nouveau yirsob avec toutes les charges, mais aussi les pouvoirs et les prérogatives attachées à cette fonction. Dès la mort de son père, il dispose de la plénitude des pouvoirs juridiques, économiques et religieux que celui-ci exerçait en sa qualité de chef de famille, et c'est pour lui permettre d'exercer efficacement ces prérogatives que la coutume lui attribue par droit d'héritage la totalité des installations et des terres qui constituent le fonds de l'exploitation. Mais ce droit est si bien lié à l'exercice effectif du commandement du yir qu'il s'éteint si son détenteur vient à quitter la ferme. Ce qu'il faut bien souligner ici, c'est que lorsque la coutume désigne comme ayant-droit à l'héritage l'aîné des fils résidant dans la ferme, c'est moins le droit d'aînesse que l'aptitude effective à exercer le commandement qui dicte le choix de l'héritier. Si ce dernier venait à abandonner le yir familial, c'est l'aîné de ses frères restés dans la ferme qui prendrait sa place. Ainsi, lorsque Hélimboté, fils aîné de Naba Da appelé à lui succéder, abandonna, après quelques années, ses terres de Diépla pour aller chercher fortune au Ghana, c'est Londouté, le fils puîné qui hérita du commandement du yir, et le conserva par la suite, même après le retour de l'aîné.

b) Les biens d'échange et les droits du harbilé

Pour étendus qu'ils soient, les pouvoirs du chef de famille trouvent leurs limites, là où commencent les droits du harbilé. Dans le cas le plus général, il s'agit d'un droit de participation — souvent symbolique — aux fruits de l'exploitation. C'est, nous l'avons vu, le fils aîné de la sœur aînée du défunt qui le détient. A quel titre? Est-ce au titre de représentant du clan du défunt (2)? Le harbilé en effet appartient au même groupe clanique que son oncle maternel défunt, tandis que les descendants de ce dernier appartiennent au clan de leur mère.

(1) Coquille d'un petit gastéropode des mers chaudes, utilisée comme monnaie ; son cours varie : 4 à 5 cauris pour 1 franc C.F.A. en 1965.

(2) Nous désignerons par "clan" (*balo* en birifor) un groupe de personnes portant le même nom, respectant les mêmes interdits et se disant issues d'un ancêtre commun qu'elles n'ont pas connu.

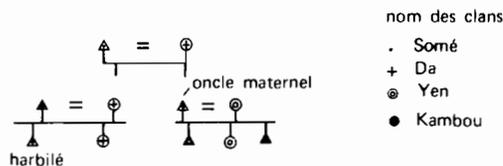


Fig. 28 – Transmission du nom et des obligations claniques par les femmes

Quel que soit le titre en vertu duquel il est exercé, le droit du harbilé peut, si l'on veut, s'assimiler à une sorte de tutelle, étant entendu que ce terme ne recouvre nulle idée d'incapacité.

C'est ainsi qu'au moment des récoltes, lorsque les moissons sont étalées sur les terrasses pour un ultime séchage avant d'être serrées dans les greniers, Londouté ne manque jamais d'inviter Bendar — son harbilé — à venir voir sa récolte. Bendar, trop âgé pour se déplacer, délègue Balor, plus jeune que lui. Après avoir félicité Londouté pour ces magnifiques épis, lourds de grains, exposés une dernière fois au soleil, Balor désigne le tas de mil rouge qui revient au harbilé. Cette part de la récolte est emmagasinée quelques jours plus tard dans un grenier (voir fig. 24, pièce n° VI, grenier A-B) spécialement affecté au harbilé, mais confié à la garde du yirsob. Bendar et Balor pourront disposer de cette réserve quand ils le souhaiteront. Pour les produits autres que le mil, le harbilé se contentera le plus souvent d'envoyer ses enfants prélever à la ferme de Londouté quelques poignées d'arachide ou de pois de terre, de beaux épis de maïs qu'ils grignoteront sur place après les avoir fait griller sur un petit feu de bois ou bouillir dans un petit canari.

Si la fraction de la récolte que Bendar se réserve de prélever chaque année sur l'exploitation de Londouté peut ainsi paraître relativement modeste, plus considérables sont les biens qu'il emmène chez lui, dès l'ouverture de la succession. Il s'agit pour l'essentiel de ce que nous pourrions appeler la fortune « mobilière » du défunt : le troupeau et les économies.

Le troupeau familial, que les enfants en hivernage gardent en brousse, et qui est abandonné, en saison sèche, à la vaine pâture, constitue la vraie richesse du chef de famille, lui assurant prestige et considération auprès des autres chefs de maison et lui permettant de doter ses garçons. A sa mort, il revient de droit au harbilé, à charge cependant pour ce dernier de restituer à leur propriétaire les têtes qui n'appartenaient pas en propre au yirsob mais lui avaient seulement été confiées. Il peut en effet arriver que l'une ou l'autre des sœurs du défunt ait acquis sur ses économies ou reçu en cadeau un bœuf ou, plus modestement, un mouton. Sachant qu'en l'intégrant dans le troupeau du yir de son époux, elle perdra tout droit de propriété sur son acquisition, elle demandera à son frère germain de l'accueillir dans le sien. Il n'est pas rare non plus que certains chefs de ménage à l'intérieur du yir du défunt, soient devenus propriétaires de quelque tête de bétail, soit qu'ils l'aient achetée sur leurs propres gains, soit qu'ils l'aient reçue en présent de leur oncle utérin. Là encore, le bœuf aura rejoint le troupeau familial où rien n'interdit au yirsob d'en disposer, sous condition de le remplacer par une bête équivalente si le chef de ménage lui en faisait la demande.

Encore faut-il qu'une certaine publicité soit assurée pour que les restitutions puissent s'opérer. Voici comment les choses se sont passées chez Naba Da.

Quelque temps avant sa mort, ce dernier fit venir son neveu utérin, Bendar, et lui indiqua devant témoins les bêtes qui ne faisaient pas partie du troupeau familial. Il lui désigna ainsi successivement *salbala* (la vache tachetée) qui appartient à son fils Londouté ; *dépla* (la vache qui porte une tache blanche sur le front) et *noumpla* (la vache dont le cou est blanc) qui furent achetées par son autre fils, Lempité. Il le pria, quand viendrait le moment du partage, d'en faire retour à leur propriétaire respectif.

En même temps, il lui cita le nom des familles de ses lignées paternelle ou maternelle qui, en versant les redevances matrimoniales, lui permirent d'acquérir ses nombreuses épouses et lui demanda de prévenir en temps voulu les descendants de ces familles pour qu'ils puissent participer au partage du troupeau. Ces précisions étant apportées devant témoins, le harbilé ne peut moins faire, lorsque s'ouvre la succession, que de prévenir toutes les familles concernées par l'héritage du yirsob. Après maintes discussions, on arrivera à un arrangement entre tous les ayants-droits et chacun se verra

attribuer une part du troupeau, proportionnelle à sa contribution au paiement des redevances matrimoniales dont bénéficia le défunt.

S'agissant des économies (argent ou cauris) constituant le « trésor » du chef défunt, de longues et délicates tractations s'engageront entre l'aîné des fils, héritier du yir et le harbilé. C'est qu'en effet il y a bien longtemps que Naba Da a désigné à son fils aîné, Hélimboté, l'emplacement où il cache ses cauris et son argent alors que Bendar, lui, ignore le lieu secret de la cachette. Tout un jeu subtil va donc s'engager entre ces deux personnages : Bendar interroge, mais Hélimboté feint l'ignorance ; son père, en vérité, ne lui a rien dit, mais si le harbilé était disposé à lui abandonner une part du « trésor », il se renseignerait auprès des veuves. Ces tractations se poursuivent durant des jours, parfois des semaines. Lorsque Hélimboté estime la compensation suffisante, il livre son secret à Bendar. Pour le service rendu, il recevra peut-être un bœuf ou quelques moutons.

La succession est maintenant réglée. Le fils aîné a succédé à son père et pris le commandement du yir. Le harbilé, faisant en quelque sorte office d'exécuteur testamentaire désigné par la coutume, a emmené le cheptel et l'argent du défunt, non sans avoir auparavant rendu à leur légitime propriétaire les biens que le défunt avait en dépôt et réglé la dette contractée par ce dernier à l'égard des familles qui lui avaient permis d'acquérir ses épouses.

On ne pourrait nier que le décès du chef de famille a, temporairement, perturbé la vie de la maison : quelques-unes des veuves ont quitté la ferme, accompagnées de leurs enfants. Le yir, pourtant, continue car l'aîné des fils s'est substitué au yirsob, héritant d'un domaine resté indivis.

Il est bien vrai que le cheptel et la « fortune » familiale sont passées aux mains du harbilé, mais cet héritage, loin de ne lui conférer que des avantages, est assorti d'une lourde obligation puisqu'il devra doter les fils du défunt au fur et à mesure qu'ils parviendront à l'âge de se marier. Sollicité par les célibataires restés à la ferme, le harbilé ne pourra se dérober à ce devoir familial et quelques-uns des bœufs qu'il a emmenés lui serviront à régler une partie des redevances matrimoniales. En contre-partie, lorsque les filles de Naba Da se marieront, c'est lui qui encaissera ces mêmes redevances.

Par ailleurs, si le droit de contrôle sur les récoltes et de prélèvement d'une certaine quantité des produits de l'exploitation peut apparaître comme un acte exorbitant d'immixtion dans les affaires du yir, il faut bien voir là encore qu'il se trouve compensé par une obligation en quelque sorte parallèle : celle d'apporter une aide alimentaire au yir menacé de disette.

Pour le harbilé, il semble bien que droits et obligations s'équilibrent, le contrôle qu'il exerce sur le yir des fils de Naba Da n'existant que pour lui rappeler la solidarité qui, par le nom, le liait à leur père.

Des développements qui précèdent, plusieurs idées, peuvent être retenues :

- la famille restreinte (le yir) constitue le fondement même de l'organisation socio-économique en pays birifor ;
- c'est à son niveau que se noue tout un réseau de liens communautaires.
- c'est à son niveau que se trouvent institutionnalisés deux types d'autorité complémentaires : l'un actif et dynamique, exercé au nom du lignage paternel (1) par le yirsob ; l'autre, plus formel, plus conservateur aussi, assumé par le harbilé qui appartient au clan du père ;
- c'est à son niveau enfin que se dessine nettement la division entre les biens susceptibles d'être affectés à la consommation familiale ou à la commercialisation et ceux qui ne le sont pas (biens de prestige). Sans nous attarder sur cette dernière idée que nous retrouverons au cours des développements ultérieurs, rappelons seulement que le partage du troupeau entre les familles ayant participé au paiement des redevances matrimoniales, ayant par là même contribué à la puissance démographique du yir, ce partage et les conditions dans lesquelles il s'opère, confèrent à ce bien un caractère spécifique qui le situe en dehors du circuit normal des échanges.

(1) Appartiennent au même lignage les descendants d'un ancêtre commun connaissant les liens de parenté qui les unissent. Le terme *dolo* qu'utilisent les Birifor s'applique uniquement aux descendants patrilineaires (patrilignage).

c) *La fonction particulière du troupeau et les modalités de sa circulation* (1)

Le troupeau joue dans la société birifor un rôle qu'il convient de préciser. Sans utilité pour le travail de la terre ou le transport des récoltes, le portage et la traction animale étant ici inconnus, sacrifié seulement à des occasions exceptionnelles (funérailles ou rituels religieux), il échappe totalement à la définition classique du bien économique.

Et cependant, se constituer un cheptel et s'efforcer de l'accroître, c'est là la grande ambition de tout chef de famille et le but principal de son activité. Signe de prospérité et de puissance, le troupeau ne confère pas seulement au yir qui le possède un incontestable prestige ; il apparaît aussi et surtout comme un bien « social », une monnaie indispensable aux échanges matrimoniaux : au circuit des femmes, correspond un mouvement parallèle, mais contraire, du troupeau. Ces échanges se développent selon des règles bien établies, le yir qui cède une femme gagnant une contre-partie « économique » (bœuf ou cauris) qui, à son tour, s'échangera contre une femme...

Au moment de l'ouverture de la succession, nous savons que le *harbilé* emmène dans son yir le bétail de son oncle maternel (2). Son utilisation, dans un premier stade, est limitée à l'apurement de la situation matrimoniale de ses cousins croisés matrilineaires — qui appartiennent, rappelons-le, à sa propre génération — (Il ne pourra en aucun cas, sauf s'il reste un solde, se servir des bêtes héritées pour doter ses propres enfants). Et si le troupeau est insuffisant, il devra soit prélever des bêtes dans son propre cheptel, soit en emprunter ailleurs, pour satisfaire à ses obligations en attendant de recevoir lui-même le prix des fiancées afférent aux mariages des filles du défunt. En somme, les dots perçues lors du mariage des filles sont immédiatement réutilisées pour l'établissement de leurs frères, et ce n'est qu'au moment où la totalité de ses cousins croisés matrilineaires sont pourvus en épouses que le *harbilé* peut disposer librement du reliquat des bêtes et les utiliser pour doter ses fils (3). Loin d'être thésaurisé ou « gelé » dans une seule exploitation, le troupeau est en perpétuelle circulation comme une véritable monnaie d'échange affectée à un objet très particulier. Accru d'une façon permanente par le travail des fils (tous les gains accumulés dans le yir sont convertis en têtes de bétail) il est utilisé en priorité pour leur propre établissement, mais ceci, toujours par l'intermédiaire du père ou du *harbilé* ; jamais le fils n'aura le droit de prélever une tête du troupeau familial et d'en disposer.

Ces quelques précisions apportées sur la fonction assez originale du troupeau, nous conduisent à nous interroger sur les fondements mêmes de l'organisation sociale birifor. Le transfert périodique des biens thésaurisés du yir paternel au yir du neveu utérin avec partage des pouvoirs jadis exercés par le père entre le *harbilé* et le nouveau *yirsob*, pose le problème du fondement et du sens même des institutions. Y a-t-il partage de la fonction d'autorité entre le clan et le lignage ? S'agit-il d'une société de type égalitaire dont la politique tendrait à assurer, à chaque génération, un certain nivellement de la fortune au niveau des exploitations ? Toute tentative d'interprétation peut sembler prématurée tant que n'auront pas été examinés dans le détail l'organisation et le fonctionnement d'un yir. La ferme de Londouté, successeur de Naba Da, nous en donne l'occasion.

d) *L'organisation du nouveau yir après la mort du chef de famille* (Voir fig. 25).

Il ne sera question dans les développements qui suivent que des fils de Naba Da. Les filles en effet, une fois acquittée la totalité des redevances matrimoniales, abandonnent le toit paternel pour s'installer dans la ferme de leur mari — la résidence des ménages étant virilocale en pays birifor.

Dès avant le décès de leur père, un certain nombre des fils mariés avaient abandonné son yir, certains pour s'établir non loin dans le village même (les deux Sié), d'autres dans des villages voisins

(1) Je renouvelle ici à J. CAPRON, chargé de recherches au CNRS, mes remerciements pour sa contribution à la mise au point des développements suivants ayant trait à l'organisation sociale des Birifor.

(2) Le fils, dépouillé systématiquement des biens thésaurisés par son père, trouvera un jour une compensation dans l'héritage de son oncle maternel dont le décès l'élèvera à son tour au rang de *harbilé*.

(3) C'est donc par l'intermédiaire du *harbilé* et de lui seul que le solde du troupeau sera susceptible d'être utilisé pour le règlement des redevances matrimoniales de la génération suivante.

(Bwemonté et Bwikanté); quelques-uns pour aller travailler au Ghana (Doguilinté et Donhaté), d'autres enfin pour s'engager dans l'armée (Birkmanté et Koulibali).

A la mort du chef de famille, il restait encore à la ferme sept de ses fils, dirigés par leur aîné Hélimboté. Ils n'étaient plus que quatre en 1961, lors de mes premières enquêtes. Eblouis par l'activité économique du Ghana (1), ils sont partis là-bas, accompagnés de leur famille, s'embaucher sur les plantations, dans les mines ou sur les chantiers. Hélimboté lui-même ne résiste pas longtemps à cette puissante attraction puisque, dès 1955, il abandonne à Londouté le commandement du yir. Ce dernier prend la tête de l'exploitation familiale, secondé par ses frères, Lempité et Sionté. Ils sont bientôt rejoints par Koulibali à son retour de l'armée vers 1960.

En 1966, la ferme qui compte rappelons-le trente-quatre personnes est divisée en deux unités de production : l'une, dirigée par Londouté qui, en même temps est yirsob pour l'ensemble du yir, l'autre commandée par son frère consanguin, Lempité.

La composition de chacune de ces cellules (yilé) apparaît assez complexe et hétérogène. Elle mérite un examen attentif.

Dans le yilé de Londouté, on compte trois femmes, dont seule Manitibé fut réellement épousée (2), les deux autres lui étant échues par voie léviratique : en effet, la coutume birifor fait obligation aux frères germains et, à défaut, consanguins, des défunts de recueillir leurs veuves et leurs orphelins. Voici, par exemple, comment Londouté « hérita » de ses femmes. Au décès de son frère germain Birkmanté, Hélimboté, alors yirsob, épousa sa veuve : Kotianami. Lorsqu'à son tour Hélimboté mourut, vers 1958, Londouté prit en charge les deux veuves : Kotianami et Binoukonomé et leurs enfants, parmi lesquels Alisoté, fils de Hélimboté.

Une remarque s'impose ici : c'est que la stricte application de la règle léviratique aurait dû conduire à confier ces veuves à Koulibali, en sa qualité de frère germain des deux défunts. Mais il se trouvait à l'époque sous les drapeaux et n'était donc pas en mesure d'assumer ses responsabilités. Lorsqu'il est libéré de ses obligations militaires, en 1960, il s'installe dans la ferme familiale. Veuf et sans enfants (ceux-ci, émigrés au Ghana ne l'ont pas rejoint), il s'intègre au yilé de Londouté où sa qualité d'aîné ne lui donne plus droit au commandement non plus qu'aux veuves puisque nous savons que la coutume birifor, n'octroie à l'aîné la « chefferie » du yir que s'il réside sur le domaine familial. Un retour ultérieur — et c'est le cas ici — ne lui fait pas recouvrer ses droits aussi longtemps que celui qui l'a remplacé exerce ses fonctions.

Trois autres femmes plus jeunes complètent l'effectif féminin : Bwatinami, 17 ans, fille de Londouté, Tampour, épouse d'Alisoté et Lédianami, fille d'Hélimboté, veuve et promise à un jeune homme de Tiéka.

Le premier yir comprend du côté des hommes, outre les trois fils de Naba Da : Koulibali, l'aîné, Londouté, le yirsob et Sionté, jeune homme d'une vingtaine d'années, Alisoté (34 ans) qui a suivi sa mère après son veuvage, et Séonté, l'aîné des enfants du yirsob, célibataire âgé de 23 ans ; 5 hommes et 6 femmes, telle est la force de travail de cette unité socio-économique, forte de 17 personnes.

Le second yilé — celui de Lempité, est de force sensiblement équivalente, puisqu'il compte 17 membres, dont 10 sont adultes, mais 8 seulement en état de travailler : 3 hommes (3) et 5 femmes. Des 4 femmes qui vivent sous son toit, Lempité n'en a acquis qu'une seule (Ebonami) contre paiement des redevances matrimoniales versées en son nom par Balor, les trois autres ayant rejoint son foyer après veuvage. L'une d'entre elles (Dopla) l'a récemment quitté, lui abandonnant son fils Kondouté.

Pour le seconder dans les durs travaux agricoles, Lempité ne peut compter que sur ce dernier et sur son fils Manitibé.

(1) Pendant une douzaine d'années — de 1950 à 1962 — la Gold Coast, qui prend en 1957 le nom de Ghana, connaît une remarquable expansion économique; l'exode des Voltaïques, et tout particulièrement des frontaliers, s'en trouve considérablement accru.

(2) Contre versement des redevances matrimoniales effectué par Bendar. De cette union naquirent cinq enfants, trois filles et deux garçons.

(3) Exclusion faite de Bobo, infirme, et de son frère Tiéro, non rentré de Côte d'Ivoire en 1966.

C. — LE YIR, UNITE DE PRODUCTION

Les deux chefs de yilé (*yakpwin*), Lempité et Londouté, mettent chacun en cultures, avec l'aide de leurs gens, une surface à peu près égale du domaine familial.

Chaque *yakpwin* ordonne son exploitation comme il l'entend, en toute indépendance. Toutefois, certaines productions, nous le verrons, devront obligatoirement entrer dans les greniers familiaux. A l'intérieur de chacune des deux exploitations, on distingue les champs collectifs (*pouokwin*) et les champs individuels (*poulé*). Les premiers, de loin les plus étendus, sont essentiellement consacrés à la culture du mil, plus rarement à la culture de l'arachide dont la commercialisation servira à acquitter l'impôt familial. Si tous les gens du yilé sont tenus de travailler sur les *pouokwin*, il n'en est pas de même en ce qui concerne les *poulé* : ce sont des parcelles octroyées à titre temporaire par le *yakpwin* à ceux qui en font la demande (1). Ils sont cultivés individuellement et portent indifféremment de l'arachide, du maïs, du pois de terre, de l'igname ou tout autre produit.

I. LA CULTURE DU MIL ET SON CARACTERE SACRE

Quelle que soit sa variété (*Penisetum* ou *Sorghum*), le mil, base de l'alimentation du paysan des savanes africaines, aurait été, selon les mythes locaux, un don des dieux aux premiers hommes. Son caractère sacré lui confère, dans la hiérarchie des productions agricoles, un rang privilégié. Si sa culture peut être pratiquée par tous, les récoltes, elles, seront contrôlées et leur mise en consommation fera l'objet de sérieuses restrictions.

Cultivé collectivement sur les *pouokwin* par tous les membres du yilé, le mil, une fois récolté, est remis en totalité au *yakpwin*. Celui-ci devra présenter le fruit du travail collectif de son yilé à son *harbilé*. Ainsi, après les moissons, Lempité et Londouté ne manquent-ils jamais, chacun de son côté, de convoquer son propre *harbilé* aux fins de lui présenter la récolte de mil ; le premier fait prévenir Balor, et le second Bendar. Chacun des *harbilé* prélève, sur le tas de mil qui lui est désigné, quelques belles gerbes de mil rouge. Elles seront, les premières, emmagasinées dans un double grenier (A-B fig. 24 p. 79) (*bokparinsé*), spécialement destiné à cet usage et dressé dans la chambre n° VI du yir. Cette réserve est la propriété du *harbilé* (ici, des deux *harbilé*) qui peut en disposer pour ses besoins personnels : consommation, fabrication de bière de mil, achat de bœufs, don à ses cousins croisés utérins, etc.

La visite du *harbilé* effectuée et sa part mise de côté, les deux récoltes sont confondues et engrangées indistinctement dans les huit greniers familiaux (*bokpwin*) édifiés dans les pièces du rez-de-chaussée (2). Lorsqu'ils sont pleins, Lempité se charge de répartir équitablement ce qui reste des épis entre les différents ménages (3). Ces épis une fois battus, les grains conservés dans des greniers plus petits en forme d'amphore (*bopour*) sont destinés aux besoins du ménage, sans contrôle aucun. Les femmes les plus économes attendront facilement l'ouverture du premier *bokpwin* qui interviendra dans le courant de février, tandis que les autres devront, sur leurs propres économies, se procurer du mil sur les marchés. Il est vrai qu'en cette période de l'année, la nourriture est encore abondante : igname, patate douce, pois de terre et haricot permettent en décembre et janvier d'apporter quelque variété au menu quotidien...

(1) En pays birifor, les femmes n'ont jamais ni champ ni jardin personnel.

(2) Dès lors qu'elles sont serrées dans les huit greniers familiaux, les récoltes échappent au contrôle des *yakpwin* pour passer sous celui, exclusif, du yirsob. Lui seul pourra en disposer, pour les besoins de la communauté entière.

(3) Ce sont les épis mal venus, mal formés, brisés au cours du transport ou bien encore les grains tombés sur les terrasses qui sont ainsi distribués aux femmes et livrés les premiers à la consommation des ménages.

Les plus beaux spécimens, liés en gerbes, sont mis à part. Ils serviront de semences lors de la prochaine campagne agricole.

Lorsque les réserves personnelles des femmes sont épuisées, le yirsob intervient. Après avoir procédé aux sacrifices de poulets et prononcé les paroles rituelles (1), Londouté ordonne à Lempité d'ouvrir le premier grenier. Bien que ce rituel n'ait lieu qu'une fois, à la mise en service du premier grenier, Lempité sera habilité à procéder désormais — tous les trois jours — à la distribution du mil. Chaque femme en reçoit une quantité proportionnelle au nombre de personnes qu'elle nourrit. Deux bokpwin édifiés dans les pièces XV et IV qu'occupent les premières épouses des yakpwin, constituent des réserves exceptionnelles dans lesquelles on ne puisera qu'en cas d'urgence (disette, funérailles, rituels imprévus) ou en fin de campagne agricole, lorsque la moisson est proche et que toutes les réserves sont par ailleurs épuisées.

Quand l'année a été bonne, le yirsob peut envisager la vente d'une partie de la récolte de mil. Mais la somme ainsi réalisée doit obligatoirement trouver son emploi dans l'achat de bétail ou bien encore être convertie en cauris qui serviront à rehausser l'éclat de quelque fête religieuse (2) ou à acquitter les redevances destinées à pourvoir en épouses les fils de la maison. Toute autre utilisation du prix de vente de ce bien sacré ne manquerait pas d'attirer sur la ferme la malédiction des ancêtres et la vengeance des dieux (3).

Si la consommation du mil et sa commercialisation réclament de la part du yirsob — prêtre, ne l'oublions pas, en même temps que chef de famille — un certain nombre de précautions rituelles, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit des autres produits de la terre.

II. LES AUTRES PRODUITS

Outre le mil dont la culture est généralement pratiquée sur champs collectifs, l'arachide, dont la production est facilement commercialisable, est quelquefois confiée aux champs communautaires, les yakpwin comptant sur le produit de la vente pour acquitter l'impôt de capitation exigé par l'administration. Cet impôt qui frappe toute personne valide dont l'âge est compris entre 14 et 60 ans, est payé globalement par le chef de famille pour tout l'ensemble de ses gens (4).

Toutes les autres cultures sont pratiquées sur champs individuels (poulé) et leur produit revient normalement à celui qui les a travaillés.

Dès qu'il est en âge de tenir la houe, le petit garçon accompagne son père et ses frères aînés dans les champs où il s'initie au travail de la terre. Bientôt, ayant acquis un certain savoir-faire, il réclamera un petit lopin de terre où il s'exercera avec ardeur à cultiver, à moments perdus, quelques touffes d'arachide ou de pois de terre, ou encore à lever quelques billons de patates douces. Guidé et conseillé par ses aînés, il parviendra à récolter quelques Calebasses de pois, d'arachide ou de patates qu'il exhibera avec fierté à son père. Celui-ci prélèvera une poignée de cosses ou quelques tubercules et lui abandonnera le reste en récompense du travail fourni. Plus tard, lorsque son champ personnel s'étant agrandi, ses récoltes se mesureront par « tines » (5), le fils sera toujours soumis à l'obligation, avant de pouvoir en disposer, de les présenter à son père qui en prélèvera une fraction. Ce geste — souvent symbolique — une fois accompli, il aura la libre disposition du fruit de son travail : célibataire, il confiera à sa mère le soin de vendre sa récolte sur les marchés voisins; marié, il chargera sa femme de cette opération.

Au décès du père, le contrôle des récoltes est exercé par son frère germain et, à défaut, par le harbilé.

(1) S'agit-il d'un rite de désacralisation du mil en vue d'autoriser sa consommation ? ou tout simplement d'une prière adressée aux dieux pour que force et santé résultent de cette nourriture par eux accordée aux hommes ? Les explications qui nous ont été fournies étaient peu concluantes.

(2) Funérailles, bagré, dioro . . . Pour ces rituels, voir LABOURET, op.cit. p. 461 et suiv. (bagré) et p. 414 et suiv. (diro).

(3) Les Lobi respectent, en ce qui concerne le mil, les mêmes interdits.

(4) En 1966 et pour la région de Gaoua, l'impôt de capitation s'élevait à 750 fr. CFA.

(5) La tine est un bidon métallique d'huile à moteur d'une capacité d'environ 17 litres. Vide, elle est communément utilisée par le paysan comme unité de mesure pour l'achat ou la vente de riz, d'arachide, de mil, etc.

III. LES SALAIRES DES FILS ET LE PECULE DE LA FEMME MARIEE

Durant la morte-saison agricole qui, de décembre à mai, rend leur présence inutile au village, les garçons désireux d'être rapidement en mesure de fonder un foyer, et les hommes mariés soucieux de réunir plus facilement l'argent nécessaire à l'acquittement de l'impôt, ont coutume de s'embaucher sur les chantiers de Côte-d'Ivoire ou du Ghana. A leur retour, dès le mois de mai, au plus tard en juin, ils ne manquent jamais de présenter leurs gains et leurs acquisitions (pagnes, bicyclette...) soit au père (1) soit au harbilé. Ainsi, lorsqu'en 1960 Lempité partit pour la dernière fois à Abidjan, fut-il dans l'obligation, à son retour, d'offrir maints cadeaux à Balor et de lui présenter toutes ses économies. La campagne agricole ayant été désastreuse cette année-là, il se vit contraint d'abandonner entre les mains de son harbilé une fraction fort importante des sommes qu'il avait péniblement amassées.

Si les femmes, pour leur part, n'ont aucun droit sur la terre — qu'elles cultivent pourtant avec courage et ardeur aux côtés des hommes —, ni, par voie de conséquence, sur le produit des récoltes, elles parviennent cependant, par l'exercice d'une petite industrie personnelle (vannerie, poterie), par la transformation des produits de cueillette (fabrication de beurre de karité, de soumbala (2), confection de bière de mil, de beignets de haricot...) ou plus simplement par suite de cadeaux reçus, à se constituer un petit pécule dont elles ne peuvent disposer qu'après l'avoir présenté à leur mari.

Toutes ces menues sommes d'argent, ces poignées de cauris, gagnées par le fils, économisées par la femme, chaque fois contrôlées par un père, un tuteur ou un mari qui a toujours le droit d'en prélever une partie, ne peuvent être valablement utilisées que pour l'achat de produits courants : vêtements, produits alimentaires, boissons, volailles... Nous l'avons déjà souligné ailleurs, tout bétail, même acquis sur des gains personnels, reçu à titre d'héritage ou de cadeau, entre néanmoins obligatoirement dans le troupeau familial où il peut être, à tout moment, utilisé par le yirsob pour les besoins de la communauté. Dans certaines circonstances particulières, toutefois (décès du chef de famille suivi du partage de son patrimoine, désintégration de la famille), le « propriétaire » pourra faire valoir ses droits sur l'animal ou, à défaut, sur une bête identique à celle qu'il avait confiée au chef de famille. Parfois même, et sans qu'interviennent ces circonstances exceptionnelles, il en obtiendra la cession en faisant simplement valoir qu'une vache, un bœuf ou un mouton lui est indispensable pour payer la redevance matrimoniale exigée pour la première épouse de son fils. Ainsi sollicité dans l'intérêt même du groupe familial, le yirsob pourra difficilement refuser, mais son geste s'apparentera moins à un acte de restitution d'un bien non susceptible d'appropriation privée tant que survit la communauté familiale, qu'à un geste gratuit, un « cadeau » consenti dans l'intérêt de tous (3).

Ainsi se laissent peu à peu deviner, dans l'économie birifor, deux catégories de biens. Les uns que l'on pourrait qualifier de « nobles » : les mils, le cheptel gros ou petit, dont le caractère sacré et l'usage spécifique interdisent l'appropriation privée et la libre circulation. Les autres plus communs : toutes les productions agricoles à l'exception des mils, la volaille, les salaires et les pécules, susceptibles d'appropriation privée, non cependant sans un certain contrôle exercé par le père, le harbilé ou le mari, contrôle assorti d'un droit de préemption.

Coïncidence curieuse : les biens « nobles » sont aussi ceux qui, avec les cauris, constituent la part d'héritage du harbilé ; et qui, traditionnellement, permettent d'assurer la prospérité de la famille, sa puissance démographique et son assise sociale. Le mil est l'aliment de base, le cheptel et les cauris sont indispensables à la circulation des femmes. On comprend dès lors que leur production et leur consommation soient strictement réglementées.

Sans être soumis à des interdits aussi sévères, les autres biens ne sont pas laissés à la libre disposition de celui qui les a créés par son travail ou reçus en don gratuit, puisque ce dernier doit,

(1) Entendu au sens large.

(2) Soumbala, mot bambara que l'on peut traduire par "puant" et qui désigne des graines de néré (*Parkia biglobosa*) fermentées et utilisées comme condiment. On en fait une sauce dont l'odeur est forte et désagréable pour beaucoup.

(3) C'est ainsi que Lempité a obtenu de Londouté deux vaches du troupeau familial pour payer la dot de Tiéro, fils de sa première femme. Deux vaches, achetées par Lempité à l'issue de séjours effectués en Côte d'Ivoire (en 1957 et en 1958) avaient été, selon l'usage, intégrées au troupeau familial.

avant toute mise en consommation, les présenter à la personne qui a immédiatement autorité sur lui : mari, frère aîné, père ou *harbilé*. Ce geste peut sans doute s'interpréter comme l'obligation imposée à tout individu de faire apport à la communauté, représentée dans chaque cas particulier par la personne responsable de lui, son « répondant », de tout nouvel avoir acquis dans l'exercice de ses activités propres ou gratuitement perçu. Il semblerait ainsi qu'aucun membre du *yir* ne puisse rien posséder en propre qui ne lui ait été octroyé par le *yirsob* ou son représentant : le prélèvement par ce dernier d'une partie de la récolte ou d'une fraction du salaire ou du pécule rappelle symboliquement le droit absolu de préemption de la communauté sur tout bien nouveau entrant dans la ferme. Ce droit, détenu par le *yirsob* et délégué par lui aux *yakpwin*, puis par ces derniers aux différents chefs de ménage relevant de leur *yilé*, est le plus souvent exercé avec une extrême modération. Il n'en trahit pas moins avec une grande précision les niveaux d'autorité, le réseau de dépendances qui existe au sein du *yir*(1).

IV. LES MECANISMES DE CONTROLE DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION A L'INTERIEUR DU YIR

Le tableau VII résume les divers degrés possibles de ce contrôle :

Tableau VII

SYSTEME DE CONTROLE DES BIENS PRODUITS A L'INTERIEUR DU YIR	
Producteur	Niveau du contrôle
Fille	Mère
Fils	Père
Femme	Epoux
<i>yilé</i>	Père ou <i>harbilé</i> du <i>yakpwin</i>
<i>yir</i>	Père ou <i>harbilé</i> du <i>yirsob</i>
<i>harbilé</i>	Père ou <i>harbilé</i>

Ce droit a, bien sûr, une signification juridique et une justification économique.

Il est d'abord destiné à rappeler à chaque instant aux membres de la communauté qu'ils ne possèdent rien en propre mais seulement par délégation de la communauté exercée par l'intermédiaire de son représentant auprès du producteur.

Il a également une motivation d'ordre économique et répond à une nécessité : celle de garantir la communauté contre l'individualisme et ce qu'on pourrait appeler « l'aventurisme personnel » des producteurs. La solidarité économique, la cohésion lignagère et l'ordre social tout à la fois s'opposent à l'autonomie de la femme car elle porterait atteinte à la cohésion du couple ; à l'autonomie du fils car il est bon que ce dernier se sente solidaire, jusque dans ses activités personnelles, de la vie économique du groupe ; à l'autonomie du *yir* enfin qui, si elle aboutissait à l'accumulation des biens sociaux, lui vaudrait un statut privilégié au sein de la société, privilège contraire à ce que l'on peut désigner par « l'idéologie égalitariste du groupe ». Ainsi, peut-on affirmer que, dans tous les cas et à tous les niveaux, l'intérêt collectif passe avant l'intérêt individuel. Personne ne peut se prévaloir d'un statut de complète autonomie qui risquerait d'être préjudiciable au groupe tout entier.

(1) De même, il semblerait qu'aucun *yir* ne puisse rien posséder en propre qui ne lui ait été cédé par la société par l'intermédiaire de son représentant : le *harbilé*. Le prélèvement par ce dernier de la partie de la succession constituée par les biens d'échange et de prestige accumulés à l'intérieur des *yir*, rappelle le caractère de "bien social" de la part de richesse "nationale" que détient chaque *yir*.

Comme ce système déborde largement le cadre de la famille restreinte contenue dans les limites du yir (Voir fig. ci-dessous), il traduit la nécessité pour la société toute entière de se prémunir contre les tentatives d'hégémonie qui pourraient être le fait de certaines exploitations et qui compromettraient l'équilibre général.

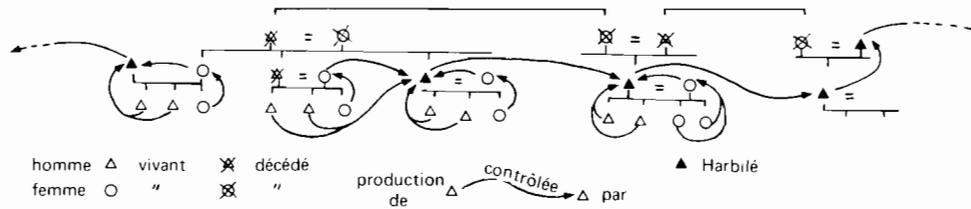


Fig. 29 – Système de contrôle en cascade des biens de production chez les Birifor.

Poussant l'analyse dans une perspective globale, nous nous apercevons en effet que le yir est une entité dont les objectifs sociaux sont assurés par une libre circulation des biens d'échange et de prestige (cheptel, cauris, argent) à l'intérieur du groupe tout entier. Cette circulation doit être continue et libre de façon à pouvoir s'adapter aux besoins de la société, notamment aux relations matrimoniales. Toute entrave aux échanges de cette catégorie de biens et à leur équitable répartition — et, en particulier, leur thésaurisation —, en risquant de bloquer le circuit des femmes et d'accroître la puissance de certaines exploitations au détriment des autres, serait préjudiciable à l'équilibre socio-économique de l'ensemble. Nul yir ne doit donc se trouver en mesure de s'assurer une situation prééminente sur les autres. Or, cette prééminence, le travail de ses femmes et de ses fils peut la lui assurer, et aussi bien les richesses que le chef de famille a accumulées au cours de son existence, car tout yirsob ne manque jamais de convertir les productions du yir, quand il en a l'occasion, en biens d'échange et de prestige qu'il thésaurise âprement.

Il est indispensable pour que soit assuré le bon équilibre de la société que ces biens « gelés » soient remis en circulation : une thésaurisation trop importante, en risquant de provoquer une surenchère du prix des femmes et un accroissement de leur nombre dans le yir devenu trop puissant interdirait en effet toute possibilité de mariage aux garçons de yir moins favorisés.

Toutes les fois que l'équilibre souhaité risque ainsi d'être rompu, il se trouvera rétabli, dès le décès du chef de famille, par d'ingénieux procédés prévus par la coutume birifor.

Un véritable « potlatch » (1) tout d'abord est organisé à l'occasion des funérailles où une part importante des biens thésaurisés durant toute une vie sera dilapidée (sacrifices de bœufs, de moutons et de volailles — consommation considérable de bière de mil confectionnée à partir des réserves familiales jalousement constituées par le défunt).

Puis intervient le harbilé dont le rôle de « régulateur social » est ainsi mis en évidence. Le circuit des femmes, quelque temps bloqué par la puissance et la richesse d'un yir, reprend peu à peu son cours normal...

On peut s'émerveiller de ces mécanismes sociaux dont l'intervention épisodique, à chaque changement de génération (2), provoque une redistribution des moyens de puissance et de prestige entre les exploitations.

Il faut toutefois convenir que la société birifor apparaît ainsi conservatrice à l'extrême, et même « malthusienne ». Tout accroissement intempestif de la production, s'il est suivi de thésaurisation, à l'intérieur d'un yir, est considéré comme générateur de désordre social, et, comme tel, combattu. L'égalité de fortune ainsi institutionnalisée est parfaitement conforme à l'idéologie égalitariste du

(1) Terme employé par les Indiens d'Amérique du nord pour désigner une fête au cours de laquelle, pour affirmer la puissance d'un groupe, une énorme masse de biens amassés par lui sont consommés, détruits et gaspillés.

(2) Et non pas seulement de direction du yir car nous savons qu'il n'y a ouverture de la succession et intervention du harbilé que lorsque tous les frères germains du défunt sont à leur tour décédés.

groupe et sert admirablement les objectifs poursuivis : le développement harmonieux d'un groupe tout entier à partir du développement équilibré de chaque unité de production. Elle n'apparaît pas cependant génératrice de progrès, puisqu'elle refuse l'idée de profit et n'incite pas à la capitalisation. Tout yirsob, s'il a la tentation d'accumuler des richesses, sait d'avance que ces dernières, une fois ses fils pourvus en épouses, (objectif social), ne profiteront aucunement à ses descendants. Conçu pour une économie fermée, une économie de subsistance, ce système s'avèrerait inadapté à une économie de marché.

Un mot encore relativement au harbilé : sa personnalité, jusqu'ici assez floue, se précise. Il ne nous apparaît plus seulement comme le représentant du matriclan paternel, comme ses origines nous le faisaient penser, mais comme l'agent de la société globale et le gardien de l'idéologie du groupe. C'est lui qui, en son nom, interrompt la thésaurisation des biens de prestige et d'échange, puis les remet en circulation et les diffuse à nouveau dans le corps social.

Nous avons suffisamment insisté sur l'esprit d'indépendance du Birifor (sensible jusque dans l'observation du paysage agricole) pour ne pas être tenté de souligner au passage le rôle à notre avis essentiel du harbilé, gardien de l'ordre social, chargé de limiter et de contenir les tendances trop individualistes des yir.

D. — LE YIR, CELLULE SOCIALE ELEMENTAIRE

Le réseau multiple de dépendances mis en relief dans l'étude du régime des biens se retrouve dans l'analyse du statut des personnes à l'intérieur du yir. Dans ses limites géographiques et sociologiques, celui-ci constitue un monde en lui-même et c'est là que se trouve focalisée, entre les mains du yirsob, toute source d'autorité lignagère.

Sa seule qualité d'aîné ne suffit pas à conférer, nous l'avons vu (1) le commandement de la ferme au yirsob. Il doit de plus satisfaire à des conditions de résidence sur le domaine familial. Détenteur exclusif de l'autorité au sein du yir, il la délègue cependant, pour ce qui est des actes de la vie courante, aux chefs de yilé qui se trouvent ainsi investis d'une autorité qu'ils exercent sur les chefs de ménage, les célibataires et les femmes vivant dans le yilé.

Le yir est ainsi un centre de relations familiales dont la plupart sont de dépendance. C'est dans cette optique que nous étudierons les rapports père-fils et la condition de la femme mariée avant d'aborder l'étude du règlement des différends. Chemin faisant, nous parlerons de ces graves affaires familiales que sont les fiançailles et le mariage des fils de la maison. L'institution matrimoniale est en effet ici plus qu'une situation nouvelle affectant le statut de deux jeunes gens : c'est une affaire de famille qui peut remettre en question l'aire d'influence respective des clans et des lignages. C'est pourquoi tous les gens du yir se sentent concernés.

I. LES RAPPORTS PERE-FILS

S'il est probable que les mères sont plus attentives au bien-être de leurs propres enfants, cherchant secrètement à leur accorder quelques avantages (nourriture plus abondante ou plus variée), il ne semble pas que le chef de famille, « père » au sens biologique ou social du terme suivant le cas, ait un comportement différent à l'égard des uns ou des autres garçons vivant sous son toit. Dans le yilé de Lempité, Bobo, Tiéro et Yiri, tous orphelins et recueillis après le décès de leur père, n'ont pas été traités autrement que Manitibé ou Minkwala, les propres enfants de Lempité.

Jusqu'à 15 ou 16 ans, les garçons vivent auprès de leur mère, dans le local affecté à cette dernière (les filles, elles, y demeureront jusqu'à leur mariage). Parvenus à cet âge, il n'est pas rare qu'ils manifestent quelques velléités d'émancipation; ils demandent un lopin de terre à exploiter

(1) Voir p. 86.

personnellement ; ils réclament une pièce indépendante qu'ils aménageront dans un local inoccupé ou qu'ils édifieront de leurs propres mains. Ainsi, Kondouté et Yeonté, âgés respectivement de 22 et 21 ans, ont construit à leur usage exclusif, deux petites chambres accolées aux appartements de Bobo (III E et III F, voir fig. 24). Pour leur part, Séonté et Sionté (23 et 20 ans), fils et frère germain de Londouté, ont jeté leur dévolu sur une pièce inhabitée qu'ils ont transformée, en y élevant une cloison, en deux petites chambres indépendantes (XVIII et XIX).

Ces aspirations à une certaine autonomie sont bien souvent le prélude à des fiançailles prochaines. Si la perspective de voir se créer sous son toit un nouveau foyer réjouit grandement le chef de famille, il se montrera néanmoins soucieux d'aboutir à un arrangement qui favorise la bonne entente et resserre les liens entre les enfants qui lui succéderont — tout particulièrement ses garçons qui hériteront de ses terres — et ses neveux utérins qui deviendront à sa mort les harbilé de ses fils. C'est ainsi que Lempité entreprendra de fréquentes visites chez sa sœur germaine, Koyanami, établie à Diangara, pour tenter d'arranger une union entre son fils Manitibé et sa nièce Yiri (15 ans). Tout chef de famille birifor rêve d'une telle union — réalisée entre cousins croisés — pour son fils, et Lempité ne ménagera pas ses efforts pour parvenir à ses fins.

Pour bien saisir les raisons qui privilégient cette union plus que toute autre, il faut remonter au couple Naba Da-Sodem Da (fig. n° 30).

De ce couple naquirent cinq enfants : deux garçons : Lempité et Doguilinté, puis trois filles : Trédium, Koyanami et Poma.

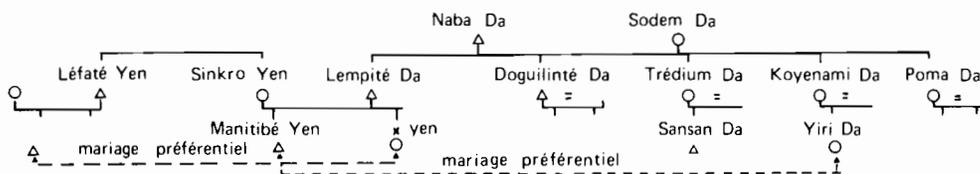


Figure 30

Que va-t-il se passer au décès de Lempité? S'il lui survit, son frère puîné, Doguilinté, prendra en charge sa famille. Dans le cas contraire, et de toute façon au décès de Doguilinté, c'est l'aîné des fils de la sœur aînée (Trédium) qui deviendra le harbilé des enfants des deux frères décédés. Dans notre exemple, Sansan Da, fils aîné de Trédium deviendrait en quelque sorte le « tuteur » de Manitibé Yen appartenant à un autre matriclan que lui qui, au surplus, est traditionnellement rival du sien (les Yen, alliés aux Some, sont opposés aux Da et leurs rivaux, alliés aux Kambiré) (1). Cette situation qui entraînerait des heurts inévitables risquerait d'être fort dommageable pour Manitibé. Aussi la coutume birifor a-t-elle prévu la possibilité du mariage préférentiel entre cousins croisés (2).

Dans notre exemple toujours, si Manitibé épousait Yiri Da, il naîtrait de cette union des Da (puisque les enfants portent le nom de leur mère), clan auquel appartient aussi Sansan, le futur harbilé. Ainsi, les « mauvais sentiments » que ce dernier pourrait éventuellement nourrir à l'égard de Manitibé se trouveraient-ils désarmés par la présence, au foyer de celui-ci, d'enfants portant le même « *balo* » (nom clanique) que lui-même. C'est pourquoi le mariage préférentiel entre cousins croisés est un gage de bonne entente entre descendants de lignées différentes.

Réciproquement et pour les mêmes raisons, le frère germain de Sinkro (épouse de Lempité) : Léfaté Yen, oncle maternel de Manitibé cherchera à marier son fils à l'une de ses cousines croisées.

(1) LABOURET (H.), 1931, pp.241-243.

(2) Il ne nous appartient pas de traiter au fond ce problème qui déborde largement le cadre de cette étude. Rappelons seulement qu'en système matrilineaire, le mariage avec la cousine croisée patrilatérale, et, en système patrilinéaire, le mariage avec la cousine croisée matrilatérale, sont structurels. Le groupe qui a reçu une femme d'un autre groupe lui cèdera l'une de ses filles à la génération suivante.

Ainsi s'établissent entre alliés des relations qui, pour être discrètes, n'en sont pas moins étroites, et que l'on tend encore à renforcer par des unions préférentielles. Il est à remarquer toutefois que ces mariages restent assez exceptionnels : sur les 21 épouses des 14 fils de Naba Da (le 15^e, Sionté étant encore célibataire), deux d'entre elles seulement se trouvent être les cousines croisées de leur mari. Doit-on en conclure que cette coutume cède progressivement sous la pression des idées nouvelles? Mais n'était-elle pas, dès l'origine, une institution souhaitée par les familles, mais appliquée, somme toute, sans contrainte? Nous avons souvent constaté qu'en matière de mariage aucune pression n'était exercée sur les enfants qui faisaient le plus souvent des mariages d'inclination. Mais il y a une raison à cela qui nous paraît encore plus convaincante : c'est que les Da ayant été de tous temps les plus nombreux dans le canton de Hemkoa (90 % des habitants se nomment Da, 7 % Kambou, 2 % Palé et 1 % Yen), les unions entre clans antagonistes avaient somme toute peu de chances de se réaliser ; par suite, on peut penser que l'institution coutumière destinée à garantir les bons rapports entre clans alliés, ne trouvant pas lieu à s'appliquer ici, tomba peu à peu en désuétude.

II. FIANÇAILLES ET MARIAGE DES GARÇONS

Quelle que soit la fiancée choisie par Manitibé, ce dernier ne parviendra au statut enviable d'homme marié qu'après un long temps d'épreuves durant lequel il devra travailler sur les terres de son futur beau-père et se montrer prévenant et généreux à l'égard de sa future belle-mère.

Plusieurs fois au cours de l'année, seul ou accompagné de garçons de sa classe d'âge, il viendra passer un jour ou deux sur le domaine de son futur beau-père pour y accomplir des travaux urgents : débroussaillage, sarclage, aménagement de fossés de drainage, réparation de bâtiments... Cette obligation (*kobda* en birifor) ne sera rétribuée que par un solide repas le soir, à l'issue d'une rude journée de labeur. Elle est due aussi longtemps que se poursuivent les fiançailles et ne s'éteint qu'avec la dette matrimoniale. Cette dernière représente en moyenne 3 ou 4 bœufs, 20.000 cauris (1) et de nombreux cadeaux (noix de cola pour le beau-père et, pour la belle-mère, des pagnes que le jeune prétendant rapporte inmanquablement de ses séjours en Côte-d'Ivoire ou au Ghana).

Des biens d'une valeur aussi considérable au regard de l'économie birifor, ne peuvent se réunir avant un très long temps. Plusieurs années — souvent 4 ou 5 — s'écouleront entre le début des fiançailles et le règlement total du prix de la fiancée (2). Durant cette longue période, d'entière liberté sexuelle pour les jeunes gens, des enfants sont nés qui seront élevés dans la ferme maternelle tant que subsistera une fraction de la dette matrimoniale. La fiancée cependant, pourra chaque mois venir passer quelques jours dans le yir de son futur époux. Ses séjours, d'abord brefs et espacés, se feront de plus en plus longs et fréquents au fur et à mesure que, les années passant, la dette s'amenuisera. Lempité a réussi à convaincre Balor, son harbilé, de lui prêter un bœuf et de lui consentir l'avance de quelques milliers de cauris ; plusieurs séjours sur les plantations du Ghana ont permis à Manitibé d'économiser une somme suffisante à l'achat de deux bœufs ; son père lui donnera en outre le seul bœuf qu'il possède encore et qu'avec l'autorisation de Londouté, le yirsob, il retirera du troupeau familial. La dot, non sans peine, se trouvera ainsi réunie... La jeune femme, accompagnée de ses enfants, pourra quitter la ferme de ses parents pour aller s'installer définitivement dans le yir de son époux.

La création d'un nouveau foyer exige donc de la famille birifor un effort considérable qui met à contribution, non seulement le père du jeune homme, mais également le patriclan et, bien entendu, le fiancé lui-même. On comprend mieux dès lors l'âpreté, non dénuée de ruse (p. 88) avec laquelle les fils tentent de soustraire au harbilé une part du trésor familial ; et également les réticences du yirsob chaque fois qu'il est question de vendre un bœuf pour le paiement de l'impôt ou l'extinction d'une dette...

(1) 20.000 cauris : approximativement 4 ou 5.000 francs C.F.A. Le prix d'un bœuf étant en moyenne de 10.000 F, la dette matrimoniale s'élève à 40 ou 50.000 francs C.F.A. Un bœuf peut être remplacé par 4 moutons.

(2) Il est possible que cette longue période d'attente soit voulue par la coutume, pour permettre aux couples de s'assurer de leur fécondité.

III. LA CONDITION DE LA FEMME MARIEE

Si longue a été la période des fiançailles qu'elle a permis à la jeune femme de s'introduire progressivement dans le yir de son mari et de s'y créer peu à peu des habitudes. Une fois établie dans son foyer, elle participe activement à la vie économique du yir (son rôle dans l'économie agricole est loin d'être négligeable, comme nous le verrons plus loin), sans toutefois rompre ses attaches avec sa propre famille : chaque mois, elle ira retrouver sa mère et ses sœurs. Il n'est pas rare que son époux, de son côté, vienne apporter sa contribution aux gros travaux entrepris dans la ferme de son beau-père, mais ceci d'une façon moins régulière et systématique que durant la période des fiançailles. Une série d'échanges, un courant d'entraide réciproque s'établit par conséquent entre les deux yir, qui contribuent à renforcer les liens matrimoniaux. Aucune ingérence dans les affaires personnelles du jeune ménage n'est toutefois autorisée ; elle déterminerait inévitablement une rupture des bonnes relations entre les familles alliées.

La stabilité des ménages birifor, assez exceptionnelle pour l'Afrique, est sans aucun doute facilitée par le comportement des beaux-parents à l'égard de la nouvelle-venue, et, dans les ménages polygames, par l'attitude des co-épouses. Au cours des nombreux séjours effectués dans la ferme de son futur mari, la jeune fille prend sa part des travaux et des peines de chacun ; elle partage le repas des autres femmes du yilé ; souvent, elle conquiert l'amitié de ses aînées dont l'accueil est d'autant plus chaleureux qu'elle les décharge d'une partie des travaux ménagers. Adoptée comme une sœur cadette, aucune contrainte particulière (corvée d'eau ou de bois, pilage du mil) ne vient lui rappeler qu'elle est la dernière-venue. Bien au contraire, il semblerait qu'une affection spéciale la lie à ses beaux-parents, et tout particulièrement à son beau-père qui la traite comme sa propre fille.

Chaque épouse dispose d'une chambre, souvent indépendante (on y accède alors par l'ouverture pratiquée dans la terrasse — pièces nos IV-X-XIX-XX, fig. 24) où elle s'organise avec ses enfants comme elle l'entend. Dans la plupart des chambres se trouve un grenier familial dont elle assure la garde et une meule dormante qui lui permet à tout moment de moudre son mil sans avoir à recourir à la meule commune.

Et cependant, il faut bien convenir que sa situation économique n'est guère enviable. Ne possédant aucun champ personnel, elle ne dispose pas de produits à commercialiser, et son mari ne lui fait pas souvent de présent. A force d'énergie et d'ingéniosité, elle parviendra toutefois à amasser un petit pécule qui, à sa mort, reviendra à ses enfants : des cauris, mais aussi quelques poules, canards ou brebis (1)... Gérante de la modeste intendance que représentent les quelques paniers de mil qui lui sont remis à la fin des récoltes, et, après l'ouverture des bokpwin, tous les trois jours, elle devra établir les rations quotidiennes avec économie (2). Malheur à elle si son *bopour* (littéralement grenier-femme) est, par suite de gaspillage, prématurément épuisé : elle devra nourrir sa famille sur ses économies personnelles, avec le mil acheté sur les marchés...

Tenue informée des problèmes qui intéressent la communauté entière, souvent consultée sur les solutions à adopter (vente des produits commercialisables sur tel marché plutôt que tel autre), elle sera parfois appelée à assumer les responsabilités de chef de yilé.

Il résulte d'un tel contexte familial que chaque foyer jouit, s'il le désire, d'une assez large autonomie par rapport à l'ensemble, puisque chaque épouse a toute latitude d'organiser à sa guise ses tâches quotidiennes. Mais la vie commune impose toutefois ses sujétions dont le caractère birifor, volontiers frondeur, s'accommode plus ou moins facilement. Aussi les occasions de conflits ne sont-elles que trop fréquentes...

(1) Ses brebis, comme éventuellement ses boeufs, rejoindront le troupeau de son frère germain plutôt que celui du yirsob.

(2) Dans les ménages polygamiques, chaque épouse prépare, à tour de rôle, l'unique repas de la journée — consommé le soir.

IV. LE REGLEMENT DES CONFLITS A L'INTERIEUR DU YIR

Tout pouvoir juridictionnel appartient, bien entendu, au yirsob. Mais celui-ci se gardera bien d'intervenir en cas de frictions mineures, celles qui, par exemple, s'élèvent entre femmes. Si le conflit oppose deux femmes du même yilé, il sera tranché par la première épouse du yakpwin (appelée *pokpwin*) : c'est elle qui est d'ailleurs chargée de coordonner les activités des femmes du yilé lorsque ces activités ont trait à l'économie du groupe : binage du champ commun, transport de la récolte de mil ou de la terre destinée aux constructions (1). S'agit-il au contraire d'un conflit qui oppose deux femmes de yilé différents, sa solution relève alors de la première épouse du yirsob.

Plus sérieux, sinon plus fréquents, sont les différends qui divisent les frères d'un même yilé. Le yakpwin tentera d'apaiser les désaccords les moins graves, le yirsob n'intervenant qu'en cas d'échec de sa part ; pour les conflits les plus sérieux, ceux qui risquent de compromettre l'unité du yir, il sera fait appel à l'arbitrage du harbilé. En dernier ressort, le conflit sera porté sur l'autel des ancêtres, tant il est vrai que la fonction juridictionnelle finit toujours par rejoindre, en pays birifor, la fonction religieuse.

E. — LE YIR, CENTRE DES ACTIVITES RELIGIEUSES

Chaque yir possède son panthéon, ses autels périodiquement honorés et arrosés du sang des victimes.

En s'installant dans son foyer, chaque femme y introduit avec elle son *tyié* (autel exclusivement féminin) qu'elle dispose dans un coin de la chambre qu'elle occupe avec ses enfants. Avant de partir pour la chasse, les hommes n'omettent jamais de consulter *gour* dont l'autel zoomorphe se dresse dans la cour, sous un petit abri en terre. Pour obtenir une nombreuse postérité, le chef de famille invoque *danyir*, statue anthropomorphe à triple effigie. Le yirsob ne sacrifie à *dakon*, dieu suprême dont l'autel est constitué d'un tertre surmonté de branches foudroyées, qu'en des cas d'une exceptionnelle gravité : maladie frappant les siens, épidémie décimant son troupeau, sécheresse compromettant les récoltes...

Outre ces autels communs à tous les foyers birifor, le yir de Londouté possède, non loin de la ferme, un sanctuaire assez caractéristique sur lequel se célèbrent chaque année des rituels qui rassemblent tous les agnats. Le *tengan-dan* (2) (littéralement terre-bière de mil) est en effet une cérémonie cultuelle qui est l'occasion pour tous les descendants du patrilignage de se retrouver pour remercier la terre des bienfaits qu'elle a dispensés au cours de l'année et pour invoquer sa protection tout au long de la campagne agricole qui va s'ouvrir. Elle a lieu dès le début de celle-ci, en mai ou juin.

Tous les fils de Naba Da sont là, certains établis dans le village même, les autres venus de toute la région. Celles de ses filles qui ont des vœux à formuler, sont également présentes.

Les hommes arrivent un par un, la houe sur l'épaule ; leur premier geste sera de suspendre l'outil aux branches fichées sur le tertre sacré. Contre leur poitrine, ils serrent un poulet, une pintade ou encore unealebasse de farine de mil. Peu de jours avant la date fixée pour la cérémonie, chacun d'eux est venu remettre à Manitinoumi, (première épouse de Londouté), quelques poignées de mil germé destiné à la fabrication de la bière qui, tout à l'heure, sera répandue sur l'autel.

C'est Londouté qui officie en qualité de chef, successeur du fondateur. C'est lui qui, le premier, s'adresse aux divinités de la terre : tout en répandant lentement la bière de mil sur les manches des houes, puis, sur l'autel, il implore le pardon des fautes, rend grâces pour les moissons passées et

(1) Mais elle évitera toujours de se mêler des affaires intimes des différents foyers.

(2) Nous n'avons pas voulu, dans les développements qui suivent, donner de ce rituel une description complète et précise, mais seulement insister sur les traits qui soulignent les liens étroits qui unissent les membres du lignage à la terre de leurs ancêtres.

demande la protection des ancêtres sur la ferme que jadis ils ont bâtie, et sur les champs qu'autrefois ils ont ouverts.

Chacun des participants s'approche alors, à tour de rôle, du lieu sacré, faisant l'hommage de ses offrandes : la farine de mil délayée dans un peu d'eau est versée sur les houes puis sur le tertre sacré où coule aussi le sang des victimes égorgées par Lempité. L'ultime position qu'elles adoptent avant d'expirer dira si le sacrifice est agréé ou refusé (1).

Parfois, l'une des filles de Naba Da vient solliciter une faveur personnelle : en 1965, Diorma vint de Tiéka où elle était établie, offrir plusieurs pintades pour obtenir la guérison de sa stérilité : l'une après l'autre, les victimes furent refusées... Elle dut alors consulter le devin (*bobouro*) qui lui dévoila la cause de sa disgrâce et lui indiqua les moyens d'apaiser la colère des divinités en réparant une faute qu'elle avait commise.

A l'issue du rituel, un repas, préparé à proximité du lieu sacré, réunit tous les participants. Ensemble, ils consommeront ce qui reste de la bière de mil et se régaleront des victimes rapidement grillées sur un petit feu de bois, et des galettes de mil confectionnées sur place à partir de la farine apportée par chacun.

Ce type de rituel agraire témoigne de l'attachement du paysan à la terre de ses aïeux, assure la cohésion et réaffirme l'unité de la famille étendue. Dans le cas particulier que nous avons rapporté, il vise aussi à souligner la primauté, sur tous les autres chefs de maison, de l'actuel yirsob du domaine autrefois occupé par le père, Naba Da : bien que n'étant pas l'aîné des participants à la cérémonie décrite plus haut, c'est Londouté, héritier du yir de Naba Da, qui y officiait.

F. — ESSAI DE CONCLUSION SUR LES SOURCES DE L'AUTORITE DANS L'ORGANISATION SOCIALE BIRIFOR

Cette rapide analyse de l'organisation socio-économique du yir nous permet de dégager les deux pièces maîtresses de l'édifice social birifor : le matriclan (2) et le patrilignage, et de mieux pressentir la complémentarité de leur intervention dans la vie de l'individu comme d'ailleurs dans celle du groupe.

Dès sa naissance, l'enfant subit l'attraction de sa double filiation : rattaché à son clan par sa mère, à son lignage par son père, il est soumis à l'influence des deux lignées. Toutefois, il faut bien souligner que les relations qu'il entretient avec l'une et l'autre sont de nature bien différente.

Avec sa lignée maternelle, ses relations sont empreintes d'affection et s'épanouissent dans un climat d'où est bannie toute contrainte. Les rapports qu'il entretient avec son lignage se développent par contre dans un contexte beaucoup plus autoritaire et dans un espace clos à vocation économique, le yir, qui peut susciter des situations conflictuelles.

I. LE MATRICLAN

La ferme de l'oncle maternel est pour tout enfant birifor un refuge qu'il peut rejoindre, certain d'y être bien accueilli, chaque fois qu'un désaccord l'oppose à son père, ses frères ou ses oncles paternels. Là, il sera réconforté ; on l'écouterà avec bienveillance, on le conseillera utilement. S'il a des ennuis, c'est à son oncle maternel qu'il recourra plutôt qu'à son père et, le plus souvent, il obtiendra satisfaction. S'il incombe à son père de lui procurer sa première épouse, c'est son oncle maternel par contre, qui lui offrira la seconde. C'est lui également qui lui avancera l'argent nécessaire au paiement de l'impôt ou au règlement d'une dette...

(1) On admet que le sacrifice est accepté lorsque la victime expire sur le dos.
Nous avons remarqué que les hommes offraient de préférence un poulet, les femmes une pintade.

(2) Chez les Birifor, le matriclan se confond avec le matrilignage.

De la part de l'oncle maternel, cette grande générosité s'explique sans doute par le souci de faciliter l'établissement, entre ses fils d'une part et son neveu utérin de l'autre, d'une solide affection dont il espère qu'elle subsistera après son décès, lorsque son neveu sera devenu le harbilé de ses fils.

Si le Birifor éprouve, toute sa vie durant, la force des liens qui, affectivement l'unissent à son matriclan, les rapports qu'il aura avec lui seront cependant assez rares et se limiteront vraisemblablement à la famille de son oncle maternel. L'importance numérique du clan, sa forte dispersion spatiale, l'absence de toute structure juridico-religieuse d'inspiration clanique, la fragilité même des liens claniques qui se font et se défont au gré des unions ou au hasard des décès, interdisent qu'il en soit autrement.

Tandis qu'en 1965, le segment de lignage patrilinéaire issu de Naba Da comptait tout au plus une centaine de membres, le nombre des personnes répondant au nom clanique de « Da » s'évaluait par milliers (1). L'importance de ce chiffre rend déjà difficile, sinon impossible, toute forte cohésion interne du *bélo* (ou *baló*).

L'ethnie birifor se divise en quatre clans principaux : les Da, les Kambou ou Kambire, les Pale ou Palenfo et les Yen (2), chacun de ces clans se subdivisant lui-même en sous-clans : les Da, par exemple, ont donné naissance à des Dabire, des Somda et des Pomada (3). Sur les 18.000 Birifor de la subdivision de Nako, 10.000 répondent au nom de Da, 5.500 à celui de Kambou ; 1.500 sont des Pale, 500 des Yen et 500 des Some. Dans le canton de Hemkoa (auquel appartient Diépla), 90 % des habitants sont des Da, 7 % des Kambou, 2 % des Pale, 1 % des Yen. Dans celui de Malba par contre, les Kambou sont majoritaires (60 %), précédant les Da (30 %). La prédominance d'un *bélo* dans un canton, dans un village, laisse supposer une forte endogamie clanique.

La concentration, dans une région donnée, d'individus appartenant à un même *bélo* reste tout de même un phénomène assez exceptionnel. Dans la plupart des cas, leur brassage est important, notamment dans les régions de Gaoua et de Batié. Elle est la conséquence de la règle coutumière de la virilocalité qui disperse les femmes au gré des unions contractées.

Numériquement puissant, mais spatialement dispersé, le clan souffre d'autre part de l'absence de structure juridico-religieuse susceptible d'assurer sa cohésion, de perpétuer son unité par-delà le nombre et la diaspora.

A notre connaissance, il n'existe aucun rituel qui regroupe périodiquement les membres d'un même *bélo*, venant ainsi affirmer la réalité et la solidité des liens claniques. « La parenté utérine, écrit Denise PAULME, se contente d'unir des individus sans créer de groupe : sa fluidité l'empêche de rien opposer à la solidarité juridique et religieuse qu'engendre l'agnation » (4). Appliquée aux Kissi, cette affirmation nous paraît tout à fait valable dans le cas des Birifor. Pour un sociologue, il ne ferait pas de doute que nous avons affaire ici à des clans inorganiques dont l'unité et l'identité de chacun sont maintenues par l'observation de rites négatifs : les interdits (5).

Les seules fonctions d'autorité qui pourraient être considérées comme détenues au titre du clan, sont exercées, chez les Birifor, par le harbilé, mais — on ne soulignera jamais assez le paradoxe — sur des gens qui, précisément, appartiennent à un clan différent du sien (6). Il n'est là en effet que pour rappeler l'existence, à travers sa personne, des droits du clan paternel sur un yir où personne ne porte plus le nom du père...

Mais ses pouvoirs sont limités dans le temps : ils ne survivent pas au décès du dernier fils de l'oncle maternel, et dans son étendue : ils se limitent à la gestion des biens relevant de la catégorie

(1) Nous ne pouvons entreprendre ici une analyse détaillée du clan qui exigerait de trop longs développements et dépasserait largement le cadre de cette étude. Nous nous bornerons à des données élémentaires mais susceptibles de faciliter l'appréhension de "l'économie" du groupe.

(2) Pour tout ce qui concerne l'aspect mythique des clans, voir LABOURET, op.cit., pp. 234 et suiv.

(3) Consulter le coutumier birifor du lieutenant CLEMENT, complété par le capitaine GOUJON. Archives d'Abidjan, réf. Ouaga, dossier Gaoua. 45 p. dactyl., mars 1932.

(4) PAULME (D.), 1954 (p. 120).

(5) BROWN (R.) et FORDE (D.), 1953 (p. 52).

(6) Puisque ses cousins croisés matrilineaires appartiennent au *bélo* de leur mère.

« épargne », destinés, nous l'avons vu, à assurer la surface démographique et la puissance économique du lignage de l'oncle maternel défunt.

Mais plutôt que représentant du clan, le *harbilé* ne serait-il pas l'agent de la société tout entière ?

L'analyse de la circulation du troupeau et du contrôle des biens d'échange nous a donné l'occasion de découvrir son rôle de « régulateur social ». Pour que chaque *yir*, à la fois unité d'exploitation et seule entité politique existante, ne soit pas tenté face à la société globale, de s'ériger en « Etat », il fallait que la société établisse un agent chargé de maintenir et de faire respecter les valeurs sur lesquelles elle repose. Et pour assurer le gardiennage de ces valeurs passant en priorité par le contrôle de la production, puis de l'utilisation de la fraction de cette production susceptible d'être manipulée à des fins socio-politiques (capitalisation des femmes, par ex.) il était naturel que la société s'adresse à un intermédiaire social, choisi à l'extérieur du groupe contrôlé.

Le *harbilé* pouvait être cet intermédiaire parce qu'il appartient à un groupe (matriclan du père) sans assise économique par rapport au groupe contrôlé, et, par suite, affranchi par avance de toute intention d'exploitation. Ajoutons que deux autres considérations, plus secondaires, ont pu confirmer ce choix : appartenant à la même classe d'âge que les cousins matrilinéaires qu'il contrôle, le *harbilé* est à même de comprendre leurs difficultés et leurs problèmes ; enfin, les liens de parenté qui l'attachent au lignage de son oncle maternel sont renforcés par suffisamment de liens affectifs (n'oublions pas qu'il a été maintes fois accueilli dans le *yir* de son oncle maternel où ses cousins ont été ses compagnons de jeux ou de travail) pour lui permettre d'accomplir sa mission avec doigté et compréhension.

Pour nous résumer, il nous paraît que le clan remplit dans la société birifor, et par l'intermédiaire du *harbilé*, une fonction sociale bien précise : en dépit de la discrétion de ses interventions au sein des *yir*, il est là pour maintenir l'autorité lignagère dans le cadre rigide de la coutume, on pourrait même dire dans la ligne de l'idéologie, essentiellement égalitariste, du groupe. Son rôle, de conservatisme étroit, n'est pas sans danger dans la mesure où il peut aboutir à une véritable sclérose des modes de vie et à interdire toute possibilité d'évolution technique (1).

II. LE PATRILIGNAGE

A l'action conservatrice du matriclan, agent du maintien de la coutume, s'oppose l'action plus dynamique du patrilignage, en la personne de son chef, le *yirsob*. Placé devant les impératifs de la vie matérielle quotidienne, ce dernier doit, au jour le jour, résoudre les problèmes que pose la subsistance du groupe qui lui est confié. Le maintien d'une solide coordination de l'effort commun implique, au sein de chaque *yir*, une organisation structurée, au besoin contraignante.

Nous l'avons constaté, les relations qui se développent au sein de la famille restreinte sont contenues dans les limites d'une autorité assez strictement hiérarchisée, la seule effective en pays birifor. Dans notre exemple, Manitibé obéit à son père Lempité qui, lui-même, se trouve subordonné à son frère Londouté. Ce schéma, vrai dans son principe, est cependant plus nuancé dans son application. Il semble d'abord que chaque individu, au fur et à mesure qu'il prend de l'âge, puisse prétendre à une plus grande liberté d'action, ce qui atténue en ce qui le concerne les effets de la subordination hiérarchique et ce qui tend à conférer finalement aux rapports entre adultes un sens égalitaire qui se manifeste sous la forme d'une collaboration active dans le travail, par exemple. Par ailleurs, si le *yakpwin* ou le *yirsob* doit parfois arguer de son autorité pour faire exécuter des travaux qui intéressent toute la collectivité familiale, il ne le fera qu'après avoir consulté l'assemblée des hommes de son *yilé* ou du *yir*. Réunis le soir sur les terrasses, ils débattront en commun de la nécessité d'ouvrir un fossé de drainage pour évacuer les eaux qui inondent les cultures, ou de

(1) N'oublions pas que si la fonction de *harbilé* n'est jamais interrompue, elle est également généralisée. Si l'on est toujours appelé à être le *harbilé* de quelqu'un, on est toujours soumis à son tour à l'autorité d'un *harbilé*. Rapports de sujétion (par rapport au matriclan paternel) et rapports d'autorité (par rapport au matriclan maternel) contribuent à l'établissement d'un équilibre généralisé entre les clans, chaque agent social étant appelé à vivre, à travers l'autorité qu'il subit et celle qu'il exerce, l'opposition entre ses deux matriclans.

consolider les murs des édifices sapés par la pluie... On n'hésitera pas, dans certaines circonstances, à faire appel à une femme réputée pour son expérience ou son bon sens. Enfin, et nous avons déjà insisté sur ce point, le droit au commandement du yir n'étant pas seulement d'essence gérontocratique, mais trouvant aussi sa justification et ses fondements dans l'expérience, la stabilité et les valeurs personnelles de l'individu qui peut y prétendre, nous tenons ainsi la preuve que l'organisation sociale birifor a, dans une mesure certaine, intégré les notions de responsabilité et d'initiative personnelles. Les tendances à l'indépendance se manifestent, on l'a vu, dès l'adolescence, et, loin de se trouver brimées, elles sont souvent encouragées par l'octroi d'un lopin de terre ou le droit de disposer d'une chambre indépendante. Ces concessions faites au légitime désir d'affranchissement ne portent pas atteinte à la solidarité du groupe : l'obligation imposée à chacun de participer aux travaux communs, de présenter à qui de droit (chef de ménage, de yilé ou de yir) tous les fruits sans exception de son travail personnel, rappelle les liens qui rattachent tout individu à son lignage et à la collectivité familiale.

Nous avons également insisté sur la stabilité des ménages en pays birifor : la longueur des fiançailles, l'entrée progressive de la jeune femme dans le yir de son époux, l'effort personnel fourni par le jeune homme pour hâter le versement de la « dot » et pour « gagner » sa femme (1) contribuent peut-être à renforcer la stabilité matrimoniale. Elle demeure cependant un trait spécifique de l'ethnie birifor, comme d'ailleurs la solidarité lignagère ; débordant le cadre de la ferme, cette dernière s'étend à tous les membres de la famille étendue (ou segment de lignage). Bien sûr, les relations entre frères établis dans des yir différents sont plus épisodiques ; cependant, on s'invite volontiers pour entreprendre des travaux nécessitant des bras nombreux et vigoureux, ou pour célébrer ensemble certains rites agraires, ou plus simplement, pour étancher sa soif sur les terrasses ; on se déplace volontiers pour consulter le vieux Sié (l'aîné des fils de Naba Da) qui, de sa ferme isolée, prodigue ses sages conseils, fruit d'une longue expérience...

3. — L'HOMME ET LA TERRE

L'étude sociologique que nous venons de développer à partir d'une analyse détaillée de l'organisation familiale, nous a conduit à découvrir puis à tenter d'approfondir les institutions de la société birifor en définissant l'idéologie qui les avait inspirées. Chemin faisant, nous avons relevé, dans quelques cas précis, l'existence d'une relation certaine entre les règles institutionnelles et les modes d'occupation du sol dont l'étude reste la préoccupation majeure du géographe. Cependant, ces cas d'espèce sont trop isolés et fragmentaires pour nous permettre d'affirmer sans équivoque qu'il existe toujours en pays birifor une nécessaire relation entre les institutions sociales et l'organisation du milieu. Il nous revient donc d'examiner à présent, à partir des conclusions sociologiques auxquelles nous venons d'aboutir, dans quelle mesure les types de paysages agraires sont le reflet de l'organisation du groupe, hypothèse que nous formulons dès le début de ce travail.

Cette démarche qui nous conduira tout d'abord à examiner l'impact de l'idéologie du groupe sur les institutions qu'il s'est données, nous permettra dans un deuxième temps de préciser comment les institutions ont pu susciter certaines formes spécifiques de colonisation du milieu ; enfin, de saisir à travers la complexité des paysages actuels les essais d'adaptation des anciennes structures à la situation nouvelle créée par la conquête française.

Au cours de ces développements, nous ne retiendrons que l'aspect sociologique des problèmes, nous réservant de traiter dans des chapitres ultérieurs, les incidences du système sur les régimes fonciers.

(1) Les migrations des jeunes gens sur les chantiers ou les plantations de Côte d'Ivoire, l'extension de leurs cultures commercialisables, sont motivées par le désir de hâter leur établissement matrimonial.

Pour atteindre les trois objectifs vitaux qui s'imposaient à eux comme ils s'imposent à toute société africaine : assurer la production et la répartition des biens de consommation, garantir les échanges matrimoniaux, préserver la sécurité du groupe, les Birifor ont choisi des institutions qui s'inspiraient directement de l'idéologie qui les animait : un égalitarisme étendu au niveau de la société toute entière.

C'est ainsi que dans le domaine de la production et de la distribution, les produits vivriers de base, même cultivés individuellement, sont serrés dans des greniers collectifs, répartis équitablement entre tous les ménages à l'intérieur du yir, et éventuellement redistribués en dehors même de l'exploitation (obligation du harbilé, agissant par délégation de la société, d'aider matériellement les fermes dont il a la charge morale).

Dans le domaine matrimonial, la répartition équitable des femmes est assurée par un système d'échange généralisé où le prix de la fiancée (troupeau, cauris...) joue le rôle d'élément régulateur.

Sur le plan plus général de l'organisation socio-politique enfin, on peut voir une conséquence de l'idéal égalitaire birifor dans le fait que les structures autoritaires, indispensables pour assurer la sécurité de tous comme pour coordonner les activités de chacun, n'apparaissent qu'au niveau des seules unités économiques que constituent les yir ; encore sont-elles, même à ce niveau, tempérées, voire menacées, par le découpage des responsabilités entre les différents chefs de yilé.

Mais on trouverait encore un quatrième champ d'application à la règle égalitaire qui sous-tend toutes les institutions birifor, et qui n'est pas le moins important puisqu'il s'agit du droit à la terre, ouvert à tous et à chacun. (1)

Une telle organisation qui nécessite une continuelle redistribution des biens ne peut trouver à s'appliquer que dans une société fractionnée en multiples unités socio-économiques, indépendantes les unes des autres, assez fortes numériquement pour subvenir aux besoins essentiels de leurs membres et assurer leur sécurité, pas suffisamment cependant pour entraver l'application des règles coutumières destinées à imposer une ligne idéologique commune (l'égalité de fortune), et notamment pour s'opposer aux prélèvements périodiques par le harbilé des biens thésaurisés.

A l'origine, le système fonctionne d'autant mieux que les terres ne manquent pas et que les besoins de chacun trouvent leur satisfaction au sein même du yir. Il favorise la cohésion des unités familiales qui, pour parer aux disettes et résister aux guerres permanentes, groupent vraisemblablement autour du chef de famille un nombre beaucoup plus important de parents et d'alliés qu'aujourd'hui. (On découvrait encore en 1966 aux environs de Batié des fermes rassemblant plus d'une centaine d'individus).

Au sein de ces exploitations, l'individu voit sa sécurité assurée. Les réserves vivrières amassées par tout le groupe familial sont assez importantes pour faire face bon an mal an aux besoins de chacun ; le « trésor » familial (biens épargnés et hérités) est suffisant pour garantir et honorer les obligations matrimoniales des garçons qui, aux dires des anciens, fondaient des foyers plus tardivement alors que maintenant ; enfin, l'insécurité qui règne dans le pays renforce la cohésion familiale autour du yirsob dont l'autorité est alors moins contestée qu'aujourd'hui. Tous ces facteurs concourent ainsi à renforcer l'intégration de chacun dans la communauté hors laquelle le salut paraît peu sûr.

Cependant, la cohésion du yir ne peut plus être maintenue passé un certain seuil démographique au-delà duquel l'unité de direction se trouve compromise, au-delà duquel les rivalités et les conflits d'intérêts opposant individus, ménages ou yilé se font plus fréquents et plus aigus. La désintégration du yir se produit alors suivant le plan de clivage prévu par les institutions elles-mêmes, c'est-à-dire à partir des cellules socio-économiques de base : les yilé. Un yakpwin, jouissant de la confiance de ceux qu'il quitte comme aussi de ceux qui l'accompagnent, abandonne la ferme-mère pour en fonder une autre, suivant des modalités que nous examinerons plus loin (2).

De proche en proche, la région se trouve colonisée par des yir, tous indépendants les uns des autres, appartenant parfois même à des clans rivaux. Edifiés sur des sites faciles à défendre, (talus de plateaux ou sommets de mamelons), les fermes massives, aux dimensions impressionnantes, sont environnées de leurs champs permanents et semi-permanents, ordonnés et aménagés, assez vastes pour

(1) Nous reviendrons sur ce droit à la terre, ouvert à tous, dans le chapitre consacré aux régimes fonciers.

(2) Pp. 108 et suiv.

garantir l'indispensable à la collectivité familiale, en cas de troubles prolongés. Plus loin, les champs temporaires, ouverts dans la brousse voisine, complètent l'approvisionnement en ressources vivrières.

Venues d'horizons divers, appartenant généralement à des patrilignages différents, les familles installées ainsi les unes à proximité des autres, n'entretiennent entre elles que des relations de voisinage, parfois consolidées par une alliance matrimoniale. L'isolement des yir, jaloux de leur indépendance, l'absence de toute structure politique, de tout pouvoir organisé à l'échelon local (ou villageois) entraînent dans une large mesure le repliement de la collectivité familiale sur elle-même et contribuent à faire de chaque exploitation le seul noyau de vie communautaire. En pays birifor, toutes les activités sociales, économiques et même religieuses sont véritablement centrées sur le yir, ce qui explique l'absence de toute communauté villageoise. Il est vrai qu'avec ses dépendances, ses autels, ses champs, les structures qui l'animent, l'exploitation se suffit à elle-même ; elle répondrait assez bien à la définition que J. GALLAIS donnait du village (soudanais), car elle constitue bien « la plus petite unité organique autonome... qui inscrit son activité dans une aire géographique précise » et détient aussi « une organisation communautaire possédant une vie intérieure, institutionnelle, économique qui lui est propre ». (1)

On peut donc admettre qu'à l'origine, comme nous le proposons précédemment (2), l'équilibre entre l'homme et le milieu s'est réalisé dans ce type d'aménagement de l'espace : le yir autonome correspondrait, par son organisation interne, à un hameau ou à un village ; l'ensemble des champs entourant la ferme et les champs de brousse constituait un terroir. Les réserves de terres disponibles étant suffisantes pour tous, l'essaimage des nouvelles exploitations dissociées des maisons-mères ne posait alors que des problèmes mineurs.

Dans le sud-est de Gaoua et dans la région de Batié, sur les terres de colonisation récente, on découvrirait encore ce type de petit terroir isolé, exploité par un important groupe familial vivant dans une ferme unique. La survivance de ce type d'exploitation dans les régions conquises sur les Lobi, s'explique par le sentiment d'insécurité qu'éprouve le nouvel arrivant et qui le conduit à rechercher la sécurité dans le regroupement des fermes, réflexe d'auto-défense face aux périls éventuels (3).

Ces régions mises à part, on trouve partout aujourd'hui, et à Diépla tout spécialement, un phénomène d'émiettement de l'habitat en une multitude de fermes de médiocre importance (le cas de Tiéka constituant une exception), qui s'accompagne d'un découpage confus, d'une parcellarisation intense des champs. Cette mutation rapide du paysage — un terroir ordonné cédant la place en quelques dizaines d'années (4) à un terroir confus — amorcée peut-être dès la fin du siècle dernier sous l'action d'un fort courant migratoire, s'est sans doute accélérée du fait de l'impact de la colonisation française sur une société déjà préparée à une telle conversion.

Pendant près d'un demi-siècle, la présence française s'attache à imposer, surtout par la force, une paix durable dans la région, en affaiblissant l'autorité des yirsob et en rompant l'isolement du pays. La cohésion du yir et l'autorité du chef que consolidait jusque-là l'état de perpétuelle insécurité qui affectait la région, tendent à se relâcher dès lors que le calme est rétabli. Les contacts entre groupes hostiles ou simplement étrangers les uns aux autres, deviennent possibles ; les échanges économiques sont facilités par l'ouverture de multiples voies d'accès ; les appels de main-d'œuvre vers les plantations européennes encouragent les évasions hors du milieu familial.

A l'intérieur des yir, apparaissent des sources nouvelles de tensions. Les ambitions personnelles prennent le pas sur les intérêts du groupe, hâtant l'éclatement des communautés familiales et le fractionnement des exploitations. Le processus est d'autant plus rapide que les institutions renfermaient les germes d'une telle dissociation : division de la ferme en yilé jouissant d'une large autonomie (5),

(1) GALLAIS (J.), 1960 (p. 131).

(2) Voir pp. 72 et suiv. ; il s'agit du "type Tiéka".

(3) J'ai constaté un comportement semblable chez les Lobi installés sur les terres des Koulango : Cf. : "Colonisation du pays koulango (Côte d'Ivoire) par les Lobi de Haute-Volta". 1962 (voir p. 40).

(4) H. LABOURET décrit en 1931 (Le rameau lobi, op.cit.) quelques exemples de familles birifor de faible importance numérique (moins de 20 personnes).

(5) Pp. 89 et suiv.

principe mal accepté de l'indisponibilité des biens d'échange pour ceux qui les ont créés, droit à la terre libéralement admis pour tous.

Nous n'insisterons pas sur la « partition » du yir en yilé, unités organiques à partir desquelles peut se déclencher le processus d'essaimage qui aboutira à la naissance d'une nouvelle exploitation, indépendante de l'exploitation-mère.

Il est plus intéressant de voir comment la règle institutionnelle très stricte de la collectivisation des biens d'échange et de prestige et son corollaire : leur non-appropriation individuelle, ont, dans un contexte politique et surtout économique nouveau, précipité le mouvement de dispersion et d'émiettement de l'habitat que nous constatons en pays birifor.

Nous savons (1) que cette catégorie de biens — les plus facilement mobilisables — sont soit collectivisés à l'intérieur des exploitations, soit redistribués entre elles par l'intermédiaire du harbilé, mais de toute façon affectés à un objet social précis : procurer des épouses aux garçons en âge de se marier. A l'origine, dans une économie fermée, l'institution destinée à garantir la circulation des femmes et leur équitable répartition entre les yir, fonctionnait sans heurts. Les garçons attendaient patiemment, pour fonder un foyer, soit le mariage de leurs sœurs (dont les « dots » venaient grossir le trésor familial et permettre l'établissement de leurs frères), soit la liquidation successorale des biens de l'oncle utérin du yirsob. S'ils étaient impatients, ils procédaient, dans le voisinage, au rapt de quelques têtes de bétail, ce qui entraînait toujours des représailles et quelquefois des conflits sanglants. Aujourd'hui, la pacification imposée par la conquête, l'introduction des cultures marchandes, l'appel de main-d'œuvre vers les plantations étrangères, incitent les jeunes gens et également les jeunes chefs de ménage à participer aux activités économiques nouvelles, sources de profits individuels, et à se constituer un pécule personnel. Mais ces biens nouveaux, acquis d'une façon non classique par quelques-uns, dans le but de hâter le versement des obligations matrimoniales qui incombent à eux-mêmes ou à leurs garçons, rejoignent, dès lors qu'ils entrent dans le yir, le trésor familial et deviennent le bien de tous. Gérés par le yirsob dans l'intérêt commun, ils ne bénéficient pas nécessairement à ceux qui, par leur travail personnel, les ont créés. Le jeune célibataire accepte encore volontiers de ne pouvoir disposer librement de ses économies (il ne peut d'ailleurs faire autrement), mais le chef de ménage qui doit assurer sur ses propres ressources le paiement de la « dot » de ses fils supporte d'autant plus mal cette situation qu'il lui est possible, sans enfreindre les règles coutumières, de conserver la libre disposition de ses biens personnels en se dissociant de la communauté familiale et en fondant une nouvelle exploitation.

C'est ainsi que la collectivisation des pécules et des revenus, principe destiné à garantir la libre circulation des femmes, est devenu, dans un système économique plus ouvert, l'une des pierres d'achoppement du système social birifor, en favorisant l'éclatement des exploitations et leur dispersion en petites unités.

Il est vraisemblable cependant que ce mouvement de dislocation des yir serait resté limité si le droit de culture n'était aussi largement ouvert à tous, sur toutes les terres birifor (2) ; si, par exemple, l'installation d'une nouvelle ferme sur le territoire géré par un chef de terre, n'était subordonnée chaque année à l'exécution de lourdes prestations en travail ou à de fortes redevances, à des cadeaux offerts aux autorités coutumières, comme on en rencontre parfois ailleurs (3). Ici au contraire, tout cultivateur birifor peut s'établir où bon lui semble, sous réserve de l'accord du chef de terre, et cultiver les terres non exploitées. Le chef de ménage décidé à quitter le yir, n'est donc retenu par aucun obstacle institutionnel ; il peut accéder à une indépendance à peu près complète puisqu'elle ne rencontre d'autres limites que la tutelle, somme toute légère, du harbilé et l'obligation de respecter les règles coutumières ayant trait à l'utilisation de la terre.

Ceci nous amène tout naturellement à l'étude des régimes fonciers d'une société pourvue d'institutions apparemment intactes, mais ne répondant plus aux exigences du moment, de techniques perfectionnées, mais cependant inadaptées aux besoins d'une population devenue trop nombreuse.

(1) Pp. 86 et suiv.

(2) Certes, comme nous l'examinerons plus en détail page 110, le Birifor, avant de s'établir dans une nouvelle localité, doit satisfaire aux exigences d'un protocole socio-religieux qui l'introduit dans le groupe.

(3) DIOP (A.B.), 1968 (p. 49).

A. — LES REGIMES FONCIERS

La désintégration du yir n'est plus le phénomène exceptionnel d'autrefois, mais l'opération nécessite toujours la réorganisation des deux exploitations. Conçues en fonction d'espaces cultivables pratiquement illimités, les règles foncières ne sont plus adaptées à la situation créée par une pression démographique qui va toujours s'accroissant. La superficie des domaines fonciers se réduit de génération en génération; leurs limites deviennent plus rigoureuses; les droits de culture s'affirment et le rôle du chef de terre tend à s'effacer. Par ailleurs, la pénétration française au début de ce siècle a profondément perturbé le « cadastre » de Diépla.

I. ECLATEMENT DE LA COMMUNAUTE FAMILIALE ET NAISSANCE D'UN NOUVEAU YIR

Le yir, il est aisé de le constater, s'apparente davantage à une association du type « coopérative », librement consentie à l'intérieur d'un groupe lignager, qu'à une organisation rigide et strictement hiérarchisée, soumise à l'autorité d'un seul. Le yirsob exerce les pouvoirs dont il est investi dans le but de coordonner l'activité de chacun et de maintenir entre tous une indispensable collaboration. Rarement, il exerce une autorité tyrannique ou tâtillonne. Des possibilités de promotion existent d'ailleurs au sein du yir où tout chef de ménage, au fur et à mesure qu'il prend de l'âge et agrandit sa famille, voit ses responsabilités s'accroître jusqu'à jouir d'un statut d'autonomie presque totale : ainsi en est-il de Lempité qui, dans le yir de Londouté, mène son propre yilé à peu près comme il l'entend, sous condition de se soumettre à certaines obligations communautaires (entraide, engrangement du mil dans les greniers collectifs, et apport de tous les biens relevant de la catégorie « échange et prestige » au trésor familial).

Aucun obstacle institutionnel ne s'opposant en fait à l'éclatement du yir, celui-ci se produit dès lors que surviennent certaines circonstances favorables.

Le franchissement d'un certain seuil démographique peut être l'une de ces circonstances. Nous constatons que le chiffre moyen d'habitants par ferme est de 18 à Diépla. Le yir de Londouté, avec ses 34 occupants, constitue donc pour la région une exception qui s'explique sans doute par l'entente remarquable des deux frères.

Les désaccords familiaux sont quelquefois l'occasion de la désintégration du yir. Nous en trouvons un exemple chez Naba Da où en 1945, Bwémonté, alors âgé d'une trentaine d'années, se rebella contre l'autorité, peut-être un peu tracassière, de son père, et décida de quitter la ferme paternelle pour s'installer à Mara sur les terres inoccupées des bords de la Volta.

Mais la circonstance la plus favorable à l'éclatement de la communauté familiale, est sans aucun doute, le décès du chef de famille qui réveille ou accentue les antagonismes et les querelles autrefois arbitrés par le yirsob. C'est ainsi que Yorba qui était resté dans le yir familial jusqu'à la mort de Naba Da, ne pouvant arriver à s'entendre avec son successeur, Hélimboté, abandonna la maison paternelle en 1952 pour fixer sa propre demeure à quelques centaines de mètres de distance.

Si celui qui aspire ainsi à une indépendance complète ne rencontre pas d'obstacle institutionnel, il doit cependant faire la preuve de son aptitude à diriger une exploitation. Bien des responsabilités nouvelles vont en effet peser sur lui : religieuses — il sacrifiera dorénavant sur ses propres autels; économiques — il possèdera ses propres greniers à mil; et sociales — seul, il devra assurer l'établissement matrimonial de ses garçons. On ne peut faire face à ces écrasantes responsabilités si l'on ne possède certaines qualités qui limitent le nombre même des postulants : ainsi, un jeune chef de ménage, insuffisamment expérimenté, ne pourra guère prétendre à l'autonomie, et encore moins un célibataire.

Mais s'il est averti et respectueux des traditions, courageux au travail et rompu aux techniques agricoles, s'il est pourvu d'une famille nombreuse et en âge de l'aider au travail de la terre, le chef de ménage qui désire sortir de l'indivision familiale aura toutes chances de se voir accorder l'indépendance qu'il sollicite.

Il appartient au yirsob d'en décider. Ce n'est pas sans regret qu'il acceptera le départ du postulant et de sa famille qui va avoir pour conséquence de le priver, lui et ceux qui restent, d'une fraction non négligeable des forces vives de l'exploitation et, en même temps, d'amoindrir le prestige de son yir, fonction du volume de la maisonnée... Mais il songe que celui qui va le quitter, est capable de fonder un nouveau yir et de subvenir à ses besoins parce qu'il est courageux et expérimenté. N'est-il pas en outre bien informé des coutumes et respectueux de la tradition, comme le prouvent l'initiation à laquelle il a été admis au dernier *dioro* de Momol (1) et sa participation toute récente à un *bagré* familial? Tant de gages d'« honorabilité » et de capacité lèvent les dernières hésitations du yirsob qui, désormais, s'attachera à préparer le départ et à faciliter la nouvelle installation du jeune aspirant à l'autonomie.

L'aide qu'il lui accordera est loin d'être négligeable : construction des bâtiments de la nouvelle ferme, don de greniers et de vivres, prêt de champs... Dans l'exemple évoqué plus haut, bien qu'il fût en désaccord avec son frère Yorba, Hélimboté lui prêta toute l'aide nécessaire. Le gros-œuvre du nouveau yir fut élevé après les récoltes par les gens du yir-mère, avec le concours de quelques voisins et amis. Hélimboté récompensa ces concours bénévoles par un plantureux repas qu'il offrit à la fin des travaux. Etablie sur les champs familiaux à quelque 300 m du yir paternel, la demeure de Yorba fut achevée et intérieurement aménagée par lui-même, assisté des siens. C'est ainsi que les opérations de damage du sol, de crépissage des murs et d'édification des greniers, furent menées par les seuls occupants, sans aide extérieure. Lorsque tout fut prêt, Hélimboté autorisa le transfert d'une partie des réserves familiales de mil dans les nouveaux greniers de son frère pour lui permettre d'attendre ses premières récoltes. Dès les premières pluies d'avril, la nouvelle ferme reçut ses occupants qui commencèrent à mettre en cultures les terres cédées.

Cette aide substantielle et généreuse serait, par contre, refusée au chef de ménage dont le départ ne serait pas autorisé par le yirsob. Faute de pouvoir compter sur des terres du domaine familial, le partant devra tenter d'en emprunter, ou bien débroussailler, avec l'aide de ses gens, un pan de forêt libre. Seul, il édifiera sa maison et, pour subvenir à ses besoins jusqu'à la première récolte, il devra acheter ou emprunter du mil. Il ne sera même pas autorisé à retirer du troupeau familial les bêtes qu'il avait acquises sur ses propres revenus (2). Il va sans dire que toute relation est dorénavant rompue entre les deux yir : après son départ du yir de Naba Da, Bwémonté à qui l'agrément et l'aide du yirsob furent refusés, ne se soumit jamais à l'obligation coutumière de la présentation des récoltes (à son père), non plus qu'à l'entraide familiale. Mais ceci reste assez exceptionnel. Dans la plupart des cas, rien ne vient ternir les relations qu'entretiennent entre elles les deux communautés.

II. ATTRIBUTION DES TERRES AU NOUVEAU YIRSOB : SES DIFFERENTES MODALITES

Lorsque le partant décide de s'installer sur place, on lui accordera — pourvu que son départ fût agréé — quelques parcelles du domaine familial. Veut-il au contraire quitter la région pour se fixer ailleurs, il empruntera des terres aux exploitants en place ou s'en fera attribuer par le *tengan sob* (chef de terre) sur les réserves de brousse inutilisée.

Dans le premier cas, les choses sont simples. Ainsi en fut-il pour Yorba.

Dans la ferme paternelle, il était chef d'un yilé auquel était associé Londouté. Son père lui avait confié un certain nombre de terres : c'est ainsi qu'il cultivait un vaste secteur du *saman* situé au sud de l'exploitation, une partie des ba s'étendant à l'ouest du pont de Nako, et une large parcelle qu'il avait ouverte sur le talus du plateau de Nako.

Lorsqu'il s'installa dans son nouveau yir, élevé sur le domaine familial, son père était mort ; Hélimboté, son successeur, lui céda les terres qui environnaient sa nouvelle demeure. Il y établit son champ de case qu'il prolongea par des ba jusqu'aux rives du ruisseau voisin. En contre-partie, Yorba

(1) Les Birifor du canton d'Hemkoa se font initier à Momol (Batié-Nord) tandis que ceux de la région de Gaoua sont initiés à Nako.

(2) Il ne retrouvera ses droits sur son cheptel qu'après la mort du chef de famille. Il les fera valoir lors de la liquidation successorale.

abandonna le secteur de *saman* qu'il utilisait autour du yir paternel à son frère, Londouté, resté sur place. Mais il garda toutes les parcelles qu'il avait aménagées au-delà du pont de Nako. L'ensemble des terres cédées par le domaine paternel s'étant révélé insuffisant à nourrir le nouveau yir, Yorba fut toutefois contraint d'emprunter à un cultivateur de Tiéka une parcelle de brousse.

Il en va tout autrement et les choses sont plus compliquées, lorsque celui qui veut créer un nouveau yir décide de s'installer loin du domaine familial. Si tout Birifor détient, à l'intérieur de l'aire occupée par le groupe, un droit naturel à la terre inoccupée, il ne peut cependant exercer ce droit qu'après avoir satisfait à un certain protocole socio-religieux (1). Voyons comment les choses se sont passées dans le cas de Bwikanté (fils de Naba Da et de Yiri) qui, en 1945, choisit de s'établir à Mara.

Lorsqu'il informa son père de ses intentions de départ, Bwikanté avait déjà pris contact avec les gens de Mara et rencontré leur chef de terre. Déjà, il avait repéré un endroit favorable pour l'implantation des bâtiments de sa ferme et s'était enquis des possibilités d'extension de ses champs vers des terres riches et non appropriées, situées à quelques kilomètres du village.

Naba Da, trop âgé pour se déplacer jusqu'à Mara, à 5 km de Diépla, délégua l'aîné de ses fils, Hélimboté, pour effectuer à sa place les démarches nécessaires auprès du chef de terre. Ce dernier agréa la demande de Bwikanté et se chargea de lui présenter le propriétaire de la jachère qu'il avait choisie pour y édifier son yir. Il est impossible, en Afrique, de refuser une terre inoccupée à qui veut la mettre en culture. L'autorisation fut donc accordée à Bwikanté d'édifier son yir à l'emplacement choisi et d'y installer son saman sur un rayon d'une centaine de mètres, le propriétaire du champ s'y réservant toutefois les fruits des arbres utiles : karité et néré. Pour obtenir l'autorisation de remettre en état un ba abandonné, au-delà du futur saman, il fallut faire appel à un autre paysan qui, autrefois, avait mis en culture ce lopin de terre alluviale. N'ayant nullement l'intention de l'exploiter lui-même au cours de la prochaine campagne agricole, il accepta volontiers de céder ses droits de culture ; sur place, il précisa les limites du champ qu'il abandonnait. Pour décider du choix et de l'attribution d'un poue, le *tengan-sob* pria l'un de ses fils d'accompagner les visiteurs sur les réserves de brousse jusque-là inutilisées. Là, Bwikanté désigna les parcelles qu'il désirait ouvrir. Il fut alors entendu qu'avant de porter la cognée au premier arbre, le chef de terre ou son représentant procéderait à cet endroit à un sacrifice.

Ces formalités accomplies, Bwikanté pouvait, avec l'aide des siens et des gens du yir paternel, s'attaquer aux fondations de sa ferme, et commencer à ameubler les terres qui, dans quelques mois, recevraient les premières semences.

Tout compte fait, les démarches effectuées auprès des propriétaires s'apparentent plus à des visites de courtoisie qu'à de véritables tractations. Il n'est nullement question ici de débattre un prix de location : le droit de culture est gratuit, aucune redevance, même symbolique, n'est exigée de l'emprunteur. On lui demande seulement de respecter la coutume locale et de procéder aux sacrifices qui, périodiquement, renouvelleront le contrat d'alliance passé entre les puissances chtoniennes et l'utilisateur du sol.

Il est vrai que, dans le cas que nous venons de rapporter, Bwikanté et sa famille étaient bien connus à Mara. Peut-être un étranger à la région aurait-il été contraint d'apporter un peu plus de précisions sur les motifs qui lui faisaient quitter son pays et les raisons qu'il avait de s'installer à Mara. Pour l'éprouver, on lui aurait sans doute désigné un logeur qui, le recevant chez lui quelque temps, aurait été juge finalement de l'opportunité de l'admettre dans le village ou, au contraire, de le décourager par une attente indéterminée. Il faut des motifs graves pour refuser à un étranger le droit de s'installer. Le plus souvent, après quelques semaines ou quelques mois de « stage », on commence par lui céder un petit terrain pour y élever sa maison, et, par la suite, dans les mêmes conditions qu'à Bwikanté, des champs pour installer ses cultures. Averti par le chef de terre des coutumes foncières locales, il aura préalablement promis de s'y conformer, ou de ne rien faire qui s'oppose à leur application normale.

(1) Ce protocole socio-religieux a pour but d'introduire le nouveau venu dans le groupe et le terroir local qu'il a choisis : accepté par les hommes et par les dieux locaux, il ne troublera pas l'ordre socio-religieux du pays d'accueil.

III. L'ORGANISATION FONCIERE CHEZ LES BIRIFOR

En Haute-Volta, « les liens qui attachent l'homme à la terre forment un faisceau de relations complexes dont les implications sont aussi bien d'ordre religieux, politique que social et économique » (1).

Le droit d'occupation et d'exploitation a toujours pour origine un accord passé entre le premier occupant d'une brousse vierge et les divinités du sol. Les Birifor ont, très vivace, cette notion du lien sacré unissant l'homme à la terre qu'il exploite. Leur accord, scellé par le sacrifice auquel le chef de la première famille occupante aura procédé à l'emplacement désigné par le devin, confère à ce yirsob et à ses descendants le droit de s'établir et de cultiver les espaces encore libres et d'en disposer conformément à la règle coutumière.

A l'origine, les limites du territoire sur lequel il exerce ses droits sont assez imprécises : elles se trouvent aux confins de l'aire de « juridiction » d'un yir voisin, lui-même investi des mêmes droits. Autour des premières exploitations s'étendent donc d'immenses espaces libres sur lesquels chacun des yirsob peut prétendre exercer ses droits de culture. La limite des terres placées sous la juridiction des uns ou des autres se précisera au fur et à mesure que leurs champs gagneront sur la forêt ou la brousse ; elle ne deviendra effective qu'au point de rencontre des cultures.

Le chef de la première famille installée dans une région détient par conséquent une sorte de droit éminent sur toutes les terres qu'il exploite et, également, sur la brousse environnante. Il en devient le *tengan-sob*, le chef de terre. Sa fonction religieuse (il devra, dorénavant, honorer périodiquement les autels des divinités chtoniennes) et ses pouvoirs de gestion ne sont transmissibles qu'aux descendants mâles de son patrilignage.

Par la suite, les immigrants désireux de s'établir en ces lieux devront s'adresser au chef de terre qui, après les avoir informés des obligations — principalement religieuses — auxquelles ils devront se soumettre et des interdits qu'ils devront respecter, leur désigne un emplacement pour y élever leur ferme, et délimite grossièrement l'emprise de leur domaine foncier : un arbre, un ruisseau, un rocher constituent des repères qui serviront plus tard à trancher les contestations entre domaines voisins. Sur les terres ainsi attribuées par le *tengan-sob*, s'étend un droit de culture qui appartient, non au yirsob personnellement, mais à toute la collectivité familiale dont il est le représentant. C'est un droit collectif qui, parce qu'il crée une co-propriété familiale, est inaliénable et imprescriptible : « ni son chef, ni aucun membre de l'indivision ne pouvant prendre pour le groupe la responsabilité de gaspiller son capital foncier, la continuité du groupe familial et de son implantation, sa subsistance sont en quelque sorte garantis par l'intangibilité de son patrimoine foncier (2) ».

La disparition complète d'une famille ou son départ définitif du territoire sur lequel elle s'était établie, éteint tous les droits qu'elle détenait sur ses terres qui ne peuvent être ni cédées ni reprises, mais retombent sous la juridiction du chef de terre.

Un yirsob qui détient un domaine foncier trop vaste pour les besoins de sa famille ne pourrait se dérober à l'obligation de céder temporairement ses droits de culture sur les terres qu'il n'utilise pas (3). Le nouvel exploitant toutefois ne pourra recueillir que le fruit de son travail personnel : il devra par conséquent respecter les fruits des arbres (*karité* et *nééré*) qui, traditionnellement reviennent au prêteur. Réciproquement, tant que les terres empruntées sont cultivées, celui qui a cédé ses droits de culture ne peut les reprendre, et il devra attendre que les champs prêtés soient abandonnés. Tout se passe donc comme s'il existait pour toute personne, pour toute famille établie dans une région donnée, un droit naturel à l'utilisation du sol. Ce droit de culture, qui est le droit de l'exploitant — ou de l'utilisateur du sol — prime même celui du « possédant ». Quant au droit du *tengan-sob* que nous avons assimilé à une sorte de droit « éminent » (c'est le droit du premier occupant, né d'une alliance en quelque sorte mystique avec les divinités de la terre), ses interventions sont relativement discrètes. Constatons en effet que toutes les opérations foncières pratiquées habituellement par le yirsob, qu'il

(1) BOUTILLIER (J.L.), 1966 (p.3).

(2) BOUTILLIER (J.L.), op.cit. (p.14).

(3) Ce prêt est gratuit. La remise symbolique de quelques gerbes de mil au "propriétaire" du champ doit être interprétée non comme le prix d'une location, mais comme un geste de gratitude.

s'agisse de cession de ses droits de culture à un tiers, de partage du domaine familial entre ses fils, ou même de l'extension de ses champs sur la brousse inutilisée au-delà des limites du yir, se font sous sa seule responsabilité et échappent à la compétence du *tengan-sob*.

Telles sont les grandes lignes du système foncier birifor. Il était adapté à une situation, maintenant périmée, dans laquelle une population peu nombreuse disposait de vastes étendues de terre. L'équilibre entre l'homme et le milieu, entre la situation démographique et les possibilités culturelles, était assuré par une culture de type extensif qui, pour un minimum d'efforts, permettait bon an mal an, de garantir la subsistance de tous. L'homme, en s'adaptant au milieu, n'éprouvait nul besoin de consolider ses droits sur des terres qui, après épuisement, pouvaient facilement être remplacées par d'autres, plus fertiles.

Depuis lors, l'accroissement de la pression démographique, provoqué par l'arrivée continue d'immigrants, eut pour effet de réduire les surfaces cultivables et, par conséquent, d'inciter le paysan, pour éviter l'épuisement de ses terres, à y incorporer plus de travail. Cet effort supplémentaire exigé de l'homme pour mieux maîtriser le milieu et le plier à ses besoins accrus, eut pour conséquence d'une part, de rendre permanentes les cultures installées sur les emplacements les plus favorables et les mieux aménagés, et d'autre part, de consolider jusqu'à les rendre proches de notre droit de propriété, les droits d'usage temporaire qui s'exerçaient sur ces champs permanents.

Ceci explique qu'à Diépla, il est possible de distinguer deux types de tenures qui, en hivernage principalement, s'inscrivent avec précision dans le paysage. L'une, traditionnelle, à base communautaire, s'applique aux champs de brousse auxquels s'associent les quelques rares lambeaux de terres cultivables qui s'étendent sur le rebord des plateaux : ces parcelles, aux contours souvent indécis, comme tracés à la hâte, cultivées une année, abandonnées la suivante, ne font pas l'objet d'appropriation privée. L'autre tenure, d'origine plus récente, à base plus individualiste, et qui intéresse une bonne partie des exploitations de Diépla, affecte les *saman*, les *ba* et les *tintiao* ; ici, les limites sont plus précises : fossés de drainage, étroites laisses de graminées, sentiers et rigoles séparent sans ambiguïté possible les différentes « propriétés » (1).

L'examen de la carte foncière et des aires cultivées, dressée pour le territoire de Diépla, rend sensible l'étrange complexité de la situation foncière : discontinuité du terroir partagé en trois grands domaines éminents, fractionné en « propriétés » individuelles d'étendue variable (carte h.t. III).

Nous ne reviendrons pas sur les incertitudes quant au finage du territoire de Diépla : précises à l'est et au sud, les limites du village sont assez incertaines sur ses marges occidentales et nord-orientales. A constater les indications fort contradictoires fournies par nos informateurs et par le chef de terre lui-même, on peut mettre en doute leur existence même. C'est ainsi qu'entre Diépla et Tiéka, une frange de terres non-appropriée, tient lieu de « frontière » entre les deux territoires. Il serait vain de rechercher dans l'étude des terroirs africains des précisions de type cadastral dont le paysan n'éprouve nullement le besoin.

Plus singulière et plus significative est cette dissociation du territoire de Diépla en deux ensembles d'étendue très inégale, séparés par l'avancée méridionale des champs de Diangara et de Koro. Rien, dans les conditions physiques du milieu, ne justifie cette coupure. Tout semble s'être passé comme si les gens de Diangara plus rapides, et plus actifs, avaient, dans la conquête des riches terres alluvionnaires, pris de vitesse ceux de Diépla.

Mais, pour expliquer cette situation foncière originale, il faut faire appel à l'histoire locale. Nous pouvons, d'après les informations recueillies sur place, mais surtout d'après les renseignements empruntés aux travaux de H. LABOURET, la diviser en trois étapes principales : l'époque précoloniale marquée par le début de l'immigration birifor dans la région jusque-là occupée par les Lobi ; l'époque de la colonisation française (1900-1945) qui entraîne plusieurs mouvements de repli des immigrants sur la rive gauche de la Volta, suivis de nouvelles vagues d'arrivants ; enfin, l'époque actuelle qui connaît une certaine stabilité.

(1) G. SAUTTER (1962), développe fort bien cette idée que "l'occupation foncière n'a de force juridique réelle et de précision sur le terrain . . . qu'à la mesure de la densité humaine qui fait ou ne fait pas du sol un bien limitatif des autres biens" (p. 6).

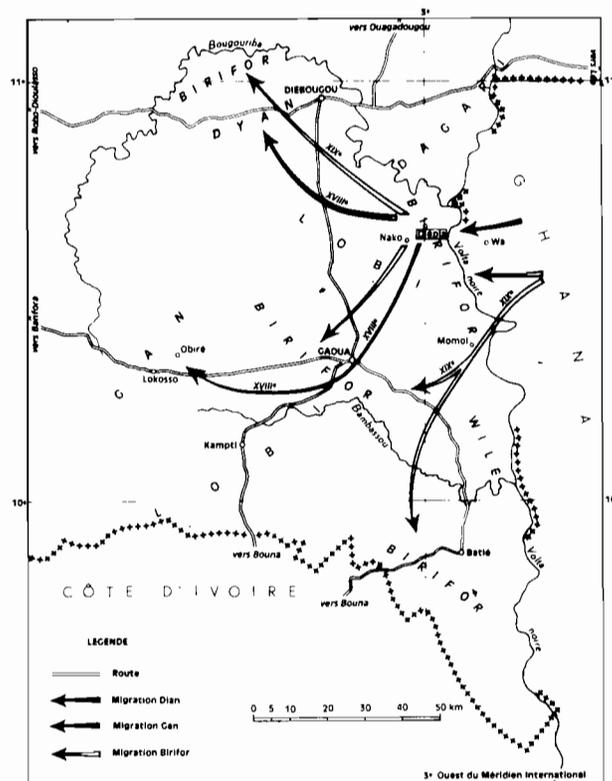


Fig. 31 – Migrations gan, dyan et birifor

IV. L'HISTOIRE LOCALE

a) L'époque précoloniale (fig. n° 31)

La région de Nako-Dapola-Hemkoa fut, au cours des siècles derniers, un important point de passage pour des populations venues de l'est qui, poussées par les invasions dagomba, la disette et vraisemblablement le besoin de terres nouvelles, traversèrent la Volta.

D'après H. LABOURET (1), les Gan (2) et les Dyan se fixèrent dans cette région au cours de la première moitié du XVIII^e siècle. Aux alentours des années 1760-1770, les Lobi les en chassèrent : les premiers se dirigèrent vers l'ouest où ils fondèrent le village de Gaoua (Gan-oua : chemin des Gan), puis, à nouveau refoulés, ils s'établirent plus loin, toujours à l'ouest, à Lorosso et Loropéni où on les trouve aujourd'hui regroupés en petits hameaux. Les Dyan, pour leur part, s'enfuirent vers le nord et vers l'ouest où ils créèrent entre autres, le village de Diébougou (nom donné par les Dioula : Dyan-Bougou : village des Dyan).

Pendant près d'un demi-siècle, les Lobi colonisèrent le secteur de Hemkoa. Ce n'est qu'à partir de 1830 ou 1840 que les Birifor, ces « attardés du rameau lobi » selon LABOURET, venus de Tyar, près de Wa au Ghana, s'infiltrèrent sur la rive droite de la Volta Noire, se mêlant plus ou moins aux Lobi. Ceux-ci, à cette date avaient probablement commencé d'évacuer la région aux terres trop

(1) LABOURET (H.), 1958, pp. 29-30.

(2) A partir de renseignements récents (recueillis à Obiré et dans la région de Nako en 1972), il est peu probable que les Gan soient passés par Nako.

difficiles pour leurs techniques agricoles rudimentaires, attirés vers l'ouest par les sols sablonneux d'arènes granitiques se prêtant mieux à leurs façons culturales archaïques (1).

Les chefs des premières familles d'immigrants s'attribuèrent les vastes espaces abandonnés par les Lobi et le pouvoir de juridiction correspondant : à Diépla (voir carte h.t. 3), l'aïeul de Byété (ferme n° IX), apparenté à la famille de Naba Da, devint ainsi le *tengan-sob* des lieux. Bientôt deux autres familles se joignirent à celle de Byété dont les chefs, l'aïeul de Bendar et celui de Guessir, reçurent des lots importants, visibles sur la carte foncière. Il est probable que les terres attribuées au grand-père de Guessir étaient déjà à cheval sur deux localités : Diépla au sud et Tiéka au nord ; le découpage actuel des domaines « éminents » nous en révèle les limites méridionales. Durant les 50 ou 60 années qui précèdent l'arrivée des troupes françaises, il est probable que d'autres familles, attirées par la fertilité des bas-fonds (2) viennent peu à peu s'établir aux côtés des premiers immigrants. Toutefois, à cette époque, l'extension des exploitations ne doit pas dépasser vers l'ouest la corne occidentale du plateau de Diangara : au-delà en effet, sur le talus du plateau de Nako, est installé un hameau lobi dont les ruines, en 1966, étaient encore apparentes. Les Lobi n'auraient quitté cet emplacement qu'au début du siècle, vers 1910-1915.

A l'époque, ces « villages » birifor ont une fort redoutable réputation : les querelles entre yir, entre patrilignages ne sont pas rares, dégénéralent fréquemment en batailles rangées entraînant mort d'hommes... qu'il convenait de venger à la première occasion. Ces sortes de vendettas en cascades où les femmes et les enfants ne sont pas épargnés créent un climat d'insécurité bien connu des Dioula qui évitent le « Lobi ». BINGER lui-même, lors de son long périple à travers la future Haute-Volta, choisit un itinéraire qui ne traverse pas cette région (3). Le livre de poste du Cercle de Gaoua relate nombre de violences et d'incidents sanglants : ainsi, entre le 19 septembre et le 23 novembre 1925, 7 rixes entre Birifor sont signalés à l'administration, qui ont fait au total 6 morts dont 1 femme et 2 enfants, et une vingtaine de blessés (4). Et ceci se passait alors que la présence française s'efforçait depuis une trentaine d'années, de pacifier la région...

b) La colonisation française

L'arrivée des Français (prise de Diébougou et création du poste militaire en 1897) va profondément perturber les conditions de vie des Birifor et provoquer leur départ massif sur la rive gauche de la Volta où le poids de l'occupation anglaise est nettement moins lourd : l'impôt de capitation n'est pas exigé des populations autochtones et les travaux effectués pour l'Administration sont largement payés, alors que du côté français, ils ne sont que « récompensés ». Le poste militaire de Gaoua est créé en 1903, celui de Nako quelques années plus tard ; la délimitation des frontières entre colonies française et britannique est tracée en 1903.

Dès lors, la lourde administration française s'installe dans la région. Ses tentatives pour imposer la paix aux populations « remuantes » que sont les Lobi et les Birifor ne rencontrent pas toujours l'assentiment des nouveaux administrés, d'autant qu'elles s'accompagnent de nombreuses corvées et tracasseries : recrutement par voie d'autorité de la main-d'œuvre que nécessitent l'ouverture des routes et la construction des ponts — opérations de recensement des habitants et des têtes de bétail — levée, dès les premières années du siècle, de l'impôt de capitation — enfin, mise en place de chefs de village et de chefs de canton tout dévoués à l'administration française mais mal acceptés par les populations. Incapables de se soumettre, les Birifor, comme d'ailleurs les Lobi, cherchent dans la fuite le moyen d'échapper à pareilles contraintes. Dès qu'un Blanc est signalé dans la région, les gens rassemblent leurs troupeaux et fuient sur les plateaux où ils trouvent refuge, dissimulés dans les

(1) Incapables aujourd'hui encore d'aménager les bas-fonds, les Lobi ne pouvaient se contenter des terres sèches, mais ingrates et trop étroites du bassin birimien.

(2) Il est à peu près certain que les Birifor avaient maîtrisé à cette époque leurs techniques d'aménagement des bas-fonds, ce qui leur permettait la mise en cultures des terres alluvionnaires.

(3) BINGER (L.G.), 1892, t. I, p. 328 : « Il existe également un chemin qui, du territoire des Komono, se dirige vers le Lobi . . . Il aurait été bien intéressant pour moi de visiter les territoires aurifères du Lobi, mais je ne me sentais pas suffisamment protégé pour entreprendre ce voyage » . . .

(4) Archives d'Abidjan, réf. Ouaga — dossier Gaoua (4c), rapp. mensuel administratif, 1925.

foutrés. Les répressions brutales qui, le plus souvent, suivent les crimes ou les règlements de compte entre autochtones, et qui sont exercées par les troupes contre les villages, comme les dures représailles qui sanctionnent les tentatives de résistance, achèvent de décourager les habitants. La plupart des familles abandonnent la région et repassent le fleuve pour retourner dans leur village d'origine, du côté anglais.

A Diépla, les yir sont abandonnés les uns après les autres. Les parents de Bendar et de Guessir laissent là fermes et terres et le chef de terre lui-même décampe. Il ne reste plus qu'un yir habité : celui de Dodéna, père de Naba Da. Après quelques années (1908-1910), la pénurie de terres et les disettes qui sévissent dans la colonie anglaise, conséquences d'une forte pression démographique, incitent les Birifor à revenir du côté français où le calme est revenu. Par petits groupes, les familles se réinstallent, élevant de nouvelles demeures. Le tengan-sob, de retour lui aussi, reprend ses fonctions. Mais les nouveaux venus n'appartenant pas, pour la plupart, aux lignages des premiers occupants, le chef de terre leur accorde des droits de culture sur les terres abandonnées de Guessir et de Bendar, tout en réservant à ces derniers une sorte de droit éminent sur les terres qu'ils détenaient avant l'exode.

Par suite, si le cadastre du territoire de Diépla subit alors de profondes modifications consécutives à l'arrivée de nouvelles familles et à l'attribution qui leur fut faite de nouveaux droits de culture, il n'en reste pas moins que les droits de deux des premières familles fondatrices, celles de Guessir et de Bendar, se trouvèrent en quelque sorte réservés, et ceci, il faut le noter, en contradiction absolue avec le principe fondamental du droit foncier birifor qui veut que l'abandon d'une terre entraîne l'extinction de tout droit sur cette terre. Pour expliquer cette anomalie, on peut penser qu'un abandon involontaire et justifié par des circonstances exceptionnelles, ne produit plus la déchéance des droits de l'utilisateur.

La période qui suit et se prolonge jusqu'en 1946, est marquée par une forte instabilité démographique. La guerre de 1914-1918 impose aux Colonies un effort de production exceptionnel et le paysan se voit contraint de cultiver l'arachide et le coton, de ramasser les noix de karité et d'exploiter les lianes à caoutchouc (*Landolphia senegalense*). Ces nouvelles contraintes provoquent un mouvement de panique qui se solde par le départ de nombre de familles qui, une fois encore, trouvent refuge en Gold Coast. En 1928, la situation est loin encore d'être rétablie, puisqu'à cette date, on peut relever dans les rapports mensuels des Services administratifs de Gaoua les notations suivantes : « Le recensement du canton de Hemkoa accuse un dépeuplement progressif des localités voisines de la frontière anglaise. C'est ainsi que le groupe de villages de Boukoro (à l'est de Diépla) est en diminution sensible. Un village, celui de Soum (105 imposables) a demandé de passer en bloc sur le territoire anglais » (1).

Cependant, quelques chefs de famille, plus souples ou plus habiles, profitent de la présence française pour élargir leur domaine : les habitants de Diangara, de Koro et, à Diépla, la famille de Dodéna étendent leurs exploitations sur les terres de bas-fonds situées dans la vallée occidentale, aux dépens du hameau lobi installé sur le talus du plateau de Nako. Des rixes et des razzia incessantes menées par les Birifor ont finalement raison des Lobi inférieurs en nombre ; abandonnant définitivement leurs terres et leurs habitations (1910-1915), ils se replient sur Nako. Plus actifs, les cultivateurs de Koro et de Diangara poussent rapidement leurs aménagements vers le nord-ouest, abandonnant aux gens du yir de Dodéna les terres alluviales situées au-delà. Accru de quelques dizaines d'hectares, le terroir de Diépla prit dès cette époque cette forme discontinue qui surprend de nos jours. Plus tard, lorsque les nouveaux venus manifestèrent le désir d'ouvrir des ba vers l'aval, ils se heurtèrent à l'opposition tenace des Lobi dont le veto n'était toujours pas levé en 1972.

Ce rapide aperçu historique nous permet de mieux appréhender maintenant le problème du découpage foncier qui s'observait à Diépla en 1965.

(1) Archives d'Abidjan, réf. Ouaga, dossier Ouaga X/2 : - 424, rapp. mensuels de 1928.

c) Le « cadastre » de Diépla en 1965 (Carte h.t. 3)

Sur les 18 habitations que compte Diépla, 16 abritent une exploitation agricole, les cases n° XVIII et XIX étant, la première occupée par un commerçant mossi établi dans le pays depuis 1962, la seconde, réservée aux visiteurs de passage.

Trois d'entre elles sont habitées par des familles dont les chefs appartiennent au lignage de Naba Da et qui sont établies sur leurs propres terres : Londouté et sa famille occupent le yir VIII, Sié-1 le yir VII et Kwébaté, fils de Yorba, le yir IV ; le chef de terre, Biyerté et Douyité, tous deux proches parents de Naba Da, occupent respectivement les yir IX et XV, et cultivent eux aussi des terres qui leur « appartiennent ».

Deux autres yir sont occupés par des descendants de Naba Da, détenteurs seulement de droits de cultures : Sié-2 (yir II) est même son propre fils mais, à la suite d'une querelle qui l'opposa à son père, il quitta son toit dans les mêmes conditions que Bwémonté (1) ; établi d'abord à Koro, il revint à la mort de son père s'installer sur les terres de Bendar. Sansan (yir V) est le petit-fils de Naba Da par sa mère Trédium, mais, ne pouvant prétendre aux terres de son grand-père maternel, il dut lui aussi emprunter quelques parcelles à Bendar (fig. 32).

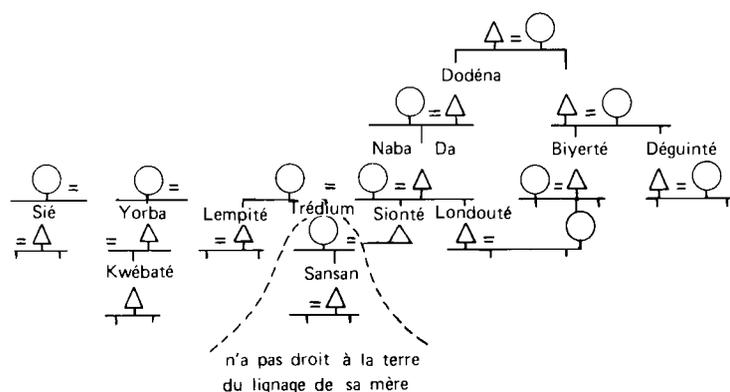


Figure 32

Des 9 chefs d'exploitations restants, 4 sont nés à Diépla : ils tiennent de leurs parents des droits de cultures sur les terres de Tiéka, Hemkoa et Bouloumbié qu'ils ont cédés à des exploitants de là-bas et ils ont emprunté des terres à Diépla. Les 5 autres ne sont établis ici que depuis 10 ou 15 ans, et ils ont conservé dans leur région d'origine quelques champs qu'ils mettent encore en cultures : les yir I, III, IX exploitent des terres concurrentement à Diépla et à Bouloumbié ; les yir XII et XIII ont ouvert leurs champs sur les terroirs de Hemkoa et de Divon tout à la fois. En revanche, il faut rappeler que Londouté, Byété et Douyité, détenteurs de terres à Diépla, se trouvaient en 1964 et 1965 dans l'obligation d'ouvrir leurs champs de brousse à l'ouest de Hemkoa et sur Bouloumbié.

Cette énumération qui n'a rien d'exhaustif (2) n'a pour but que de souligner la profonde complexité de la situation foncière tant à Diépla que dans les villages voisins. La carte III qui constitue en quelque sorte le cadastre de Diépla pour l'année 1965, est un essai d'interprétation des données foncières (simplifiées), telles qu'elles se présentaient en fin d'enquête.

Le terroir de Diépla se partage en trois domaines sur lesquels les segments de lignage de Bendar, Naba Da et Guessir exercent une sorte de droit éminent, dérivé de l'ancienneté de leur occupation. Les limites en sont précisées soit par le cours des ruisseaux, soit par des sentiers (au nord). Au-delà des corniches cuirassées qui les bordent en certains endroits, le revers des plateaux, rarement mis en culture, constitue des marges non « appropriées » où les habitants des villages limitrophes (Diépla, Divon, Koro, Diangara et Bouloumbié) peuvent librement ramasser les noix de karité ou cueillir les graines de néré, procéder à la coupe du bois de chauffage ou du bois d'œuvre, faire pâture

(1) Voir p. 109

(2) Primiko (III sur la carte) par exemple, exploite des terres sur le territoire de Nako, mais il s'est toujours refusé à nous les désigner.

leurs troupeaux ou bien encore mettre en cultures quelques secteurs moins ingrats (sur le plateau de Diangara par exemple).

A l'intérieur des aires habitées, les terres détenues au titre du droit de culture sont nettement circonscrites et constituent des « propriétés », souvent de plusieurs hectares d'un seul tenant où les droits d'usage tendent à se consolider (1).

Vers l'ouest, au-delà de l'emprise des fermes, les limites des champs s'estompent : les parcelles cultivées par Primiko (III), Yierbenaté (VI), Da Verma (X) et Tobiétié (XVI) ou même par des étrangers au village le sont à titre temporaire et relèvent du droit de culture défini au début de ce chapitre : une fois abandonnées, elles pourront être reprises par un autre exploitant, avec l'accord du titulaire du droit éminent.

Les terres détenues par le segment de lignage de Naba Da à l'intérieur de l'enclave occidentale située de part et d'autre du pont qui enjambe le ruisseau, constituent un domaine familial collectif. Toutefois, on doit remarquer que si les pentes du talus et le rebord du plateau sont cultivés indifféremment par Sié-1 ou par les gens du yir de Londouté, les terres de bas-fonds sont par contre, partagées en trois secteurs appropriés par les yirsob issus de Naba Da : Londouté en possède la plus grosse part, Sié-1 et Kwébaté (fils de Yorba) se partagent le reste.

Poussant plus loin l'analyse de ces « propriétés », il est intéressant d'examiner, dans le cadre du yir de Londouté dont nous connaissons bien l'organisation interne, la façon dont les terres familiales sont réparties entre les deux yilé qui le constituent (cf p. 81). Or, la carte des domaines fonciers et des aires cultivées en 1965 nous révèle la présence, sur ce domaine familial, non pas de deux, mais de trois exploitations distinctes : Alisoté (fils d'Hélimboté) qui n'a pas encore acquis la dignité de *yakpwin*, se trouve pourtant détenir des champs, comme Lempité ou Londouté qui, eux, sont chefs de yilé. La contradiction toutefois, entre l'analyse sociologique et la situation « cadastrale » du groupe, n'est qu'apparente : elle trahit la situation transitoire d'un ménage qui, bien que faisant partie intégrante d'un yilé de la communauté, se prépare à l'autonomie en se voyant accorder des responsabilités grandissantes dans l'économie du yir ; la superficie des terres attribuées à Alisoté (4,8 ha) est à peine inférieure à celle du domaine confié à Lempité (5,7 ha).

Le saman qui ceinture le yir est partagé en trois secteurs inégaux correspondant aux trois exploitations. Dans le tintiao, seul, Alisoté exploite, à l'est de la ferme, une parcelle isolée. Par contre, Londouté s'est attribué tous les champs de bas-fonds qui, de part et d'autre du ruisseau, font suite à son tintiao.

Dans le domaine occidental, nous retrouvons la même partition du domaine familial entre les trois responsables de l'économie familiale. Si Londouté n'avait, en 1965, cultivé aucun champ sur le talus du plateau, il était le seul à exploiter des terres sur Tiéka.

Cette situation de partage des terres entre les divers groupes de production constituant un même yir se retrouve partout où cohabitent deux ou plusieurs frères mariés : l'aîné seul a le commandement du yir, mais ses cadets conservent ou accèdent à une certaine autonomie en exploitant sous leur seule responsabilité des terres qui leur ont été cédées : c'est ainsi qu'à Diépla, sur 16 yir on comptait, en 1966, 31 exploitations à peu près autonomes (2).

La fragmentation des espaces cultivés en un grand nombre de domaines placés sous la responsabilité d'un chef de ménage convient parfaitement, nous semble-t-il, à la mentalité birifor qui répugne à toute structure autoritaire et centralisatrice, mais elle s'est réalisée aux dépens de l'autorité du yirsob : déjà battue en brèche par l'administration française, celle-ci n'a pu résister aux pressions qui émanaient des chefs de ménage aspirant à une plus grande liberté économique. La récente poussée démographique — sensible surtout ces vingt dernières années — a précipité le mouvement et lui a fait produire une conséquence juridique de grande portée sur le régime de la tenure foncière : la consolidation des droits des exploitants sur les terres qui leur avaient été cédées. En effet, les aires cultivables étant très limitées, la pression démographique a contraint le paysan à accroître la surface de

(1) Ici, les exploitants, bien que titulaires d'un simple droit de culture, tendent, contrairement à la coutume, à consolider ces droits : ainsi Sié-2, qui a reçu de Bendar un droit de culture sur les terres qui circonscrivent sa ferme, cédera ce droit à Primiko (III) ou à Da Verma (X) sur une parcelle de son domaine sans même en avertir Bendar.

(2) Sont toutefois maintenues les obligations que nous connaissons bien : la présentation des récoltes (au père, au *yakpwin*, au *yirsob* ou au *harbilé*) et l'engrangement du mil dans les greniers collectifs.

ses cultures intensives aux dépens de ses cultures extensives. De ce fait, la plupart des champs sont devenus permanents et les droits d'usage temporaire qui s'y attachaient ont eu naturellement tendance à se transformer en un droit consolidé qui s'apparente au droit de propriété, sans admettre toutefois l'aliénabilité ni la prescription.

La disparition presque totale des terres vacantes, la transformation du mode d'exploitation et l'évolution de la tenure foncière ont entraîné l'amenuisement du rôle du tengansob, déjà ébranlé, semble-t-il, par les événements du début du siècle. On constate d'ailleurs une grande confusion dans la « chefferie » de la terre à Diépla. Nous savons en effet que, contrairement aux principes du droit foncier birifor, les descendants lignagers de Guessir et de Bendar ont conservé un droit éminent sur les domaines ayant appartenu autrefois aux fondateurs du lignage, bien qu'ils aient quitté le village depuis près d'un demi-siècle. De sorte que tout se passe actuellement comme s'il existait, en dehors du chef de terre en titre, deux autres tengansob, l'un établi à Tiéka, l'autre à Bouloumbié qui tous deux assuraient encore en 1966 la gestion de leur domaine sur Diépla.

Ceci nous amène à nous demander si les pouvoirs du chef de la première famille birifor installée ici, sur des terres lobi, avaient été reconnus par les deux autres familles birifor — celle de Guessir et celle de Bendar — dont l'implantation fut presque concomitante. Celles-ci furent par ailleurs d'autant plus portées à contester l'autorité du premier tengansob qu'il ne la détenait pas vraiment du contrat direct passé entre le premier occupant d'une terre et les puissances chtoniennes, mais d'une délégation de l'ancien chef de terre lobi, lui-même substitué aux chefs des Dyan, seuls véritables maîtres de la terre. Une autre population, plus hiérarchisée, politiquement mieux structurée, aurait vraisemblablement admis plus facilement les liens de dépendance entre les exploitants du sol et le tengansob et auraient fait produire à cette situation de dépendance des effets plus complets. Au contraire, chez les Birifor dont nous savons le caractère indépendant, voire frondeur, chacune des trois familles fondatrices se considère comme détenant la maîtrise d'une fraction des terres, l'une d'elles bénéficiant tout au plus d'une prééminence réduite sur les deux autres : ainsi, son chef se voit-il reconnaître un rôle de conciliation dans les différends fonciers et d'intercession auprès des divinités de la terre lors d'événements particulièrement graves (sang versé au cours d'une rixe, sécheresse anormale, etc.). Mais la nature même de ses fonctions l'enferme dans une sorte de gardiennage fidèle du contrat religieux scellé autrefois par les premiers utilisateurs de la terre. En limitant son intervention au maintien de l'alliance terre-homme, le tengansob est cantonné dans un rôle de médiation que nous qualifierons de « passive » par opposition à la médiation « active » réservée aux exploitants eux-mêmes. C'est en effet à ces derniers qu'il revient de procéder aux rituels de remerciement et de propitiation en sacrifiant sur leurs propres autels familiaux pour invoquer la protection de la terre et des ancêtres.

La dissociation du culte chtonien, observée en pays birifor, en deux actes, l'un proprement conservateur, l'autre plus dynamique, contribue à amenuiser le rôle du tengansob tandis qu'elle accroît les attributions religieuses du yirsob.

Outre les sacrifices courants (1) qu'il pratique plusieurs fois l'an sur les autels familiaux, le yirsob célèbre des rituels beaucoup plus importants qui réunissent autour du terre sacré élevé par le fondateur du lignage, tous les membres de son patrilignage. Ces rituels (2) destinés à honorer les divinités du sol auxquelles se trouvent associés les mânes des ancêtres, constitue, selon nous, un phénomène d'une importance capitale. C'est la première fois en effet, au cours de nos enquêtes en Haute-Volta, qu'il nous est donné de découvrir une manifestation religieuse rassemblant tous les membres d'un patrilignage, dont la plupart viennent de régions fort éloignées du yir paternel, pour affirmer solennellement, dans un culte dédié à la terre et aux ancêtres, leur appartenance à une communauté vivante et unie. Nous y découvrons aussi toute l'originalité du culte chtonien pratiqué chez les Birifor, culte qui ne se laisse pas enfermer dans les limites étroites du territoire « local » administré par un tengansob, mais s'étend à toutes les terres exploitées par les membres d'un patrilignage. Comment expliquer en effet, la pratique de sacrifices propitiatoires sur un autel souvent éloigné de plusieurs dizaines de kilomètres des exploitations sur lesquelles on espère en recueillir les fruits ?

(1) Nous entendons par là les offrandes destinées à s'assurer la protection des divinités de la terre — protection que l'on invoque avant toute entreprise (semences, voyages, chasses . . .) — ou destinées à réparer une faute commise (interdit transgressé . . .).

(2) Le *tengandan* (voir à la page 100) en est un exemple type.

La grande confusion que révèle l'étude un peu approfondie du système foncier birifor, peut être attribuée pour une part à la complexité des structures socio-religieuses, mais plus sûrement encore à la dégradation progressive des institutions sous l'impact de la colonisation française. Il est bien certain que l'effacement actuel du chef de terre, comme d'ailleurs l'affaiblissement de l'autorité du yirsob, sont l'aboutissement d'une politique acharnée à réduire les pouvoirs traditionnels.

Libérée de certaines contraintes coutumières, mais capable de manifester néanmoins un profond attachement au cadre formel de ses institutions, la société birifor a évolué vers un système plus libéral sans toutefois renoncer à ses traditions. L'éclatement des yir, l'émiettement des exploitations en une multitude d'unités économiques de faible importance, la tendance actuelle à une consolidation des droits d'usage sur la terre, l'évolution de la tenure foncière qui en résulte, la diminution des pouvoirs du chef de terre en matière foncière comme en matière religieuse, l'affaiblissement de l'autorité du chef de famille dans le domaine social et familial, autant de témoignages éloquents de la dégradation d'un système institutionnel qui répond de plus en plus mal aux exigences du moment.

L'étude économique que nous nous proposons d'aborder à présent, essentiellement fondée sur une analyse cadastrale comparative des différents types de champs exploités en 1964-1965 à Diépla, nous sera l'occasion de préciser l'ampleur du désarroi paysan devant l'inadaptation de ses institutions.

B. — ASPECTS DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Dans les premiers chapitres de cette étude, nous avons brossé à grands traits un tableau assez sombre des possibilités naturelles de la région. Les conditions pédologiques et climatiques peu favorables aux cultures, n'autorisent pas l'installation d'une population nombreuse. Et cependant, dans toute cette région frontalière qu'occupent les Birifor, la densité moyenne des habitants dépasse 50 au kilomètre carré, chiffre particulièrement élevé pour l'Afrique des savanes. La médiocrité des facteurs naturels, l'urgence des besoins alimentaires d'un groupe trop nombreux, le caractère très rudimentaire de son outillage et les insuffisances de sa technologie, ont orienté l'activité paysanne vers la production exclusive des cultures vivrières. C'est aux différentes variétés de mil, au haricot et au maïs qui sont la base de son alimentation, que le paysan consacre la plus grande partie de son temps et de ses efforts. Il juge une campagne agricole excellente si elle a rempli ses greniers, éloignant de lui pour un an l'angoisse des « soudures » trop pénibles... Toute l'activité agricole, tous les minutieux aménagements que nous avons longuement décrits n'ont d'autre but que ce projet à la fois humble et ambitieux : assurer la subsistance du groupe. L'impôt sera acquitté en grande partie grâce à l'argent gagné par les jeunes gens sur les chantiers ou les plantations du Ghana ou de la Côte-d'Ivoire. La commercialisation des produits n'est donc pas à envisager ici : tout est consommé sur place ; même l'arachide, dont notre informateur assure que la production servira à régler l'impôt, est en réalité grignotée par petites poignées tout au long des rudes journées de travail, lorsque les ventres sont douloureusement vides.

C'est cette économie de subsistance que nous allons tenter d'analyser. L'absence de données statistiques relatives aux rendements, à la consommation, aux budgets familiaux se trouvera compensée par des cartes de cultures dressées durant les campagnes agricoles de 1964 et de 1965. Elles seront les uniques références à partir desquelles nous tenterons une approche de la situation économique de Diépla.

Mais auparavant, il est indispensable de dresser un inventaire de la démographie et des possibilités techniques, celui des moyens « en hommes et en matériel » de la région...

I. QUELQUES DONNEES DEMOGRAPHIQUES

En 1964, Diépla comptait 254 habitants — 133 de sexe féminin et 121 de sexe masculin — parmi lesquels on dénombrait 8 personnes âgées de plus de 60 ans, 138 appartenant à la tranche d'âge comprise entre 14 et 59 ans et 108 enfants de moins de 14 ans.

Le tableau VIII rend compte de la situation démographique du village de Diépla et du canton de Hemkoa (calculées d'après les cahiers de recensement) par rapport à celle du groupe lobi-dagari et de l'ensemble de la Haute-Volta — déterminées à partir des sondages effectués en 1960-1961 par l'I.N.S.E.E. (1). Les pourcentages relatifs à la population française sont donnés à titre indicatif.

Tableau VIII

SITUATION DEMOGRAPHIQUE DE DIEPLA COMPAREE A CELLES
DE SON CANTON, DU GROUPE DAGARI-LOBI, DE HAUTE-VOLTA (ET DE FRANCE)

Région	Moins de 14 ans	Entre 14 et 59 ans	Plus de 60 ans
(A) Diépla	39,1	57,5	3,3
(A) Canton de Hemkoa	40,6	56,7	4,5
(B) Lobi-Dagari	45	52	3
(B) Haute-Volta	41,7	53	5,3
France	27	55	18

(A) D'après les cahiers de recensement

(B) D'après les sondages INSEE

Ces quelques données qui soulignent la forte proportion des moins de 14 ans et la faiblesse numérique de la troisième tranche d'âge, sont caractéristiques des pays sous-développés. La comparaison de ces données avec les chiffres de référence qui concernent la population française est, à cet égard, fort révélatrice. Une remarque s'impose : si les pourcentages établis à partir des cahiers de recensement pour Diépla et pour le canton de Hemkoa sont proches des moyennes indiquées par l'I.N.S.E.E. pour l'ensemble de la Haute-Volta, une différence sensible peut être relevée entre nos données relatives au groupe birifor et celles obtenues par sondages I.N.S.E.E. pour l'ensemble lobi-dagari. On peut à juste titre s'étonner de cet écart sachant d'une part que l'I.N.S.E.E. a en réalité compris dans ses enquêtes, non seulement les Lobi et les Dagari, mais aussi les Birifor, les Wilé, les Dyan, etc. ; que, d'autre part, toutes ces populations ont un genre de vie tout à fait comparable.

L'explication de cet écart est donc à rechercher dans les méthodes d'enquête utilisées plutôt que dans des considérations qui tiendraient aux populations elles-mêmes. Chacun sait en effet que le but du recensement administratif est de déterminer l'assiette de l'impôt de capitation. Le paysan essaie donc de camoufler un ou plusieurs de ses enfants, leur laissant ainsi une chance d'échapper plus tard à l'imposition... Par ailleurs, il est d'usage assez général dans le monde rural africain de ne pas déclarer les enfants de moins d'un an. La mortalité infantile est si élevée (dans ces régions, 15 à 20 % des nouveau-nés n'atteignent pas l'âge d'un an) que les parents ne voient pas l'intérêt d'une déclaration de naissance qui a tant de chances d'être suivie d'une déclaration de décès.

Pour ces raisons, nous pensons que les chiffres avancés par l'I.N.S.E.E. à partir de sondages réalisés avec toutes les garanties désirables, sont plus proches de la réalité que les nôtres, établis à partir des recensements administratifs (2).

Sur les 254 habitants recensés en 1964 à Diépla, 5 étaient des étrangers originaires de Yako (Mossi) : ce groupe familial constitué du mari, de ses deux femmes et de ses deux filles, ne vit pas de la culture, mais du petit commerce que le chef de famille pratique sur les divers marchés locaux.

Le groupe birifor lui-même ne compte donc que 249 membres, tous cultivateurs, répartis dans 16 fermes, soit une moyenne de 15,5 habitants par ferme. La plus imputante, celle de Londouté (VIII) est forte de 34 personnes, les plus faibles (V et XVI) n'abritent chacune que 5 personnes.

Les 31 yilé que nous avons dénombrés et qui correspondent, nous le savons, à des unités économiques à peu près autonomes à l'intérieur des yir, groupent 8 personnes en moyenne. La

(1) I.N.S.E.E., 1962 (pp. 30, 31).

(2) Dans son rapport détaillé sur l'"Enquête démographique par sondage en république de Haute-Volta, 1960-1961", 1969, l'INSEE donne des précisions sur l'espérance de vie : 32,5 ans dans la région ouest (p. 292), et sur le taux d'accroissement naturel, dans cette même région : il serait compris entre 19,8 ‰ (p. 275) et 21 ‰ (p. 309), suivant les méthodes utilisées, les strates retenues, etc.

population active (de 14 à 59 ans), déduction faite de la famille mossi et de l'infirme, Bobo, qui vit chez Londouté, s'élève à 133 personnes, 72 de sexe féminin et 61 de sexe masculin. La supériorité numérique de l'élément féminin tient au fait que les garçons qui ont du mal à s'installer à Diépla, par suite de la pénurie des terres, ont quitté le village pour s'établir soit au Ghana, soit en Côte-d'Ivoire, soit dans des régions voisines mais moins densément peuplées que Diépla. On peut estimer à une quinzaine environ, le nombre des jeunes célibataires qui ont dû ainsi abandonner leur terre natale.

Il n'est pas rare de constater qu'un yir de 15 personnes ne dispose en hivernage, que de 2 ou 3 hommes en âge de travailler. En saison sèche, il n'en reste plus qu'un, le plus âgé, les autres étant partis s'embaucher temporairement à l'extérieur. Dans ces conditions, outre les tâches domestiques qu'elles assument exclusivement, les femmes prennent une part active au travail de la terre.

II. ORGANISATION DU TRAVAIL ET CALENDRIER AGRICOLE

Si les activités ménagères sont, bien sûr, réservées aux femmes, les travaux agricoles sont répartis entre les deux sexes : les hommes se réservent les tâches les plus rudes tandis que les femmes assument celles qui requièrent moins de force. Cependant, l'entraide entre sexes dans les occupations quotidiennes n'est pas rare ici, alors qu'il est peu fréquent d'en constater ailleurs des manifestations : ainsi, on verra un mari s'occuper gauchement d'un bébé tandis que son épouse prépare le repas ; on pourra voir des jeunes gens puiser l'eau à la rivière, puis aider les jeunes filles à soulever les lourds canaris et à les déposer en équilibre sur leur tête ; on rencontrera des hommes occupés à transporter eux-mêmes les récoltes ou à ramasser du bois dans la forêt...

Bien entendu, l'alternance des saisons réduit ou accélère le rythme des activités. Si la saison sèche laisse aux uns et aux autres un certain répit, l'arrivée des premières pluies impose à tous un rythme de travail intensif.

a) *Les travaux de saison sèche*

De janvier à avril, durant la morte-saison agricole, les hommes occupent leurs loisirs à procéder aux différentes réparations ou consolidations que nécessite le yir au sortir de la saison des pluies, à organiser des chasses collectives, à participer à maintes funérailles ou festivités coutumières. Cependant que les femmes poursuivent leurs activités quotidiennes : préparation de l'unique repas consommé à la tombée du jour, transport de l'eau, approvisionnement en bois de chauffage, cueillette d'herbes sauvages destinées à l'assaisonnement des galettes de mil. A temps perdu, les plus habiles façonnent des poteries, s'adonnent à la vannerie, petites industries dont elles tireront quelques modestes revenus sur les marchés voisins. Tous les trois ou quatre jours — si la récolte a été bonne —, elles se livrent à tour de rôle à la préparation de la bière de mil (*dan*) qui réclame plusieurs jours de travail : durant les deux premiers jours, le mil germé est porté à ébullition dans de grandes poteries pouvant contenir plus de cinquante litres d'eau et installées dans les cours ; le troisième jour, le liquide repose et fermente à l'intérieur de la ferme ; ce n'est que le quatrième jour que, devenu une boisson pétillante, fraîche et peu alcoolisée, il est offert à la consommation, moyennant 60 à 100 cauris la calebasse de 2 litres (15 à 20 francs C.F.A.).

Pour les hommes, c'est aussi la saison où, dans la forêt, ils vont choisir les troncs de vènes les plus droits, les mieux fourchus : une fois coupés et dégrossis, ils serviront à élever la charpente d'une nouvelle ferme, ou à suppléer dans une chambre une poutre défaillante ; le temps où l'on remplace les manches des outils brisés, où l'on façonne des objets de bois taillés à même la masse (bancs, portes, statuettes). Le travail de la forge sollicite les plus industriels : cette dernière occupe un local étroit, noirci par la fumée, toujours accolé à la ferme, mais relégué quelque peu en retrait sous une terrasse de terre battue formant auvent ; le forgeron qui est ici un artisan et n'appartient pas à une caste, répare les outils, en confectionne d'autres à partir de vieux ressorts de camion, produits de récupération. Les plus artistes sculptent même, suivant la technique dite « à la cire perdue », des petits sujets de laiton, de forme humaine ou animale, qui seront utilisés par les « sorciers » au cours de séances divinatoires, serviront d'amulettes aux enfants, ou bien encore de parures aux femmes et, parfois même, aux hommes qui, dans certains cas, portent des boucles d'oreilles...

C'est la saison enfin où le cultivateur peut, tout à loisir, élever, consolider ou reconstruire les murettes de ses champs sur les talus aux pentes rapides, préparer et dresser les clôtures qui protégeront ses cultures...

Mais les premières tornades qui éclatent à la fin du mois d'avril sont le signal de la reprise d'une intense activité agricole.

b) La préparation des cultures

Si les pluies ne sont pas assez abondantes et régulières au début de la saison pour permettre au paysan de procéder à ses semailles, le fond de ses fossés de drainage, le lit de certains ruisseaux sont assez humides pour lui faciliter les opérations de creusement ou d'approfondissement qui doivent être renouvelées chaque année. Des petits barrages sont élevés par endroits : l'eau emprisonnée après chaque « grain » servira à humidifier la terre. Ce sont les enfants que l'on charge de cette besogne dont ils s'acquittent à petites volées de calebasse. Lorsque la terre est suffisamment ameublie, les hommes viennent l'attaquer à la houe et la rejeter sur les berges.

En mai, les pluies sont plus fréquentes : déjà, les paysans les plus actifs entreprennent de briser les mottes durcies qui parsèment la surface des ba et d'ameublir le sol. Ce sont les champs de bas-fonds qui recevront les premières semences dès la seconde moitié du mois de mai lorsque la terre, imprégnée d'eau, noircit et s'écrase facilement sous le pied. Vaguement retournée par les hommes, c'est de la main des femmes qu'elle reçoit la semence. Le geste est rapide et précis : d'un énergique coup de talon, les femmes ouvrent la terre ; sans même se baisser, elles jettent les graines dans l'ouverture qu'elles referment sous la plante du pied. Le plus souvent, le travail se fait sans ordre apparent : ignorant la ligne droite, elles vont et viennent à leur fantaisie, puis retournent sur leurs pas...

Des attardés qui n'ont pu, avant le début de la saison des pluies, achever le débroussaillage du talus, entreprennent de couper à la matchette les rameaux pleins de sève, faciles à abattre, qui seront par la suite brûlés au pied d'arbres inutiles. Puis rapidement, il leur faudra ameublir le sol.

Bientôt, les orages surviennent à intervalles maintenant réguliers, tous les 4 ou 5 jours. Les pousses vert tendre du maïs (*pountyi*) et du gros mil rouge tardif (*berdion*) ponctuent toute la surface des ba. Il faut biner à la hâte les terres argileuses des talus, élever les buttes des poue et des champs gravillonnaires, semer le gros mil rouge (*tyi*) et le petit mil (*dyé*).

À la mi-juin, les ba et les poue sont emblavés. Sur les terres sèches, la femme a complété ses semailles en intercalant du haricot noir (*binda*) ou blanc (*binpla*) entre les pousses de mil qui, trois semaines à peine après la mise en terre des graines, atteignent déjà quelque 10 cm de hauteur. Les mauvaises herbes n'ayant pas encore pris possession de ses champs, le paysan dispose d'un répit qu'il met à profit pour préparer son saman où les plantes rudérales forment un tapis serré. Mobilisés, femmes et enfants apportent le fumier dans des calebasses ou dans de vieux paniers ; il sera répandu devant le front serré des hommes du yir qui avancent en ligne, retournant avec ardeur la terre, y enfouissant à mesure herbes et fumier. Quelques jours plus tard, les femmes viendront ensemercer le secteur attribué à leur mari : maïs, gros mil rouge hâtif (*samba*), petit mil seront ainsi confiés sans ordre, au champ de case. Plus tard, elles y ajouteront un peu de gombo (1) (*ounsalo*) et, sur les bordures des sentiers où il poussera à portée de sa main, la ménagère ne manquera pas de semer le da (2) (*bir*).

Mais les premières tornades qui éclatent à la fin du mois d'avril sont le signal de la reprise pluie s'est brusquement interrompue et, sur les terres sèches, les pousses de mil se fanent au grand soleil de midi ; c'est tout juste si elles parviennent à se redresser à la fraîcheur de l'aurore. Chaque soir pourtant, le ciel s'assombrit à l'est ; le tonnerre gronde dans les lointains, mais aucune goutte d'eau ne vient étancher la soif des plantes menacées de périr. Les yirsob sacrifient sur les autels familiaux, les devins jettent leurs cauris sur le sol, cherchant à y lire la cause de cette calamité. Mais les divinités restent sourdes à l'angoisse des hommes. Quand, après quinze jours de sécheresse totale qui a compromis une bonne partie des cultures, le premier orage éclate avec violence, des trombes

(1) *Hibiscus esculentus* : les jeunes fruits encore verts constituent la base des sauces.

(2) *Hibiscus cannabinus*. Les feuilles nouvelles entrent dans la composition des sauces tandis que la tige fournit une fibre solide utilisée à la confection des cordes.

d'eau s'abattent sur un sol desséché et craquelé : les ruisseaux débordent, des nappes d'eau dégringolent les pentes, entraînant la terre, déracinant les pieds de mil. Dans les bas-fonds, les rives sont submergées, le courant déchausse les mils et les maïs qui n'avaient que peu souffert de la sécheresse et les entraîne avec lui ; en certains endroits, des colluvions sont déposées en couche épaisse sur les cultures qu'elles étouffent.

Dès le lendemain, avec courage, le paysan entreprend de réparer les dégâts : relevant ici les plants couchés par le vent et la pluie, ailleurs buttant, consolidant, relevant ses murettes, dégageant les cultures enfouies sous la terre. De son côté, la femme a repris sa petite calebasse de semences pour confier à la terre ses dernières graines.

En juillet, avec l'installation régulière des pluies, l'herbe envahit les cultures. Il faut, avec l'aide des femmes, se hâter de biner les champs, butter les pieds, achever les semailles : l'arachide et le pois de terre sont rapidement confiés aux sols gravillonnaires des tintiao ou bien encore à une jachère récente vite nettoyée. Le soir, harassé par la rude journée qui s'achève, le paysan trouve assez de courage pour élever, à proximité de son saman, des buttes allongées sur lesquelles il repique quelques boutures de patate douce (*pola*). Reste encore à procéder au démariage du petit mil qui sera repiqué dans quelque champ inoccupé ou dévasté par la précédente sécheresse.

A la fin de juillet ou au début d'août, un nouveau désherbage est indispensable : on en profitera pour butter les derniers pieds de maïs et de mil. Ces derniers travaux qui exigent une certaine célérité sont parfois menés en équipes, avec l'aide de voisins ou de parents et avec la participation des femmes.

c) La « pause » de l'hivernage

A compter du 15 août, le paysan sait que les « jeux sont faits » et qu'il ne lui reste plus qu'à attendre le temps de la récolte qui débutera à la fin de septembre.

A la fin de juillet, pourtant, les enfants se sont empressés de cueillir les premiers épis de maïs, celui qu'on a semé dans les ba au début de mai ; ils les font rapidement griller sur un feu de bois avant de s'en régaler.

Au début d'août, on a pu arracher quelques pieds d'arachide semé précocément sur buttes dans quelque endroit favorisé, et en apprécier les premières graines tendres et succulentes.

Mais ces prémices ne suffisent pas encore à compléter l'unique et maigre repas quotidien. Le mil se faisant rare, les rations distribuées aux ménages tous les trois ou quatre jours, s'amenuisent. On cueille quantité de feuilles de haricot, d'oseille et de da que l'on accomode pour tromper la faim. C'est la difficile époque de la « soudure ». Les petits bergers en brousse, souvent imités par leur père, quêtent dans les futaies quelque racine comestible d'igname sauvage qu'avec précaution ils arrachent au sol ; vite nettoyée, elle est croquée aussitôt. Les rares baies et fruits sauvages qui mûrissent à cette époque, font l'objet de recherches minutieuses. Les gros rats noirs des marais, comparables par la taille à de petits lapins, sont pourchassés, tués à coups de bâton, rapidement dépouillés et grillés sur un maigre feu de bois. Les oiseaux imprudents sont abattus à l'aide de lance-pierres et de frondes.

Si ses cultures désormais lui laissent quelques loisirs, c'est à l'intérieur de sa ferme que le paysan trouve à les occuper. Les premières tornades de mai ont presque inévitablement causé quelques dégâts. Un pan de mur, miné par la pluie, s'est effondré ; parant au plus pressé, on a masqué l'ouverture par une claie de paille mais cette mesure provisoire est une protection insuffisante et il faut reconstruire ce mur. La terrasse n'est plus étanche et les infiltrations d'eau provoquent la chute de paquets de terre. Un poteau vermoulu se fend dangereusement. Il faut réparer, remplacer, reconstruire, colmater les brèches. Les femmes profitent de la présence à la ferme des maris et des garçons pour leur demander quelque service : consolidation de la meule dormante, ouverture d'une porte sur la cour...

A cette époque, il semble que le pays tout entier se laisse glisser dans une sorte d'assoupissement. On ne rencontre plus, comme en saison sèche, les longues théories de femmes, rieuses et jacassantes, en route vers quelque point d'eau ou forêt, attirées vers un marché ou sollicitées par des funérailles. Les cultures, les hautes herbes défendent l'horizon, enfermant les yir dans un univers étroit où les mils et les maïs, hauts de 2 m à 2,50 m tamisent les bruits familiers : c'est à peine si l'on perçoit les arpèges du balafon, le sourd battement des tambours, le cri aigu des femmes qui signalent un récent décès. La cérémonie est d'ailleurs vivement expédiée : après les

condolances à la famille, l'interrogatoire du mort (1), on ensevelit le corps dès le lendemain, remettant à plus tard, après les récoltes, de plus dignes funérailles.

Dès la mi-septembre, les pluies se raréfient : déjà, dans les saman, les lourds épis de mil rouge font ployer les tiges et le maïs arrive à maturité. Il faut défendre les récoltes contre les oiseaux et les singes, tôt le matin et tard le soir.

d) *Le temps de la moisson*

Au début d'octobre, les pluies ont cessé. Dans les lointains, l'orage gronde encore le soir et les nuages obscurcissent la fin du jour pour se dissiper au cours de la nuit. Les rosées sont très fortes, remplaçant les pluies défilantes.

Depuis peu de jours, le gros mil rouge hâtif des tours de cases et tous les maïs sont cueillis et étalés sur les terrasses. Après la pénible soudure, chacun peut maintenant se rassasier des épaisses bouillies jaunes de maïs que les femmes préparent le soir. Le travail ne manque pas à l'intérieur des maisons, non plus qu'à l'extérieur. Il faut réparer les greniers avant d'y serrer les récoltes, en confectionner d'autres, notamment pour les femmes car les bopour, appuyés dans un coin de la cuisine, sont fragiles ; enfumer et détruire les charançons et peut-être les termites à l'intérieur des bokpwin où, régulièrement, ils détruisent une partie des réserves (2) : une journée durant, on fera donc brûler dans les greniers des feuilles vertes de *Bauhinia* (*bon-na*) dont la combustion est entretenue par l'apport constant de braises incandescentes placées au fond d'un vieux canari déposé à l'intérieur du bokpwin.

Le haricot qui occupe, dans l'alimentation du lobi et du birifor, une place de choix, est cueilli de la mi-septembre à la mi-novembre, au fur et à mesure de sa maturité. C'est un travail de femme. En octobre, on déterre l'arachide : les hommes viennent le matin déraciner à la houe le plant touffu qui est retourné, fanes à même le sol, cosses exposées au brûlant soleil où elles sèchent rapidement ; au cours de l'après-midi, les femmes et les enfants viendront procéder à la cueillette et au transport des graines jusqu'à la ferme où elles seront répandues sur la terrasse avant d'être emmagasinées dans les *diébour*, petits greniers en forme d'amphore.

Les premiers souffles de l'harmattan qui grillent tout sur leur passage, font leur apparition à la fin d'octobre, précipitant la maturité des mils. Lorsque les grains durcis croquent sous la dent, le temps est venu de les récolter. A la matchette, les hommes couchent au sol les longues tiges qui forment dans les champs des rangées bien alignées, facilitant l'opération de la cueillette pratiquée par les femmes au moyen d'une lame de couteau large et acérée fabriquée sur place par les forgerons. La technique de l'abattage des tiges présente en outre l'avantage de permettre au troupeau de glaner les dernières feuilles vertes, et, durant la saison sèche, de protéger les sols de l'érosion éolienne. Ce n'est qu'après les premières pluies d'avril que les longues tiges seront mises en tas et brûlées.

Le transport des récoltes est assuré par les femmes et les jeunes filles dont les joyeuses files s'étirent tout au long des sentiers qui mènent aux yir. Leurs lourdes charges n'entament aucunement leur gaîté dont les éclats s'entendent de loin. Les hommes, pour leur part, acceptent avec bonne humeur de rapporter les paniers de haricot ou de pois de terre.

C'est à cette époque de l'année, lorsque les récoltes répandues sur les terrasses sont offertes aux chauds rayons du soleil d'octobre, que le harbilé vient rendre visite aux gens du yir et se réserver quelques belles gerbes de sorgho rouge.

Puis, au fur et à mesure de leur séchage, les épis seront descendus dans les réserves et entassés dans les greniers.

C'est aussi l'époque où les plus courageux, les plus actifs dressent dans les bas-fonds encore humides des clôtures de tiges de mil destinées à défendre leurs petits jardins d'arrière-saison, vastes tout au plus d'une cinquantaine de mètres carrés, où ils sèment le haricot, la courge, l'aubergine, la tomate, l'oseille et le gombo dont les feuilles et les fruits accompagneront les sauces.

(1) G. SAVONNET, 1965, pp. 119-124. Les coutumes birifor et lobi sont très proches ; Pora est à 4 km à l'ouest de Diépla.

(2) La partie de la récolte détruite ainsi peut être estimée au 1/10^e.

Dans le saman, on repique quelques pieds de tabac que l'on a semés pendant l'hivernage dans un petit carré proche de la ferme.

Très vite, en quelques journées, toute végétation se dessèche et jaunit. De lourdes fumées noires se lèvent à l'horizon : ce sont les premiers feux de brousse qui annoncent le début de la saison sèche. Les champs sont désertés. Seules, dans les bas-fonds, quelques équipes de travailleurs s'emploient à déblayer et approfondir les fossés de drainage, en prévision de la prochaine campagne agricole.

Evaluer le temps consacré par le paysan birifor à ses activités agricoles, n'est pas chose facile : peu occupé durant la saison sèche, il se trouve bousculé en hivernage, sollicité alors par mille tâches urgentes ; par ailleurs, il est fort efficacement secondé par ses femmes et ses filles. On peut sans doute estimer qu'il consacre six mois entiers à ses cultures : 3 mois 1/2 (du début mai à la mi-août) pour préparer ses champs et les biner, 2 mois 1/2 en fin d'année (du début octobre à la mi-décembre) pour assurer la rentrée des récoltes. A ce temps de travail, il convient d'abord d'ajouter celui que fournit la femme chargée des semailles, des binages, des moissons et du transport des récoltes (3 mois au total), et, pour être complet, les journées, parfois même les semaines entières que les hommes consacrent à la préparation des champs, au défrichage, à la remise en état des canaux de drainage et des murettes, et qui représentent quelque deux mois de durs travaux.

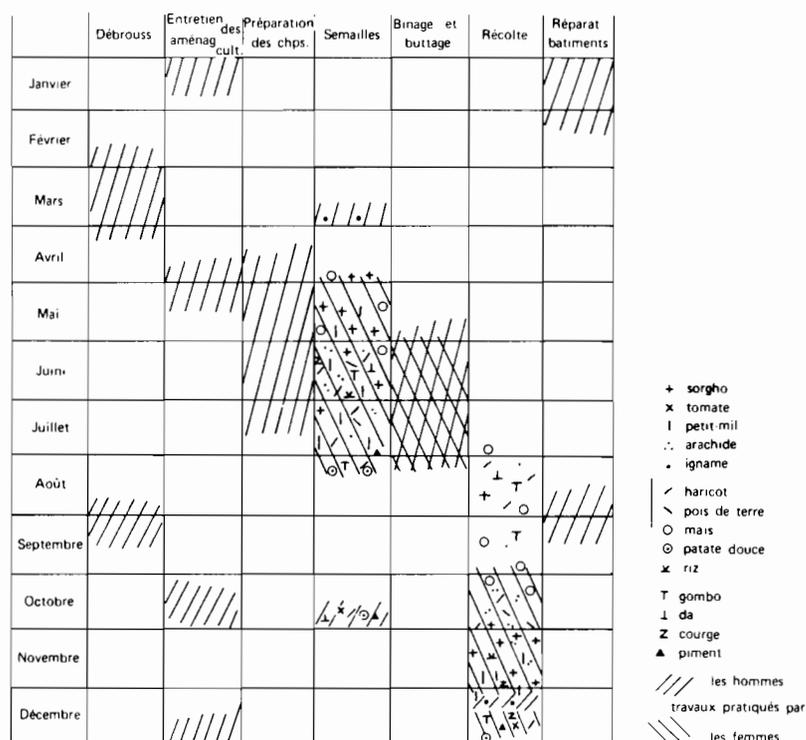


Fig. 33 – Calendrier agricole

Tout compte fait, les travaux agricoles réclament du paysan birifor assisté de sa femme, 11 mois d'efforts, c'est-à-dire autant que le paysan des pays tempérés en consacre à son exploitation (1).

Le calendrier agricole que nous proposons (fig. 33) restitue, au fil des saisons, la succession des travaux répartis par sexes et par productions.

Les travaux de force : défrichage, aménagement des champs (creusement, curage et entretien des fossés, construction des murettes anti-érosives) et leur préparation (ameublissement des sols), et

(1) A titre indicatif, les 20 ha de l'exploitation de Londouté – 11 femmes et 5 hommes – exigeraient, d'après nos calculs, près de 3.000 journées de travail, soit en moyenne 150 journées par ha.

buttage des plants incombent à l'homme. Les semailles, par contre, sont du ressort exclusif des femmes (1). Les binages et les moissons sont des opérations conduites par les deux sexes. Nous remarquons toutefois que la culture des tubercules : patate douce et igname et celle du tabac sont essentiellement pratiquées par les hommes.

Si le début de l'année laisse au paysan quelques loisirs, les trois premiers mois d'hivernage constituent un véritable « goulot d'étranglement » de ses activités agricoles. Alors que fondent les dernières réserves alimentaires, il faut préparer les champs, semer (souvent à plusieurs reprises), biner, butter, repiquer, tout ceci dans un laps de temps très court et au moyen d'un outillage des plus archaïques. C'est en cette période critique que la femme se révèle l'indispensable auxiliaire du cultivateur, le secondant avec efficacité dans ses tâches les plus pénibles, telles le binage des cultures.

Les moissons qui s'échelonnent de la mi-septembre à la fin décembre, pour pénibles qu'elles soient, ne nécessitent pas la même précipitation : elles peuvent attendre quelques jours ou même quelques semaines, sous la garde vigilante des enfants qui, armés de frondes ou de lance-pierres, les défendent de la convoitise des singes et des oiseaux.

III. L'OUTILLAGE ET L'ENTRAIDE AGRICOLE

Pour mener à bien des tâches aussi variées, le paysan dispose d'un outillage archaïque, et néanmoins assez diversifié. Ces outils sont conçus essentiellement en fonction du travail manuel, la culture attelée étant inconnue ici.

Quant à l'entraide qui, bien souvent en Afrique, supplée à l'insuffisance des moyens techniques en permettant d'abattre rapidement, dans une ambiance de fête et d'émulation, les travaux les plus urgents et les plus pénibles, elle est assez peu pratiquée à Diépla.

Le matériel agricole comporte deux séries d'outils : les houes, destinées au travail de la terre, et les instruments tranchants utilisés aux opérations de défrichage (Fig. 34).

Le *kour* est une houe reconnaissable à son manche courbe et à son soc large d'une vingtaine de centimètres. A l'extrémité où s'insinue la soie de la lame, le manche s'épaissit, renforçant la solidité de l'outil et offrant une meilleure prise à la main de l'utilisateur. C'est l'outil indispensable à la préparation des champs — sa large lame permet d'ameublir rapidement de vastes secteurs — au curage des fossés de drainage et à l'édification des buttes d'arachide, d'igname et de patate douce.

Manche droit et soc moins large — pas plus de 10 cm — distinguent le *koulé* du *kour*. On l'utilise pour le binage. Le *toba* en est une variété à lame plus étroite (4 à 5 cm) et plus effilée : le cultivateur s'en sert pour semer l'arachide et le pois de terre, pour repiquer le petit mil et les boutures de patate douce, et pour biner avec minutie ses semis de tabac ou de tomate.

Le *lers*, pour sa part, est un outil à plusieurs usages. Sa lame longue et mince ne s'insère pas dans le manche par une soie, mais se termine par une douille dans laquelle s'introduit le manche. Les deux positions possibles de la lame (dont la longueur atteint une quinzaine de centimètres), permettent de l'utiliser soit comme herminette, soit comme houe.

Le *kwanpua*, dont la lame épaisse et légèrement courbe est fixée au manche par une soie, est une solide hache avec laquelle le Birifor peut abattre des arbres de taille moyenne (B3).

Pour couper les épis de mil, la femme utilise une sorte de couteau de forme triangulaire dont l'un des sommets est pourvu d'un anneau (B1).

Tous ces outils sont fabriqués sur place par les forgerons ; le sabre d'abattis, par contre, est importé d'Allemagne : il est constitué d'une longue lame tranchante, flexible, qui, étroite au niveau du manche, s'élargit progressivement vers l'autre extrémité. Il rend de grands services au cultivateur qui s'en sert aussi bien pour tailler les branches et couper des lianes que pour creuser des trous étroits et profonds (B2).

Avec ce matériel dont l'inventaire est trop vite dressé (2), le paysan entreprend des travaux dont l'ampleur peut surprendre et qui nécessitent une énergie et une volonté peu communes. Il est

(1) Dans la plupart des régions d'Afrique qui ont gardé leur religion traditionnelle, cette activité qui a pour objet de féconder la terre, est réservée aux femmes.

(2) La pelle et la bêche qui rendraient de grands services, sont inconnus du Birifor.

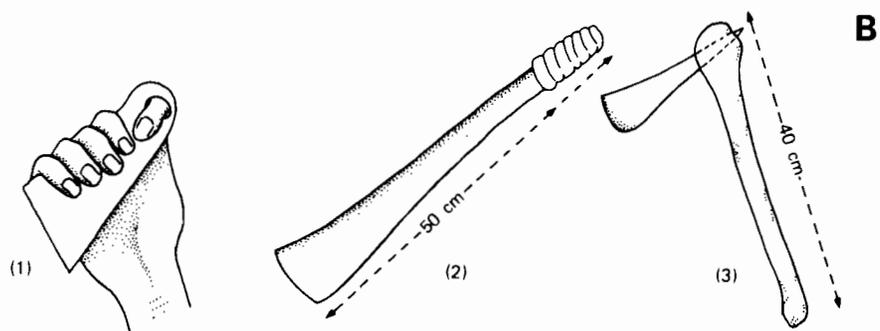
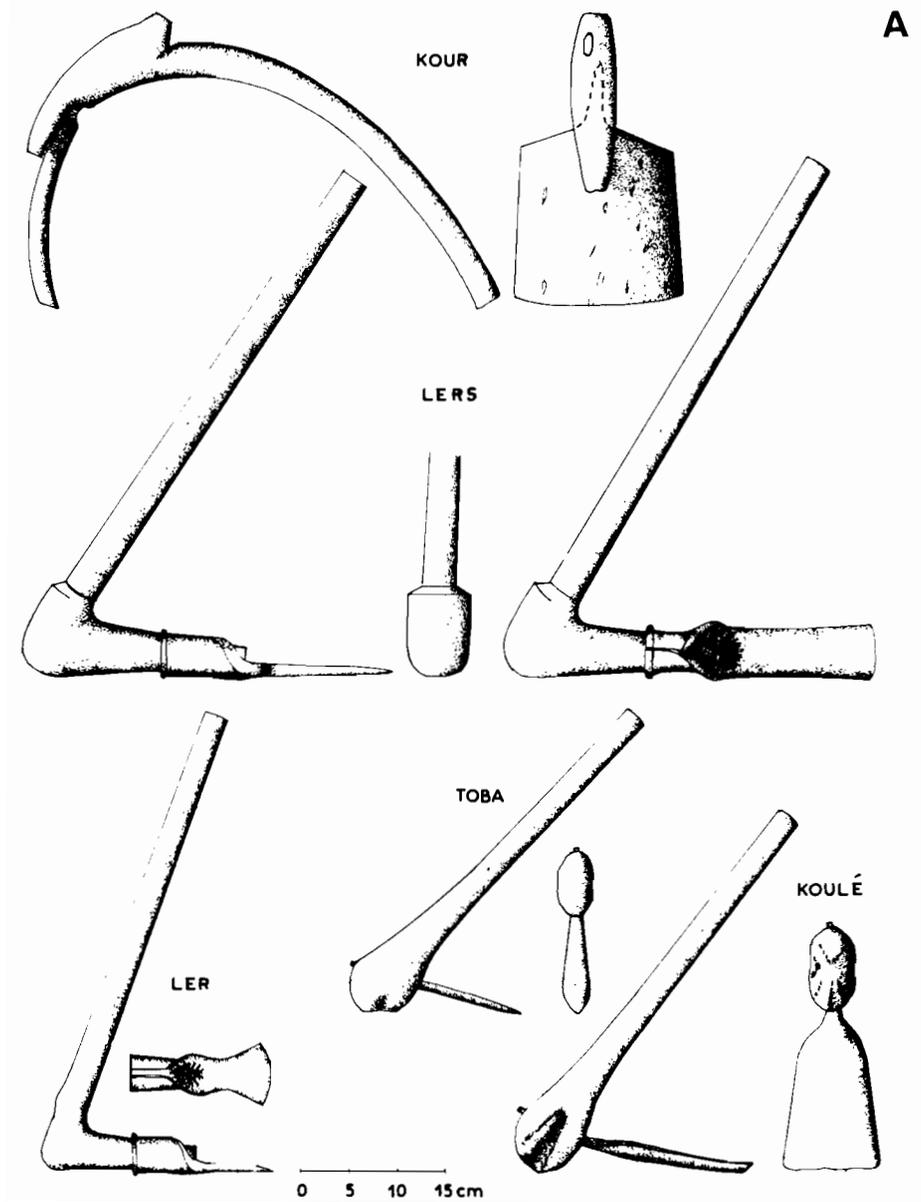


Figure 34
Les outils birifor

vrai que, rompant avec ses habitudes d'isolement, il a parfois recours à l'entraide collective. Il groupe autour de lui une petite équipe de travailleurs, comprenant parfois même des enfants (1), dont la plupart sont des parents appartenant au même patrilignage que lui et qui acceptent, à titre de réciprocité, de venir lui prêter main forte pour les travaux les plus pénibles ou les plus urgents.

Il s'agira soit de défricher un pan de forêt, soit d'approfondir des fossés, soit d'ouvrir un nouveau poue ou encore de biner un champ de mil avant les fortes précipitations du mois d'août. L'activité de l'équipe ne se relâche guère avant la nuit. Les travailleurs accomplissent leur tâche en silence sans balafon ni tambour, avec pour seul accompagnement le choc des houes contre les pierres ou le bruit sourd des cognées contre les arbres.

Tout autre est l'ambiance de travail lorsque l'entraide groupe parents et amis du voisinage pour des tâches moins urgentes : édification d'un nouveau yir, écobuage d'une récente jachère en début d'hivernage ou défrichement d'un nouveau champ en saison sèche. Les participants sont alors plus nombreux ; il n'est pas rare que 15 à 20 travailleurs se rassemblent le matin sur les lieux que leur a fixés le chef d'exploitation. Celui-ci répartit les tâches tout en plaisantant avec les uns et les autres. Un joueur de tambour ou de balafon est souvent là pour encourager les travailleurs et rythmer leurs efforts. De temps à autre, pour se délasser, ces derniers, laissant choir la houe, se redressent, se rassemblent pour entonner un chant ou pour esquiver en riant aux éclats quelques pas de danse qui, en saison sèche, les enveloppe aussitôt d'un nuage de poussière. Puis chacun retourne à sa tâche avec plus d'ardeur. Jusqu'au soir, l'entraide connaît cette atmosphère de fête qui s'achèvera par des libations de bière de mil sur la terrasse du yirsob. Cependant, aucun repas, aucune gratification ne viendra récompenser les participants qui savent pouvoir compter, le moment venu, sur la réciprocité de l'aide généreusement accordée.

Le *kobda* est une forme d'entraide assez proche de la précédente. C'est « l'entraide pour la fiancée » que le jeune homme doit à ses beaux-parents aussi longtemps que la totalité de sa redevance matrimoniale n'est pas versée. Il s'en acquitte par des séjours réguliers d'un ou deux jours dans la ferme de ses futurs beaux-parents au cours desquels il rend quelques services ; mais en outre, une fois l'an, il organise un *kobda* en invitant ses amis — généralement des jeunes garçons de son groupe d'âge — à se joindre à lui pour travailler en équipe les terres de sa belle-famille qu'il prend bien soin de prévenir.

Tôt le matin, les jeunes gens se regroupent sur le champ et se mettent à l'ouvrage avec ardeur. Pour les aider à se rafraîchir un peu, voici un groupe de jeunes filles portant sur la tête de grandes Calebasses pleines d'eau. Alors, saisi d'une franche émulation, c'est à qui se fera remarquer par son habileté à biner le mil, son infatigable courage à soulever les lourdes mottes de terre durcie, par son refus de prendre quelques instants de repos à l'ombre d'un karité.

Le travail ne sera interrompu qu'à la nuit tombante. Exténués, titubant de fatigue, les jeunes gens rentreront au yir, accompagnés par le groupe rieur des jeunes filles, criant et battant des mains, et vantant les mérites de chacun des valeureux travailleurs. A la ferme, un solide repas les attend, puis ils goûteront un repos bien gagné avant de reprendre, le lendemain, le chemin de leurs villages.

L'entraide familiale — patrilignagère — est la plus courante et, aussi, la plus rentable. Les deux dernières formes, bien que traditionnelles, tendent à disparaître. Il n'est pas rare qu'un yir laisse s'écouler plusieurs années sans faire d'invitation aux amis. Et les vieux chefs de famille se plaignent amèrement du caractère parcimonieux de l'aide consentie par les jeunes gens, futurs gendres. Une coopération plus étroite et plus efficace existait, semble-t-il, autrefois, non pas forcément entre habitants d'un même village, mais entre habitants de localités voisines.

Doit-on attribuer l'abandon des pratiques d'entraide, et le recul, sur ce point, de la coutume, à l'introduction d'un courant nouveau de pensée individualiste ? Il est fort possible que les idées nouvelles aient accru ce penchant naturel des familles birifor à se replier sur elles-mêmes. Mais il y a, dans l'exode régulier des jeunes — phénomène autrefois inconnu — une raison tout aussi valable. Les fils, en effet, quittent le pays dès la mi-novembre. Ils ne reverront le village, s'ils reviennent pour la prochaine campagne agricole, que fin mai ou début juin, alors que les travaux battent déjà leur plein.

(1) Les enfants rendent de précieux services en accomplissant des tâches à la mesure de leurs forces : transport de Calebasses d'eau pour humidifier le fond des fossés en cours d'approfondissement, ramassage du petit bois, mise en tas des mauvaises herbes, etc.

Il leur faudra d'abord aider, sur l'exploitation paternelle, à rattraper le temps perdu, puis consacrer une journée ou deux aux champs de leur future belle-famille, puis aider, de-ci, de-là, un ami... A cette époque cruciale de la campagne agricole, tous les bras sont nécessaires à la préparation des cultures, d'autant que les aléas saisonniers — une sécheresse qui se prolonge, une violente tornade — imposent souvent un surcroît de travail dans la mesure où il faut, très vite, réparer les dégâts. Sur une exploitation à peine capable d'assurer sa subsistance, le paysan ne dispose pas de la marge de manœuvre qui lui permettrait de compenser ailleurs les pertes subies ici... Mal nourri, tendu, anxieux, il se dépense sans compter pour gagner une fois encore la rude bataille qu'il engage chaque année pour sa survie ; et l'on conçoit dans ces conditions que s'il trouve parfois le temps d'aller aider l'un de ses frères, il n'ait guère le loisir d'assister voisins et amis, même à titre de réciprocité.

IV. LES CHAMPS ET LES CULTURES

Cette étude est le résultat d'une série d'enquêtes menées au cours des campagnes agricoles 1964-1965 sur l'ensemble des champs cultivés par les gens de Diépla.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler brièvement les caractères spécifiques des quatre variétés de champs qu'utilise le Birifor.

De tous, le saman est le plus aisément identifiable : il forme, sur quelques dizaines d'ares autour de la ferme, une vague auréole circulaire, aménagée et fumée. Ses limites extérieures ne sont pas toujours faciles à préciser : sur quelques mètres, il arrive que l'on passe des cultures permanentes à celles qui ne le sont plus.

Les ba, installés, comme on sait, sur les terres alluviales, ne peuvent, quant à eux, prêter à pareille confusion. Les fossés de drainage qui suivent de part et d'autre de la vallée, la retombée du talus ou la petite corniche de la cuirasse inférieure, séparent sans ambiguïté possible les cultures pérennes de celles, temporaires, que supportent les versants moyen et supérieur. Cependant, tous les champs établis au bord du cours d'eau n'entrent pas forcément dans la catégorie des ba. Les nouvelles parcelles ouvertes par Da Verma, Douyité, Tobilité sur les rives du cours moyen du ruisseau, à l'endroit où elles longent le bas du talus septentrional du plateau de Diangara, sont des poue, périodiquement mis en cultures. (Cartes h.t. 3 et 5). L'absence à peu près totale de dépôt alluviaux sur les berges interdit l'installation de cultures permanentes.

Enveloppant le saman d'une ceinture aux contours imprécis et comme festonnés, le tintiao déploie autour de la ferme une deuxième auréole de champs qui font parfois l'objet de quelques aménagements sommaires — murettes et fossés — lorsqu'ils sont établis sur les pentes accentuées du talus (fermes I, II, III, V, XVI) mais qui ne sont que sporadiquement engraisés par le passage du troupeau ou le parcage des chèvres.

Le poue, enfin, est le champ temporaire par excellence. On l'ouvre le plus souvent sur les sols pauvres des collines schisteuses ou des revers de plateaux ; parfois, sur les sols plus riches mais difficiles à travailler des pentes rapides de talus, encombrées des débris de la corniche démantelée, ou des vallées non alluviales. La plupart sont installés sur les localités voisines : Hemkoa, Tiéka, Divon, Bouloumbié... La surcharge démographique qui affecte le territoire de Diépla a incité le cultivateur à utiliser au mieux toutes les terres du village en y aménageant des champs permanents ou semi-permanents.

L'établissement des poue au-delà des aires habituellement utilisées par les paysans de Diépla a été, pour nos enquêtes, une source de difficultés qui n'ont pu être, toutes, levées. Si, en effet, le relevé complet des champs situés sur le territoire local, fut poursuivi sans trop de peine au cours des deux campagnes agricoles, il en alla bien autrement pour les champs ouverts sur les domaines habituellement mis en valeur par les paysans des autres localités ou faisant partie de leur zone normale d'extension de cultures. En 1964, aucun exploitant n'accepta de nous conduire à l'emplacement de ses poue lointains. En 1965, neuf seulement d'entre eux finirent par accéder à nos demandes ; ce qui explique l'absence totale des relevés de champs situés hors village pour la campagne agricole 1964, et leur récapitulation incomplète pour la campagne suivante (cartes h.t. 4 et 5).

Nous avons cherché à combler ces lacunes. En recoupant tout d'abord les renseignements fournis par plusieurs informateurs, dont il ressortait que la superficie des parcelles non visitées se situait entre 10 et 15 ha, nous avons décidé de retenir le chiffre moyen de 12 ha 5. Puis, il nous a été donné de constater, d'après des observations faites sur les relevés de champs de brousse, que leur superficie en 1965 était à peu près celle de 1964, la partie des terres abandonnées à la jachère étant compensée par une autre, équivalente, gagnée sur la « forêt ».

Mais s'il nous était dès lors possible de calculer, avec une marge d'erreur assez réduite, la superficie totale des parcelles exploitées au cours des deux campagnes, l'absence totale d'informations relatives aux surfaces respectivement occupées par les différentes cultures (aussi bien sur la totalité des champs de brousse hors village que sur ceux non recensés en 1965) nous interdisait de dresser un tableau comparatif des diverses cultures. Il ne nous restait d'autre solution, pour brosser un tableau valable de l'économie familiale birifor, que de restreindre cette étude aux neuf exploitations sur lesquelles nous avons recueilli, pour la campagne agricole 1965, des informations détaillées.

a) Les champs

● Les champs de village

La surface des terres cultivables sur le territoire de Diépla, est de l'ordre de 150 ha. Elles sont partagées en trois domaines sur lesquels chacun des représentants (*so* en birifor) des trois patrilignages fondateurs possède, par voie successorale, le droit « éminent » du premier occupant (1). Au nord, le premier appartient à Guessir : il ne couvre que 15 ha sur Diépla, mais débord largement sur Tiéka. Le second, vaste de 90 ha, est détenu par Londouté et comprend deux secteurs : le plus important (60 ha) se développe à l'est et sur la rive droite du ruisseau, le second forme une enclave de 30 ha de part et d'autre du pont qui enjambe le cours d'eau à la hauteur de Divon. Le troisième domaine revient à Bendar : il couvre 45 ha dans le sud-est du territoire (2).

Le domaine de Londouté est exploité par 5 fermes, groupant 72 personnes appartenant à son patrilignage et qui exercent donc sur les terres héritées du fondateur, un droit que les Birifor appellent *dié* et où le droit de culture se superpose au droit éminent. Ce sont les fermes IV, VII, VIII, IX et XVI.

Les deux autres domaines sont cultivés par les onze fermes restantes (185 habitants) qui ne détiennent sur les espaces qu'elles exploitent que le seul droit de culture, appelé *konéré-pouo* (3) (littéralement : prêter champ), le droit éminent, nous le savons, étant réservé à Guessir et Bendar. Ce type de tenure donne droit aux récoltes (mais pas aux fruits des arbres utiles). Il est, on l'a vu, absolument gratuit, et soumis à la seule condition d'une exploitation effective de la parcelle qui en fait l'objet. Son titulaire est ainsi protégé aussi longtemps qu'il cultive son champ. Mieux, plus il y incorpore de travail, plus il consolide son droit. Ainsi, à l'intérieur du périmètre habité et dans les bas-fonds aménagés, là où la permanence des cultures a en quelque sorte figé les limites des exploitations, les terres intensément cultivées, quelquefois fumées, confèrent à qui les exploite et quel que soit le titre auquel il exploite (*dié* ou *konéré*) un statut juridique très analogue : l'étranger qui exploite continûment et intensivement une terre empruntée, aussi bien que le membre d'un lignage qui cultive la terre possédée par le lignage, finit par acquérir un droit très voisin de notre droit de propriété.

La surface des exploitations qu'affectent ces habitudes culturelles atteint 121 ha — soit 80 % des terres utilisables — dont 58 ha revenaient en 1965 aux tenures de type *dié* et 63 ha aux tenures *konéré*. Cette année-là, les premières cultivaient effectivement 29 ha (50 % de leurs terres) contre 52 ha effectivement exploitées par les secondes (82,5 % de leur domaine).

(1) Voir p. 116.

(2) La surface de chacun des domaines a donné lieu à une évaluation seulement approximative. Il est difficile de distinguer avec précision les limites des terres cultivables de celles qui ne le sont plus.

(3) Pour simplifier, nous désignerons par le terme *konéré* ce droit à la culture.

Il ressort de ces derniers chiffres que les exploitations de type *konéré* pratiquent une culture plus intensive que les autres. La comparaison de la carte pédologique (fig. 8) et celle des domaines fonciers (carte h.t. 3) permet de donner une explication : la majorité des fermes (6 sur 11) du premier groupe sont établies sur les terres riches du talus du plateau de Diangara où quelques aménagements sommaires permettent aux champs de porter, des années durant, des séries de cultures sans risque d'épuisement. Il est aisé de constater, par contre, que tous les tintiao des exploitations du groupe *dié* sont installés sur le glacis pisolithique de piedmont, peu fertile et qui exige de longues jachères (1).

Par ailleurs, on remarque que les descendants lignagers de Naba Da (yir VII, VIII et IV) détiennent la totalité de l'enclave occidentale du village, vaste de plus de 30 ha, qu'ils utilisent en partie pour leurs cultures temporaires, (talus, plateau de Nako), abandonnant ainsi de vastes espaces à la jachère (2).

L'intensification des cultures, particulièrement poussée sur les terres de village appartenant au groupe d'exploitants *konéré*, facilitée par les conditions pédologiques, a été en outre commandée par la nécessité de compenser un net désavantage sur le plan des superficies exploitables ; par tête d'habitant, celle-ci est en effet de 0,34 ha pour le groupe *konéré* contre 0,80 ha au groupe *dié*. Favorisé quant à la surface moyenne exploitable par habitant, ce dernier groupe l'est également quant à l'étendue de ses cultures permanentes, comme en témoigne le tableau ci-dessous :

Tableau IX

CULTURES PERMANENTES ET TEMPORAIRES AMENAGEES RESPECTIVEMENT
PAR LES GROUPES DIE ET KONERE

Groupe	Population	Permanents			Semi-perman. TINTIAO	Temporaires POUE	Total
		SAMAN	BA	Total			
DIE	72 (28 %)	3,4	11,7	15,1 (52 %)	6,4 (22 %)	7,5 (25 %)	29 (99 %)
KONERE	185 (72 %)	9,6	6,3	15,9 (30 %)	25,6 (49 %)	10,5 (20 %)	52 (99 %)
Total	257 (100 %)	13 (16 %)	18 (22 %)	31 (38 %)	32 (39 %)	18 (22 %)	81 (99 %)

Plus de la moitié des espaces exploités au titre du droit *dié* sont, on le voit, cultivés en permanence sur les terres amendées des saman et sur les sols riches des ba, contre à peine un tiers (30 %) pour les tenures du type *konéré*. Pour compenser l'insuffisance de leurs champs permanents, ces dernières ont largement développé leurs tintiao qui représentent 49 % de leurs exploitations, contre 22 % au groupe *dié*.

Le tableau IX met également en évidence le caractère intensif des cultures pratiquées par les Birifor sur leurs terres de village : plus d'un tiers d'entre elles (38 %) sont occupées par des cultures permanentes, 39 % sont régulièrement remises en culture après de courtes jachères, et 22 % seulement portent des cultures temporaires.

(1) Voir p.41 et suiv.

(2) L'enclave occidentale du territoire de Diépla nous a posé un problème : à l'exception en effet des *ba* sur lesquels le paysan pratique des cultures permanentes, toutes les autres terres ne portent que des cultures temporaires ; ce sont des *poué*. Du seul point de vue cultural, elles ne répondent pas à la condition d'une exploitation continue et intensive et, de ce fait, ne devraient pas être considérées et étudiées au même titre que les terres de village ayant fait l'objet d'une véritable appropriation, dérivée d'un droit d'usage consolidé. Toutefois, la régularité avec laquelle, chaque année à tour de rôle, les membres du lignage de Naba Da exploitent les terres du talus et du plateau – abandonnant une parcelle épuisée pour ouvrir aussitôt à proximité une terre reposée par une courte jachère – et entretiennent le dispositif anti-érosif, a suffi à leur conférer sur ces espaces (30 ha) un véritable privilège dont nous ignorons l'origine (peut-être un accord avec les Lobi ?) mais qui leur assure plus que la permanence de leur occupation : l'exclusivité de l'exploitation puisque, à notre connaissance, ces terres, même inoccupées, n'ont jusqu'ici jamais fait l'objet d'un prêt.

Et cependant, malgré un besoin de terres très évident, il reste à Diépla des terres vacantes puisque, les 16 yir n'exploitent au total que 121 ha des 150 ha de terres utilisables. Il reste donc 29 ha à la disposition d'utilisateurs éventuels (1) ayant sollicité et obtenu l'accord du *so*. En 1965, cinq cultivateurs de Diépla, deux de Bouloumbié, un de Diangara avaient mis en culture dans la vallée moyenne du ruisseau qui longe l'avancée du plateau de Diangara, 8 parcelles couvrant au total 12 ha. (8,2 ha revenant aux exploitants de type *konéré*, 0,8 à ceux de type *dié* et 3 ha aux étrangers).

Il faut noter aussi que Londouté avait emprunté à Bendar 1,2 ha de terre située dans la partie méridionale du domaine de ce dernier (rive gauche du ruisseau).

Les quelques chiffres présentés dans le tableau X soulignent la place relative des deux types de tenure pratiqués sur le territoire de Diépla : 48 % des domaines stables (2) appartiennent aux exploitants de type *dié* contre 52 % aux détenteurs d'une tenure *konéré* qui comptent cependant près des 3/4 de la population (72 %).

La part prépondérante qui revient à l'ensemble des cultivateurs de type *dié* leur a été assurée, il est vrai, par l'occupation récente de l'enclave occidentale gagnée sur les Lobi. Avec ses 30 ha, elle représente 51 % de la totalité de leurs domaines. (Le lignage de Naba Da qui l'utilise en partie pour ses cultures temporaires, dispose avec le reste d'espaces libres suffisants pour se dispenser d'en emprunter ailleurs). Ceci explique d'une part la faible étendue de leurs champs « hors domaine stable » (2 ha contre 8 aux exploitants *konéré*), d'autre part l'avantage certain qu'ils détiennent sur le plan des surfaces moyennes cultivées par habitant.

Tableau X

PLACE RELATIVE DES DEUX TYPES DE TENURE PRATIQUES SUR LE TERRITOIRE DE DIEPLA

Types de tenure	Population	Surface des domaines stables	Surfaces cultivées sur domaines stables	Surfaces cultivées hors propriété	Surface totale cultivée	Surface moyenne cultivée par habitant
	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage	
Dié	72 hab. (28 %)	58 ha (48 %)	27 ha (38 %)	2 ha (20 %)	29 ha (36 %)	0,4 ha
Konéré	185 hab. (72 %)	63 ha (52 %)	44 ha (62 %)	8 ha (80 %)	52 ha (64 %)	0,28 ha
Total	257 hab. (100 %)	121 ha (100 %)	71 ha (100 %)	10 ha (100 %)	81 ha (100 %)	0,34 ha

De ces différentes données numériques, il ressort quatre points essentiels à retenir tant ils sont caractéristiques des modes d'occupation du sol et des types d'exploitation à Diépla :

1) l'importance des terres sur lesquelles s'exerce un droit d'appropriation devenu permanent et que nous appelons « domaine stable » (4/5 des espaces utilisables — 121 ha sur 150);

2) la position éminemment avantageuse qu'occupent les communautés familiales issues des lignages fondateurs : ne groupant que 28 % de la population, elles ne détiennent pas moins de 48 % des espaces exploitables, et une égale proportion des meilleures terres ;

3) le caractère intensif ou semi-intensif des cultures : 38 % des terres sont utilisées de façon permanente et 39 % de façon semi-permanente ;

(1) Les 29 ha de terres cultivables restants sont, par leur situation même, difficiles à utiliser : talus (N-NW du plateau de Diangara) à pente raide (25 à 30°) encombrés d'énormes débris de cuirasse, bords du ruisseau marécageux et fréquemment inondés.

(2) Nous appelons domaine stable l'ensemble des champs permanents, semi-permanents et des jachères temporaires généralement groupés autour des fermes — et sur lequel, à l'intérieur de limites que les habitudes culturelles ont figées, le paysan exerce ce droit d'appropriation que nous avons tenté de définir p. 139.

4) la faiblesse des superficies moyennes exploitées par habitant : 0,34 ha.

Ce dernier chiffre situe fort bien la précarité de l'économie paysanne. L'insuffisance des terres — 26 ha seulement restent disponibles, et ce ne sont pas les meilleures! — incite le cultivateur de Diépla à rechercher, hors des limites du territoire local, les champs qui assureront le complément de ses besoins vivriers.

● Les champs de brousse

La presque totalité des exploitations de Diépla — 14 sur 16 (1) — se sont trouvés dans la nécessité d'ouvrir des champs de brousse sur le territoire des localités voisines : Bouloumbié, Hemkoa, Tiéka, Divon et Nako. Deux d'entre elles ont dû les ouvrir sur des terres plus éloignées encore ; Sié (II) qui a vécu 30 ans à Lemka avant de revenir sur les terres de ses ancêtres (2) a gardé là-bas le champ qu'il avait ouvert sur les pentes fertiles de la colline birrimienne. La distance de sa ferme à son poue étant trop importante pour qu'il puisse effectuer ce parcours quotidiennement, il a construit sur son poue un petit abri en pisé dans lequel il séjourne à l'époque des travaux urgents.

Pour des raisons analogues, Sansan (V) continue à exploiter le champ de brousse qu'il avait ouvert à Mara, à 4,5 km au nord-est de Diépla.

Lorsque le champ n'est pas trop éloigné de chez lui (moins de 4 km) l'exploitant s'y rend le matin et regagne sa ferme à la nuit. Un petit abri (*gour*) en paille, de forme conique, lui sert de refuge contre les averses, de remise pour abriter ses récoltes ou ses outils.

Examinons rapidement les opérations de mise en valeur d'un morceau de brousse et la durée de son exploitation, fonction surtout de la nature du sol. Les opérations de défrichage et de débroussaillage peuvent se faire à deux périodes différentes : en août, lorsque la cognée pénètre facilement dans le bois gonflé de sève, ou bien en saison sèche lorsque le paysan dispose de plus de loisirs. Ce travail harassant est souvent mené en équipe ; pendant un jour ou deux, voisins et amis conviés à se joindre à la famille de l'exploitant, s'emploient à dégager et à nettoyer l'aire du nouveau champ. Les arbres inutiles et trop volumineux pour être attaqués à la cognée, sont brûlés sur place. Dès les premières pluies, la semence est confiée à la terre. Au cours des deux ou trois premières années, l'exubérance de la végétation nécessite des binages répétés au cours de l'hivernage. Quand, après quelques années d'exploitation, la terre donne des signes d'épuisement et porte des récoltes moins belles, le cultivateur pousse le front de son champ dans la brousse voisine abandonnant les secteurs épuisés à une longue jachère.

La durée des périodes de repos est fonction de la nature des sols et, dans une certaine mesure, des besoins du paysan. Sur les revers de plateaux, le champ, après une ou deux années seulement de culture, doit être abandonné à une longue jachère : 10 ou même 15 ans ; les sols schisteux autorisent trois ou quatre années d'exploitation avant de réclamer le même repos : les sols de piedmont de formation pisolithique, sont fragiles et ne peuvent être mis en cultures, s'ils ne sont pas amendés, que pour de courtes durées : 3 années seulement ; leur régénération par apport de colluvions, ne sera effective qu'après un abandon d'une dizaine d'années ; le talus des plateaux de Nako et de Diangara (versants septentrional et occidental), ainsi que les pentes des collines birrimiennes, aux sols argileux et profonds, sont susceptibles de porter des cultures 4 ou 5 années consécutives avant d'exiger un repos de 8 à 10 ans.

Mais certaines circonstances obligent parfois le cultivateur à abrégé la durée de ses jachères. Pressé par le temps, il arrive qu'il remette en culture une parcelle abandonnée depuis peu, quitte à la rendre au repos l'année suivante.

Pour situer la place des poue dans l'exploitation birifor, nous nous rapporterons aux relevés de champs pratiqués sur les 9 exploitations ayant accepté en 1965 d'être recensées en totalité (Carte V).

A cette date, les neuf yir qui groupaient 143 personnes mettaient en valeur 20,5 ha de champs « hors village » situés sur les territoires de Bouloumbié, Hemkoa, Tiéka et Divon. Ajoutés aux

(1) Le vieux Sié (VII) et Kwebaté (IV) ont suffisamment de terres sur Diépla pour n'avoir pas éprouvé le besoin d'en chercher ailleurs.

(2) Sié (II) est fils de Naba Da. Il s'est enfui du yir paternel vers 1930.

44,90 ha de champs de « village », c'est au total de 65,4 ha de terres que ces exploitations disposent, soit une moyenne de 0,45 ha par personne.

La surface probable de l'ensemble des poue non visités, évalués à partir des renseignements fournis par nos informateurs (1) est de l'ordre de 12,5 ha. Si l'on y ajoute les 36,10 ha que représentent leurs champs de village, on peut évaluer à 48,60 ha les terres exploitées par les 114 habitants des 7 yir restants, ce qui donne une superficie moyenne de 0,42 ha par individu.

Le tableau XI résume ces données.

Tableau XI

SUPERFICIES EFFECTIVEMENT CULTIVEES
(DANS ET HORS VILLAGE) EN 1965 (EN HA)

Nombre de yir	Population	Champs de "village"	Champs hors "village"	Total cultivé	Moyenne/hab.
9	143	44,90	20,50	65,40	0,45
7	114	36,10	12,50	48,60	0,42
16	257 (2)	81,00	33,0	114,00	0,435

● Les surfaces exploitées

Comparons à nouveau, pour cette même campagne agricole, les surfaces respectivement exploitées par le groupe de cultivateurs dié d'une part, par le groupe konéré d'autre part.

Les premiers groupent 5 yir et représentent 72 personnes. Ils exploitent 29 ha de terres sur le territoire « villageois » (3) ; seuls parmi eux, Byété, Douyité et Londouté ont dû ouvrir des poue hors village, les deux premiers sur le territoire de Bouloumbié (3,3 ha), le dernier sur Hemkoa (3,2 ha) (Voir carte h.t. V). L'étendue globale des champs détenus et exploités par le groupe s'élève donc à 35,5 ha, soit une moyenne de 0,48 ha par habitant.

Les seconds rassemblent 185 personnes au sein des 11 yir restants. Ils cultivent 52 ha de champs de village, 12,5 ha de poue non visités et ce qui reste des poue hors « village » que nous avons recensés, c'est-à-dire 14 ha (4) : au total, 78,5 ha donnant une moyenne de 0,42 ha par personne.

Les données que nous livre le tableau XII nous confirment la situation privilégiée dont bénéficient les yir détenteurs de la tenure dié : non seulement ils occupent les parcelles les plus fertiles, mais ils disposent, par tête d'habitant, d'une plus grande superficie de terre : 0,48 ha contre 0,42 ha (5). On est surpris que les exploitants de type konéré n'aient pas réussi, pour compenser l'insuffisance de leurs champs permanents et semi-permanents, à accroître, en nombre ou en étendue, leurs poue « hors-village ». Il est vraisemblable que le paysan rencontre, dans les localités voisines comme à Diépla, la même pénurie de terres libres ou suffisamment reposées. Si cette hypothèse était vérifiée — et elle a toutes chances de l'être — toute la région de Diépla serait placée dans une position de dangereuse surcharge démographique. Le droit général à la terre permet, on l'a vu, à tout paysan

(1) Voir p. 130.

(2) En 1965, la population birifor vivant à Diépla s'élevait à 257 hab., contre 249 en 1964.

(3) Voir tableau X, p. 132.

(4) Ce chiffre résulte de la différence entre la totalité des champs recensés "hors village", soit 20,5 ha et les superficies cultivées par 2 yir du groupe dié (3,3 + 3,2).

(5) La différence ne paraît pas considérable. Cependant, si les exploitants du type konéré disposaient, comme les autres, d'une surface moyenne cultivée de 0,48 ha par habitant, leurs espaces exploités se trouveraient accrus de 11 ha.

Tableau XII

REPARTITION DES DIVERS TYPES DE CHAMPS (PERMANENTS ET TEMPORAIRES)
EXAMINEE A TRAVERS LES DEUX MODES DE TENURE

Tenure	Champs permanents et semi-permanents	Poue "village"	Poue h. "village"	Total	Moyenne/hab.
Dié	21,5 (60,5 %)	7,5 (21,1 %)	6,5 (18,3 %)	35,5 (99,9 %)	0,48
		39,4 %			
Konéré	41,5 (52,8 %)	10,5 (13,3 %)	26,5 (33,76 %)	78,5 (99,8 %)	0,42
		47 %			
Totaux et %	63 (55 %)	18 (15,8 %)	33 (29 %)	114 (99,8 %)	
		44,8 %			

birifor de déborder les limites (tellement incertaines) du territoire local et de mettre en culture l'emplacement de son choix. C'est au nom de ce principe que les gens de Diépla ont établi près du tiers de leurs champs (33 ha sur 114, soit 29 %) sur le territoire des localités voisines mieux pourvues. Il en résulte que la pénurie de terres qui affecte un village — ici, Diépla — s'étend de proche en proche et gagne tour à tour les villages avoisinants ; progressivement, les terres libres sont grignotées par les paysans des villages limitrophes moins favorisés et la surcharge démographique qui ne semblait affecter que les villages à habitat concentré (par exemple, Diangara) s'étend à ceux qui sont pourtant dotés d'espaces suffisants pour leur propre développement : tel est le cas pour Koro, Divon, Tiéka et Bouloumbié.

Dans l'état actuel des choses, les techniques de production ne pouvant être améliorées sans faire appel à des méthodes modernes, l'essaimage de quelques exploitations dans des régions vides d'habitants pourrait fournir un début de solution. Du nord d'Hemkoa jusqu'aux rives de la Bougouriba, la rive droite de la Volta Noire et les secteurs méridionaux de Komo, Talièr, totalement inhabités, pourraient accueillir des émigrants.

Loin de constater une amorce de ce mouvement d'émigration, nous avons assisté à Diépla en 1964 et en 1965 à l'installation de deux nouvelles fermes, dirigées respectivement par Douyité (XV) et Tobilaté (XVI) et de trois nouvelles exploitations entre 1966 et 1972!

● L'évolution des surfaces exploitées au cours des années 1964-1965 (Carte 6)

Dans un cas au moins, l'établissement d'un nouveau yir, s'il a contribué à accroître légèrement les surfaces mises en culture, n'a pas accentué la charge démographique.

Douyité en effet, vivait déjà à Diépla dans le yir de son frère Biyétié (IX) dont il ne se sépara qu'au début de 1965. Après avoir édifié sa propre ferme, il aménagea tout autour, sur une superficie de 1,8 ha, saman et tintiao. Il garda le champ de brousse qu'il cultivait jusque-là et ouvrit en outre une petite parcelle sur la rive gauche du ruisseau (0,5 ha, voir carte 4).

Dans le cas de Tobilaté, il n'y eut pas réellement création d'un nouveau yir puisqu'à la mort de ses parents, il vint relever ce qui restait de leur ferme ; mais, émigrant de Mara (où il vivait chez son oncle maternel) avec toute sa famille, forte de 8 personnes, il accrut d'autant la charge démographique qui pesait sur Diépla. En 1965, il remit en culture, autour de sa ferme, 2,8 ha d'anciennes jachères ; puis, pour compléter son exploitation, il emprunta à Bendar, sur la rive gauche du ruisseau, un morceau de brousse qu'il aménagea sommairement : vaste d'1,4 ha elle s'étend sur le talus et débordé largement sur le revers du plateau.

L'installation de deux nouvelles exploitations a donc nécessité la mise en culture sur Diépla de 6,5 ha de champs nouveaux. Mais, dans le même temps, les terroirs se sont partout modifiés : des parcelles épuisées, abandonnées à la jachère, ont été remplacées par d'autres, souvent plus vastes.

Le tableau XIII résume les changements survenus sur l'ensemble des terroirs du village.

Tableau XIII

CHANGEMENTS SURVENUS DANS LES SURFACES CULTIVEES ENTRE 1964 ET 1965
(SURFACES EN HA)

Années	Nombre de yir et d'habitants	Saman	Ba	Tintiao	Poue (vil.)	Poue (h. vil.)	Total	Moy./hab.
1964	$\frac{12}{249 \text{ hab.}}$	12	17	27	10	33	99	0,40
1965	$\frac{14}{257 \text{ hab.}}$	13	18	32	18	33	114	0,43
	$\frac{+2}{+8 \text{ hab.}}$	+1	+1	+5	+8	0	+15	+0,03

Examinons, par type de champs, les variations intervenues dans les surfaces mises en culture :

●Saman : leur superficie s'est accrue d'un hectare, du seul fait de l'installation des deux nouvelles fermes.

●Ba : quelques parcelles, ici et là, ont été abandonnées, faute de temps ou faute de bras. Ces abandons portent sur 0,70 ha de bonnes terres ; ils ont été compensés par la remise en culture de jachères anciennes (dans la zone habitée) ou par quelques gains sur la brousse voisine (secteur du pont), les aménagements nouveaux atteignant 1,8 ha.

●Tintiao : si quelques lambeaux de tintiao, notamment sur le pourtour des exploitations, sont retournés à la jachère (au total 2,2 ha), des terres ont été récupérées sur les marges des cultures de village qu'on abandonnait jusque-là à la pâture des chèvres et des moutons. C'est ainsi que Yorbinaté (VI) a élargi son *tintiao* de 1,30 ha, Donguité (XI) et Da Verma (X), chacun pour sa part, de 0,40 ha et Prémiko (III) de 0,5 ha. Sié-2 a récupéré 0,6 ha de terres en poussant son champ sur le talus et le revers du plateau de Diangara où il éleva, pour lutter contre l'érosion, une série de solides murettes de pierres. La surface totale des *tintiao* s'est ainsi accrue de 7,4 ha ; déduction faite des nouvelles jachères (2,2 ha), le gain réel pour l'année 1965 s'élève à 5,2 ha.

●Poue : les poue de village moissonnés à la fin de la campagne 1964 ont été, dans leur presque totalité, remis en culture l'année suivante. Quelques parcelles, représentent à peine 0,7 ha ont été délaissées, mais dans l'ensemble, on assistait en 1965 à un accroissement sensible de la surface des champs temporaires. Sur le talus et le revers du plateau de Nako, les successeurs de Naba Da avaient augmenté de près de 3 ha la superficie de leurs poue. Dans la vallée moyenne du cours d'eau, Da Verma (X), Douyité (XV) et Prémiko (III) avaient ouvert près de 2,5 ha de champs. Tobilaté avait gagné 1,4 ha sur le talus, Londouté (VIII) plus d'1,2 ha le long de la route et Bifaté (XIV) 0,7 ha au sud de sa ferme.

Déduction faite des espaces abandonnés au repos, le gain des poue établis sur le territoire villageois avait légèrement dépassé 8 ha.

La forte progression des cultures de villages — elle atteignait 15 % — ne saurait donc être attribuée au seul fait de l'installation de deux yir nouveaux. A notre avis, on doit l'imputer pour une part importante, à la sévère disette qui frappa toute la région après la mauvaise récolte de 1964. Craignant de voir se renouveler semblable catastrophe, le paysan reprit sans tarder sa houe et sa cognée pour ouvrir à la culture des espaces neufs. Il est bien vrai qu'en 1964 la surface moyenne cultivée par habitant avait été très faible puisqu'elle n'avait pas atteint 0,4 ha.

Avant de clore ce chapitre sur les champs de Diépla, il peut être intéressant de dresser un tableau comparatif des surfaces moyennes cultivées en 1965 par diverses catégories d'habitants de ce village birifor et des surfaces moyennes mises en exploitation dans les mêmes conditions par les habitants du village dagari de Pina, installé sur un front pionnier (Pina se trouve à 80 km environ au nord-ouest de Diépla) (1).

Tableau XIV

COMPARAISON DES SURFACES MOYENNES CULTIVEES
PAR POPULATION PRATIQUANT LA CULTURE INTENSIVE ET EXTENSIVE

Village	Surface/habitant	Surface/adulte	Surface/personne active
Diépla	0,43 ha	0,82 ha	1,54 ha
Pina	1,20 ha	2,10 ha	3,75 ha

A la lecture de ces données comparatives, apparaît avec évidence le caractère distinctif de chacun de ces systèmes de culture : intensive chez les Birifor, l'exploitation est extensive chez les Dagari qui disposent d'une surface moyenne cultivée de 2 à 3 fois supérieure à celle de leurs voisins.

b) Les cultures (Cartes h.t. 4 et 5)

L'examen comparatif des deux cartes de cultures nous conduit à deux constatations.

La première est la pauvreté de l'échantillonnage des produits : la plupart des champs portent du mil ou du haricot, cependant que le maïs, l'arachide et le pois de terre n'occupent que des surfaces fort réduites ; quant à l'igname et au riz, on peut assurer qu'ils ne sont là que « pour mémoire ».

L'association des cultures, parfois même leur mélange intime — spécialement dans les saman — est la seconde constatation qui s'impose : l'observateur aura peine à découvrir un champ ne portant qu'une seule culture.

De plus, la comparaison systématique des produits cultivés en 1964 et 1965 sur chacune des parcelles, fait apparaître, dans la plupart des cas, une pseudo-rotation.

● les produits cultivés

1) Le haricot (*bin*) présente deux variétés, l'une noire (*binda*), l'autre blanche (*binpla*). Semé dans la plupart des champs à l'exception des secteurs trop humides des bas-fonds, il s'accommode aussi bien des terres gravillonnaires et sèches des revers de plateaux que des sols fumés du saman. Sa rusticité, la rapidité de sa croissance (90 jours) en font la base de l'alimentation paysanne. On le consomme souvent en grains, simplement bouilli à l'eau ; écrasé au mortier, il sert à la confection de solides bouillies ou entre dans la fabrication de beignets frits au beurre de karité. En période de « soudure » (juin et juillet), ses feuilles nouvelles, cuites à l'eau et pilées au mortier, viennent utilement compléter les maigres rations alimentaires. Plus tard, elles seront utilisées comme condiment dans les sauces qui accompagnent toujours les galettes de mil.

On le sème trois fois dans l'année. Une première fois fin mai ou début juin, ce qui assure une récolte en août lorsque les greniers sont à peu près vides ; une seconde fois en juillet et la récolte interviendra en octobre ; enfin, en septembre ou octobre : il n'arrivera pas à maturité, mais ses feuilles seront utilisées jusqu'en janvier.

Il n'est jamais cultivé isolément, mais toujours en association avec d'autres produits. Sa culture échelonnée, la place variable qu'il occupe dans les associations, sa répartition irrégulière dans un même champ, ne facilitent certes pas le calcul des surfaces emblavées. Néanmoins, on peut sans doute estimer qu'il est semé dans les 2/3 des champs de village et dans les 4/5 des poue.

(1) SAVONNET (G.), 1970.

2) Le sorgho ou gros mil est dénommé *tyi* par le cultivateur de Diépla. La couleur du tégument qui enveloppe la graine permet d'en distinguer deux espèces principales : le sorgho blanc et le sorgho rouge.

La première espèce présente deux variétés. Le *tyipla* qui affectionne les bas-fonds, porte des épis aux grains durs ; le *tyikpwir* préfère les terres plus sèches. Le paysan manifeste très peu d'intérêt pour cette céréale qui occupait encore quelques ares en 1964 mais dont la culture avait été abandonnée en 1965. Cette absence d'intérêt s'expliquerait par la médiocrité des récoltes et par la préférence du consommateur pour le petit mil et le sorgho rouge.

Ce dernier comprend lui aussi deux variétés : la première hâtive (*samba*), la seconde tardive (*berdion*). Semé dès les premières pluies de mai dans les *ba* déjà humides, le *samba* vient à maturité en août ; sa récolte qui marque la fin de la dure période de disette annuelle, est immédiatement consommée (1). Les terres fertiles du *saman* lui conviennent fort bien : là, mis en terre en juin, il est moissonné en août ou septembre. La seconde variété — *berdion* — préfère les sols argileux et profonds : marges des bas-fonds non inondables ou talus de plateaux ; semé en juin, il ne sera récolté qu'en novembre au plus tôt, lorsque l'harmattan aura durci ses épis (2).

Quelle que soit sa variété, le gros mil est parfois cultivé isolément dans les bas-fonds (vallée orientale), mais il s'y trouve souvent associé au maïs (tronçon occidental du cours d'eau) ; sur les autres champs, il voisine avec le haricot, le maïs (dans les *saman*), quelquefois le petit mil (*poue* n° XII-XIV et XV en 1965). Il est exceptionnel qu'il occupe seul de vastes étendues (*tintiao* n° X en 1964 ; *tintiao* n° X-XII et XIVn *poue* n° III et XII en 1965).

Sur les seuls champs de village, les superficies occupées par le sorgho rouge, isolément ou en association, atteignaient 32 ha en 1964 contre 28 ha en 1965.

3) Le petit mil (*dyié*) comporte, lui aussi, deux variétés : l'une qui tolère la forte humidité (*dyiésabla*), l'autre qui ne peut prospérer que sur terrain sec et, de préférence, gravillonnaire (*lomo*).

On le trouve rarement seul : un champ d'1,2 ha en 1964 et un autre d'1,8 ha en 1965. Il prédomine parfois dans le *saman* (*yir* n° II et X en 1964, IV-VIII-IX-XI et XII en 1965). Il n'est associé au gros mil rouge que dans les *poue* récents (XIV et les deux parcelles XII en 1965) et sur les terres alluviales et humides (bas-fond situé au nord et à l'ouest de la ferme IV). Mais le cultivateur le réserve de préférence pour ses sols pauvres : champs gravillonnaires de talus, champs de brousse en voie d'épuisement. Il s'y trouve associé à l'arachide, au pois, au haricot, plantes peu exigeantes. En 1964 et en 1965 on pouvait remarquer dans la zone méridionale quelques belles parcelles de ces cultures associées.

Les terres fraîches de bas-fonds reçoivent les semences de *dyiésabla* dès les premières tornades de mai ; sa croissance rapide permet de récolter cette variété de petit mil dès le début d'octobre. L'autre variété (*lomo*), semée fin mai, n'arrive à maturité qu'en novembre.

Le petit mil présente l'avantage de se repiquer aisément. Au cours de la deuxième quinzaine de juillet, lors du démariage des plants, le cultivateur met de côté les plus vigoureux ; après en avoir coupé les feuilles, il les transplante dans les espaces vides de ses champs ou les repique dans une ancienne jachère hâtivement mise en buttes.

Aux dires de la plupart d'entre eux, le *dyié* serait le produit le plus apprécié des paysans birifor ; viendraient à sa suite le sorgho rouge, le maïs et le haricot. C'est pourquoi de larges superficies lui sont consacrées : 27 ha en 1964, 32 ha en 1965, non compris les champs de brousse.

4) Le maïs (*kountyi*), culture exigeante par excellence, demande des sols riches. On le confie aux *saman* et aux *ba* où il tolère de courtes inondations. Le *kountyidion* (variété précoce) semé dans les bas-fonds dès les premières grosses chutes de pluie est récolté 75 jours plus tard, dans la deuxième quinzaine de juillet. La variété tardive (90 jours), mise en terre fin mai dans les *ba* ou les *saman*,

(1) Les premiers épis sont portés sur les autels des divinités de la terre et sur les autels des ancêtres. On y répand également quelques gouttes d'une bouillie préparée à partir des premiers grains.

(2) Sur les cartes IV et V nous n'avons pas distingué les deux variétés qui sont souvent mélangées dans les champs, de sorte que *samba* et *berdion* répondent au même signe.

mûrit en août et septembre. Egrené, il est conservé dans des poteries et dans les petits greniers en forme d'amphores dressés dans les coins de cuisines.

Il est généralement associé au sorgho rouge, excepté sur quelques rares parcelles de la vallée supérieure (au nord de la ferme n° IV, 1964) dont il occupe, seul, les volumineuses buttes (1 à 2 m²) au sommet aplati (*vapoubala*).

La superficie des champs sur lesquels on le sème ne varie guère d'une année sur l'autre ; elle est faible : 13 ha en 1964, 14,5 ha en 1965. Il occupe cependant une place particulière dans la gamme des productions : en effet, ce sont les premiers épis de maïs qui, à la fin de juillet, hâtivement grillés sur les braises du foyer, redonneront espoir et confiance au cultivateur harassé de fatigue et chichement nourri en lui annonçant la fin de ses privations. Quelques semaines plus tard, le sorgho rouge viendra à son tour renforcer les rations quotidiennes ; ses épis seront cueillis un par un, au fur et à mesure de leur maturité.

Pour ces trois céréales, les techniques culturales sont très comparables. Semés à plat sur les champs sommairement préparés (seuls, les ba font l'objet d'un ameublissement systématique : les mottes durcies par la sécheresse sont brisées à la houe dès les premières ondées, les rhizomes arrachés et mis en tas, le sol aéré), mils et maïs reçoivent leur premier binage lorsque les plants atteignent 10 à 15 cm. (C'est au cours de ce premier désherbage que l'on sème le haricot). Les sujets sont buttés lorsque leur tige atteint une hauteur de 70 cm à 1 m, c'est-à-dire en juin pour le maïs et le mil hâtif, en juillet pour les cultures plus tardives.

Il en va différemment pour l'arachide et le pois de terre qui sont le plus souvent semés sur buttes.

5) L'arachide et le pois de terre (*soumé* et *soumkoukoul*) ne sont mis en terre que lorsque les pluies sont bien installées : fin juin ou début juillet. Jusque-là le paysan a centré ses activités et porté son effort sur les mils et le maïs. Au cours du second binage de ces cultures, il élèvera çà et là de petits monticules de terre sur lesquels les femmes déposeront les graines d'arachide décortiquée ou de pois de terre. Certaines familles ont l'habitude de disposer la semence par petits paquets de 4 ou 5 groupés en carrés de 30 à 40 cm de côté. L'avantage de ce procédé serait, lorsqu'en fin d'hivernage les premiers souffles de l'harmattan dessèchent les sols, de garantir aux graines en formation une humidité qui leur permet de grossir ; les effets de l'évaporation s'exerceront en effet plus malaisément sur une large surface protégée par une couche épaisse de feuilles que sur des buttes isolées. Cette pratique intéresse surtout les *tintiao*.

Il arrive qu'une jachère récente mais ayant recouvré une certaine fertilité soit hâtivement préparée en juillet à recevoir *soumé* ou *soumkoukoul*. On y élève alors des buttes d'un demi mètre carré (*voukoulé*), hautes de vingt centimètres, aux quatre coins desquelles on sème l'arachide ou le pois. Ces parcelles qui ne portent qu'une seule culture sont peu étendues et peu nombreuses : 7 en 1964, (0,8 ha), 9 en 1965, (0,8 ha).

La récolte ne commence que fin octobre et se poursuit pendant tout le mois de novembre. Les graines, non décortiquées, sont mélangées à de la cendre et serrées dans de grosses poteries (1) tandis que les fanes abandonnées sur place procurent au troupeau une provende fort utile.

L'arachide et le pois de terre craignant l'humidité, on les trouve exceptionnellement dans les vallées alluviales. Rustiques, peu exigeants, ils se contentent des *tintiao* en voie d'épuisement ou des *poue* de village où ils voisinent avec le petit mil et le haricot. On n'en trouvait pas trace sur les *poue* hors village en 1965. Peut-être le paysan ne disposait-il plus de semences ou craignait-il les incursions de singes sur ces terres non surveillées ?

Si les espaces semés en arachide se sont accrus, passant de 12 ha en 1964 à 18 ha en 1965, ceux réservés au pois de terre marquent une légère régression : 4,5 ha la première année, 3,5 ha la seconde.

6) L'igname et le riz n'occupent dans la gamme des produits cultivés qu'une place négligeable. Quelques buttes d'igname sont élevées à proximité de certaines fermes (XI, XIII, X et I en 1965 ; I,

(1) Le mélange des graines avec la cendre est un procédé tout à la fois de conservation et de protection contre les insectes en usage dans tout le sud-ouest de la Haute-Volta.

VI, VIII, X et XI en 1964). Quelques poignées de riz sont parfois semées à la volée dans un ba (parcelle située à l'est de la route de Nako à Hemkoa en 1965) ou dans les petits fossés de drainage qui circonscrivent les *vapoubala*, grosses buttes portant du maïs, citées plus haut (à l'ouest de la ferme n° IV).

On peut estimer à 0,2 ha ou 0,3 ha la surface occupée par l'igname au cours des deux campagnes agricoles ; les parcelles semées en riz représentaient 0,3 ha en 1964 et 0,7 ha en 1965.

7) Condiments et produits de jardinage. Le saman n'est pas seulement un champ de tour de case ; c'est aussi un jardin où la femme sème, pêle-mêle, les condiments qui entrent dans la préparation des mets quotidiens : gombo (*salon*), da (*bir*), oseille, piment, tomate. Des petits claiés de tiges de mil protègent ces deux derniers produits (semés à l'écart des autres) de la convoitise des chèvres.

Le tabac, semé en juillet par les hommes dans quelque coin de cour, est repiqué en octobre sur d'étroites parcelles de saman déjà débarrassées de leurs récoltes. Les feuilles sont cueillies de novembre à janvier.

Les graines de courge sont mises en terre dès juillet, mais les plants étouffés en hivernage par les hautes tiges de mil et de maïs ne pourront se développer qu'à partir de la fin de septembre, lorsque les dernières récoltes du saman seront rentrées et la paille coupée ; alors les tiges grandiront rapidement, les fruits grossiront et arriveront à maturité dès la mi-novembre.

La patate douce est bouturée sur de longues buttes élevées en juillet à proximité des fermes ou dans la vallée non inondable des cours d'eau. On la consomme dès le mois de décembre.

Il est impossible d'évaluer les surfaces qui portent toutes ces petites richesses culinaires qui entrent dans la composition des sauces, accompagnent les galettes de mil ou de maïs et donnent quelque saveur au plat unique quotidien. Certaines d'entre elles font l'objet de soins particuliers et sont cultivées à contre-saison dans de modestes jardinets (*dabor*) ouverts dès la décrue d'octobre sur les berges du ruisseau.

Cerné de claiés de tiges de mil (*wor*), le *dabor* — 60 à 80 m² — est aménagé en buttes volumineuses sur lesquelles on repique le piment, la tomate et l'aubergine ; on y trouve également la patate douce et le haricot, cultivés ici uniquement pour leurs feuilles. Parfois, dans un coin, un plant de bananier rapporté du Ghana, complète le potager. Les plantes se développent rapidement aussi longtemps que la terre conserve un peu d'humidité. Mais lorsque s'installent les vents secs venus de l'est, les feuilles se fanent dans la journée, ne retrouvant quelque vigueur qu'au petit matin sous l'épaisse rosée qui les rafraîchit. Dès le mois de décembre, tout flétrit et dépérit, en dépit des quelques calebasses d'eau que le cultivateur répand sur ses plantations assoiffées. Bientôt, l'on ne distingue plus que le bananier aux feuilles ternes et pendantes, et les fruits rouges des piments sur des rameaux dépouillés.

C'est sur la rive gauche du ruisseau, au nord de la ferme n° IV que sont installés chaque année les cinq ou six *dabor* que compte le village, et dont la surface totale ne dépasse pas quelques ares.

Tableau XV

REPARTITION DES PRODUITS CULTIVÉS (EN POURCENTAGE) AU COURS DES CAMPAGNES 1964 ET 1965
(Il s'agit essentiellement des champs ouverts sur le territoire du village)

Années	Haricot (s1)	Petit mil (s2)	Sorgho (s3)	Maïs (s4)	Arachide (s5)	Igname + riz (s6)	Scie totale (s1 + s2 + s3 . . .)
1964	44 ha (35 %)	27 ha (21 %)	32 ha (25 %)	13 ha (9,6 %)	12 ha (9 %)	0,5 ha (0,3 %)	128 ha (99,9 %)
1965	54 ha (36,7 %)	32 ha (21,8 %)	28 ha (19 %)	14 ha (9,6 %)	18 ha (12,3 %)	1 ha (0,6 %)	147 ha (100 %)

Les données précédentes, calculées uniquement d'après le contenu des champs du territoire villageois, rendent compte de la place relative que tient dans l'exploitation birifor, chacune des principales productions (1).

C'est donc le haricot qui vient au premier rang des cultures pratiquées sur les exploitations birifor. S'il était semé en culture unique au lieu d'être associé au mil et au maïs, il occuperait de 35 à 37 % des surfaces exploitées. Le sorgho rouge et le petit mil se tiennent de près pour les deux campagnes agricoles 1964 et 1965. Toutefois, du fait de la pseudo-rotation annuelle des cultures, le petit mil tenait la deuxième place en 1965 alors qu'il occupait la troisième en 1964. Si, en 1965, les surfaces emblavées en maïs restaient pratiquement inchangées par rapport à l'année précédente, celles occupées par l'arachide s'étaient accrues.

Bien entendu, les chiffres du tableau XVII ne donnent qu'une idée qualitative de l'économie agricole : des calculs de rendement seraient utiles pour une approche plus précise. Mais cette étude nécessiterait des sondages portant sur plusieurs années et serait rendue délicate du fait de la pratique généralisée des associations de cultures qui entraîne un étalement dans le temps des récoltes.

● Les associations de cultures

La pratique des cultures associées et mélangées est l'un des traits qui caractérisent les systèmes agricoles de l'Afrique des savanes basés sur la production de produits vivriers. En 1964, nous avons ainsi relevé dans les champs de village 57 combinaisons variées d'associations culturelles groupant sur une même parcelle de 2 à 7 espèces différentes. Le saman est le type même de ces champs où l'on trouve, pêle-mêle sur quelques dizaines d'ares : maïs, sorgho rouge, petit mil, courge, da, gombo et pois de terre (ferme n° XI 1964).

Quelques parcelles cependant échappent à cette « loi » des cultures associées. Dans la vallée supérieure du cours d'eau, du sorgho rouge occupait seul, en 1965, une série de champs contigus couvrant une superficie de 2,4 ha. Ailleurs, les parcelles où le petit mil, le pois de terre ou d'autres produits sont cultivés isolément varient de quelques ares à quelques dizaines d'ares. En 1964, l'ensemble des espaces villageois cultivés sans association culturelle couvrait une surface de l'ordre de 11 ha et représentait 16 % de la totalité des espaces exploités, contre 15,5 ha en 1965, soit 19 % de ces mêmes espaces.

La technique des associations culturelles est considérée par le paysan comme une sorte d'assurance contre les aléas saisonniers. En confiant à sa terre plusieurs variétés de semence, par exemple du mil, du haricot et de l'arachide, il espère se garantir contre les risques climatiques et se payer au moins pour une partie de sa peine. La répartition des pluies est-elle catastrophique? le mil ne résistera pas aux périodes de sécheresse, mais, moins fragiles, l'arachide et le haricot pourront encore donner une récolte acceptable. Les pluies sont elles, au contraire, régulières et très abondantes?

(1) Dans les champs à cultures associées, nous admettons que chaque produit est réparti de façon homogène sur toute la surface où il a été semé. Pour évaluer la place qu'occupe chaque produit, nous utiliserons la méthode arithmétique dite des "fausses suppositions". Un exemple concret permettra de mieux saisir cette méthode. Dans une parcelle de 10 ha (S), nous découvrons que le haricot et le petit mil sont associés sur une surface (s1) de 4 ha, et que le haricot et le gros mil sont mélangés sur le reste de la parcelle, soit 6 ha (s2). Nous supposons alors que chacune de ces trois cultures occupe la totalité de la superficie sur laquelle elle a été semée en association. Nous obtenons ainsi les surfaces fictives suivantes :

$$\begin{array}{ll} \text{haricot} = 4 \text{ ha} = s1 & \text{gros mil} = 6 \text{ ha} = s2 \\ \text{petit mil} = 4 \text{ ha} = s1 & \text{haricot} = 6 \text{ ha} = s2 \end{array}$$

La surface fictive totale (S') du champ correspondant aux aires de cultures non associées serait donc de $s1 + s1 + s2 + s2$ soit $2s1 + 2s2$ ou encore $S' = 2S$.

La proportion exacte des aires cultivées en haricot dans notre parcelle sera :

$$\frac{s1 + s2}{2S} \text{ soit } \frac{4 \text{ ha} + 6 \text{ ha}}{2 (10 \text{ ha})} = 1/2 \text{ du champ ou } 50 \%$$

Celle du petit mil :

$$\frac{s1}{2S} = 4/20 \text{ du champ soit } 20 \%$$

Celle du gros mil :

$$\frac{s2}{2S} = 6/20 \text{ du champ soit } 30 \%$$

l'arachide se développera surtout en feuilles et les gousses seront rares, mais le mil, bien arrosé, portera de lourds épis.

Dans les *poue* et sur les *ba*, cette technique est pratiquée systématiquement sur de vastes étendues : petit mil et arachide, sorgho rouge et maïs sont semés ensemble.

Sur le *tintiao* au contraire, elle n'intéresse que de modestes parcelles aux contours fantaisistes qui s'emboîtent les unes dans les autres pour former un ensemble très hétérogène. Ici, le petit mil voisine avec l'arachide et le gombo ; là, le sorgho vient en compagnie de la courge ; plus loin, un lopin de quelques ares ne porte que de l'arachide. Au-delà du périmètre mis en valeur, des petites enclaves, de quelques mètres carrés à quelques ares, se trouvent noyées dans la jachère voisine. L'une porte sorgho et maïs, une autre de la patate douce, une autre encore du pois de terre ou de l'igname. (Voir tout spécialement sur la carte IV les exploitations du secteur septentrional — fermes n° VII, IX, X et XI).

Aucun plan de mise en valeur n'a présidé ici à l'exploitation des terres. Simplement, de retour de son champ de brousse après une journée de dur labeur, le paysan a consacré quelques instants à l'ameublissement de son *tintiao*. Ayant ainsi nettoyé et préparé quelques arpents, il y a jeté quelques poignées de petit mil. Quelques jours plus tard, il a défriché un bout de jachère suffisamment reposée et, au sol profond et humide, il a confié du sorgho rouge et quelques poignées de maïs. Ainsi, jour après jour, pièce par pièce, le *tintiao* s'est agrandi, a pris une forme « tentaculaire » jusqu'au jour où l'abondance des précipitations ou l'épuisement des réserves de semence ont interdit la poursuite du travail : les derniers mètres carrés de terre désherbée et ameublie, les dernières buttes préparées retourneront alors à la jachère.

Si l'exploitation du *tintiao* révèle ainsi une certaine part de fantaisie, il n'en est pas moins vrai que sur la plupart de ses champs, le paysan birifore observe une assez rigoureuse discipline dans le domaine de la « rotation » des cultures.

● Une pseudo-rotation des cultures

Elle est appliquée de façon assez régulière sur les champs du tour de case — y compris et surtout, le *tintiao* — et sur les *poue*, mais sur les terres de bas-fond, elle n'est jamais respectée.

Arrêtons-nous d'abord sur l'ensemble des champs situés dans l'enclave occidentale du village et comprenant tout à la fois des *ba* et des *poue*.

Sur les *ba*, d'une campagne à l'autre, les cultures sont pratiquement restées inchangées : on y trouve le sorgho seul ou en association avec le maïs ; toutefois, sur l'une des parcelles limitées à l'ouest par la route, le riz a été, en 1965, ajouté au mil et au maïs.

Au contraire, sur les deux *poue* qui longent les rives du ruisseau ainsi que sur la parcelle méridionale qui, du talus, déborde largement sur le revers du plateau, la « rotation » des cultures a été assez strictement respectée : au petit mil et au haricot ont succédé le gros mil et le haricot, et inversement. Seul, le champ médian, ouvert sur le talus le long de la route, a conservé les mêmes produits au cours des deux campagnes successives, avec, cependant, une nette prédominance de l'arachide sur le petit mil en 1965. Exploitée depuis 1959, la terre donne ici des signes d'épuisement ; en 1963, le gros mil n'ayant donné qu'une récolte assez médiocre, on lui substitua, l'année suivante, le petit mil associé à l'arachide, et, en 1965, l'arachide, la plante la moins exigeante, avec seulement quelques pieds de petit mil.

Il est facile de faire les mêmes observations sur les champs de village. Dans les bas-fonds — les *ba* — on ne constate au cours des deux campagnes consécutives 1964-1965, aucun changement : le sorgho rouge succède au sorgho rouge, parfois associé au maïs, au petit mil (variété *dyiésabla*) et au riz. Ceci s'explique par les conditions pédologiques éminemment favorables à cette céréale qui affectionne les sols profonds, fertiles et humides et supporte assez bien une longue submersion. Le maïs et le petit mil par contre, résistent moins bien aux inondations et ne supportent pas les immersions prolongées au-delà de 8 à 10 jours : les jeunes plants sont alors menacés d'asphyxie ; leurs feuilles jaunissent, leurs tiges s'étiolent et ne pourront porter plus tard que des épis mal formés. Le riz trouverait ici un milieu très favorable, mais l'extension de sa culture se heurte aux habitudes alimentaires du paysan des savanes qui lui préfère le mil : il le trouve agréable au goût, mais prétend qu'il ne rassasie pas.

Sur les *tintiao*, de façon générale, la rotation des cultures est appliquée. Mais toute loi a ses exceptions qu'il convient d'examiner.

Sur l'ensemble méridional groupant cinq fermes, nous constatons que quatre d'entre elles (n° I, III, V et VI) ont, sur la plupart de leurs champs fait alterner sorgho et petit mil, à une exception près : l'exploitation n° I a, sur sa parcelle occidentale, cultivé le petit mil deux années de suite.

La cinquième ferme (n° II) constitue un cas particulier. Cette exploitation est dirigée par Sié-2 qui, nous l'avons plus haut (1), a ouvert son *poue* sur les collines birrimiennes de Lemka, dont les sols argileux et profonds conviennent fort bien au sorgho. C'est pourquoi il a jugé préférable de poursuivre sur son *tintiao* la culture du petit mil qui donne un peu de variété à ses menus quotidiens.

Dans la zone septentrionale, la plupart des exploitations ont assez bien respecté la « rotation » des cultures. Seuls, les *yir* VII et XIII font exception, ayant reconduit d'une année sur l'autre, le premier, le sorgho rouge, le second, le petit mil. Par ailleurs, il est curieux d'observer que les *ba* du *yir* VII et le *poue* « hors village » ouvert en 1965 par le *yir* XIII portent, respectivement, les mêmes cultures que les *tintiao* correspondant aux mêmes exploitations. A cette anomalie, nous n'avons trouvé d'autre explication que la préférence exclusive des exploitants pour une variété particulière de mil.

V. LES LIMITES DE L'ECONOMIE PAYSANNE

Pseudo-rotation des cultures, associations végétales, étroit échantillonnage des espèces cultivées, absence à peu près complète de produits marchands, tout ceci témoigne, en dépit de la mise en œuvre de techniques quelquefois ingénieuses pour une meilleure utilisation des sols, d'une agriculture restée traditionnelle. Bien que le paysan lui consacre le meilleur de son temps et de ses efforts, l'activité agricole est tout juste capable dans les conditions actuelles, de promouvoir une économie de subsistance, voire de survie, parce qu'elle rencontre trop vite ses limites dans l'insuffisance des superficies cultivables, la faiblesse des exploitations et la médiocrité du matériel.

Plus de 50 % des sols cultivables sont mis en valeur chaque année; pourtant, la surface moyenne cultivée par habitant n'atteint que 0,42 h. Ce chiffre traduit le caractère intensif des cultures, mais aussi la profonde pénurie de terres. Déjà l'on devine la précarité de l'économie birifor, d'autant plus sensible aux défaillances humaines et aux aléas des saisons qu'elle s'applique à des exploitations de petite dimension.

La culture intensive ou semi-intensive qui intéresse 64 % des terres exploitées nécessite une somme considérable de travail bloqué sur quelques mois seulement (début de l'hivernage et fin de la saison sèche pour la remise en état des fossés de drainage, début de la saison des pluies pour l'amendement des terres). L'indisponibilité du paysan par suite de maladie ou d'accident, peut, au cours de ces périodes, compromettre dangereusement la marche de l'exploitation et occasionner une diminution sensible des récoltes; de même une mauvaise répartition des pluies peut irrémédiablement ruiner les espoirs du paysan; aussi ce dernier n'est-il jamais certain, en dépit du travail fourni tout au long de l'année, de produire suffisamment pour réaliser sa seule ambition : couvrir les besoins alimentaires du *yir*.

Il est vrai que le caractère archaïque du matériel ne favorise guère une meilleure rentabilité des efforts consentis. Tout le travail se fait à la main, à l'aide d'un outillage encore traditionnel; la bêche, la pelle et la pioche qui permettraient d'approfondir plus facilement et plus rapidement les canaux de drainage, sont à peu près inconnus; la culture attelée n'a jamais été pratiquée.

Un recours plus fréquent à l'entraide, une coopération plus étroite entre *yir* appartenant, par exemple, au même patrilignage, aideraient les exploitations à surmonter une partie de ces difficultés qui les rendent si vulnérables, à accroître leur potentiel de travail et à garantir leur sécurité matérielle. Or, c'est un trait du caractère birifor que de répugner à fournir et à solliciter cette aide; le chef de famille ne demandera l'assistance d'un *yir* allié qu'en cas d'impérieuse nécessité; il faudra des circonstances plus graves encore pour qu'il s'adresse à son *harbilé* (incendie de la ferme, destruction de ses greniers). Et surtout, l'idée ne lui viendra jamais de s'intégrer au *yir* d'un frère ou d'un parent

(1) P. 133.

lorsque, plongé dans le dénuement le plus total, il n'est plus capable de subvenir par lui-même à ses besoins. Aussi, n'est-il pas rare de trouver, vivant dans leur ferme vétuste, de vieux ménages dépourvus de tout, mais se refusant obstinément à quémander une aide (1).

Il est facile de constater que la tendance actuelle au fractionnement des communautés familiales en unités économique de plus en plus modestes, loin d'accroître le niveau de vie général, semble bien l'avoir plutôt réduit. Ce que les nouveaux *yir* gagnent en indépendance, ils le perdent en vitalité, en dynamisme et donc en sécurité. Contrairement à ce qu'on pouvait en attendre, l'autonomie généreusement octroyée aux jeunes ménages n'a pas eu pour effet une relance de l'économie agricole régionale : le mil, le haricot et le maïs demeurent les cultures de base ; l'arachide, le riz et l'igname détiennent une place très secondaire, tandis que le sésame et le coton n'ont pas obtenu droit de cité. Ainsi, les longs séjours effectués sur les plantations étrangères, au Ghana ou en Côte-d'Ivoire, n'ont pas suffi à inciter les jeunes émigrés, de retour au pays, à introduire des espèces nouvelles susceptibles d'être commercialisées.

VI. LE NIVEAU DE VIE, LA PRODUCTION ET LES ECHANGES

Le niveau de vie d'un groupe est le plus souvent étudié à partir d'une série d'enquêtes, pratiquées par sondages, et portant sur les rendements, les budgets familiaux et sur les échanges. Nous n'avons pu procéder de manière aussi systématique, n'ayant ni les moyens ni la compétence voulue. Aussi avons-nous essayé de conduire cette approche par des moyens indirects. Un inventaire du mobilier, du matériel utilisé pour les travaux quotidiens fournit de précieuses indications sur le niveau de vie individuel, sur le degré d'évolution du groupe ; nous avons donc procédé à cet inventaire dans les 16 *yir* de Diépla et la liste dressée par nos enquêteurs comportait 118 sortes d'objets. Par ailleurs, des enquêtes menées à des périodes différentes de l'année sur les recettes et les dépenses de cinq foyers birifor nous ont permis de nous faire une idée, non pas tant du volume des échanges, mais de leur qualité.

Ce qui surprend le visiteur d'un *yir*, c'est d'abord l'archaïsme du matériel ménager, agricole et artisanal. Les poteries (plus de 350 jarres et près de 530 récipients en terre), et lesalebasses (nous en avons dénombré, au total, 528) constituent l'essentiel des batteries de cuisine. Cependant, nous avons découvert, non sans surprise, près de 300 assiettes métalliques, une vingtaine de cuvettes émaillées, une quarantaine de seaux en fer galvanisé. Sur le plan vestimentaire, les tissus et vêtements européens l'emportent sur les étoffes locales : ignorant les techniques de tissage, le paysan de ces régions achète à meilleur compte la friperie occidentale (qu'il trouve d'ailleurs plus chaude) que les vêtements tissés au Mali, au Niger ou dans le nord de la Haute-Volta.

Dans l'inventaire de l'outillage agricole, rares sont les outils et les objets de fabrication occidentale : une trentaine de sabres d'abattis, une pelle et un arrosoir, contre 190 outils de fabrication locale (62 *kour*, 41 *ler*, 53 *toba*, 35 *koulé*). Il est probable que le cultivateur habitué dès son enfance à un matériel jugé d'une efficacité suffisante pour ce qu'il en attend, n'éprouve pas la nécessité de le remplacer par des outils plus solides mais aussi plus chers, et qu'il estime moins bien adaptés à ses besoins.

Les articles manufacturés, biens prestigieux par excellence et objets de la convoitise des jeunes, sont très peu nombreux : 13 bicyclettes ont été recensées, dont 7 d'origine britannique (plus lourdes, mais aussi plus solides : elles permettent de transporter sur de longues distances de lourdes charges). On a compté 36 lampes-tempêtes, dont la plupart restent inutilisées, faute de pétrole ou de verres de remplacement. Quatre chaises métalliques étaient la propriété personnelle des chefs de famille qui en font hommage à leurs hôtes de marque. On dénombrait 9 fusils de chasse, dont deux seulement étaient

(1) Il s'agit le plus souvent de ménages qui n'ont eu que des filles ; les unes après les autres, elles ont quitté le toit paternel pour rejoindre le toit d'un époux. C'est pourquoi le chef de famille qui n'a pas eu de garçon prend chez lui un neveu utérin qu'il élève et qui, plus tard, héritera de sa ferme et de ses terres. Mais il peut arriver qu'il n'ait jamais eu de soeur germaine ou encore qu'il n'ait pu accueillir sous son toit l'un de ses neveux.

Ainsi en fut-il pour le vieux Sié (VII). Lorsqu'après une longue absence, il revint s'établir à Diépla, il trouva tous ses neveux utérins mariés et installés sur leurs propres terres. Le départ de sa troisième fille le laissa donc sans enfants et sans héritier et il demeura seul, avec ses femmes, dans son *yir*.

des articles d'importation, mais, par ailleurs, 49 arcs et 57 carquois. Deux moustiquaires, un poste de radio (1), sept cantines métalliques servant de coffres à vêtements, un lit métallique témoignaient de la relative aisance de leur propriétaire. Ces objets, le plus souvent, ne sont que les souvenirs d'une fugitive prospérité, rapportés dans ses bagages par quelque émigrant. En fait, la part la plus substantielle des budgets familiaux est constituée des économies réalisées par les jeunes gens partis s'embaucher au Ghana ou en Côte-d'Ivoire. Ils sont une quinzaine, chaque année, à quitter Diépla dès la fin de novembre pour ne revenir qu'au début de la saison des pluies. Le pécule qu'ils amasseront là-bas sera en partie consacré à l'achat de cadeaux, au règlement de l'impôt et, pour le reste, converti en biens d'échange : bœufs et moutons, cauris, etc. (2).

La vente des denrées agricoles représente, après les salaires, une source de modestes revenus : le petit mil, le haricot, la patate douce, le maïs et le sorgho rouge sont le plus souvent commercialisés ; puis viennent l'arachide, l'igname et les produits de jardinage (gombo, oseille et tomates). Le petit bétail (moutons, chèvres) est rare sur les marchés. Les volailles, pintades et poulets, sont proposées à des prix très variables suivant les époques de l'année (en mai-juin, le début de la campagne agricole exige de nombreux sacrifices propitiatoires aux divinités ; la demande gonfle, l'offre diminue et les prix augmentent) et la gravité des épidémies qui sévissent depuis une quinzaine d'années dans la région du Lobi, décimant de temps à autre la totalité des basses-cours.

La commercialisation des produits de l'artisanat local ne contribue que fort modestement à grossir les recettes des exploitations. Les femmes détiennent le monopole de ce genre d'activités : la poterie, la vannerie sont leur spécialité exclusive et la renommée de leur habileté s'étend jusqu'aux pays lobi, dyan, dagari où elles vont parfois proposer les produits de leur art.

Par ailleurs, les femmes s'adonnent presque toutes à une petite industrie alimentaire : préparation du beurre de karité, du soumbala, confection de beignets et surtout de la bière de mil (*dan*) qui leur procure d'appréciables ressources ; celles-ci seront utilisées à l'achat de vêtements pour elles-mêmes et leurs enfants, et aussi de nourriture lorsque leurs réserves seront épuisées.

Pratiqué par les hommes, le travail artisanal semble moins rémunérateur : le forgeron, le menuisier, le cordier cèdent à très bas prix les articles de leur fabrication, confectionnés, il est vrai, à temps perdu, au cours de la morte-saison.

Les transactions s'opèrent presque essentiellement sur les marchés des localités voisines : Hemkoa, Bouloumbié, Pora, Nako (le centre administratif), Lawra au Ghana (distant d'une vingtaine de kilomètres de Diépla) et parfois même Gaoua que l'on atteint à pied après une bonne journée de marche. Les marchés ruraux ont lieu tous les cinq jours, tandis que, dans les centres urbains, ils se tiennent une fois par semaine. Peu fréquentés pendant l'hivernage, ils sont très animés dès la rentrée des récoltes.

On trouverait difficilement spectacles plus pittoresques que ces marchés de la région. Tôt le matin, précédées d'un homme armé de son arc et de son carquois, de longues théories de femmes, très droites sous les lourdes charges qu'elles supportent, gagnent la place du marché qu'ombragent bien souvent des manguiers aux généreuses frondaisons. L'homme se dirige vers l'autel protecteur du lieu pour y déposer ses armes (3). Les femmes s'aident mutuellement pour déposer à terre leurs paniers, leurs poteries, leurs calebasses... Déjà, des colporteurs ont installé leurs étals. Les longues bandes de tissu imprimé aux couleurs chatoyantes disposées tout au long d'une corde tendue, attirent le regard des jeunes femmes. Les hommes se dirigent plus volontiers vers un éventaire chargé de pacotille : on y découvre tout à la fois des lampes-tempête, des piles électriques, des clous, des bonbons, des médicaments de toutes sortes (constitués surtout de baumes, de pommades et de

(1) Ce poste de radio est la propriété de Bobo, le seul pensionné du village, et le seul d'ailleurs à comprendre le français.

(2) En 1965, après un séjour sur les plantations et les chantiers du sud, variant entre 6 et 10 mois, les 15 jeunes émigrés de Diépla auraient ramené sous forme de cadeaux et de numéraire entre 100.000 et 120.000 CFA – la part d'argent liquide serait de l'ordre de 50.000 CFA.

(3) Le règlement de la police religieuse des marchés (de la compétence du chef de terre) est très strict : nul n'est autorisé à garder ses armes sur la place réservée aux échanges ; chacun doit déposer son arme, dès l'arrivée, au pied de l'autel des dieux protecteurs du marché.

liniments), du savon, des parfums et parfois même des livres. Le fripier expose sa marchandise par tas, à même le sol : les clients s'emparent de vêtements de coupe européenne, de toutes tailles, origines et époques, et procèdent sur place aux essayages. Plus loin, le réparateur de bicyclettes s'affaire à démonter, à grands coups de marteau, un pédalier sous le regard quelque peu inquiet du propriétaire de la machine. Un vaste secteur du marché est réservé à la vente des produits agricoles : le maïs, le mil, les graines de néré sont mesurées à la Calebasse ou à la tine. Il n'est pas rare d'y rencontrer en janvier et février des commerçants de Gaoua, de Diébougou et même de Bobo-Dioulasso, venus avec leur camionnette s'approvisionner en denrées agricoles. Les volutes de fumée qui s'échappent des foyers signalent de loin l'emplacement qu'occupent les marchandes de beignets de haricot.

L'artisanat est largement représenté : poterie brute de couleur rouge ou vernie d'un engobe noir, solides paniers destinés au transport des récoltes ou bien fine vannerie à paille dorée sont échangés contre une poignée de cauris. Dans un coin, un vieux paysan bardé d'amulettes, forgeron à ses heures, présente des figurines de laiton, reproduction d'animaux (caméléon et silure) ou d'hommes, fondues selon la technique dite « à la cire perdue ». Quelques outils, forgés à partir de matériel de récupération (ressorts de camion notamment), solides et bien emmanchés sont cédés à des prix modiques.

Vers 10 heures, l'animation se fait plus grande : des groupes se forment ; de loin, on s'interpelle... Altérés par la chaleur, la poussière et les discussions interminables, les hommes et les femmes recherchent les petits cabarets sommairement installés sous un auvent de paille. Quelques troncs d'arbres couchés servent de bancs aux consommateurs qui s'abreuvent à de profondes Calebasses, emplies à ras-bord d'une bière de mil dorée, pétillante et fraîche que les « dolotières » (1) vont puiser à d'énormes jarres alignées quelque peu en retrait, dans l'ombre...

Vers midi, le marché a fait son plein de chalands et de visiteurs. Déjà, quelques femmes reprennent leurs charges — elles ne paraissent pas moins lourdes qu'à l'arrivée — et, précédées de leur garde qui a récupéré ses armes, elles repartent à pas lents vers les *yir* lointains. Peu à peu, le marché se vide : on remarque encore quelques couples d'amoureux assis côte à côte et buvant à la même Calebasse. Vers 16 heures, les colporteurs serrent leurs derniers ballots de marchandise, les arriment solidement sur leur bicyclette et se disposent à prendre le chemin qui les conduira au marché du lendemain. Les marchandes de beignets éteignent les cendres chaudes de leur feu de bois ; les vautours et les chiens prennent possession des lieux, en quête de quelque nourriture. La « fête » est terminée. On a peu acheté et peu vendu, mais on a rencontré des amis, revu des parents, renoué avec d'anciens compagnons et chacun est heureux de cette bonne journée de détente.

Car c'est bien ainsi que le paysan birifor considère les marchés : lieux de rencontre, plutôt que centres d'affaires. Les plus grosses recettes vont aux cabaretières, aux marchandes de beignets, et aussi aux marchands de tissus et de friperie entre les mains desquels le Birifor laisse une part non négligeable de ses maigres ressources.

La forte consommation de bière de mil sur les marchés serait un poste important de dépenses si, tout compte fait, elle ne se limitait à n'être qu'un simple transfert des gains réalisés par les hommes entre les mains des femmes. Ce sont en effet les femmes, on l'a vu, qui ont le monopole du *dan* et c'est la seule activité qui leur permette de soustraire quelque argent aux hommes. Toutes les autres transactions — achat et vente de poteries et de vanneries, de condiments et légumes — se pratiqueront essentiellement entre femmes, et se régleront sur la masse de leurs économies. Jamais un époux ou un fils ne consentira à acquitter ce genre d'article ou de marchandise sur ses revenus propres. S'il rend à son épouse ou à sa mère le service d'effectuer à sa place cet achat, il ne manquera jamais de se faire rembourser sa dépense, tant est strictement appliqué le principe qui impose aux femmes de subvenir aux besoins de leur ménage à partir des seules distributions de vivres effectuées au sein du *yir*, et qui leur abandonne la charge du surplus.

Un autre poste important de dépenses pour le paysan Birifor — et, cette fois, non récupérables sur ses femmes — est constitué par l'acquisition de vêtements, de couvertures, de pagnes et de tissus

(1) On appelle généralement "dolo", en Afrique de l'ouest, la bière de mil (terme malinké ?) et "dolotière" la femme qui la fabrique.

imprimés. Sa préférence se porte sur la friperie européenne qui présente l'avantage de procurer à un prix modique un grand choix de vêtements solides et chauds (1).

Les denrées d'importation : sucre, colas, sel, ainsi que le savon et les allumettes, sont regardés comme produits de luxe, et, comme tels, achetés avec parcimonie. Par contre, tout un petit matériel de fabrication locale : houes, pilons, mortiers, etc., est cédé pour un prix dérisoire et peut se régler en cauris.

Mais ce qui obère au premier chef les budgets familiaux, ce qui reste le principal souci de tout *yirsob*, c'est le règlement de l'impôt de capitation, exigible en monnaie légale. Il arrive quelquefois que pour trouver le montant de la contribution de son groupe, le *yirsob* préconise l'ouverture et l'exploitation en commun d'un champ d'arachide, mais, le plus souvent, il laisse à l'initiative de chaque *yakpwin*, de chaque chef de ménage, le soin de se procurer la somme correspondant à la contribution du *yilé* ou du ménage.

Cette dernière solution est extrêmement préjudiciable au paysan dont le comportement, à l'occasion de la mise en recouvrement de l'impôt, montre à quel point il a du mal à s'adapter à une situation pourtant prévisible puisqu'elle se renouvelle tous les ans : en effet, pour être en mesure de faire face à sa contribution, chaque cultivateur se hâte, dès la fin des moissons de réaliser les biens qu'il a réservés pour cela. Or, il s'agit presque exclusivement de denrées agricoles dont l'abondance de l'offre provoque la chute des cours (2). Le paysan obtient donc une somme peu rémunératrice pour son travail de l'année, mais suffisante cependant pour couvrir sa part contributive de l'impôt familial.

Mais c'est justement à cette époque que les « dioula », colporteurs en pacotille de toute espèce, sillonnent la région, venant proposer au paysan, privé de tout depuis de longs mois, des tentations auxquelles il résiste rarement (en particulier des vêtements qui, à l'entrée de la saison froide, remplaceront ses pauvres loques). Et c'est aussi l'époque où les femmes, profitant du mil nouveau, ouvrent leurs petits estaminets pour arrondir leur pécule personnel.

Sollicités tout à la fois par les colporteurs et par les « dolotières » les hommes, au surplus désœuvrés, voient rapidement s'évanouir le maigre magot qu'ils destinaient au paiement de l'impôt.

Quand arrive le collecteur, il ne reste d'autre solution que de prélever sur les réserves vivrières des denrées à négocier auprès des commerçants. Le *yirsob* devra souvent compléter ce qui manque à la part de l'un ou de l'autre en puisant dans les greniers collectifs quelques tines de mil... qui feront cruellement défaut à tous plus tard, au moment de la « soudure ». Si les récoltes ont été médiocres et les réserves vivrières insuffisantes, alors, on mettra à contribution le trésor familial et l'on échangera des cauris contre des Francs C.F.A. Une fois encore, c'est le commerçant dioula qui profitera de la situation, car il exigera 6 à 8 cauris pour un Franc, qui, en temps normal, s'échange contre 4 ou 5 cauris.

Ce problème du règlement de l'impôt nous permet d'aborder un aspect original de l'économie birifor qui participe à deux systèmes monétaires distincts : l'un, fondé sur le cauris, libérateur dans toute la région du Lobi, mais pour les seuls échanges de type traditionnel ; l'autre, fondé sur la monnaie légale, le Franc C.F.A. libérateur pour tous les échanges avec l'extérieur.

Il est à remarquer que ces deux systèmes monétaires correspondent par ailleurs à une division des activités commerciales en deux secteurs nettement différenciés : dans le premier, les hommes sont seuls à détenir et à utiliser la plupart des signes monétaires légaux du groupe, tandis que dans le second, les femmes pratiquent encore dans leurs échanges une sorte de troc amélioré.

En tant que chef d'exploitation en effet, c'est l'homme qui dispose, du fait de la vente de sa production et du fait des salaires perçus par ses fils sur les chantiers ou les plantations du Ghana, de la plupart des signes monétaires officiels. La majeure partie de ce pécule sera consacrée au règlement de

(1) Le paysan recherche les vêtements de laine qui l'aident à supporter les forts écarts de température, à certaines époques de l'année, entre le jour et la nuit.

A titre d'exemple, sur le marché de Hemkoa en 1965, le coût d'une gabardine de lainage ne dépassait pas 1.200 francs CFA ; le prix d'un pantalon, d'une veste en bon état, variait entre 500 et 800 F. Tandis qu'un ensemble pantalon bouffant-tunique ample en coton tissé à la main sur les métiers traditionnels valait 2.500 à 3.000 F.

(2) Il faut dire, à la décharge du paysan, que sa récolte ne lui procure d'argent que s'il parvient à la commercialiser. Or, c'est lors de la rentrée des moissons que les commerçants viennent, avec leurs camions, enlever les récoltes, et profiter de la baisse des cours.

l'impôt; le reste servira à couvrir des besoins personnels (vêtements, outillage) et à constituer une petite réserve de biens d'échange (boeufs, moutons) pour le paiement des dettes matrimoniales des garçons.

De son côté, en qualité de gérante de la petite intendance du ménage, la femme dispose, d'une part, d'une fraction des produits récoltés sur les champs personnels de son mari (le reste étant destiné à la vente, dont le produit va au mari), d'autre part, des rations de mil qui, périodiquement, lui sont attribuées à partir des greniers collectifs. Tous ces biens sont affectés en priorité aux besoins de la consommation quotidienne. Mais, pour apporter quelque variété à ses menus, la femme est souvent obligée de recourir aux marchés locaux : elle y cède les produits qu'elle possède en quantité suffisante contre ceux qui lui font défaut, et ce troc se pratique par l'intermédiaire des cauris. De même, lorsqu'elle fait commerce des produits de son art ou de sa petite industrie poterie, vannerie, beurre de karité, soumbala...), elle s'adresse à une clientèle féminine qui règle ses achats en monnaie traditionnelle. On le voit, quel que soit l'objet de sa petite activité commerciale, elle a du mal à s'évader de la zone-cauris.

Le cloisonnement de l'économie familiale en deux secteurs séparés et indépendants l'un de l'autre, correspondant de surcroît à la division des tâches par sexe, était sans doute moins accusé autrefois, les cauris assurant alors tous les échanges.

Aujourd'hui, les hommes qui détiennent la plus grande partie du pouvoir d'achat en monnaie légale du groupe, acquièrent de ce seul fait un avantage évident sur les femmes qui, ne disposant que de cauris, ne peuvent sortir de leur petit commerce local et participer au courant d'échanges qui s'établit avec l'extérieur. Aussi, pour se procurer les quelques billets de cent francs nécessaires à l'acquisition d'articles d'importation (pagnes pour elles-mêmes et vêtements pour les enfants (1), n'ont-elles d'autre ressource que de récupérer habilement sur les hommes une partie des disponibilités monétaires qu'ils sont seuls à pouvoir obtenir. La vente de la bière de mil, dont elles se sont assuré le monopole, le leur permet et c'est même là le seul moyen à leur disposition.

La coexistence des deux systèmes monétaires n'intéresse pas seulement la région qui fait l'objet de cette étude. On la retrouve dans tout le pays qu'occupe le rameau lobi, c'est-à-dire chez les Lobi, Birifor, Dyan, Gan, Pougouli, Dagari et Wilé. Aujourd'hui, après 60 années de présence française, elle paraît une survivance bien anachronique. Doit-elle s'interpréter comme un refus de ces populations de s'intégrer dans une économie de marché, porteuse d'un ordre socio-économique qui n'a pas obtenu leur adhésion, ou comme une simple nécessité qui répond à des besoins spécifiques?

La question doit être posée, mais avant d'y répondre, un bref rappel de l'attitude de l'administration française confrontée au problème de la double circulation monétaire, n'est pas inutile.

Dès le début de la colonisation, les autorités militaires doivent constater que les populations locales refusent obstinément les pièces de monnaie qu'on leur offre en échange des services rendus. A cette époque où le commerce d'importation est quasi-inexistant, le paysan préfère les cauris à une monnaie inconnue dont il n'a que faire.

Dès lors, les autorités administratives ne vont pas ménager leurs efforts pour tenter de persuader les habitants de ces régions de renoncer à leur monnaie traditionnelle.

Un premier train de mesures est pris dès 1902. La mise en recouvrement à cette date de l'impôt de capitation exigible en monnaie légale doit, dans l'esprit des pouvoirs publics non seulement imposer au monde rural une participation plus effective à l'effort de développement régional, mais aussi l'inciter à entrer progressivement dans une économie de marché. Dans le même temps, la Métropole impose à ses Colonies un effort de production et encourage le ramassage et la cueillette des produits naturels exportables (karité, kapok, liane à caoutchouc), ainsi que le développement de cultures nouvelles (arachide, sésame, coton, ricin) réclamées par son industrie.

Une telle politique, appliquée dans des régions mieux favorisées par le climat et par les sols, sur des ethnies plus hiérarchisées et plus dociles, au moyen d'un encadrement solide de techniciens avertis des difficultés locales, pouvait réussir à entraîner, après quelques années de tâtonnements, le décollage progressif de l'économie rurale. Mais ici, dans le Lobi et spécialement chez les Birifor, cette politique,

(1) Autrefois, le problème de l'habillement ne se posait pas : un cache-sexe de feuilles pour les femmes, de peau pour les hommes, tenait lieu de vêtement. Depuis l'indépendance du pays, proclamée en 1960, le port des parures traditionnelles est interdit.

poursuivie cependant tout au long des cinquante dernières années, a fait faillite. La maladresse des pouvoirs publics, l'anarchie persistante, l'absence à peu près totale d'encadrement agricole, contribuent à entretenir jusqu'à une époque toute récente un malaise permanent, des troubles fréquents se soldant par le départ de familles entières vers les territoires voisins de l'ancienne Côte de l'Or. Beaucoup tentent d'échapper par la fuite aux différentes contraintes qu'impose l'autorité administrative : corvées pour l'aménagement des routes et des pistes, pour la construction des ponts, recrutement forcé... Mais il est plus difficile de se soustraire à l'imposition annuelle et, pour s'en acquitter, il faut coûte que coûte se procurer de la monnaie légale. Le paysan tente de commercialiser auprès des négociants de passage les produits de sa cueillette ; une fois l'impôt réglé, il ne lui reste plus que de très modestes sommes qui, au lieu d'être introduites dans le circuit intérieur des échanges, sont réservées à l'achat de marchandises d'importation. La faiblesse de la production commercialisable, l'absence de tout dynamisme économique s'opposent à l'injection de monnaie légale en quantité suffisante pour lui permettre de remplir la fonction d'intermédiaire obligatoire dans l'ensemble des transactions, même modestes, du monde rural. Dans ces conditions, loin de concurrencer le franc, le cauris devient son complément indispensable.

L'administration, employant les grands moyens, aura beau décréter l'interdiction d'utiliser la monnaie traditionnelle et procéder à la destruction par pilonnage de centaines de milliers de cauris (l'une des dernières de ces opérations aura lieu en 1925), elle n'obtiendra d'autre résultat que de soulever contre elle l'animosité des populations concernées et de rendre plus difficiles, pendant un certain temps, les échanges intérieurs (1).

On est donc amené à penser que l'usage simultané de deux signes monétaires correspond, aujourd'hui encore, à un besoin évident de l'économie régionale. Le franc ne se substituera pas au cauris aussi longtemps que le développement économique ne sera pas en mesure de procurer au paysan une masse monétaire capable de remplir le rôle qui lui est assigné.

Mais nous n'en sommes pas encore là. En juillet 1965, sur le marché de Bouloumbié, un recensement systématique des moyens d'échange à la disposition des vendeurs ruraux, paysans venus uniquement échanger leurs produits, nous a permis de compter plus de cinq mille cauris, contre quelques dizaines de pièces de monnaie légale totalisant la maigre somme de 173,50 F...

(1) En mai 1926, dans le journal du Poste de Gaoua (C.V.R.S., Ouagadougou), l'Administrateur constate : "Le marché de Gaoua est peu animé ; la suppression des cauris y porte un coup sérieux".

Une revalorisation constante du cauris par rapport au Franc apparaît par ailleurs à la lecture des journaux de poste de Gaoua, Kampti, Batié, Diébougou :
 en 1923, 1 Franc vaut 625 cauris ;
 en 1942, 1 Franc vaut 100 cauris ;
 en 1965, 1 Franc vaut 5 cauris . . .

Le cauris apparaît ainsi comme une monnaie plus stable et solide que le Franc !

CONCLUSIONS

Si après plus d'un demi-siècle de présence française et quelques années d'indépendance nationale, la paix et la sécurité règnent sur le pays birifor, autrefois et naguère encore, connu pour sa turbulence, force est de constater que pareil résultat ne s'est pas accompagné, tant s'en faut, d'une amélioration sensible du niveau de vie de la population. Celui-ci s'est au contraire nettement amoindri : à une économie de subsistance s'est substituée une économie de survie...

C'est que, soucieux avant toutes choses d'imposer leur paix, les pouvoirs publics ont considérablement amoindri la seule source d'autorité que le monde birifor ait jamais connue, le yirsob, brisant du même coup l'unité des seules unités économiques viables, les yir. Les solides communautés familiales qui rassemblaient autrefois plusieurs dizaines de membres unis par les liens du sang, assez fortes pour affirmer et défendre leur autonomie économique et politique, ont été disloquées par le pouvoir colonial ; elles ont volé en éclats, anéantissant avec elles les garanties morales et matérielles dont bénéficiait individuellement chaque producteur et le dynamisme qui caractérisait le groupe.

En 1972, les communautés familiales, réduites à un ou deux ménages, isolées dans leur ferme, retranchées sur leur petit terroir, ne savent même plus compter, pour compenser la faiblesse de leurs moyens, sur les anciennes formes de solidarité.

Au fier isolement dont s'enorgueillissait autrefois tout yir, solidement implanté au cœur de ses vastes champs de case, a succédé aujourd'hui le fragile regroupement de modestes fermes en hameaux incertains que sectionnent d'étroites parcelles aux formes tourmentées. Chaque exploitation, consciente de sa vulnérabilité, semble, par une sorte de réflexe de défense, rechercher dans la proximité des autres la sécurité qu'elle ne trouve plus en elle-même. Ce pourrait être là le point de départ de futures communautés villageoises, si le Birifor acceptait de substituer aux anciennes formes de solidarité fondées sur la parenté, des formes nouvelles à base territoriale. Mais nous avons vu combien son tempérament comme ses traditions l'inclinaient peu à cette solution.

Il est cependant significatif de constater que lorsqu'une jeune communauté se détache de la ferme-mère, elle n'essaie jamais de coloniser des terres vierges, même peu éloignées. En choisissant de s'établir de préférence sur le territoire de hameaux voisins disposant encore de quelques terres vacantes, elle contribue à accentuer la surcharge démographique, alors qu'il devient urgent de l'alléger. L'asphyxie de l'économie gagne de proche en proche des secteurs jusqu'ici épargnés (Mara, Hemkoa), et crée une situation d'autant plus dangereuse que le paysan birifor semble actuellement incapable d'imaginer des solutions qui, tout à la fois, préservent l'autonomie de son exploitation et satisfassent ses besoins vitaux.

Il est difficile de concevoir situation plus paradoxale que celle de Diépla, souffrant d'une pression démographique de plus en plus intolérable, alors qu'abondent tout à l'entour, les espaces inutilisés. Si, à l'ouest, les Lobi sont peu disposés à céder des terres inexploitées (1) il subsiste encore

(1) P. 115.

de vastes secteurs vides au nord de Hemkoa, jusqu'aux rives de la Bougouriba. Il est vrai que dans cette zone l'approvisionnement en eau est difficile pendant la saison sèche : à la fin du mois de mars 1972, les habitants de Mara étaient obligés d'aller se ravitailler, soit dans les mouilles de Bélé, soit au barrage construit en 1964 à Hemkoa : un puits profond d'une quinzaine de mètres, foré à Mara était déjà à sec à cette époque. Mais à l'est, les quelques dizaines de fermes dagari qui colonisent les rives de la Volta Noire (localités de Boukoro, Antom, Pissine) et avec lesquelles les Birifor entretiennent de bonnes relations, ne s'opposeraient nullement à l'ouverture de parcelles sur leur territoire. Dans la partie méridionale enfin, les poue des paysans vivant à Talièr et à Komo, ouverts sur les collines birrimiennes méridionales, se mélangent aux poue des Birifor installés plus au sud, dans le canton de Malba.

A partir des données chiffrées présentées à l'issue de l'étude du milieu physique, il est possible de dresser pour toute la petite région de Diépla, un inventaire des activités agricoles, aux plans quantitatif et qualitatif, inventaire qui permettra de mieux appréhender les freins qui s'opposent au décollage de l'économie et par là même de découvrir, peut-être, des orientations de développement susceptibles d'améliorer les conditions de vie du paysan.

A. — INVENTAIRE QUANTITATIF

Dans le territoire effectivement contrôlé par les Birifor (soit 140 km² environ), compte tenu de la qualité des sols et des techniques utilisées, nous avons calculé que chaque individu disposait, bon an, mal an, de 0,5 ha de terre cultivable (se répartissant en 0,2 ha de terres fertiles et de 0,3 ha de terres médiocres). A peu de chose près, nous retrouvons des chiffres semblables dans l'étude de terroir consacrée à Diépla : chaque habitant disposerait annuellement de 0,43 ha se décomposant en 0,12 ha de bonnes terres (1) et 0,31 ha de sols médiocres. La faible proportion de terres fertiles recensées à Diépla s'explique par la situation de cette localité éloignée des riches versants descendant les collines birrimiennes.

En comparant les chiffres calculés pour l'ensemble du territoire birifor à ceux obtenus à Diépla, il se confirme que le paysan dispose d'une marge de plus en plus étroite pour faire face au croît démographique (rappelons que le taux de croissance annuel se situe entre 1,5 et 2 %).

Le territoire contrôlé par les Birifor supporte une densité moyenne de 50 hab. au km², soit près de trois fois celle de la Haute-Volta (moyenne 17 hab.); calculée sur une base régionale (340 km²) incluant les Birifor, les Dagari et les Lobi, la charge démographique tombe à une moyenne de 35 hab. au km². Bien que supérieure à la moyenne nationale, la densité humaine du pays birifor n'a rien d'exceptionnel pour l'Afrique des savanes. Dans la région de Dissine, à quelques dizaines de kilomètres plus au nord, elle atteint 60 hab. au km² (2); en Pays mossi, aux environs de Ouahigouya, de Yako, elle dépasse 75 hab. (3) au Sénégal, en Pays sérèr, elle varie de 60 à 80 hab. (4); enfin, au nord Cameroun, dans les monts du Mandara, elle peut dépasser 200 (5). Les études consacrées à ces différentes populations font état d'un niveau de vie médiocre et posent souvent le problème des subsistances, mais il ne semble pas que la sous-alimentation, au moment de la soudure, soit plus aiguë sur les Monts du Mandara, par exemple, qu'à Diépla : « Si quelques individus émergent et disposent d'une certaine marge de sécurité, beaucoup ne parviennent que

(1) P. 131. Pour simplifier les calculs, nous avons ajouté à la surface des ba, celle des saman ; la surface des saman "construits" autour des fermes, sur les glacis colluviaux stériles, correspond, à peu de chose près, à celle des argiles profondes du talus méridional descendant le plateau de Diangara, 31 ha : 257 hab. = 0,12 ha.

(2) PRADEAU (Ch.), 1970.

(3) SAVONNET (G.), 1968.

(4) LERICOLLAIS (A.), 1972.

(5) HALLAIRE (A.), 1971.

difficilement à assurer leur subsistance et sont à la merci d'une maladie ou d'une mauvaise récolte » (A. HALLAIRE, op. cit. p. 77). En somme, il apparaît que dans les pays très densément peuplés, les populations parviennent à subvenir à leurs besoins d'une façon au moins aussi satisfaisante que dans la région de Diépla : une meilleure qualité des sols, des techniques agricoles plus élaborées peuvent être à l'origine de rendements élevés, capables d'alimenter une population nombreuse.

Or, les données pédologiques des régions précitées paraissent moins favorables à l'agriculture que celles observées à Diépla. Si au nord du Mossi, on trouve des sols fertiles issus du Birrimien, chez les Dagari de Dissine, en Pays sérèr et dans les Monts du Mandara, le paysan doit se contenter de sols généralement sablonneux, formés d'arènes granito-gneissiques de qualité médiocre. Les conditions climatiques étant dans chacune de ces régions comparables, à celles des cercles de Gaoua-Diébouyou, la médiocrité des ressources vivrières observée à Diépla peut s'expliquer par des techniques agricoles insuffisantes ou mal adaptées au milieu. Ceci nous conduit à faire l'inventaire qualitatif de l'agriculture dans cette localité et aux environs.

B. — INVENTAIRE QUALITATIF

Le paysan travaille beaucoup et avec acharnement, souvent jusqu'à la limite de ses forces. Dès les premières pluies et jusqu'à la fin des moissons, en décembre, ses journées sont bien remplies et il bénéficie souvent du concours des femmes. Nous avons précédemment calculé qu'il consacre 150 journées de travail par hectare cultivé. Mais lorsqu'on constate les maigres résultats obtenus au moment de la moisson, la pénurie alimentaire qui, chaque année, sévit dans le pays et le niveau de vie voisin de la misère, on se demande si ce travail acharné est bien mené, si la période prévue pour pratiquer les semailles est bien choisie, compte tenu des caprices de la pluviométrie, si les pratiques culturales sont bien adaptées au milieu utilisé.

Observées au cours de la période de pré-hivernage, toutes les activités du Birifor, bien ordonnées pendant les premières semaines pluvieuses, paraissent se désorganiser et se précipiter à mesure que les incidents climatiques se multiplient : averse abondante et brutale qui déracine les plantules ou noie les parcelles, période sèche qui s'éternise... Progressivement, il perd le contrôle de son ouvrage, pare au plus pressé, répare les dégâts... sans toutefois parvenir en fin de compte à maîtriser son œuvre. La désorganisation du travail, causé en grande partie par les caprices de la pluviométrie, entraîne chez le paysan un véritable gaspillage de sa force de travail et de son énergie.

Comment en est-il arrivé là et pourquoi renouvelle-t-il pas chaque année trompé par le même espoir, l'erreur de semer trop tôt sur des terres mal préparées? Car la pénurie alimentaire, de la misère du paysan réside, selon nous, de cette erreur toujours reconduite.

I. LA HANTISE DE LA FAIM ET UNE SORTE DE FATALISME RELIGIEUX

Ils expliquent la hâte, la précipitation du paysan birifor. Nous avons décrit la rapide transformation du paysage végétal après les premières pluies : tout incite à l'espérance, au travail de la terre. Le paysan est d'autant plus sensible à ces sollicitations de la nature que ses réserves vivrières s'amenuisent, que sa ration alimentaire se réduit chaque jour. Dans ces conditions, il est bien tentant de confier à la terre ses premières semences et de répéter par la suite ce geste facile et plein d'espoir sur des parcelles de plus en plus nombreuses. Dans la seconde quinzaine de juin, lorsque les pluies se raréfient, il n'est pas rare de constater qu'une bonne partie des champs (la totalité des ba et une partie des poue) sont semés et nécessitent déjà les premiers sarclages.

À la tentation de céder à la sollicitation d'une nature qui renaît, s'ajoute une sorte de fatalisme dont les fondements sont religieux : le Birifor ne se sent pas entièrement responsable des initiatives qu'il prend, des travaux qu'il réalise, ni des résultats qu'il escompte. Avant toute entreprise, il consulte les autels des ancêtres et ceux des puissances chtoniennes, interroge les devins, répare par des

sacrifices les fautes commises par les siens, tente de réaliser la difficile harmonie entre les désirs des hommes et les exigences des forces de l'au-delà.

Cette attitude laisse fort peu de place à l'expérience, à l'imagination, à l'observation ; elle ne laisse pas l'homme libre de corriger les erreurs perpétrées, peut-être depuis des générations, dans la préparation de la campagne agricole. On n'insistera jamais assez sur la subordination du paysan birifor au mystique, au sacré qui infléchit ses initiatives, modifie son comportement, interdit tel projet, mais favorise tel autre ; cette soumission totale au sacré se manifeste d'une façon encore plus évidente lorsque les pluies se raréfient, anéantissant progressivement toutes les cultures, annulant tous les efforts, emportant tous les espoirs. Loin d'attribuer le désastre à une erreur commise dans l'organisation de ses travaux, le paysan le perçoit comme une sanction infligée par les puissances de l'au-delà pour des fautes perpétrées par le groupe ou un membre du groupe. Il faut donc à nouveau sacrifier aux autels, interroger les devins pour connaître les troubles qui ont rompu le pacte conclu entre les puissances chtoniennes, les ancêtres et les hommes, réparer les fautes commises et rétablir l'harmonie un moment troublée : le retour de la pluie sera le gage certain de l'équilibre à nouveau recouvré.

II. UN CALENDRIER MAL ADAPTE AUX CONDITIONS CLIMATIQUES

Il est certain que de modestes aménagements apportés au calendrier agricole accroîtrait dans de fortes proportions les rendements : l'insuffisante préparation des terres constitue avec la pratique de semailles prématurées, les deux obstacles sérieux à la venue de bonnes récoltes. La précipitation avec laquelle le Birifor sème dès les premières pluies de mai, lui fait négliger le travail préalable d'ameublissement des sols. Dans ses ba, il brise les mottes à la houe mais ne pratique jamais de labour profond, nécessaire à l'aération des terres alluviales qui se tassent facilement sous l'effet du fouettement brutal des premiers grains. Dans ces conditions les racelles se développent en surface, et la plante est à la merci d'une période sèche un peu prolongée. Sur les poue, ouverts sur des sols généralement schisteux, minces, peu évolués, il sème directement sur les anciennes buttes au sol tassé et dur. Ce n'est qu'au moment du buttage des pieds de mil et d'arachide ou de pois de terre, (fin juin-début juillet, lorsque les précipitations sont devenues régulières) qu'il ameublit sommairement la terre. Seul le saman et dans une certaine mesure le tintiao, envahis par les plantes rudérales et cultivés en dernier lieu (fin juin) font l'objet d'un désherbage sérieux et en même temps d'un labour profond, pratiqué au bon moment. Tous ces travaux accomplis à la hâte et très superficiellement, insuffisants à rendre la terre plus fine et plus légère, à l'aérer convenablement et à lui apporter en fin de compte la capacité de rétention en eau indispensable à la bonne croissance des plantes, sont grandement responsables des échecs essayés chaque année.

III. CULTURES SOUS PLUIE DANS LES BAS-FONDS INONDABLES

Que penser maintenant de cette pratique ? Elle donne des résultats satisfaisants dans les vallées alluviales amont : la durée des inondations ne dépassant jamais quelques jours, ces dernières ne provoquent pas l'asphyxie des racines. Par ailleurs, la présence d'éléments grossiers (cailloux, sables, pisolithes...) « allègent » la structure même du sol et facilitent l'égouttement des eaux. A l'aval, par contre, les terres alluviales sont beaucoup plus fines et profondes ; sous l'effet de la pluie, elles se tassent d'abord, puis se gorgent d'eau, deviennent boueuses ; il est indispensable alors d'assainir le terrain par l'ouverture de drains profonds. Bien souvent tous ces efforts d'aménagement et d'entretien sont anéantis par une inondation trop longue. Depuis 1966, cette situation loin de s'améliorer, semble se dégrader pour des raisons évoquées plus haut (p. 32) : le barrage construit sur la Volta au Ghana semble en effet freiner l'évacuation des eaux dès la fin du mois d'août ; l'inondation plus précoce (un mois d'avance) tend à gagner vers l'amont des vallées. Si cette hypothèse était confirmée, la culture sous pluie pratiquée dans les ba occidentaux de Diépla, deviendrait impossible sur de vastes superficies, ce qui aggraverait encore le problème des subsistances.

C. — EVOLUTION DU GROUPE AU COURS DES DERNIERES ANNEES

Depuis 1966, la situation économique à Diépla et dans la région s'est dégradée. La pression démographique s'accroît et une fraction des bonnes terres, cultivées sous pluie, nous venons de le voir, ne sont plus utilisables par les seules techniques traditionnelles. La parade la plus simple à cet état de chose, consisterait à poursuivre vers l'ouest le mouvement migratoire amorcé autrefois, et à coloniser les nombreuses terres libres au sud de Diébougou par exemple. Sans changer ses méthodes culturales, le surplus démographique trouverait là un exutoire qui décongestionnerait le pays de Diépla. Or, nous l'avons constaté, le « dynamisme migratoire » birifor de la région de Diépla paraît s'être éteint : entre 1966 et 1972, le nombre de yir à Diépla s'est accru, la population augmente chaque année ; à Diangara les paysans établis trop nombreux sur le talus oriental du plateau essaient à quelques centaines de mètres de leur ancien site et s'installent dans le bassin schisteux au pied du Hirpo ; au nord, les gens de Hemkoa et de Mara essaient de coloniser les terres septentrionales allant jusqu'aux rives de la Bougouriba, mais les difficultés de ravitaillement en eau sont telles que beaucoup reviennent dans l'ancienne ferme ; à l'est, au-delà des plateaux de Talièr, Boukoro et Mara, aucun yir birifor ne s'est implanté sur les terres dagari.

En somme, cette période de six années a vu les Birifor manifester une sorte de « mouvement brownien » à l'intérieur de leur territoire aboutissant à une dispersion plus grande de l'habitat. La confusion observée dans l'environnement des zones habitées, dans l'agencement des champs, demeure entière. Ici le regroupement en nébuleuses de yir de faible dimension sur des secteurs inorganisés, là la présence de quelques grosses fermes entourées d'un terroir bien aménagé et ordonné, trahissent une mutation dans l'organisation spatiale et sociale. Les symptômes relevés tout au long de cette étude témoignent de la profondeur du malaise qui affecte le groupe, et de la complexité des problèmes qu'il convient de résoudre pour insuffler une nouvelle vitalité à cette population désemparée.

Comment expliquer cette inertie qui bloque ici toute progression birifor vers les terres neuves, alors que l'est de Batié, jadis vide d'habitants, se trouve depuis une quarantaine d'années colonisée par ces mêmes Birifor, organisés, il est vrai, en solides communautés familiales, venues pour la plupart du Ghana ? Les effectifs des yir, élevés dans la région de Batié, faibles dans celle de Diépla, livrent sans doute ici la clef du dynamisme des exploitations, là, celle de leur incapacité à s'implanter sur les terres neuves.

Seule en effet, une collectivité forte, disposant d'une main-d'œuvre nombreuse, est en mesure de surmonter les difficultés et obstacles que rencontre toute entreprise d'ouverture d'un front pionnier. Sentiment d'insécurité que provoque l'isolement et qui est d'autant mieux supporté qu'on se sent épaulé par une communauté solide. Inquiétude d'ordre surnaturel, tenant à la méconnaissance des lieux et de leurs génies et contre laquelle, encore une fois, on résiste mieux si l'on est en force.

La création d'un front pionnier, on le voit, requiert l'intervention de communautés numériquement fortes, condition qui est loin d'être remplie dans la région de Diépla. Là serait pourtant l'une des solutions permettant d'alléger immédiatement la charge démographique qui pèse exagérément sur ces terroirs et dont ils meurent lentement.

Nous venons d'examiner la situation propre au groupe birifor vivant dans la région de Diépla telle qu'elle était vécue encore en 1972. Elle se caractérise par un cycle de sous-alimentation — sous production qui risque, s'il se renouvelle chaque année, de compromettre définitivement la résistance physique de toute la population. Nous avons, par ailleurs, dénoncé les divers blocages qui interviennent aux plans technologique, social et même religieux, freinent ou mieux, arrêtent le développement économique.

Avant d'examiner les directions suivant lesquelles pourrait s'orienter une politique de développement destinée à accroître les moyens de subsistance et à éviter le lent « suicide » du groupe, il convient d'examiner brièvement, sur un plan plus général, la situation économique des populations voisines (Lobi, Dagari, Wilé, Dyan...) vivant dans les cercles de Gaoua et de Diébougou. Il n'est pas sans intérêt de savoir si la situation qui prévaut à Diépla et dans sa région est exceptionnelle, spécifique au groupe birifor ou, au contraire, si elle est généralisée à tout le « rameau lobi ».

D. — LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DANS LE PAYS LOBI, FACTEURS DE STAGNATION ECONOMIQUE

Elle n'apparaît guère plus brillante que dans la région de Diépla. Si le paysan est moins obsédé par la faim, il le doit généralement à la présence autour de sa ferme, de nombreux espaces libres où il pratique ses cultures extensives. Les cultures marchandes (riz, coton, sésame...) sont à peu près inconnus dans le pays lobi : seule, l'arachide tient une place non négligeable dans les terroirs ; ce n'est qu'aux environs immédiats des chefs-lieux de cercle que l'on rencontre quelques rizières, quelques vergers de manguiers appartenant à des fonctionnaires, et généralement entretenus par des manœuvres salariés.

Les habitations de brousse, dispersées ou légèrement regroupées en nébuleuses sont toujours édifiées à quelque distance des pistes carrossables, selon les mêmes techniques observées à Diépla. Les quelques rares toits de tôle ondulée que l'on remarque comme étrangers au paysage, signalent la présence d'un dispensaire, d'une école et parfois d'un marché, quand il ne s'agit pas d'un poste administratif ou de bureaux de douane.

Tout le pays semble vivre à une époque révolue, enfermé à l'écart du monde moderne dans un isolement jalousement préservé que rompt parfois le passage d'une voiture de l'administration ou d'un camion égaré sur les pistes difficiles. Il est vrai que l'état des voies d'accès n'est guère favorable au désenclavement du pays. Des routes coloniales construites au début du siècle par les paysans astreints aux prestations en nature, il ne reste plus aujourd'hui que les quelques alignements de blocs latéritiques qui jalonnaient autrefois les bas-côtés. En saison sèche, les véhicules s'ensablent dans les vallées et risquent de rompre leurs amortisseurs sur les rampes d'accès au sommet du revers du plateau ; les ponts « myriapodes » reconstruits chaque année, ne sont utilisables qu'en début de la saison des pluies : reconstruits en mars-avril, ils sont interdits aux véhicules jusqu'en juillet pour éviter leur détérioration prématurée. En août ils sont généralement emportés par les eaux... ou plus tard brûlés par les feux de brousse de saison sèche... Seules la grande route inter-états menant de Bobo-Dioulasso à Bouna (en Côte-d'Ivoire) traversant Diébougou, Gaoua et Kampti est carrossable toute l'année (elle était en cours de rénovation en 1972).

Doit-on en conclure que, depuis la conquête, l'administration en place s'est désintéressée du pays et qu'elle n'a rien entrepris pour améliorer les conditions de vie des populations ? Sans vouloir examiner au fond ce problème qui certes intéresse les Birifor, mais déborde largement les limites de cette étude, on peut, toutefois, pour expliquer le retard profond du développement régional, proposer trois raisons essentielles :

- 1) la pacification du pays troublé par les multiples dissensions entre clans, familles, lignages, accapare pendant longtemps le plus clair des activités de l'administration en place ;
- 2) refus des populations de se soumettre à la tutelle des nouvelles autorités : administrateurs civils ou militaires, chefs de canton, chefs de village nommés par les Blancs ;
- 3) sous-administration, insuffisance de l'encadrement technique pendant plus d'un demi-siècle (1).

Certains administrateurs, cependant, plus dynamiques, plus entreprenants que d'autres, ont essayé, à certaines époques, de développer le pays en améliorant les voies de communication ou en tentant des expériences agricoles.

Au cours des premières années qui succèdent à la dernière guerre mondiale, quelques jeunes administrateurs, tentent de désenclaver le pays lobi : un pont sur la Volta Noire reliant le nouveau territoire à la Gold-Coast est en projet, des études techniques sont faites à la hauteur de Boukoro, on aménage même les voies d'accès au futur tablier de l'ouvrage, on prépare la construction de ponceaux destinés à enjamber les lits encaissés des ruisseaux : à Talièr, Hemkoa, Diépla ; quelques-uns sont achevés, d'autres non : quelques piliers en ciment sont préparés mais ne recevront jamais de tablier... L'insuffisance des crédits, un changement d'orientation dans les programmes ou tout simplement le

(1) Jusqu'en 1919, le territoire de la Haute-Volta fait partie de la colonie Haut-Sénégal-Niger. Créée en 1919, la colonie de la Haute-Volta est démembrée en 1932 au profit de la Côte d'Ivoire, du Soudan (Mali) et du Niger, pour être reconstituée en 1947 seulement.

départ du responsable administratif ayant engagé cette action, empêchent la réalisation complète de ces travaux.

Les cahiers de poste du cercle de Gaoua font état de nombreuses expériences agricoles, basées sur l'introduction de cultures marchandes ou maraîchères, mais tous ces essais, après quelques années, tombent dans l'oubli. La tentative de riziculture réalisée à Malba (localité birifor située à une quinzaine de kilomètres au sud de Diépla) fut aussi un échec ; les raisons en sont intéressantes à rappeler pour l'enseignement qu'on peut en retenir (1).

Si les études préliminaires du milieu physique furent bien menées, celles du milieu humain ne furent jamais entreprises ; sur place, les populations furent par ailleurs assez mal informées des projets et rarement consultées. Après la réalisation des travaux, les autorités administratives procédèrent à la distribution des casiers rizicoles entre groupes familiaux, en fonction de leur importance numérique. Confondant les droits éminents détenus par certains lignages et les droits de cultures octroyés par ces derniers à d'autres lignages, elles attribuèrent aux familles ne possédant qu'un droit d'usage, la presque totalité des parcelles aménagées. Cette ignorance de la coutume foncière déclencha immédiatement entre groupes lignagers des conflits qui s'envenimèrent et nécessitèrent parfois l'intervention de la police.

Les casiers rizicoles étaient attribués aux différentes unités économiques (les yir) pour un temps limité et sous condition qu'ils se conforment aux directives d'un encadreur spécialisé établi sur place. Dès les premières années, les résultats furent décevants : le paysan habitué à la culture sous pluie ne parvint jamais à se plier aux exigences de la riziculture et ne lui consacra ses efforts qu'à temps perdu, lorsque l'entretien de ses champs de mil ou d'arachide lui en laissait le loisir. Mal entretenus, insuffisamment désherbés et binés, les casiers ne donnèrent que des récoltes dérisoires. L'indifférence du Birifor pour la culture du riz tient essentiellement à ses habitudes alimentaires : ne consommant qu'exceptionnellement cette céréale, il ne voit pas l'intérêt de lui consacrer une partie de ses efforts. Dès 1956-1957, il délaissa le riz pour consacrer ses casiers à la culture du maïs (2).

A la suite de cet échec, l'administration essaya de relancer l'expérience en installant d'autorité à Malba quelques familles mandé (ou dioula) rompues traditionnellement à la riziculture et initiées à la culture attelée (c'était la période de l'expérience des « fermes pilotes ») (3). On espérait, en développant un esprit de compétition, que les techniques pratiquées par les colons dioula seraient suivies avec intérêt par les Birifor et bientôt imitées. Or, il n'en fut rien ! Si, sur le plan agronomique, l'expérience fut une totale réussite (la récolte fut exceptionnellement bonne), sur le plan humain, elle se révéla désastreuse ; l'installation de familles dioula sur les terres birifor, imposée autoritairement par les pouvoirs publics, sans consultation des populations, réveilla l'animosité, qui depuis des générations anime Birifor et Lobi à l'encontre des Dioula. Cette animosité se trouva renforcée par une certaine amertume éprouvée par les Birifor, confondus par la réussite de l'expérience rizicole dans laquelle eux-mêmes avaient échoué... Il s'en suivit à Malba et dans les localités voisines toute une suite de troubles et d'incidents dirigés contre les étrangers et par ricochet contre les autorités en place ; l'intervention de la police fut nécessaire pour « calmer » les esprits et ramener l'ordre ; finalement, en dépit de l'appui des autorités, les Dioula ne se sentant plus en sécurité, quittèrent le pays vers 1959.

(1) Les deux autres barrages construits respectivement à Hemkoa en 1964 et à Nako en 1965, sont destinés à alimenter en eau les populations et leurs troupeaux.

(2) A cette date, se situe un événement qui découragea totalement les Birifor : à l'issue d'un grain, particulièrement abondant, survenu à la fin du mois d'août, l'eau submergea les plantations de maïs ; effrayés de voir leurs cultures noyées, les Birifor, d'un commun accord, sans attendre le retour du moniteur, momentanément absent, entreprirent d'ouvrir une brèche dans la digue aval, en terre battue. Les dégâts causés par le flot furent considérables. Les autorités de Gaoua, après enquête, emmenèrent les principaux "responsables" de l'initiative malheureuse et après jugement, les retinrent en prison . . .

(3) Dans le but de promouvoir l'agriculture en Haute-Volta, le Gouvernement Général de l'A.O.F. décide en 1955 la création de fermes pilotes, pourvues de bâtiments rationnels en terre battue, d'un petit outillage moderne – charrue, herse, charrette, attelage de boeufs –. Choisis par les administrateurs, les fermiers, jeunes, après un stage accéléré dans une école d'agriculture, se voyaient confier la petite exploitation et devaient appliquer un certain nombre de directives, de techniques nouvelles, destinées à améliorer les rendements : fumure, assolement des cultures, sélection des graines, ensilage de fourrage vert. Insuffisamment préparés, mal encadrés par des moniteurs trop peu nombreux, les quelque 500 fermiers pilotes dispersés dans toute la colonie furent, pour la plupart, incapables de remplir leurs engagements, ils abandonnèrent les uns après les autres leur exploitation ; en 1962, une vingtaine d'entre eux seulement poursuivaient encore l'expérience.

Absence d'information auprès des populations pendant la période préparatoire, de dialogue avec le paysan, et surtout méconnaissance totale de l'organisation sociale, économique, foncière des groupes intéressés, apparaissent comme les causes essentielles de l'échec rizicole de Malba.

Les conditions de vie très médiocres que l'on découvre dans tout le Lobi, les difficultés auxquelles se heurtent les autorités pour promouvoir le développement rural de cette région, tiennent, selon nous, à deux facteurs essentiels : le premier met en cause l'organisation sociale de type segmentaire, adoptée par toutes les populations ; le second condamne l'insuffisance de l'encadrement administratif et technique.

I. UNE ORGANISATION SOCIALE DE TYPE SEGMENTAIRE

L'émiettement des groupes familiaux, tous indépendants les uns des autres, l'absence de tout pouvoir politique centralisé (ne serait-ce qu'au niveau du village), le sens aigu de l'égalité sociale et économique entre toutes les maisonnées ne sont guère favorables à une action concertée au niveau régional et même local.

C'est donc à l'intérieur de chaque maisonnée que se développe le dynamisme du groupe local, que se forment sa vitalité et son esprit d'entreprise : plus qu'ailleurs, la maisonnée constitue dans la société segmentaire le centre opérationnel de l'économie (*lato sensu*). C'est donc par l'intermédiaire des unités socio-économiques, seulement, organisées, hiérarchisées et dirigées chacune par un aîné, que les autorités en place peuvent intervenir avec le plus de chance de succès pour promouvoir des techniques modernes, introduire des cultures nouvelles, développer en somme la production et par là accroître les niveaux de vie des populations. Encore faut-il que les groupes familiaux soient suffisamment étendus pour leur permettre d'intégrer dans leur système agricole des produits nouveaux, des méthodes culturales améliorées. Il est beaucoup plus dangereux, en effet, d'innover au sein des petites exploitations, placées dans des conditions économiques précaires, à la limite de leurs possibilités, que dans des maisonnées bien peuplées : l'incapacité temporaire d'un membre actif, le moindre incident technique, au moment des gros travaux, accroissent les charges de travail de chacun et compromettent la réussite de la campagne agricole. Dans ces conditions, les yir modestes ne peuvent se permettre de changer leur mode de production sans de solides garanties de succès ; seules les exploitations étendues sont capables de tenter l'expérience, sans hypothéquer dangereusement leur avenir.

Or, le démantèlement des grosses communautés familiales, provoqué par l'action pacificatrice des autorités coloniales et leur émiettement en petites unités économiques, rendirent la tâche des autorités de plus en plus difficiles. On essaya de regrouper les fermes à proximité des routes, l'expérience se solda par un échec : fuite des populations en brousse ou en colonies anglaises. Tout au long de la période coloniale, la situation se dégrada lentement ; certes, les conflits sanglants, les meurtres entre clans, entre familles devinrent moins fréquents, par craintes des représailles policières, mais la grande misère s'installa au sein de chaque petite communauté, une économie de survie s'implanta à peu près partout dans le pays.

II. UN ENCADREMENT ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE INSUFFISANTS

La situation économique se serait vraisemblablement moins dégradée si l'encadrement administratif s'était rapproché des populations, si des contacts serrés et suivis s'étaient développés entre administrateurs et paysans. Alors qu'il n'existe aucune autorité traditionnelle capable d'assurer le relais entre les populations et les autorités en place (1), il est arrivé à certaines époques que le commandant de cercle

(1) Rappelons que les chefs de canton désignés par l'administration (anciens militaires, anciens agents de l'administration, parfois même des Dioula . . .) n'ont qu'un crédit très limité auprès des populations et ne détiennent aucune autorité reconnue.

de Gaoua et ses deux adjoints administrent une population dépassant 100.000 habitants (1), les subdivisions de Batié et de Kampti n'étant pas pourvues de « commandant » pendant de longs mois et parfois pendant plusieurs années... Il est évident qu'en dépit de leur bonne volonté et du dynamisme dont ils firent preuve, la plupart des administrateurs ne pouvaient que régler les affaires courantes c'est-à-dire procéder à la levée de l'impôt, recenser les habitants, faire régner la paix et dans la mesure du possible entretenir les voies de communication.

La décentralisation administrative, adoptée par le gouvernement voltaïque, bien que fort modeste (2), constitue déjà par elle-même un progrès sur l'époque coloniale; toutefois les maigres ressources dont disposent les budgets locaux, la grande indigence des cadres techniques, l'insuffisance numérique des écoles (3) ne permettent pas dans un proche avenir d'espérer une évolution économique de la grande région du Lobi, si aucune instance internationale n'accorde des crédits et un encadrement technique important et durable pour sa mise en valeur.

Ainsi, la situation qui prévaut à Diépla n'est pas exceptionnelle: l'économie de subsistance et même de survie que l'on rencontre chez Londouté est à peu de chose près semblable à celle que l'on peut observer ailleurs chez les Lobi, Dagari ou Wilé; toute la grande région du Lobi est plongée dans un état de sous-développement et de sous-équipement particulièrement aigu. Dans ces conditions, la mise en œuvre d'un plan de développement qui n'intéressait qu'un secteur du pays serait rapidement bloquée par le sous-équipement des régions voisines ou provoquerait sur le plan économique et social un déséquilibre important, nous pensons tout spécialement aux insuffisances du réseau routier qui limiterait la commercialisation des produits, à l'accroissement des revenus monétaires dans quelques villages qui déclencherait le renchérissement des denrées commercialisables et surtout des « biens sociaux » (l'accaparement du bétail par un groupe privilégié aurait pour effet l'accroissement du prix de la fiancée, source de troubles sociaux).

E — QUELQUES DIRECTIONS SUIVANT LESQUELLES POURRAIENT SE REALISER UNE MISE EN VALEUR DU PAYS

Les études humaines qui occupent une place importante dans les travaux des géographes ou des sociologues s'intéressant au milieu rural, constituent sans nul doute, pour la préparation d'un plan d'aménagement régional, un document de travail et de réflexion non moins indispensable que les études et projets techniques. En effet, l'introduction de méthodes culturelles modernes, de nouveaux produits, la répartition des lots de terres aménagées, etc., vont bouleverser l'organisation du travail dans le groupe, ses modes de vie et par-là même, son économie. L'échec ou la réussite de l'expérience dépendra en grande partie de l'aptitude de cette société à adopter les solutions prévues dans le plan; c'est à cette phase du projet (comment réagiront les populations au programme de mise en valeur préparé par les spécialistes?) que les études humaines deviennent indispensables à l'élaboration des méthodes d'intervention susceptibles d'emporter l'agrément de la population paysanne.

C'est en confrontant, par exemple, les méthodes de production pratiquées par le Birifor, ses habitudes alimentaires, son calendrier agricole, ses modes de vie, etc., avec les exigences techniques du projet, que les responsables pourront adopter des systèmes de production moins élaborés, moins rentables peut-être, mais susceptibles d'être facilement acceptés et appliqués. Il est certain que l'introduction brutale de la riziculture, par exemple, dans un groupe habitué à la culture sous pluie, ne peut se faire que par paliers: l'exemple du périmètre aménagé de Malba est éloquent à cet égard. Un dialogue permanent entre

(1) En 1960, date de l'indépendance de la Haute-Volta, on comptait dans les deux cercles de Gaoua et Diébougou, une trentaine de fonctionnaires de grade élevé (administrateurs, médecins, magistrat, directeur d'école, agents de l'agriculture, sous-officier de gendarmerie) pour une population rassemblant quelque 200.000 habitants.

(2) Aux 4 centres administratifs de la période coloniale (Gaoua, Diébougou, Kampti et Batié), les autorités voltaïques ont ajouté 5 autres postes de commandement: Nako, Bouroum-Bouroum, Loropéni, Dissine et Dano, créés à partir de 1960.

(3) Dans le secteur de Diépla-Nako, rassemblant 15.000 habitants environ, on comptait en 1972 trois écoles, soit sept classes d'une quarantaine d'élèves chacune; le taux de scolarisation se situe donc pour cet ensemble entre 4 et 5 %.

encadreurs, agronomes et paysans, permettrait de connaître les limites au-delà desquelles les solutions techniques risquent d'échouer dans une période de mise à l'épreuve, et de découvrir les solutions aux multiples problèmes qui se présenteront à chaque instant.

En somme, le décollage économique d'une région pose le plus souvent au-delà des solutions économiques, un choix politique :

— ou bien on adopte des techniques très modernes (avec aménagements complexes, gros matériel, installations coûteuses) permettant un accroissement rapide du niveau de vie des populations : le paysan intégré dans l'organisme de développement rural y gagnera une solide sécurité matérielle, mais abandonnera une partie de ses libertés ; nous hésitons à penser que le Birifor soit capable, pour l'instant d'aliéner ainsi son indépendance...

— ou bien on choisit un projet de développement moins ambitieux qui exige une participation plus «volontariste» des populations à sa réalisation, projet dans lequel le paysan sera initié à des techniques simples réalisables par lui-même sans l'intervention d'un matériel coûteux (culture attelée, fumure organique, chimique, semences sélectionnées) et sera amené à découvrir par lui-même les solutions à ses propres problèmes : aménagement de son calendrier agricole pour intégrer la culture des produits nouveaux, formation d'associations de travail ou d'entretien, dont il assumera seul la responsabilité...

I. POSSIBILITES DE DEMARRAGE ECONOMIQUE DANS LA REGION DE DIEPLA

Dans l'immédiat, pour ce qui intéresse la région de Diépla, le problème le plus urgent à résoudre est celui de la survie du groupe, il faut assurer dans un très proche avenir, une ration alimentaire suffisante à chaque individu (1).

Au plan local, nous avons fait le procès des méthodes utilisées pour la mise en valeur de la terre est condamné la pratique de semailles trop précoces : des raisons d'ordre climatique et psychologique (la hantise de la faim), entraînent le paysan, chaque année, à bâcler la préparation de ses champs dans l'espoir de moissonner les premiers épis avant l'épuisement de ses réserves. Tant que le problème des subsistances ne sera pas résolu, le Birifor sera inmanquablement entraîné dans le « cycle infernal » de la sous-alimentation : mauvaise préparation des terres — mauvaises récoltes. Il lui sera bien difficile d'adopter un calendrier agricole mieux adapté aux conditions de la pluviométrie.

Comment accroître les ressources vivrières ? Les cultures sous pluie sont des plus aléatoires dans le pays, par suite du manque de terre (rappelons que dans la petite région de Diépla, chaque individu disposerait en moyenne de 0,5 ha de terre par an, et il en cultiverait effectivement 0,43 ha). Dans le système agricole tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, le territoire birifor est pratiquement saturé, tandis que la plupart des autres populations du rameau lobi disposent encore de vastes zones cultivables, colonisées à mesure de leurs besoins. Peut-on accroître la surface des cultures intensives (largement pratiquées dans le nord Cameroun et permettant l'implantation de populations nombreuses) ? Pour les raisons évoquées plus haut, les parcelles de bas-fond cultivées en mil et en maïs, se sont considérablement réduites depuis quelques années et ne peuvent plus porter ces cultures sous pluie ; l'élargissement des parcelles fumées se heurte par ailleurs au goulot d'étranglement des travaux agricoles : la période du 15 juin au 1^{er} août, la plus favorable à la préparation de ces champs, est consacrée au sarclage, aux deuxième ou troisième semailles, au repiquage des parcelles anéanties, à la réparation des dégâts causés par la sécheresse, au curage des fossés de drainage et, à temps perdu, aux cultures de tour de case.

En 1972, le Birifor se trouve enfermé dans un grave dilemme : ou bien il poursuit les pratiques agricoles traditionnelles avec tout ce que cela comporte de danger pour la survie du groupe, ou bien il transforme ses techniques, adopte d'autres produits vivriers, élargit la zone de ses cultures sur les terres libres des environs (en territoires dagari ou lobi).

Selon les dernières informations recueillies sur place en avril 1972, il ne semble pas que les projets de développement intéressant tout spécialement la région de Nako (et par conséquent celle de Diépla), reçoivent un début d'exécution dans un avenir très prochain. Le Birifor, dans ces conditions, ne peut

(1) En 1966, nous estimions le revenu moyen annuel d'un Birifor à Diépla entre 6.000 et 8.000 CFA, soit 30 à 40 \$.

compter que sur lui-même et sur la fragile infrastructure d'animateurs ruraux (1) installés depuis peu dans le pays. Dans l'immédiat, la seule issue possible offerte aux gens de Diépla et des localités voisines, pour échapper aux dangers de la sous-alimentation, consisterait, dans un premier temps à coloniser, à partir de leur yir actuel, les terres inutilisées par les Dagari vivant sur la rive droite de la Volta et à participer, sous la conduite d'un simple moniteur d'agriculture, aux très récents essais de riziculture ; dans un avenir plus lointain, ils leur serait peut-être possible de collaborer avec les Lobi à la mise en valeur des terres occidentales encore libres.

Dans les perspectives d'un élargissement des zones cultivées birifor, vers l'est d'abord, puis vers l'ouest, nous proposons dans le tableau XVI, à partir de l'étude que nous avons faite du milieu physique, des données chiffrées correspondant aux qualités agricoles du territoire birifor (zone I), englobant les terres dagari (zone II), s'élargissant enfin vers l'ouest jusqu'au Balangbir (zone III).

Tableau XVI

REPARTITION DES TERRES EN FONCTION DE LEURS QUALITES AGRICOLES

Qualités des sols	Situation	Surface absolue			Surface relative		
		Zone I : 140 km ²	Zone II : 220 km ²	Zone III : 300 km ²	I	II	III
Stériles et infertiles	Revers plateau	20 km ²	38 km ²	100 km ²	18 %	16 %	32 %
	Glacis colluv.						
Médiocres	Sur schistes et granites	100 km ²	130 km ²	140 km ²	68 %	60 %	47 %
Bonnes terres	Talus	18 km ²	27 km ²	32 km ²	13 %	12 %	11 %
	Versant collines						
	Vallées alluviales	2 km ²	25 km ²	28 km ²	1 %	12 %	10 %

Zone I : territoire actuellement occupé par les Birifor dans la région de Diépla.

Zone II : territoire occupé par les Birifor et les Dagari, vers l'est jusqu'aux rives de la Volta noire.

Zone III: région de Diépla – étude du milieu physique (et comprenant les Lobi) –. Elle est limitée par le Balangbir à l'ouest, la Bougouriba au nord, la Volta noire à l'est, les collines méridionales de Komo au sud.

L'examen comparatif des chiffres permet de constater :

1 — un accroissement constant des sols stériles ou très mauvais ; la place de plus en plus importante occupée par les plateaux à l'est et surtout à l'ouest en est la cause unique ;

2 — une régression de la surface relative des sols médiocres : la plupart d'entre eux (formés de schistes du Birrimien inférieur) apparaissent dans les dépressions de la zone I ;

3 — une certaine stabilité dans la proportion des bonnes terres ; elle provient essentiellement de l'accroissement des surfaces absolues des talus, lié à l'extension des plateaux (en zones II et III), et à leur découpage par des vallées nombreuses (les versants de collines n'entrent pas en ligne de compte) : la totalité des volumes appartenant au Birrimien supérieur est en territoire birifor, en zone I ;

4 — une augmentation importante des terres alluviales entre les zones I et II, conséquence des inondations annuelles de la Volta Noire.

A partir de ces données, examinons quels avantages le Birifor peut espérer d'une extension de ses cultures sur le territoire dagari (zone II) puis dagari-lobi (zone III), en pratiquant uniquement la culture sous pluie, ou bien en s'intéressant en même temps aux cultures inondables.

(1) L'un des animateurs agricoles est installé chez les Dagari de Boukoro, depuis 1968-69.

II. EXTENSION DES CULTURES BIRIFOR VERS L'EST (ZONE II)

a) *Cultures sous-pluie*

La superficie des « sols médiocres » sur granit (au nord de Boukoro) et sur schistes (au sud) s'accroît d'une trentaine de kilomètres carrés. Nous connaissons leur fragilité, leur grande perméabilité, leur faible épaisseur ; peu évolués, ils ne peuvent être cultivés que 2 ou 3 années de suite, une longue jachère — 10 à 15 ans — sera nécessaire pour les « régénérer ». Par ailleurs, les populations en place (près d'un millier de Dagari) ont vraisemblablement déjà accaparé les meilleures d'entre elles : il ne resterait, aux nouveaux venus que les moins bonnes.

Les 900 ha de talus seraient un appoint non négligeable pour accroître les surfaces cultivées des Birifor (1). Or les terres des talus issus des plateaux orientaux, profondément érodés et démantelés, sont incultivables : une épaisse couche colluviale formée de débris latéritiques de tous calibres, recouvre les argiles sous-jacentes vraisemblablement bien évoluées et fertiles (la pente du plateau, les innombrables diaclases qui cisailent le revers, facilitent l'infiltration des eaux et l'érosion chimique des formations *in situ*). Déblayer le manteau colluvial jusqu'aux argiles fertiles, pour leur mise en valeur est impensable (p. 51).

Des terres inondables qui s'étendent sur près d'un tiers du territoire dagari (25 km² sur 80 km²), une mince frange seulement, temporairement atteinte par les eaux, peut être consacrée à la culture du mil et du maïs, de l'arachide ; elle impose chaque année au paysan dagari la construction de hautes buttes de terre insubmersibles et l'aménagement de rigoles de drainage destinées à évacuer les eaux vers l'aval. Plus loin, vers le fleuve, il reste de larges zones alluviales non cultivées : l'épaisse couche d'eau qui les recouvre pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, les rend impropres à une agriculture sous pluie. C'est dans ces secteurs qui subissent une longue inondation que se déroulent les essais rizicoles dans trois villages dagari : Boukoro, Pissine, Antaume.

b) *cultures irriguées*

Les techniques utilisées dans cette expérience s'inspirent pour une bonne part de celles pratiquées traditionnellement par le paysan : labourage profond dès les premières averses d'avril-mai, semis en ligne, en juin-juillet, sans repiquage, utilisation de la fumure animale (et depuis 1971 d'engrais chimiques), deux ou trois sarclages profonds en juillet-août, destinés à détruire les mauvaises herbes et à bien aérer le sol ; fin août, début septembre, lorsque l'eau envahit la parcelle, désherbage à la main. La récolte se déroule courant novembre. On pouvait estimer à 80-100 ha la surface cultivée en riz au cours de l'année 1971 ; bon an, mal an, les rendements varient entre 800 et 1.200 kg/ha. Une partie de la récolte est consommée sur place, le reste est commercialisé sur les marchés locaux et principalement au Ghana.

La rapide adoption de ce nouveau type de culture, très proche il est vrai de celles pratiquées sous pluie, révèle l'aptitude du paysan dagari à intégrer aisément ce produit dans ses activités et dans son calendrier agricole, à adopter des méthodes d'exploitation capables de rentabiliser l'opération. Chaque année, le paysan de Boukoro et des localités voisines réalise des bénéfices suffisants pour régler la totalité de ses impôts ; quelques-uns d'entre eux, en 1972, ont réussi à économiser suffisamment pour acheter des charrues légères et un petit matériel agricole (herse, charrette...) tractés par des bœufs, qu'ils utilisent pour leurs propres besoins et dont ils louent parfois les services à des voisins. Bien que la population accorde sa préférence au mil, au maïs, au haricot, le riz est consommé principalement en saison sèche pour économiser les réserves vivrières traditionnelles ; le mil apparaîtra à nouveau dans les repas au moment des gros travaux, en quantité suffisante.

Cette expérience récente, réalisée sans frais (uniquement le très modeste salaire du moniteur), qui fait confiance à l'esprit d'initiative des paysans, au dynamisme de l'encadreur, (lui-même paysan-

(1) La différence entre les deux surfaces zone I = 18 km² et zone II = 27 km², soit 9 km², représente uniquement la surface des talus du pays dagari : rappelons que la totalité des bonnes terres issues du Birrimien supérieur appartiennent à la zone I, celle occupée par les Birifor.

exploitant) témoigne du bien-fondé de cette opération « au ras du sol » réalisée en étroite collaboration avec le paysannat et s'inspirant de techniques faciles à assimiler, à la portée des Dagari. Certes les esprits chagrins souligneront la médiocrité des rendements ; mais les résultats obtenus, si modestes soient-ils, constituent déjà un progrès considérable dans l'économie paysanne, bien misérable, il est vrai avant l'introduction de la riziculture ; sans abandonner ses cultures traditionnelles, le Dagari a considérablement accru ses ressources vivrières et supprimé la sous-alimentation ; dès lors on peut penser que cette céréale conservera d'autant mieux sa place parmi ses produits cultivés que la vente des surplus lui procure désormais quelques ressources monétaires. Fait très encourageant, une partie des bénéfices réalisés est utilisée à moderniser ses techniques agricoles ; enfin l'alimentation elle-même s'améliore en qualité : consommation de poissons séchés ou frais achetés aux pêcheurs éwé de la Volta, de lait, de sucre, de café...

Les réserves de terres alluviales, utilisables selon ces méthodes simples, sont suffisamment vastes pour permettre aux Birifor des localités les plus défavorisées, d'aménager eux aussi des rizières : sur les 2.400 ha inondables, près de la moitié peut être mise en valeur immédiatement, soit quelque 1.000 ha. Le reste, situé près des rives du fleuve, nécessiterait des techniques plus élaborées et peut-être des aménagements coûteux (1).

On peut s'interroger alors sur les raisons qui jusqu'ici, ont interdit l'extension des cultures birifor sur les terres libres dagari et, tout spécialement sur les zones alluviales. Certes l'expérience rizicole est récente et les populations voisines ont peut-être été mal informées des bons résultats obtenus par les Dagari ; nous connaissons le penchant des Birifor à vivre repliés sur eux-mêmes, n'entretenant pas de relations étroites entre yir, entre proches parents, ni à plus forte raison avec leurs voisins d'autres ethnies ; les mariages entre Birifor et Dagari sont d'autant plus rares (malgré la langue commune et des coutumes très proches) que nombre de ces derniers sont plus ou moins christianisés. Il est vrai aussi que le milieu physique prédispose les Birifor à vivre en vase clos : les immenses plateaux hostiles, les larges vallées marécageuses, les chaînes de collines, qui investissent le pays de toute part, ne facilitent guère les relations inter-groupes.

A toutes ces raisons, on peut ajouter une certaine indifférence du Birifor pour tout ce qui relève de l'innovation, indifférence provoquée par le profond découragement qui l'étreint face à une situation qui s'aggrave chaque année et qu'il est incapable de maîtriser, face à un destin qui ruine chaque jour davantage ses espoirs ; sa méfiance pour tout ce qui émane du monde moderne, détruit en lui toute curiosité, toute volonté de changement dans sa façon d'être, dans sa manière d'agir : les jeunes gens revenant des plantations ou des chantiers du Ghana ou de Côte-d'Ivoire, ne ramènent avec eux aucune technique nouvelle, aucune idée moderne susceptible d'améliorer leur propre existence. Enfin, jusqu'à une période récente l'analphabétisation était à peu près totale dans le pays : en 1966, une quinzaine ou une vingtaine de petits Birifor seulement fréquentaient l'école de Nako ; la création des deux écoles (à Talièr et à Hemkoa) devrait permettre aux jeunes générations de secouer la léthargie sociale, de l'ouvrir aux idées modernes, de lui insuffler l'espoir.

Plus qu'ailleurs, les jeunes Birifor ayant poursuivi des études sont capables d'agir à bon escient sur cette société, de la sortir de l'impasse en revenant au pays, investis de responsabilités. Mieux que tous autres, les cadres d'exécution d'origine birifor — moniteurs ruraux, agents de l'agriculture, de l'élevage, agents de l'administration, instituteurs... — peuvent découvrir des solutions originales propres à introduire sans heurt, de nouvelles techniques, de nouveaux produits ; leur connaissance profonde des habitudes locales, les multiples contacts qu'ils sont amenés à entretenir avec les paysans, les conduisent à agir avec souplesse, à temporiser parfois, à convaincre les chefs de yir réticents d'adopter de nouvelles méthodes de travail, par exemple. Dans les sociétés segmentaires, nous le savons, une action ne peut être menée avec chances de réussite, qu'au niveau de chaque maisonnée, ce qui implique par conséquent, un encadrement serré, assuré par des agents avertis, capables non seulement d'appliquer les directives des responsables du développement, mais surtout de les adapter au monde rural dont ils assument la responsabilité ; seuls des agents appartenant au groupe qu'ils animent sont aptes à jouer ce rôle d'intermédiaire. La plupart des actions de développement très modestes, certes, qui ont réussi jusqu'ici, à s'implanter durablement, ont été encadrés par des agents techniques revenus au pays : nous pensons à la

(1) Aucune étude hydro-agricole n'ayant été entreprise dans cette zone à notre connaissance, les chiffres avancés dans ce paragraphe doivent être considérés comme des ordres de grandeur.

culture du riz et de l'arachide qui prospère maintenant dans les régions de Dissine et de Dano, en pays dagari, aux potagers que l'on découvre en 1972 chez les Lobi du canton d'Iridiaka.

Il nous reste, maintenant, à examiner rapidement les problèmes d'une extension des cultures birifor vers l'ouest en pays lobi.

III. EXTENSION DES CULTURES BIRIFOR VERS L'EST ET L'OUEST (ZONE III)

La colonisation des terres libres du pays lobi, suppose, nous le rappelons, une entente préalable entre les deux populations et l'oubli des tensions, des désaccords qui les ont divisées jusqu'à ce jour. Nous pensons que dans l'état actuel des choses, un long temps sera nécessaire pour réconcilier les deux groupes et les faire collaborer au sein d'un organisme de développement.

a) *Extension des cultures sous pluie*

La comparaison des surfaces de terres cultivables entre les zones II et III, indique un accroissement des terres médiocres (sur schistes et sur granite) de l'ordre de 1.000 ha, d'argiles fertiles de talus : 500 ha. Il est vraisemblable qu'une bonne partie des sols médiocres sont déjà utilisés par les Lobi (cultures temporaires); les Birifor ne peuvent guère espérer étendre leurs champs de brousse sur ces terres fragiles et déjà usées. Par contre, les 500 ha de talus, pourraient faire l'objet d'aménagements durables et porter des cultures permanentes; mais une des conditions essentielles à l'établissement de cultures intensives réside dans l'installation de fermes sur le talus lui-même avec ouverture de saman et de tintiao. Pour que les yir puissent s'y établir, un certain nombre de préalables doivent être satisfaits : les points d'eau dans ces secteurs inhabités sont-ils suffisamment nombreux et abondants toute l'année pour assurer le ravitaillement des maisonnées? Les argiles des talus (à l'amont des plateaux tout spécialement) sont-elles assez évoluées pour porter des cultures? Nous n'en savons rien.

b) *Les cultures irriguées*

La totalité des terres alluviales de la zone ouest, 300 ha environ, ne sont pas utilisées par les Lobi qui dans cette région, ne cultivent jamais les bas-fonds. Nous connaissons la valeur de ces sols : la rive droite du Balangbir est recouverte sur une largeur, parfois de plusieurs centaines de mètres, par une couche alluvionnaire épaisse qui remonte la vallée de chacun de ses affluents; en hivernage, les prairies de hautes graminées qui isolent par place quelques boquetaux de caïlcédrats ou de *Myrtragina inermis*, recouvrent toute la zone inondée et témoignent par là de la richesse de la vallée.

La colonisation des terres inondables le long du Balangbir (ou de la Bougouriba, au nord) et de ses affluents, nécessitera de lourds investissements humains à mesure que les cultures progresseront vers le lit du cours d'eau; mais on peut faire confiance au Birifor qui ne ménage pas ses peines et qui aura acquis, à ce moment là, une certaine expérience dans l'aménagement des rizières sur le territoire dagari et une certaine confiance dans ses possibilités.

En somme, le seul handicap sérieux à lever, réside dans l'amélioration des relations entre Lobi et Birifor; mais là encore, on doit faire confiance aux populations elles-mêmes qui, lorsqu'elles éprouveront la nécessité de résoudre en commun leurs problèmes économiques, découvriront d'autant mieux les moyens de s'entendre, que leurs coutumes sont très voisines et leurs besoins identiques.

IV. POUR UN AVENIR MEILLEUR

Ces quelques réflexions suggérées par l'étude de Diépla et de sa région n'ont pas la prétention de résoudre tous les problèmes qui se posent du paysan birifor : les solutions proposées pour le sortir de la misère paraîtront à beaucoup trop modestes et trop lentes. Nous avons exposé les raisons qui nous ont orienté vers des solutions simples, susceptibles d'être facilement adoptées, et mises en œuvre. La pleine réussite d'un plan de développement rural se mesure non seulement par la perfection des

réalisations techniques, mais surtout par l'usage qu'en fait le paysan, par l'aisance avec laquelle il utilise les moyens, les méthodes, les produits nouveaux qui lui sont proposés. Il n'acquerra la pleine maîtrise des techniques culturales et ne les adoptera efficacement que s'il a pleine conscience des buts recherchés et des moyens utilisés : pour cela, il est indispensable qu'il ait participé aux travaux préparatoires, exprimé son opinion et ses critiques, proposé peut-être les solutions qu'il sera à même d'exploiter. En somme le succès d'un plan de développement suppose un contrôle à peu près parfait du système par le paysan lui-même : il doit pouvoir procéder à son exécution dans les conditions les meilleures et avoir le sentiment intime de posséder un instrument de travail dont il maîtrise le fonctionnement sans avoir recours à chaque instant aux interventions d'un spécialiste ou d'un technicien. Une zone aménagée, par exemple, devrait lui être, au bout de plusieurs années, aussi familière que son saman, son poue ou son ba (1).

C'est dans la perspective d'une promotion socio-économique du monde rural que doivent s'engager les responsables du développement, perspective qui tient compte des besoins du pays mais aussi des possibilités des utilisateurs. Il est évident qu'une telle entreprise doit évoluer et se perfectionner au cours des années ; pour cela, elle doit être soutenue, vivifiée par une infrastructure moderne (nous en avons déjà énuméré les éléments essentiels : voies de communication, école, dispensaires...). L'entretien de cette infrastructure, indispensable à la poursuite heureuse de l'action de développement est très coûteuse aux Etats pauvres comme la Haute-Volta. C'est ici, dans le maintien en bon état des routes, dans la fourniture de médicaments, de livres, de matériel pédagogique, de pièces détachées, etc., que l'intervention des Etats riches paraît indispensable pendant une longue période. A quoi bon construire des hôpitaux coûteux, pourvus d'un matériel moderne, si les groupes électrogènes ne fonctionnent pas faute de pièces de rechange, si la fourniture en eau n'a pas été prévue ? Que peut faire l'infirmier dans son dispensaire de brousse, lorsqu'il n'a sous la main qu'un flacon de mercurochrome et quelques cachets d'aspirine ? Comment l'instituteur peut-il enseigner lorsque son école ne dispose que d'un nombre insuffisants de manuels scolaires, est dépourvue de cartes et de matériel pédagogique le plus élémentaire (cahier, crayon, tableau mural...)?

Il n'en coûterait guère plus aux Etats riches (ou aux organismes internationaux) d'assurer pendant quelques années le fonctionnement et l'entretien des installations qu'elles ont mises en place. Plus tard, lorsque l'économie de l'Etat secouru sera bien assise, que le budget sera suffisamment alimenté par les ressources du pays, l'aide des pays riches sera moins nécessaire et les Etats pourront alors supporter ces lourdes charges.

Nous avons longuement décrit l'organisation sociale des Birifor dont les éléments régulateurs et complexes sont adaptés à leur type de société égalitariste et à leur économie de subsistance. Comment évoluera cette société qui s'installe progressivement dans une économie plus moderne, disposant d'une masse de signes monétaires plus abondante ? Dans quel sens se transformeront l'organisation familiale, les rapports entre lignages, entre yir... ? Il est vraisemblable que les Birifor adopteront un système plus libéral dans lequel la compétition entre maisonnées, plus active, pourrait devenir un élément d'émulation économique dans le pays. L'évolution se traduira sans doute par un effacement progressif du rôle du harbilé, par un renforcement des pouvoirs détenus par la lignée paternelle. Déjà, en pays dagari christianisé, le neveu utérin ne joue plus aucun rôle au moment de l'ouverture de la succession de son oncle : le troupeau, l'argent, les cauris reviennent en totalité au nouveau yirsob, qui en est comptable auprès de ses frères. Il ne subsiste de l'ancien système que des relations privilégiées entre le neveu et l'oncle utérin : échange de cadeaux, aide matérielle apportée par l'oncle, échanges de confidences et de conseils. Par contre, l'usage de la compensation matrimoniale reste vivace, mais aux échanges de bœufs et de cauris se sont substitués de modestes dons en argent ; enfin l'aide apportée par le fiancé (et ses camarades) à sa future belle-famille tend à disparaître totalement.

Il est possible que les populations du rameau lobi (et tout spécialement les Birifor de Diépla) suivent cette même évolution : de nombreux signes révélateurs de la nouvelle orientation sont déjà perceptibles : « marchandage » entre le nouveau yirsob et le harbilé au moment de l'ouverture de la

(1) Conseillé, dirigé, pendant les premières campagnes agricoles, l'utilisateur devrait être capable de diriger par la suite son entreprise et de pourvoir à son entretien : curage des fossés de drainage ou d'irrigation, réparation d'un soc de charrue, d'un joug, d'une roue de charrette, etc.

succession, dans certains cas, abandon de la garde du troupeau entre les mains du nouveau yirsob (1), déclin du mariage préférentiel, consolidation des droits fonciers sur certains types de champ (saman, ba).

Sur le plan de la promotion économique et technique, nous croyons à l'efficacité d'un programme de développement conçu pour la pratique du paysan, mais exigeant la participation entière des populations intéressées et leur adhésion totale à sa mise en œuvre. Parallèlement, nous pensons que la mise en place et l'exécution du plan d'aménagement rural doit embrasser la grande région du Lobi toute entière, ceci pour éviter les distorsions économiques entre groupes, facteur possible de trouble. Nous croyons aussi que l'évolution, l'adaptation de l'organisation sociale aux nouvelles conditions techno-économiques, doivent se développer sans précipitation, facilitant ainsi, au sein des populations paysannes, l'introduction d'aménagements progressifs.

Lorsque plus tard, Londouté ou Birfaté ou n'importe lequel des chefs de maisonnées pourra être assuré de remplir ses greniers, alors un pas décisif se trouvera déjà accompli. Ainsi on est amené à penser que le paysan, assuré dorénavant du nécessaire pendant la période cruciale des gros travaux, sera moins pressé de semer ses parcelles, plus attentif à la préparation de ses champs et recevra à la fin de sa campagne des récoltes plus abondantes. Certes, des freins resteront à desserrer progressivement pour libérer le moteur de ces économies : nous pensons notamment à la « dot », ce bien économiquement inutile qui grève encore les investissements nécessaires à la modernisation des exploitations. Il est toutefois certain que le paysan d'Afrique, qu'il soit birifor, mossi ou ashanti, découvrira toujours un moyen, pourvu qu'il en éprouve la nécessité, d'infléchir les règles traditionnelles dans le sens de ses intérêts ; tout le problème est sans doute de lui en montrer la nécessité par un effort d'éducation et d'information sans précédent.

(1) Chez les Lobi du canton d'Iridiaka (sud de Gaoua).

AUTEURS CITES DANS LE TEXTE

- 1 - ARNOULD (M.), 1961. — *Etude géologique des migmatiques et des granites précambiens du N.E. de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta méridionale*. Mémoire du Bureau de Recherches géologiques et minières, n° 3, 150 p.
- 2 - ASECNA (Haute-Volta), 1966. — *Aperçu sur le climat de la Haute-Volta*. Service météorologique, Ouagadougou, 2^e éd., 134 p.
- 3 - AUBREVILLE (A.), 1950. — *Flore forestière soudano-guinéenne*. Paris, société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris, 558 p.
- 4 - BARLET (P.), 1962. — La Haute-Volta, essai de présentation géographique *in Etudes Voltaïques*, n° 3, IFAN, Ouagadougou, p. 5 à 77.
- 5 - BAULIG (M.), 1966. — *Vocabulaire franco-anglo-allemand de géomorphologie*. Faculté des Lettres de Strasbourg, 230 p.
- 6 - BERHAUT (J. Rév. P.), 1967. — *Flore du Sénégal*. Clairafrique, Dakar, 484 p.
- 7 - BERTRAND (G.), 1972. — Ecologie d'un espace géographique : les géosystèmes du Valle de Prioro (Espagne du nord-ouest), *in : L'espace géographique*, t. I, n° 2, pp. 113-128.
- 8 - BINGER (Capit. L.G.), 1892. — *Du Niger au golfe de Guinée*. Hachette, Paris, 2 tomes, 513 et 411 p.
- 9 - BONVALLOT (J.), BOULANGE (B.), 1970. — Note sur le relief et son évolution dans la région de Bongouanou (Côte-d'Ivoire), *in : Cah. ORSTOM, sér. Géol. Vol. II, n° 2*, pp. 171-183.
- 10 - BOUTILLIER (J.-L.), 1966. — Les structures foncières en Haute-Volta, *in : Etudes Voltaïques*, n° 5. IFAN-ORSTOM, Ougadougou, pp. 5-183.
- 11 - BRAMMER (M.), 1956. — A note on former pediment remnants in Haute-Volta, *in Geographical Journal*, pp. 526-527.
- 12 - BROWN (R.) et FORDE (O.), 1953. — *Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique*. P.U.F., Paris, 527 p.
- 13 - BUSSON (F.), 1965. — *Plantes alimentaires de l'ouest africain. Etude botanique, biologique et chimique*. Marseille imp. Leconte, 568 p.
- 14 - DAVEAU (S.), LAMOTTE (M.) et ROUGERIE (G.), 1962. — Cuirasses et chaînes birriennes en Haute-Volta. *in : Annales de Géographie*, n° 387, pp. 460-482.
- 15 - DIOP (A.B.), 1968. — La tenure foncière en milieu wolof (Sénégal). Historique et actualité, *in : Notes africaines*, n° 118, pp. 48-53.
- 16 - DRESCH (J.), 1947. — Pénéplaines africaines. *in : Annales de géographie* n° LVI, pp. 125-137.
- 17 - DRESCH (J.), 1953. — Plaines soudanaises, *in : Revue de géomorphologie dynamique*, n° 1, pp. 39-44.
- 18 - ESCHENBRENNER (V.), GRANDIN (G.), 1970. — La séquence de cuirasse et ses différenciations entre Agnibilékrou (Côte-d'Ivoire) et Diébougou (Haute-Volta), *in : Cah. ORSTOM. Sér. géol.*, vol. II, n° 2, pp. 205-248.
- 19 - GALLAIS (J.), 1960. — La signification du village en Afrique soudanienne de l'ouest, force et faiblesse de la communauté villageoise. *in : Les Cahiers de Sociologie économique*, n° 2, pp. 128-162.
- 20 - GALLAIS (J.), 1965. — Le paysan dogon, *in : Cahiers d'Outre-Mer*, n° 70, pp. 128-162.
- 21 - GOODY (J.), 1962. — *Death, property and ancestors, a study of mortuary customs of Lodagaa of West Africa*. Standford University Press, California - 452 p.
- 22 - HALLAIRE (A.), 1971. — *Hodogway, un village de montagne en bordure de plaine (Cameroun nord)*, Atlas des structures agraires au sud du Sahara, n° 6 - ORSTOM - Mouton, Paris, La Haye, 84 p., 4 cartes ann.
- 23 - INSEE, 1962. — *La situation démographique en Haute-Volta, résultats partiels de l'enquête démographique 1960-1961*. Ministère de la Coopération, Paris, 54 p.
- 24 - LABOURET (H.), 1931. — *Les tribus du rameau lobi*, Institut d'ethnologie, Paris, 510 p.

- 25 - LABOURET (H.), 1958. — *Nouvelles notes sur les tribus du rameau lobi, leur évolution, leurs parlers et ceux de leurs voisins*. Mémoire de l'IFAN, n° 54, Dakar, 295 p.
- 26 - LERICOLLAIS (A.), 1972. — *Sob, étude géographique d'un terroir sérère (Sénégal)*. Atlas des structures agraires au sud du Sahara, n° 7, ORSTOM-Mouton, Paris, La Haye, 110 p., 3 cartes ann.
- 27 - MAIGNIEN (R.), 1958. — *Le cuirassement des sols de Guinée*. Afrique occidentale. Mémoire du Service de la Carte Géologique d'Alsace et de Lorraine, n° 16, 239 p.
- 28 - MARCHE-MARCHAD (J.), 1967. — La flore rudérale, messicole et postculturale en Afrique intertropicale, in : *Notes Africaines*, n° 115, pp. 73-81.
- 29 - MARTIN (D.), SIEFFERMANN (G.) et VALLERIE (M.), 1966. — Les sols rouges du nord Cameroun, in : *Cah. ORSTOM*, sér. péd., vol. IV, n° 3, pp. 3-28.
- 30 - MICHEL (P.), 1973. — *Les bassins des fleuves Sénégal et Gambie, étude géomorphologique*. Mém. ORSTOM/Paris, n° 63, 3 t., 752 p., 9 pl., 6 cartes ann.
- 31 - PAULME (D.), 1954. — *Les gens du riz*. Plon, Paris, 232 p.
- 32 - PELISSIER (P.), 1966. — *Les paysans du Sénégal - Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Impr. Fabrègue, Saint-Yrieix, 940 p.
- 33 - PRADEAU (Ch.), 1970. — Kokolibou (Haute-Volta) ou le pays dagari à travers un terroir. in : *Etudes rurales*, Ecole Pratique des Hautes-Etudes, 6^e section, n° 37-38-39, pp. 85-112.
- 34 - ROUGERIE (G.), 1960. — *Le façonnement actuel des modelés en Côte-d'Ivoire forestière*. Mémoires de l'IFAN n° 58, Dakar, 542 p.
- 35 - SAGATZKY (J.), 1954. — *La géologie et les ressources minières de la Haute-Volta méridionale*. Bul. de la Dir. des Mines. Gouv. Gén. de l'A.O.F., Dakar, 230 p.
- 36 - SAUTTER (G.), 1962. — *Systèmes d'agriculture africains*. 31 p. dactyl.
- 37 - SAUTTER (G.) et PELISSIER (P.), 1964. — Pour un atlas des terroirs africains, structure, type d'une étude de terroir. in : *l'Homme* pp. 56-72.
- 38 - SAVONNET (G.), 1962. — Colonisation du pays koulango (Côte-d'Ivoire) par les Lobi de Haute-Volta, in : *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 57, pp. 25-46.
- 39 - SAVONNET (G.), 1965. — Interrogatoire d'une défunte chez les Lobi de Pora (Haute-Volta), in : *Notes Africaines*, n° 108, p. 119-124.
- 40 - SAVONNET (G.), 1969. — *Atlas de la Haute-Volta - CVRS - Ouagadougou. Carte provisoire des densités de population*, carte 1 : 1.000.000^e. Coul. + notice, 16 p.
- 41 - SAVONNET (G.), 1970. — *Pina, étude d'un terroir de front pionnier en pays dagari (Haute-Volta)*. Atlas des structures agraires au sud du Sahara, n° 4. ORSTOM-Mouton, Paris, La Haye, 63 p., 7 cartes ann.
- 42 - SAVONNET (G.), 1975. — Contribution à l'histoire des Dyan (sud-ouest de la Haute-Volta), in *Bulletin de l'IFAN*, série C, sc. hum., Dakar (sous presse).

LISTE DES CARTES UTILISEES

Carte Géologique de l'AOF à l'échelle de 1/200.000^e. Direction Fédérale des Mines et de la Géologie. Dakar, 1956 (1 carte, 1 notice 34 p.).

Carte Géologique de l'Afrique à 1/5.000.000^e, feuille n° 4. A.S.G.A. UNESCO-Paris, 1963.

Carte géologique de la région de Diébougou, Gaoua, Volta Noire. à 1/200.000^e d'après les levés de SAGATZKY et KLEIBER. Min. du Développ. et du Tourisme, Dir. de la Géol. et des Mines. Bobo-Dioulasso.

Jeu de 16 cartes géologiques de la région de Diébougou, Gaoua, Volta Noire à 1/50.000^e. Geophoto Serv. Denver, Colorado - Texas.

Carte de Gaoua-Manoa. N.C. 30 XV-XVI. Institut Géographique National de Paris, annexe de Dakar. Edition 1965.

CARTES ANNEXES

1. Morphologie 1/50.000
2. Morphologie et végétation 1/10.000
3. Domaines fonciers et aires cultivées en 1965 1/4.000
4. Etat des cultures en août 1964 1/4.000
5. Etat des cultures en août 1965 1/4.000
6. Comparaison des aires cultivées en 1964 et en 1965 1/4.000

TABLE DES MATIERES

Glossaire des termes birifor utilisés dans le texte	
Présentations.....	1
Avant-propos	5
Présentation du pays	7
I. — LE MILIEU PHYSIQUE.....	11
1. — <i>ESQUISSE GEOLOGIQUE REGIONALE.....</i>	12
2. — <i>STRUCTURE ET RELIEF DANS LA REGION DE DIEPLA.....</i>	15
A. — LES FORMATIONS DU SOCLE	15
I. Les collines du Birrimien supérieur.....	15
II. Les bassins du Birrimien inférieur	16
III. Les granites baoulé.....	17
B. — LES FORMATIONS DE TRANSPORT (OU SUPERFICIELLES).....	18
I. Les cuirasses indurées	18
a) <i>Les plateaux.....</i>	18
b) <i>Les cuirasses de bas-fond.....</i>	25
II. Les glacis colluviaux indurés.....	29
III. Les vallées et les bassins alluviaux.....	31
C. — LA VOLTA NOIRE ET LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE DANS LA REGION DE DIEPLA.....	33
3. — <i>LES SOLS ET LA VEGETATION.....</i>	35
A. — LES COLLINES BIRRIMIENNES ET LES BASSINS SCHISTEUX.....	35
B. — LES GLACIS COLLUVIAUX ET LES FORMATIONS CUIRASSEES	41
C. — LES SOLS DE BAS-FOND ET DE TALUS	43

I. Sols de bas-fonds et couvert végétal.....	44
II. Les sols de talus.....	45
D. — L'ENVIRONNEMENT DU VILLAGE, LA VEGETATION.....	52
4. — <i>LE CLIMAT</i>	52
A. — LE PHENOMENE « TORNADE ».....	54
B. — LA PETITE PERIODE SECHE.....	56
<i>CONCLUSIONS SUR LE MILIEU PHYSIQUE</i>	60
II. — LE MILIEU HUMAIN.....	63
1. — <i>L'HOMME ET L'ESPACE AMENAGE</i>	63
A. — UN HABITAT DISPERSE.....	63
B. — DES TECHNIQUES ORIGINALES D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE.....	65
I. La lutte anti-érosive.....	65
II. L'aménagement des plaines alluviales.....	66
III. Fumure et culture intensive.....	69
C. — PAYSAGES RURAUX ET SOCIETE BIRIFOR.....	69
I. Les types de terroirs.....	69
II. L'organisation de l'espace, reflet des structures sociales?.....	72
III. La localité de Diépla.....	75
2. — <i>L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL</i>	76
A. — LE CADRE DE LA VIE QUOTIDIENNE, LE YIR.....	76
I. Les techniques de construction.....	76
II. Le yir cellule socio-économique de base.....	79
B. — L'ORGANISATION FAMILIALE, SOCIALE ET ECONOMIQUE.....	81
I. Lé yir de Naba Da.....	82
II. La succession du <i>yirsob</i> (chef de famille).....	85
a) <i>Les biens-fonds et les prérogatives du nouveau chef de famille</i>	86
b) <i>Les biens d'échange et les droits du harbilé</i>	86
c) <i>La fonction particulière du troupeau et les modalités de sa circulation</i>	89
d) <i>L'organisation du nouveau yir après la mort du chef de famille</i>	89
C. — LE YIR, UNITE DE PRODUCTION.....	91
I. La culture du mil et son caractère sacré.....	91
II. Les autres produits.....	92
III. Les salaires des fils et le pécule de la femme mariée.....	93
IV. Les mécanismes de contrôle de la production et de la consommation à l'intérieur du yir.....	94
D. — LE YIR, CELLULE SOCIALE ELEMENTAIRE.....	96

I. Les rapports père-fils	96
II. Fiançailles et mariage des garçons	98
III. La condition de la femme mariée	99
IV. Le règlement des conflits à l'intérieur du yir	100
E. — LE YIR, CENTRE DES ACTIVITES RELIGIEUSES	100
F. — ESSAI DE CONCLUSION SUR LES SOURCES DE L'AUTORITE DANS L'ORGANISATION SOCIALE BIRIFOR	101
I. Le matriclan	101
II. Le patrilignage	103
3. — <i>L'HOMME ET LA TERRE</i>	104
A. — LES REGIMES FONCIERS	108
I. Eclatement de la communauté familiale et naissance d'un nouveau yir ¹	108
II. Attribution des terres au nouveau yirsob, ses différentes modalités	109
III. L'organisation foncière chez les Birifor	111
IV. L'histoire locale	113
a) <i>L'époque précoloniale</i>	113
b) <i>La colonisation française</i>	114
c) <i>Le « cadastre » de Diépla en 1965. (Carte h.t. 3)</i>	116
B. — ASPECTS DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE	119
I. Quelques données démographiques	119
II. Organisation du travail et calendrier agricole	121
a) <i>Les travaux de saison sèche</i>	121
b) <i>La préparation des cultures</i>	122
c) <i>La « pause » de l'hivernage</i>	123
d) <i>Le temps de la moisson</i>	124
III. L'outillage et l'entraide agricole	126
IV. Les champs et les cultures	129
a) <i>Les champs</i>	130
b) <i>Les cultures</i>	137
V. Les limites de l'économie paysanne	143
VI. Le niveau de vie, la commercialisation de la production et les échanges	144
CONCLUSIONS	151
A. — INVENTAIRE QUANTITATIF	152
B. — INVENTAIRE QUALITATIF	153
I. La hantise de la faim et une sorte de fatalisme religieux	153
II. Un calendrier mal adapté aux conditions climatiques	154
III. Cultures sous pluie dans les bas-fonds inondables	154
C. — EVOLUTION DU GROUPE AU COURS DES DERNIERES ANNEES	155

D. — LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DANS LE PAYS LOBI; FACTEURS DE STAGNATION ECONOMIQUE	156
I. Une organisation sociale de type segmentaire	158
II. Un encadrement administratif et technique insuffisant.....	158
E. — QUELQUES DIRECTIONS SUIVANT LESQUELLES POURRAIT SE REALISER LA MISE EN VALEUR DU PAYS.....	159
I. Possibilités de démarrage économique dans la région de Diépla	160
II. Extension des cultures birifor vers l'est (zone II).....	162
III. Extension des cultures birifor vers l'est et l'ouest (zone III).....	164
IV. Pour un avenir meilleur	164
Auteurs cités dans le texte.....	167
Liste des cartes utilisées	168
Planches	

PLANCHE I

1. Sommet d'une des collines birrimiennes de Lemka, coiffée au sommet de rochers (p. 15).



2. Le glacis colluvial de Talièr (p. 30).

3. Au sommet du Hirpo, amoncellement de blocs schisteux attaqués par l'érosion. Remarquer aussi la forme plissotée des feuillets (p. 35).





4. Champ de mil aménagé sur un versant rapide d'une colline birrimienne (p. 37).

5. Le *yir* de Londouté, sur un glaciais colluvial ; les sols rapportés portent de belles cultures (*saman*) ; remarquer les taches blanches en certains endroits, correspondant à des "déchirures" des sols (p. 41).



6. Lutte antiérosive sur un champ de talus ; au fond, la corniche cuirassée du revers (p. 65).

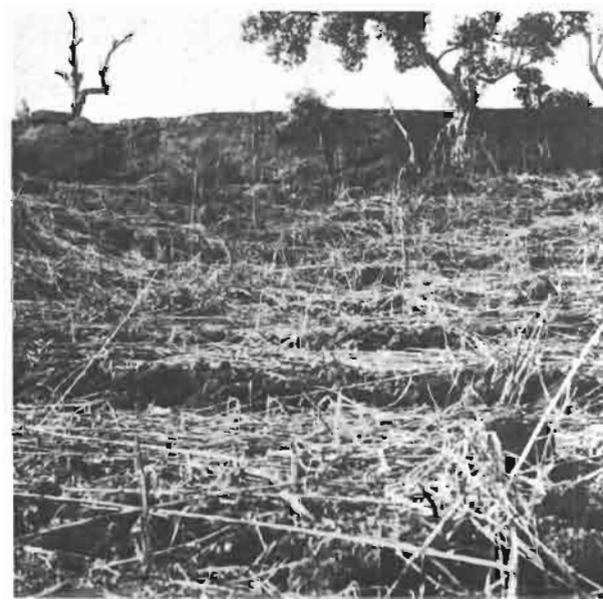


PLANCHE III



7. Bas-fond aménagé en parcelles de formes géométriques, soulignées par des fossés de drainage ; au premier plan : champ sur buttes ; au fond, la corniche du plateau (p. 68).

8. Intérieur d'un *yir* : au fond à gauche, l'échelle (*dèrs*) accédant à l'ouverture sur la terrasse (*gazounor*) (p. 77).

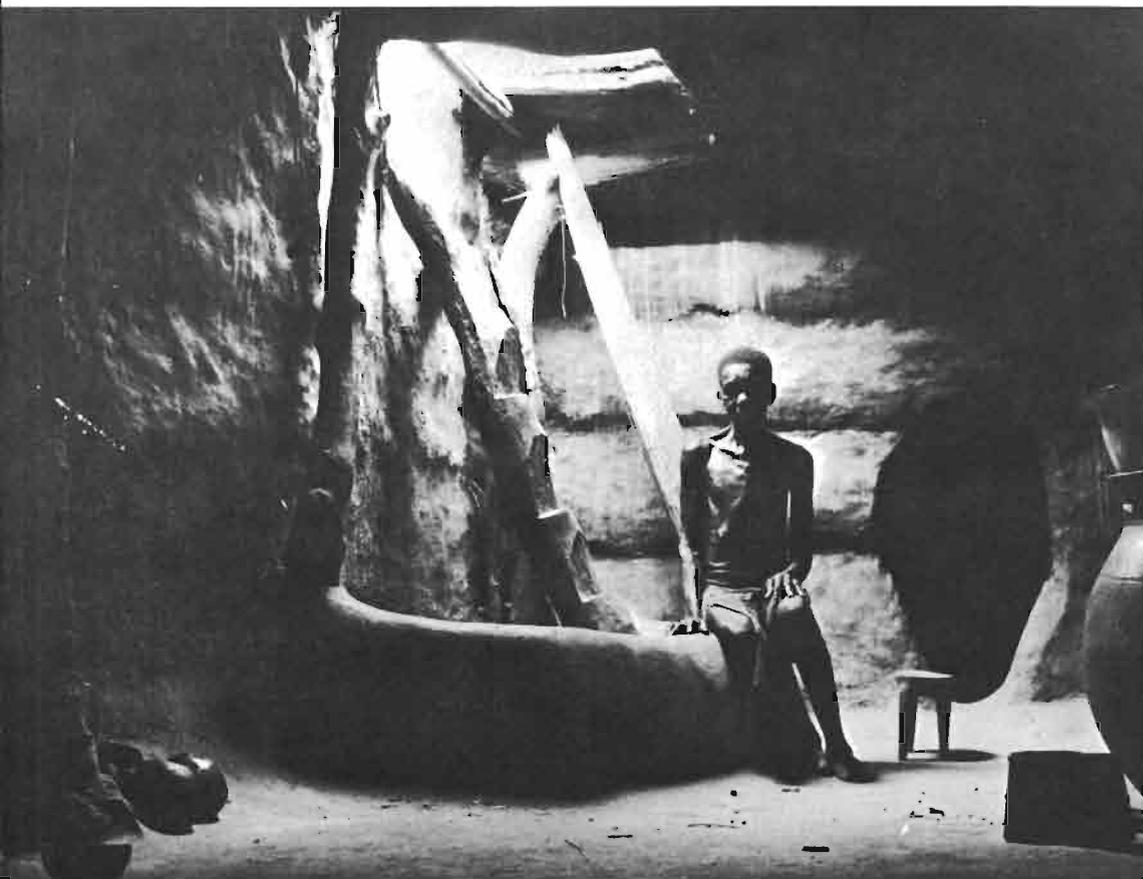


PLANCHE IV



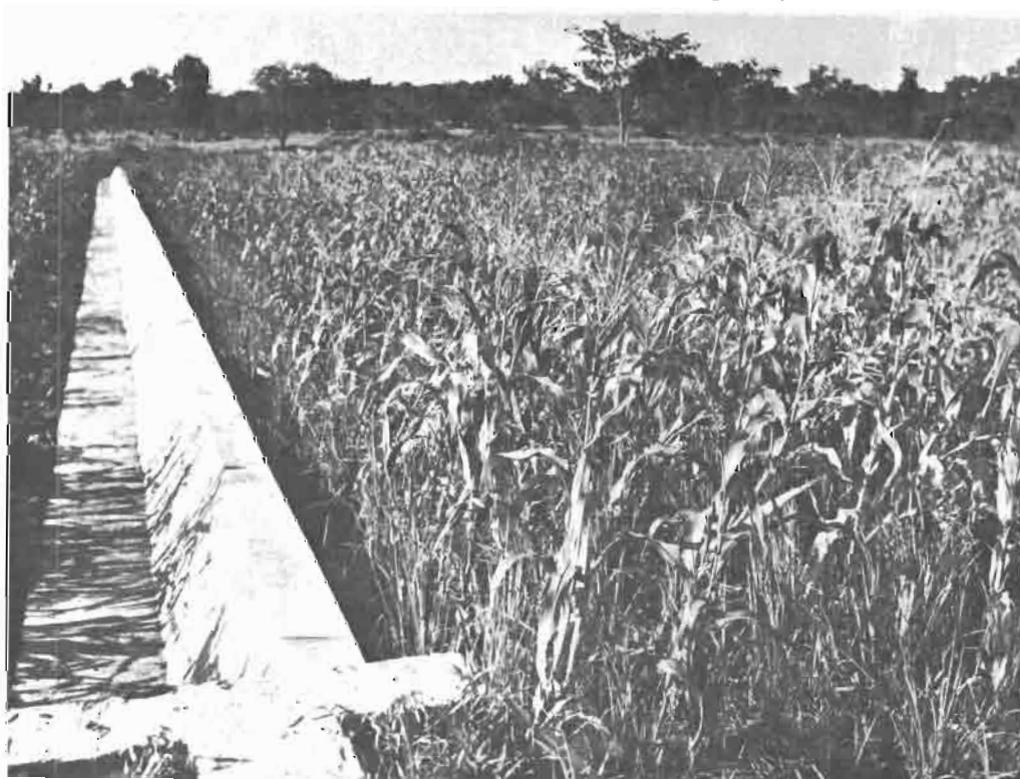
9. Préparation du *saman* ; pendant que les hommes ameublissent le sol, femme et enfant épandent le fumier. (p. 69).



10. Entraide villageoise pour approfondir un fossé de drainage ; à gauche, champ de maïs et mil (p. 122).

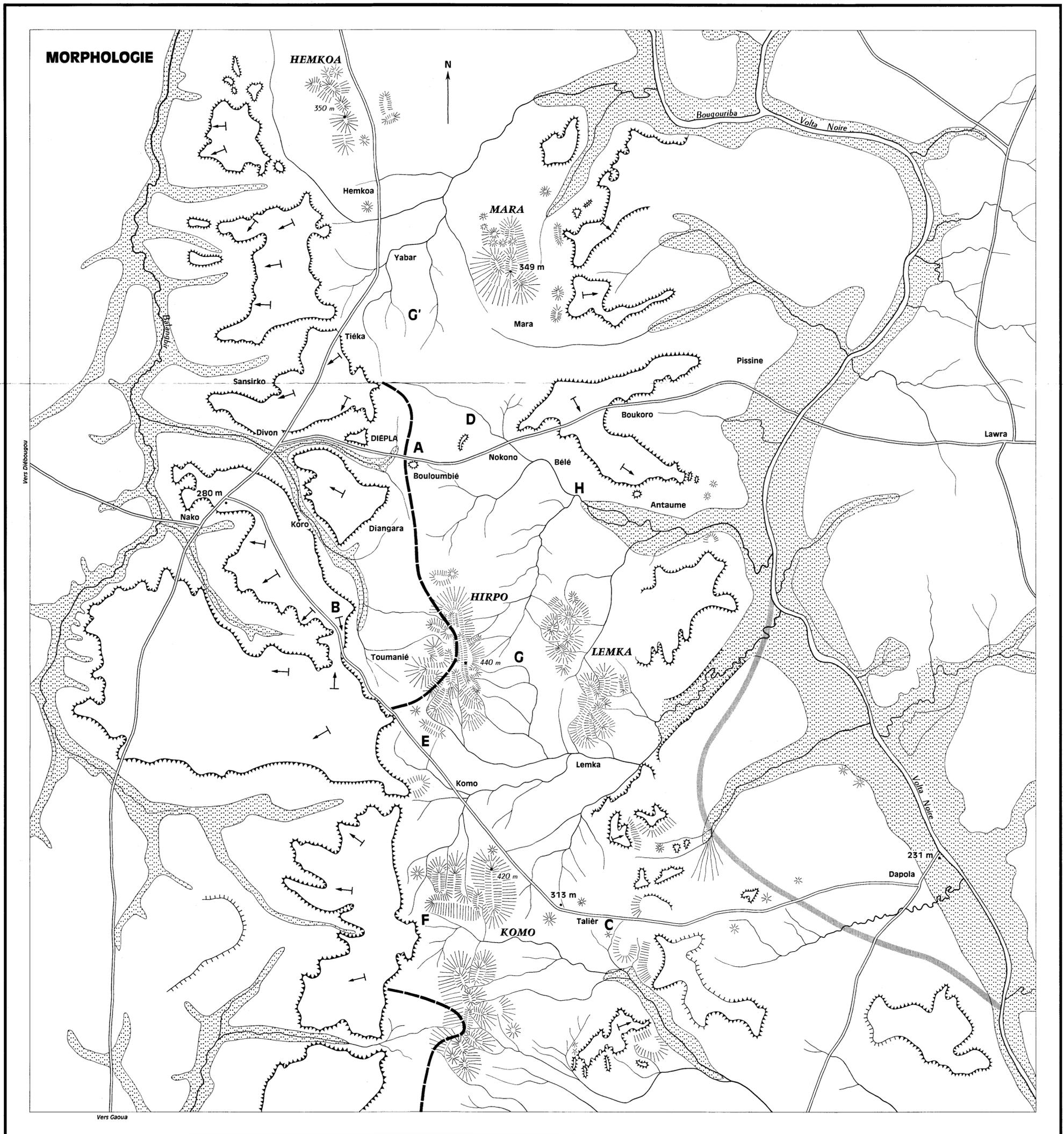


11. Destruction d'arbres inutiles par le feu (p. 122).



12. En 1957, le casier rizicole à Malba, où prédomine le maïs. (p. 157).

DIEPLA



© O.R.S.T.O.M. 1975

Carte dressée à partir des photographies aériennes - I.G.N. - NC - 30 - XV - XVI - 1955-56

Travaux de terrain et préparation provisoire : R. Toé - C.V.R.S.
SERVICE CARTOGRAPHIQUE DE L'O.R.S.T.O.M. - B. Hardy et J. Amouzouvi - 1975

- Route carrossable
- Ligne de partage des eaux
- Cours d'eau
- Ruisseau
- Ancien cours possible de la Volta noire

- Zone inondable
- Corniche de plateau nette
- Corniche de plateau démantelée
- Colline birrimienne
- Direction de la pente

- 349 m Altitude exacte
- 350 m Altitude présumée
- A** Point cité dans le texte
- Komo Village
- KOMO** Colline

ECHELLE 1/50 000



IMPRESSION RAMBAULT & GUYOT - PARIS

MORPHOLOGIE ET VÉGÉTATION

Ferme

 Route carrossable

 Rivière

 Végétation arborée

 Végétation arbustive

 Talus du plateau

 Murette anti-érosive

 Ligne des points les plus élevés

 Pente secondaire du revers

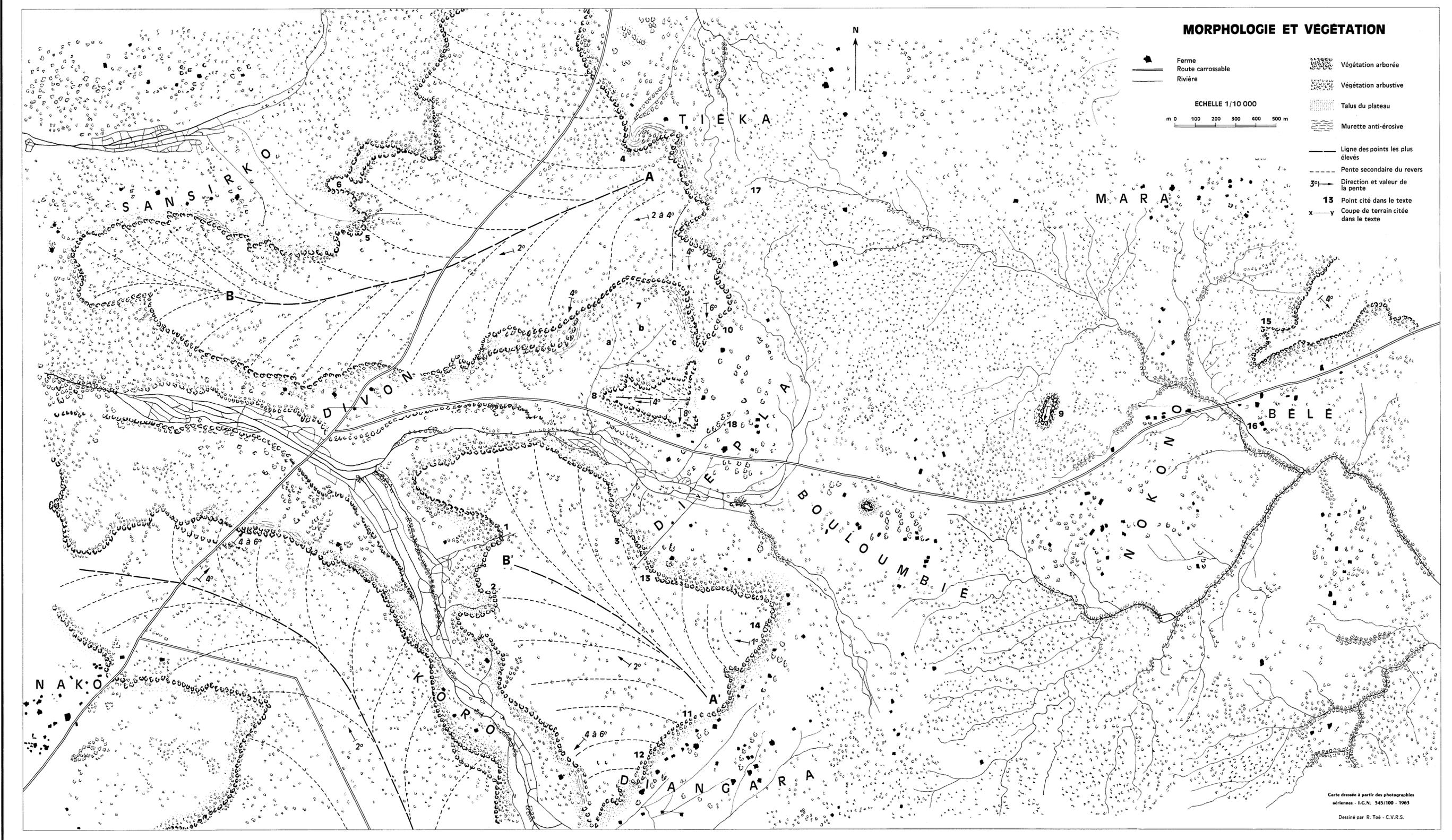
 Direction et valeur de la pente

 13 Point cité dans le texte

 x-y Coupe de terrain citée dans le texte

ECHELLE 1/10 000

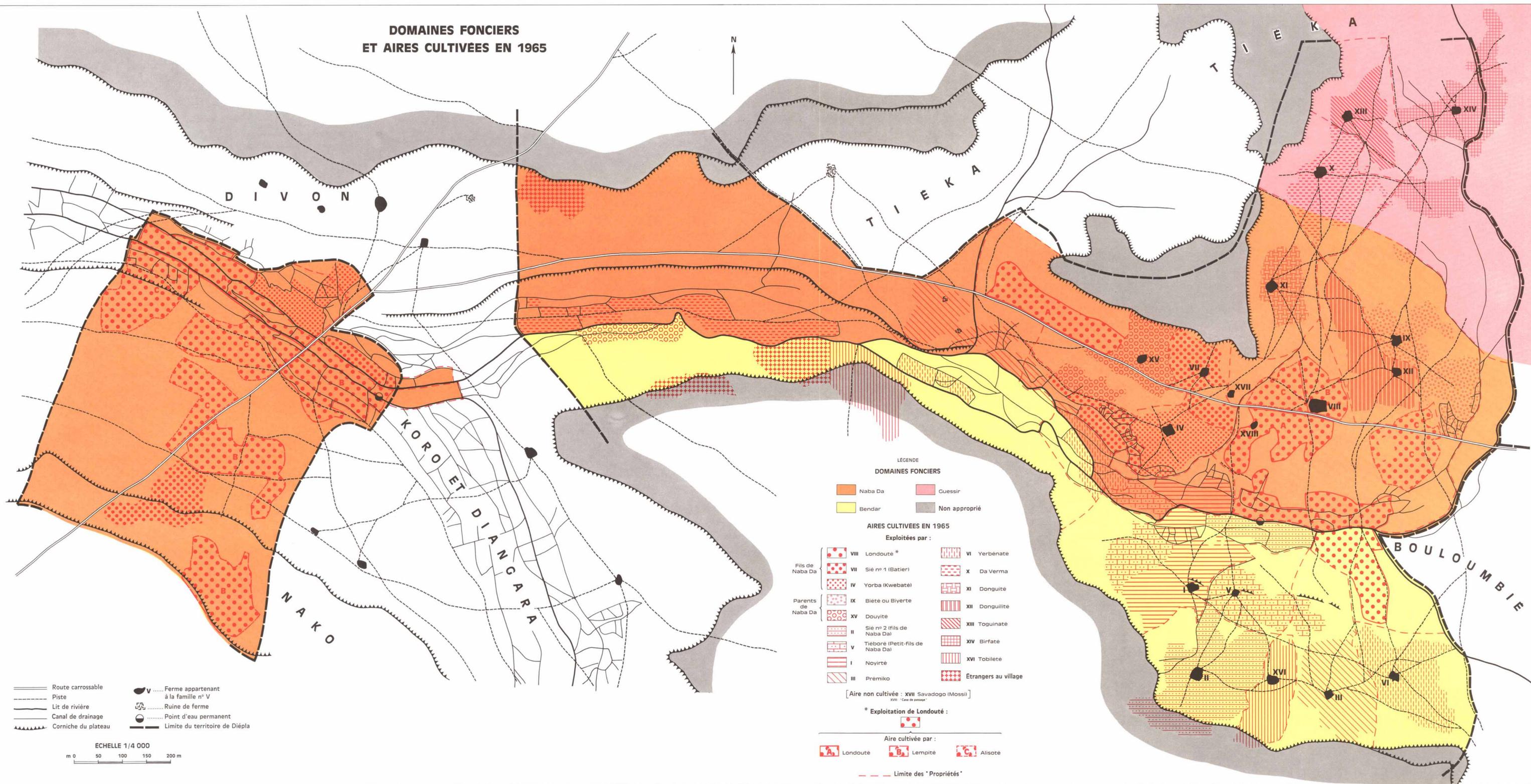
 m 0 100 200 300 400 500 m



Carte dressée à partir des photographies
 aériennes - I.G.N. 545/100 - 1963

 Dessiné par R. Toé - C.V.R.S.

DOMAINES FONCIERS
ET AIRES CULTIVÉES EN 1965



- Route carrossable
- Piste
- Lit de rivière
- Canal de drainage
- Corniche du plateau
- Ferme appartenant à la famille n° V
- Ruine de ferme
- Point d'eau permanent
- Limite du territoire de Diépla

ECHELLE 1/4 000
m 0 50 100 150 200

LÉGENDE

DOMAINES FONCIERS

- Naba Da
- Bendar
- Guessir
- Non approprié

AIRES CULTIVÉES EN 1965

Exploitées par :

VIII Londouté*	VI Yerbénaté
VII Sié n° 1 (Batier)	X Da Verma
IV Yorba (Kwebaté)	XI Donguité
IX Biété ou Biverte	XII Donguilité
XV Douyité	XIII Toguinaté
II Sié n° 2 (fils de Naba Da)	XIV Bifaté
V Tiéboré (Petit-fils de Naba Da)	XVI Tobiliété
I Novirté	Etrangers au village
III Premiko	

[Aire non cultivée : XVII Savadogo (Mossil)
XVIII "Case de passage"]

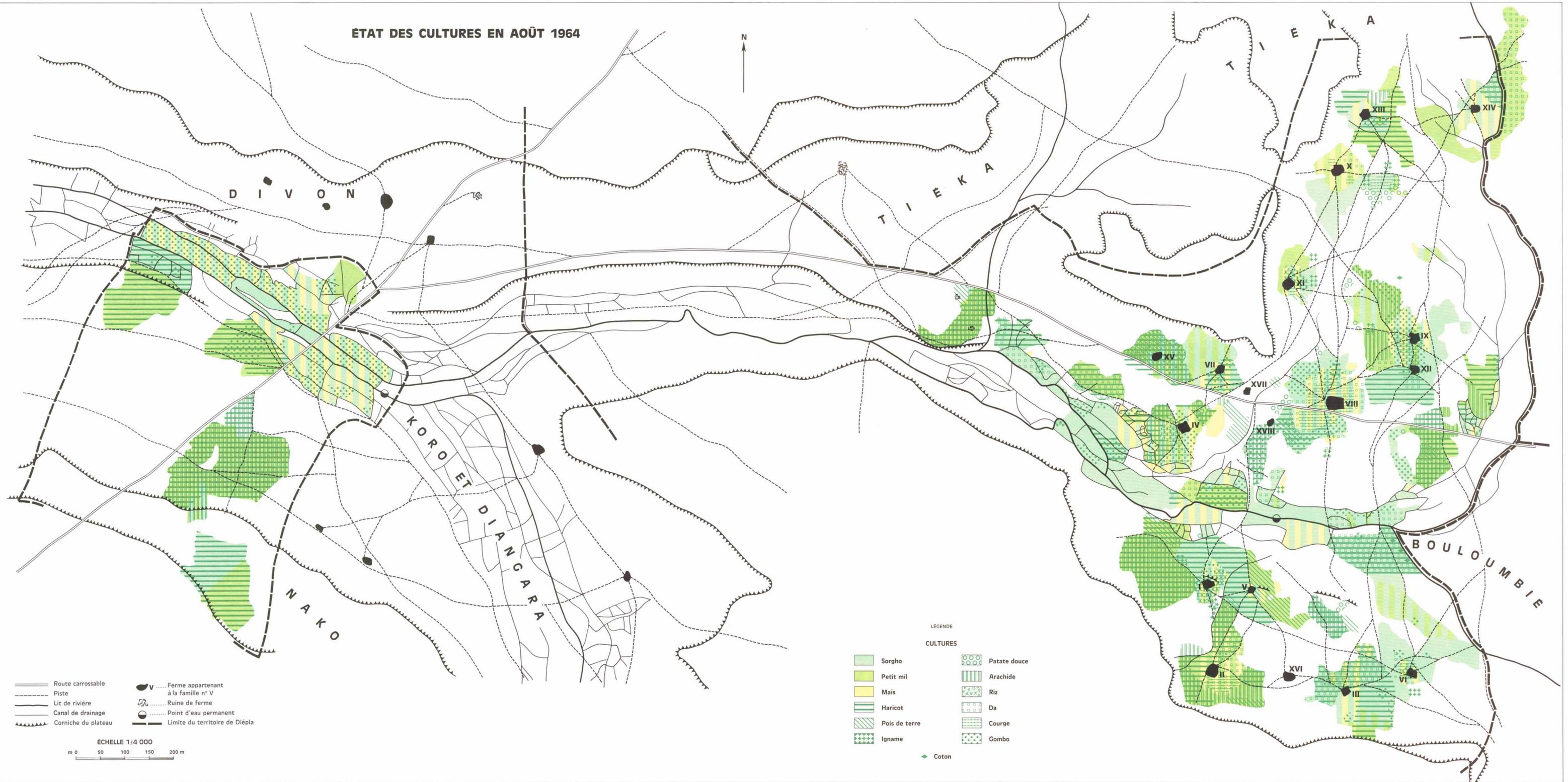
* Exploitation de Londouté :

Aire cultivée par :

A Londouté	B Lempité	C Alisote
------------	-----------	-----------

--- Limite des "Propriétés"

ÉTAT DES CULTURES EN AOÛT 1964



- Route carrossable
- Piste
- Lit de rivière
- Canal de drainage
- Corniche du plateau
- Ferme appartenant à la famille n° V
- Ruine de ferme
- Point d'eau permanent
- Limite du territoire de Diépla

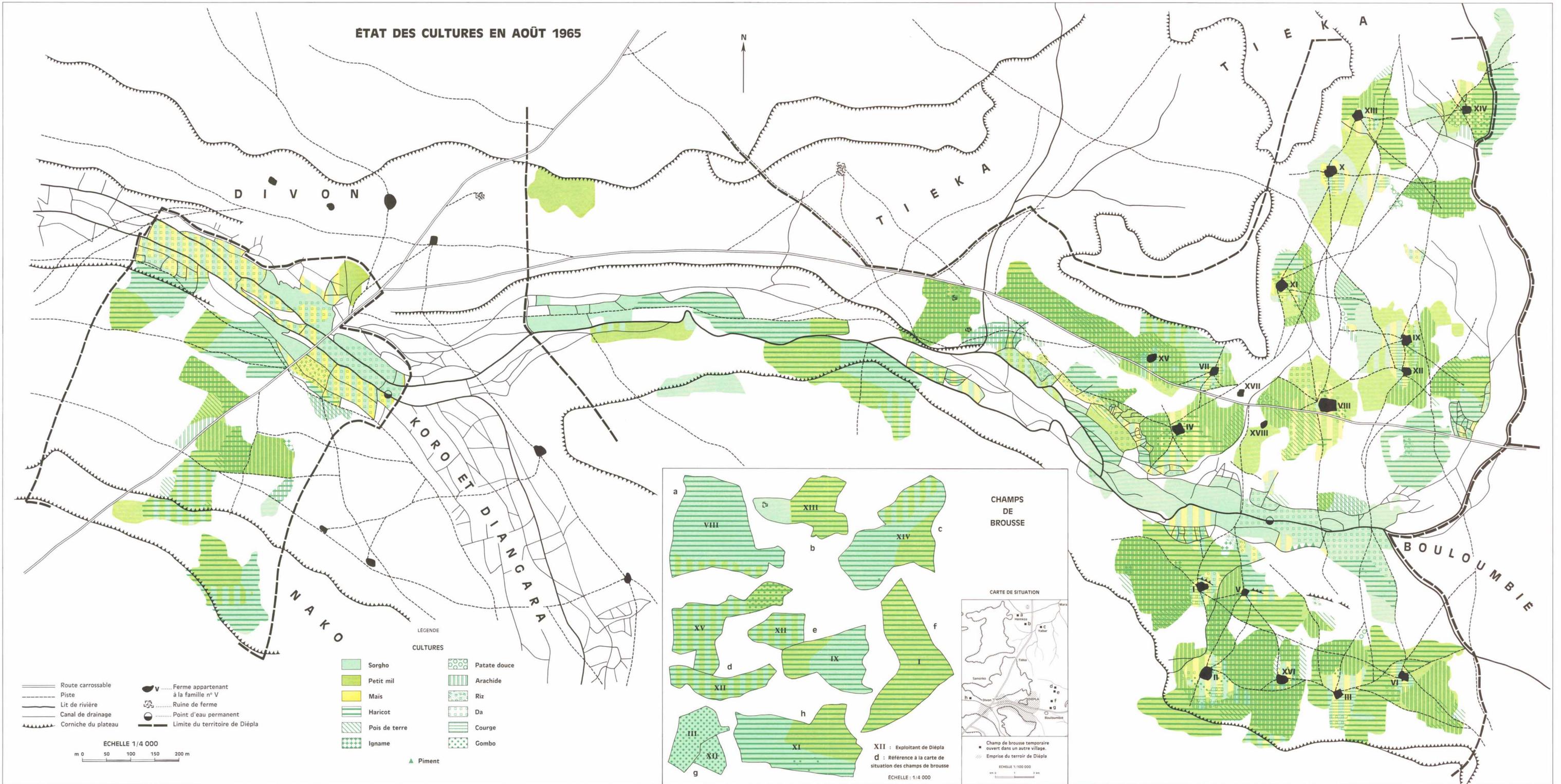
ECHELLE 1/4 000
m 0 50 100 150 200 m

LEGENDE

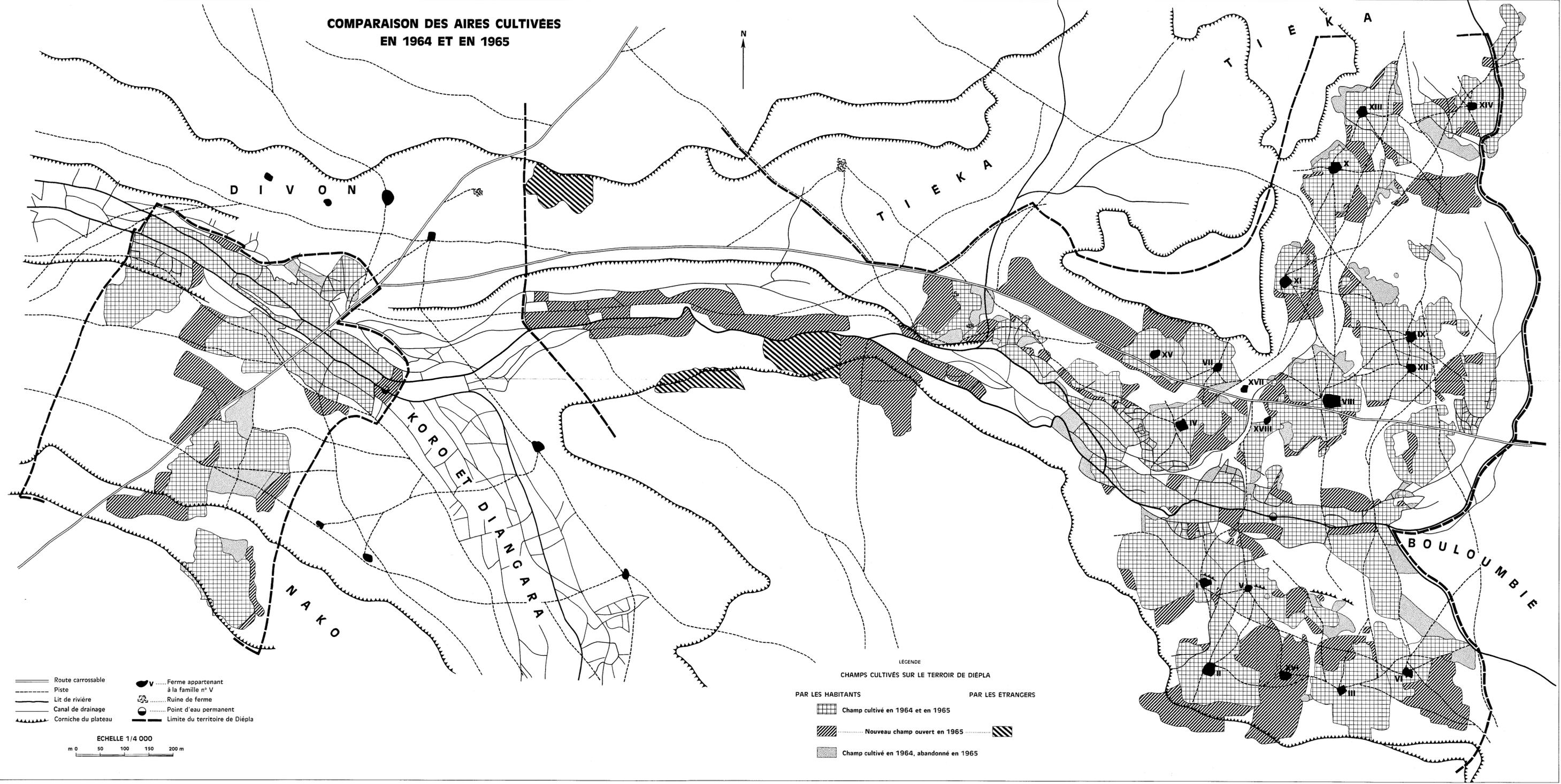
CULTURES

- Sorgho
- Petit mil
- Mais
- Haricot
- Pois de terre
- Igname
- Patate douce
- Arachide
- Riz
- Da
- Courge
- Gombo
- Coton

ÉTAT DES CULTURES EN AOÛT 1965



COMPARAISON DES AIRES CULTIVÉES
EN 1964 ET EN 1965



- Route carrossable
- Piste
- Lit de rivière
- Canal de drainage
- Corniche du plateau
- Ferme appartenant à la famille n° V
- Ruine de ferme
- Point d'eau permanent
- Limite du territoire de Diépla

ECHELLE 1/4 000
m 0 50 100 150 200

- CHAMPS CULTIVÉS SUR LE TERROIR DE DIEPLA
- PAR LES HABITANTS
- Champ cultivé en 1964 et en 1965
 - Nouveau champ ouvert en 1965
 - Champ cultivé en 1964, abandonné en 1965
- PAR LES ÉTRANGERS

Déjà parus dans la même collection (Structures agraires au sud du Sahara) :

1. REMY (G.) - 1967 - Yobri (Haute-Volta).
EPHE, Paris ; 99 p., 3 cart. H.T.
 2. BARRAL (H.) - 1968 - Tiogo (Haute-Volta).
ORSTOM, Paris ; 72 p., 8 cart. et 5 pl. H.T.
 3. TISSANDIER (J.) - 1969 - Zengoaga (Cameroun).
ORSTOM, Paris ; 88 p., 5 cart. et 3 pl. H.T.
 4. SAVONNET (G.) - 1970 - Pina (Haute-Volta).
ORSTOM, Paris ; 65 p., 7 cart. et 3 pl. H.T.
 5. WURTZ (J.) - Adiamprikofikro-Douakankro.
Etude d'un terroir baoulé (Côte-d'Ivoire).
EPHE, Paris ; 68 p., 4 cart., H.T.
 6. HALLAIRE (A.) - 1972 - Hodogway (Cameroun-nord).
ORSTOM, Paris ; 84 p., 4 cart. et 3 pl. H.T.
 7. LERICOLLAIS (A.) - 1972 - Sob (Sénégal).
ORSTOM, Paris ; 110 p., 3 cart. et 10 pl. H.T.
 8. GUILLOT (B.) - 1973 - La Terre Enkou (Congo).
EPHE, Paris ; 128 p., 4 cart. + 1 et 5 pl. H.T.
 9. CHAMPAUD (J.) - 1973 - Mom, Terroir bassa (Cameroun).
ORSTOM, Paris ; 62 p., 7 cart. + 2 pl. H.T.
 10. BERNUS (E.) - 1974 - Les Illabakan (Niger).
ORSTOM, Paris ; 116 p., 14 cart. + 4 pl. H.T.
 11. BOULET (J.) - 1975 - Magoumaz, pays mafa (Nord Cameroun).
ORSTOM, Paris ; 94 p., 6 cart. + 4 pl. H.T.
- GILG (J.-P.) - 1976 - Dobadéné (sous presse)
- BOUET (Cl.) - Bettié-Akiékrou (Côte-d'Ivoire) (en préparation)

Structures agraires à Madagascar :

1. DANDOY (G.) - 1974 - Vavatenina (Côte orientale malgache).
ORSTOM, Paris ; 94 p., 8 cart. et 4 pl. H.T.
2. MARCHAL (J.Y.) - 1974 - La petite région d'Ambohimambola (Madagascar).
ORSTOM, Paris ; 122 p., 13 cart., et 8 pl. H.T.
3. BONNEMAISON (J.) - Tsarahonenana en pays Vakinankaratra ;
des riziculteurs d'altitude (en préparation).

MOUTON & Co. La Haye - Paris
ORSTOM, Paris
Imprimé par COPEDITH